

● LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E

2018
19

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
2, RUE DES ITALIENS
T +33 (0)1 30 30 54 44
F +33 (0)1 30 38 38 09
ACCUEIL@ENSAPC.FR
WWW.

● RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

HORAIRES

L'ENSAPC est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 21h.
L'accueil est ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
L'école est fermée pendant les vacances de Noël,
d'hiver et de Pâques (selon le calendrier de la zone C),
et les jours fériés.

ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN

- RER A direction Cergy-le-Haut: arrêt Cergy Préfecture puis 500 m à pied depuis la gare en direction de la Préfecture;
- Train depuis la gare de Paris Saint-Lazare (Transilien L): arrêt Cergy Préfecture;
- Train depuis la gare de Paris Saint-Lazare ou de Paris Nord (Transiliens H et J): arrêt Pontoise puis bus N°45 ou N°30 jusqu'à Cergy Préfecture.

ACCÈS EN VOITURE DEPUIS PARIS

Prendre l'A15 sortie numéro 9, puis la direction Cergy Préfecture.

Des plans de l'école et du quartier de la Préfecture sont reproduits en fin du livret.

PARTIE I

9

PRÉAMBULE

11

INTRODUCTION

17

A. TROIS DIPLÔMES NATIONAUX, DEUX PROGRAMMES POST-GRADUATE ET UN DOCTORAT PAR LE PROJET

20

B. ÉQUIPE

22

1. ENSEIGNANT-E-S

22

2. VISITING PROFESSOR EN 2018-2019

34

3. RESPONSABLES D'ATELIERS

35

4. INTERVENANT-E-S EXTÉRIEUR-E-S EN 2017-2018

36

5. ADMINISTRATION

37

C. CENTRE D'ART YGREC

38

D. UNE DOUBLE LABELLISATION ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

39

E. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE

40

1. LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS SEINE

40

2. PARIS SEINE GRADUATE SCHOOL HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE

41

3. ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS

41

F. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

43

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

43

2. LA COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)

43

3. LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS

44

G. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACCÈS À LA CULTURE: UNE DEMARCHE D'OUVERTURE ET DE DIVERSITÉ

46

PARTIE II

DEVENIR ÉTUDIANT-E À L'ENSAPC

47

A. ADMISSION EN 1^{re} ANNÉE

48

B. ADMISSION EN COURS DE CURSUS PAR ÉQUIVALENCE

49

C. ADMISSION POUR LE DNSEP PAR VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

51

D. MENTION «ARTS» DU DOCTORAT DE PROJET DE LA PARIS SEINE HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE

52

A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT	55
1. TEXTES DE RÉFÉRENCE	55
2. DÉROULEMENT DU CURSUS	55
A. PHRASE PROGRAMME ET PHRASE PROJET	55
B. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	56
C. OBTENTION DES CRÉDITS ET VALIDATION DES SEMESTRES	57
D. COURS, ARCS, STUDIOS, SÉMINAIRE DE SUIVI, MÉMOIRE ET LIGNES DE RECHERCHE	57
E. LANGUES	59
B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ANNÉE 2017-2018	60
1. CALENDRIER	60
2. TABLEAU SYNTHÉTIQUE PAR UE	62
3. PREMIÈRE ANNÉE	63
A. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	64
B. GRILLE DES ÉVALUATIONS	66
C. EMPLOIS DU TEMPS	68
4. DEUXIÈME ANNÉE	73
A. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	75
B. GRILLE DES ÉVALUATIONS	76
C. EMPLOIS DU TEMPS	80
5. TROISIÈME ANNÉE	85
A. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	87
B. GRILLES DES ÉVALUATIONS	88
C. EMPLOIS DU TEMPS	92
6. QUATRIÈME ANNÉE	97
A. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	99
B. GRILLE DES ÉVALUATIONS	100
C. EMPLOIS DU TEMPS	104
7. CINQUIÈME ANNÉE	109
A. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	111
B. GRILLE DES ÉVALUATIONS	112
C. EMPLOIS DU TEMPS	116
8. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	119
A. COURS	119
B. LIGNE DE RECHERCHE	135
C. ARC	147
D. STUDIO	175

PARTIE IV	
RELATIONS INTERNATIONALES ET PROFESSIONNALISATION	203
A. PROFESSIONNALISATION	200
1. LE STAGE DE 1 ^{er} CYCLE	200
2. SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION	204
B. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL	205
1. LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES	205
A. PARTIR EN MOBILITÉ	205
B. VENIR EN MOBILITÉ À L'ENSAPC	206
2. LE STAGE LONG	208
3. BOURSES	210
4. LES SÉJOURS DE L'ÉCOLE	212
C. LES COURS DE LANGUE	214
D. PROGRAMME KEPLER	216
 PARTIE V	
INITIATIVES ÉTUDIANTES: BDE	217
 PARTIE VI	
VADE-MECUM DE L'ÉTUDIANT-E	221
A. ATELIERS TECHNIQUES	222
B. CENTRE DE DOCUMENTATION	227
C. MAGASIN DE PRET (SALLE 111)	229
D. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	230
E. STATUT ÉTUDIANT-E	233
F. CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)	234
G. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES	235
1. LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX	235
2. FNAUA-CULTURE: ATTRIBUTION SUR DÉCISION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (CRÉDITS CONTINGENTÉS)	236
3. FNAU-PONCTUEL: ATTRIBUTION SUR DÉCISION D'UNE COMMISSION DU CROUS DE VERSAILLES.	237
4. AIDES AU LOGEMENT	237
5. ÉTUDIANT-E-S EN SITUATION DE HANDICAP	238
H. SERVICES AUX ÉTUDIANT-E-S À CERGY	239
1. ANNUAIRE DES SERVICES FONDAMENTAUX	239
2. RESTAURATION	240
3. LOISIRS	240

●	RÈGLEMENT INTÉRIEUR	241
	RÈGLEMENT DES ÉTUDES	253
	CHARTÉ ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	271
	PLANS DE L'ÉCOLE	277



•

•

•

•

PARTIE I

PRÉAMBULE	11
INTRODUCTION	17
A. TROIS DIPLÔMES NATIONAUX, DEUX PROGRAMMES POST-GRADUATE ET UN DOCTORAT PAR LE PROJET	20
B. ÉQUIPE	22
1. ENSEIGNANT-E-S	22
2. VISITING PROFESSOR EN 2018-2019	34
3. RESPONSABLES D'ATELIERS	35
4. INTERVENANT-E-S EXTÉRIEUR-E-S EN 2017-2018	36
5. ADMINISTRATION	37
C. CENTRE D'ART YGREC	38
D. UNE DOUBLE LABELLISATION ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ	39
E. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE	40
1. LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS SEINE	40
2. PARIS SEINE GRADUATE SCHOOL HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE	41
3. ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS	41
F. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE	43
1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)	43
2. LA COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)	43
3. LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS	44
G. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACCÈS À LA CULTURE: UNE DEMARCHE D'OUVERTURE ET DE DIVERSITÉ	46



PRÉAMBULE

L'art et le monde ne font qu'un. Telles étaient l'intuition et la revendication qui animaient la création, en 1975, dans le contexte des recompositions pédagogiques et universitaires de l'après-Mai 1968, d'une école expérimentale en arts sur le territoire de la ville nouvelle de Cergy. L'établissement prenait alors le contre-pied presque total de l'enseignement traditionnel et académique des beaux-arts, et inventait une pédagogie fondée sur l'autonomie de l'étudiant et la transversalité des pratiques. Tel est, encore aujourd'hui, le projet que font vivre les enseignants, étudiants et équipes administratives de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy.

Pour cette nouvelle année universitaire, l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy propose un système ouvert, mobile, perméable reposant sur l'autonomie pédagogique des enseignants et sur la construction de leurs parcours individuels par les étudiants, et irrigué par les plus grandes transversalités et diversités possibles. Laboratoire de production et de savoir, elle offre à ses étudiants un environnement sensible, dialoguant étroitement avec un vaste réseau de partenaires internationaux qui accompagnent l'école dans la compréhension du monde contemporain.

L'équipe enseignante de l'école s'enrichit de la présence de trois nouvelles personnalités artistiques d'envergure. Claudia Triozzi, artiste et chorégraphe, et Éric Duyckaerts, performeur et vidéaste, rejoignent l'équipe des enseignants. Artiste et écrivaine transnationale, Senam Awo Okudzeto est accueillie à l'école en 2018-2019 au titre du programme de "Visiting Professor".

Des partenariats renouvelés

Dans le cadre de la dynamique partenariale liée aux projets pédagogiques et de recherche, des liens se tissent avec l'IRCAM, le Nouveau Musée National de Monaco, la Nouvelle Scène Nationale de Cergy-Pontoise, le Crédac, le Centre national des arts plastiques, La Colonie, l'Abbaye de Maubuisson, le Festival Sonic Protest, le Centre National de la Danse, la Maison d'arrêt d'Osny ou encore la TIMMY.

Avec l'École du Louvre, l'ENSAPC propose le séminaire "La vie tumultueuse des œuvres d'art contemporain" animé par Sophie Duplaix, conservatrice en chef des collections contemporaines au MNAM. L'ENSAPC se rapproche également de Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye, dernier né des Instituts d'études politiques, afin de permettre à des étudiants d'effectuer leur dernière année de master en science politique à l'ENSAPC.

Un enseignement d'histoire de l'art obligatoire en première année est confié à Matthieu Poirier, historien et commissaire d'exposition, tandis qu'Olga Rozenblum, productrice, fondatrice de Red Shoes, conduit un enseignement de méthodologie de projet.

Des collaborations à l'international étendues

Déployant sa pédagogie et ses projets de recherche à l'international, l'ENSAPC a obtenu un soutien spécifique du programme Erasmus+ pour des séjours de mobilité avec l'Académie libanaise des beaux-arts à Beyrouth. Ce financement s'ajoute aux projets Erasmus+ en cours avec Tbilisi State Academy of Arts en Géorgie ainsi que Bezalel Academy of Arts et Shenkar College of Engineering and Design en Israël. Avec cette dernière, un atelier transculturel associant des étudiants des deux écoles est organisée dans le cadre de la saison croisée France-Israël. Par ailleurs, l'extension du réseau de partenaires à l'étranger et l'ouverture de collaborations nouvelles consolident la mobilité internationale, obligatoire pour soutenir le DNSEP-Master Art.

Dans le cadre du séminaire de Clémentine Deliss, visiting professor à l'ENSAPC en 2017-2018, une présentation du projet "Organs & Alliances" aura lieu à l'Institut Goethe de Paris le 17 octobre prochain.

● Par l'acquisition collective d'une Heidelberg de 1968, des jeunes artistes, étudiants à la HGB Leipzig et à l'ENSAPC, inventent un modèle de production transfrontalier et disséminent des «paroles imprimées».

L'ENSAPC est également partie prenante du projet "Creator Doctus" financé par la Commission européenne. Associant la Gerrit Rietveld Academie (Amsterdam), la Glasgow School of Art (Glasgow), la Anotati Scholi Kalon Technon (Athènes), la Vilnius dailes akademija (Vilnius), la Kunstakademiets Billedkunstskoler (Copenhague), la Merz Akademie Hochschule (Stuttgart) et l'agence européenne EQ-Arts, cette plateforme entend mener des réflexions sur le doctorat et les méthodologies de recherche par le projet et la pratique artistique.

● Une recherche par la pratique et le projet

Afin de structurer sa politique de la recherche, l'ENSAPC se dote du LARA, Laboratoire de recherche en arts. Regroupant les nombreux et riches projets de recherche menés à l'école, le laboratoire constituera un lieu de discussion et de réflexion articulant théorie et pratique de la recherche, et revendiquant une approche par le projet, considérant la réalisation de l'œuvre, sa conception, son exposition comme des actes constitutifs de cette recherche.

Dans le cadre de la Graduate School Humanities, Creation and Heritage de l'Université Paris-Seine, le laboratoire accueillera les doctorats de la mention "arts". Un premier doctorant, Raphaël Faon, a rejoint l'ENSAPC pour mener une recherche intitulée "Le spectre des images: la pratique artistique comme *hantologie*".

● Une double labellisation égalité et diversité

Après le label "diversité", l'ENSAPC a obtenu le label "égalité" décerné par l'AFNOR et s'engage à placer au cœur de son action la lutte contre toute forme de discrimination, et à promouvoir l'égalité femme/homme. Cette démarche vise une amélioration continue de ses pratiques, qu'elles concernant ses missions d'enseignement ou le champ des ressources humaines, afin de construire une école toujours plus inclusive.

Le bâtiment fait peau neuve

C'est dans des locaux en cours de transformation que l'ENSAPC fait sa rentrée. Elle a fait appel à Berger & Berger pour la rénovation de sa façade et l'aménagement de son hall d'entrée. Ayant participé la Biennale d'architecture de Venise en 2010, ils sont notamment les auteurs de l'extension de la collection Lambert à Avignon et de l'aménagement du hall du Centre national de la danse à Pantin. Pour l'ENSAPC, ils ont conçu un dispositif d'accueil et de scénographie rendant hommage avec élégance et radicalité à l'architecture originale du bâtiment.

Enfin, après l'aventure menée sur le site des Grands voisins, le centre d'art Ygrec est en cours de relocalisation dans le Grand Paris. Son nouvel environnement lui permettra de poursuivre les rencontres et les expérimentations, les recherches et les interactions entre centre et périphérie, permettant de croiser et de nourrir mutuellement pédagogie, recherche et professionnalisation.

Toutes ces activités ne seraient pas réalisables sans l'engagement et l'énergie des enseignants, des responsables d'ateliers, mais également des équipes supports qui accompagnent les étudiants au quotidien et rendent possibles la singularité des parcours. Je tiens à saluer l'efficacité et la détermination des différents pôles: pédagogie et coordination des études et de la recherche, secrétariat général, comptabilité, relations internationales et professionnalisation, service du prêt, communication et partenariats, bibliothèque, service de la maintenance, logistique et régie. À ce titre, je souhaite la bienvenue à Alberic Chabanon, nouveau responsable de la maintenance du bâtiment.

Grâce à l'énergie et l'investissement de chacun en faveur de ce projet collectif, l'ENSAPC affirme une posture dynamique, fondamentalement expérimentale, renouant ainsi avec son esprit pionnier.

Très bonne rentrée à toutes et à tous
Sylvain Lizon, Directeur



Histoire

L'histoire de l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (ENSAPC), née en 1975 au cœur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, se confond avec celle de son territoire. Elle est située à côté de la préfecture, premier bâtiment à sortir de terre en 1969, au milieu des champs dans cette partie des boucles de l'Oise. C'est une école jeune, sur un territoire nouveau.

La création de l'école s'effectue parallèlement à la première grande réforme de l'enseignement artistique de 1973. Le monde des écoles d'art en France était très différent de celui que l'on connaît d'aujourd'hui. Organisées suivant un modèle imprégné d'académisme, les écoles dispensaient un enseignement segmenté, développant une approche de la création disjointe de la réalité et du foisonnement artistique de l'époque. C'est d'ailleurs en opposition et en réponse à cette situation jugée anachronique que sont nées les UFR d'Arts plastiques au sein des universités dans le mouvement réformateur de l'après 1968.

Pour faire évoluer les écoles, il est nécessaire de procéder à la définition d'une pédagogie nouvelle. L'enseignement doit s'envisager de manière transversale, favorisant le dialogue entre les différents champs de la création tout en permettant une approche spécifique des médias. Des unités pédagogiques mixtes associant plasticiens et théoriciens se créent pour appréhender la production contemporaine sous des éclairages multiples et complémentaires. Capables d'observer et de questionner le monde en pleine

mutation, les écoles se conçoivent désormais en des lieux de recherche et d'expérimentation, permettant l'émergence de formes artistiques novatrices.

Pour travailler à la conceptualisation de ces innovations et à leur mise en œuvre, une cellule associant artistes, chercheur-e-s et enseignant-e-s est créée au sein du ministère des Affaires culturelles.

Sur le territoire de Cergy-Pontoise, l'installation d'une antenne de l'École spéciale d'architecture est planifiée. Son projet d'enseignement et de recherche doit s'articuler avec celui de la ville nouvelle. La venue des architectes n'ayant pu aboutir, l'État décide d'y implanter une école d'art, l'École nationale supérieure d'arts Paris Cergy, première école diplômante à voir le jour en Île-de-France, hors de Paris et dernière de ce type à être fondée.

Une énergie fondatrice

C'est dans ce contexte qu'un petit groupe d'enseignant-e-s particulièrement militants et volontaires (dont certain-e-s sont issu-e-s de la mission chargée de la refonte de l'enseignement artistique), s'installe sur le site pour concevoir et mettre en œuvre le projet de l'école. Elle est naturellement imaginée comme un laboratoire, un lieu profondément ouvert sur ce monde changeant, un espace de tous les possibles. Chaque année, l'organisation des enseignements se démonte pour se remonter l'année suivante.

L'effervescence qui règne à l'intérieur de l'école répond à l'intense activité du chantier de construction de la

ville nouvelle. Sur ce territoire en pleine mutation et à la croissance rapide, l'école d'art invente une pédagogie nouvelle dont le projet de l'étudiant-e est désormais le centre. L'invention à l'œuvre dans les murs de l'école fait écho aux innovations architecturales et urbanistiques qui s'expérimentent au dehors.

Des choix affirmés

Plus de quarante ans après, la renommée de l'école n'est plus à démontrer et elle peut être fière du très grand nombre d'artistes qu'elle a contribué à former. Ils-elles sont ainsi nombreux à avoir construit des trajectoires singulières dans les domaines des arts visuels, du cinéma, du design, de la littérature. Absalon, Erik Samakh, Michel Hazanavicius, Jean-Charles Hue, Valérie Mréjen, Erwan Bouroullec, Loris Gréaud, Nicolas Moulin, Jean-Michel Othoniel, Sylvain Rousseau, Bouchra Khalili ou Latifa Echakhch, ne sont que quelques exemples de ces parcours.

L'enseignement dispensé à l'école a également conduit à la formation de professionnel-le-s aguerri-e-s. Particulièrement entrepreneurs et dynamiques, ils sont présents en France ou à l'étranger dans un vaste éventail de professions toujours en lien avec la création contemporaine dans le champ de la communication, de l'image, de l'enseignement ou de l'ingénierie culturelle. Animés par une profonde exigence et dotés d'une très forte autonomie, les diplômé-e-s de l'école surprennent par leur maturité. Ces qualités sont le fruit d'une pédagogie en mode projet conduite par une équipe enseignante investie dans une réelle dynamique de recherche. Elles sont également les conséquences directes de choix

fondamentaux faits il y a déjà une vingtaine d'années. En premier lieu, la volonté de ne pas découper l'enseignement en option (communication, design, etc.), et d'ouvrir le plus largement possible les contenus dans le cadre d'une seule et même option Art.

Ensuite, la nécessité de responsabiliser l'étudiant-e vis-à-vis de son parcours. Après une première année conçue de manière linéaire et dont l'ensemble des contenus sont obligatoires, l'étudiant-e durant les années deux à cinq va construire son propre parcours en choisissant parmi les multiples propositions de cours, d'ARC et de studios.

Il s'agit d'une double transversalité à la fois horizontale (entre des domaines) et verticale (entre les années).

Une équipe de coordination composée de trois à cinq enseignant-e-s veille au bon déroulement de l'année et à l'équilibre des choix faits par l'étudiant-e. Elle est également vigilante à l'ouverture et la complémentarité des choix effectués d'une année sur l'autre. Parallèlement, l'équipe administrative accompagne les enseignant-e-s dans le suivi du projet de formation de chaque étudiant tout au long de son parcours.

STATUT de l'établissement

Créée en 1975 sur le site de Cergy, l'ENSAPC a la vocation de former les acteurs de la scène artistique contemporaine. L'école est un Établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Elle entre dans le système européen d'harmonisation et d'homologation de l'enseignement supérieur. L'école offre le choix d'un parcours d'études de trois à cinq ans, qui autorise la mobilité des

étudiants, les échanges avec des structures partenaires, le transfert de leurs acquis, et conduit à deux diplômes: le Diplôme national d'arts (DNA) et le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP).

L'École est devenue un EPA national le 1er janvier 2003 par le décret n° 2002-1515 du 23 décembre 2002. Un EPA est une personne morale de droit public, disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission d'intérêt général.

A. TROIS DIPLÔMES NATIONAUX, DEUX PROGRAMMES POST-GRADUATE ET UN DOCTORAT PAR LE PROJET

Les cursus proposés par l'ENSAPC s'étendent sur les trois cycles d'enseignement supérieur.

Le Diplôme national d'arts (DNA)

valide le premier cycle, soit les trois premières années du cursus, et correspond à un niveau d'études bac + 3. Il sanctionne le suivi et la rigueur de l'implication dans le cursus artistique. Il mesure la capacité de l'étudiant-e à s'engager dans un travail personnel et argumenté. Sur les trois membres qui composent le jury, deux sont des personnalités extérieures à l'établissement et reconnues du monde artistique. L'un des membres du jury est un-e représentant-e des sciences humaines.

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP)

clôt le second cycle. Après l'obtention du DNA, il se prépare en deux ans. Il correspond à un niveau d'études bac + 5 et vaut le grade de Master Art. Son obtention valide la capacité de l'étudiant-e à affirmer une pratique artistique personnelle, à développer des propositions plastiques et conceptuelles originales et à s'inscrire dans des projets de recherche. Parmi le jury de cinq membres figurent quatre personnalités qualifiées du domaine artistique, dont l'un-e des membres est titulaire d'un doctorat.

Comme le précise la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles, le titulaire d'un DNSEP est un-e «auteur-riche et concepteur-créateur-riche d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la communication visuelle. Il-elle conduit

à partir d'un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement. Il-elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle. Qu'il-elle définisse lui-même ou elle-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il-elle réponde à des commandes de diverses natures, il-elle poursuit un projet de façon autonome et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.»

Les titulaires d'un DNSEP exercent notamment des fonctions afférentes au marché de l'art, à la critique d'art, à la médiation culturelle et artistique ou encore dans l'enseignement artistique supérieur.

Par ailleurs, l'ENSAPC délivre le DNSEP par validation des acquis et de l'expérience (VAE). Ce diplôme est accessible à toutes les personnes engagées dans la vie active et justifiant d'au moins une année d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée, que les activités aient été exercées de manière continue ou discontinue, à temps plein ou à temps partiel, en France ou à l'étranger.

L'ENSAPC est également partie prenante de deux postmasters, pour lesquels des artistes et théoricien-ne-s ont été recruté-e-s par des appels à

A. TROIS DIPLÔMES NATIONAUX, DEUX PROGRAMMES POST-GRADUATE ET UN DOCTORAT PAR LE PROJET

candidature internationaux spécifiques. Intitulé «**Moving Frontiers – Do and undo / Faire et défaire**», ce troisième cycle est une plateforme expérimentale de recherche artistique, mobile et ouverte, qui se propose d'interroger les frontières et les territoires mais aussi de faire place aux problématiques contemporaines sur l'Afrique, la migration, la question coloniale et postcoloniale. Conçu en partenariat avec la Triennale SUD2017, le centre d'art Doual'art et l'Institut des beaux-arts de l'Université de Douala à Nkongsamba au Douala, il s'est déployé en plusieurs temps, entre Paris, Douala et Cergy en 2017 et 2018.

L'ENSAPC est également partenaire de l'École supérieure des beaux-arts TALM – Angers dans le cadre du troisième cycle «**Art by Translation**». Ce dernier se propose de travailler autour des processus et des enjeux idéologiques de la traduction dans les arts, des utilisations et fonctions des documents et de l'archive dans la pratique contemporaine, et enfin de l'algorithme comme principe d'organisation culturelle. Itinérante, cette plate-forme vise à développer des modèles alternatifs de pratiques d'histoire et de théorie des arts, de pratiques curatoriales et de production artistique.

Enfin, la rentrée 2018 voit le lancement d'un **doctorat de projet**, dans le contexte de la Paris Seine Graduate School Humanities, Creation and Heritage – (PSGS-HCH), lauréate du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3). Aux côtés de l'École nationale d'architecture de Versailles (ENSA-V), de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP), de l'Institut national du patrimoine et de

l'Université de Cergy-Pontoise, ce doctorat répond aux attentes des artistes, des architectes, des paysagistes, des conservateurs et des restaurateurs en proposant un parcours innovant en phase avec les questionnements, les mutations et les enjeux internationaux de ces pratiques. Les premiers doctorants ont été recrutés à l'été 2018 pour effectuer un parcours doctoral doublement encadré par un universitaire et par un professionnel qualifié et reconnu dans son champ d'appartenance.

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

BORIS ACHOUR

Pratiques pluridisciplinaires

PIERRE ARDOUVIN

Volume, espace, installation

RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL

Photographie, pratique de l'image

YANN BEAUVAIS

Cinéma, vidéo

CAROLE BENZAKEN

Peinture

SYLVIE BLOCHER

Pratiques pluridisciplinaires, débat d'idées

FRANÇOIS BON

Création littéraire

CAROLE BOULBES

Histoire et théorie des arts

JEAN-MICHEL BRINON,

Art et architecture

JÉRÔME COMBIER

Création sonore

CHRISTOPHE CUZIN

Peinture, installation

ÉRIC DALBIS

Peinture, dessin

GALLIEN DÉJEAN

Pratiques curatoriales et écriture critique

ÉRIC DUYCKAERTS

Pratiques performatives, histoire des idées

VINCENT GÉRARD

Cinéma

JEFF GUESS

Old and new media

VÉRONIQUE JOUMARD

Pratiques pluridisciplinaires, image et dessin

GEOFFROY DE LAGASNERIE

Philosophie et sociologie

LUC LANG

Esthétique

ÉRIC MAILLET

Pratiques nouveaux médias, installation

FEDERICO NICOLAO

Philosophie

CORINNE LE NEÛN

Histoire de l'art

JUDITH PERRON

Danse

CLAIRE ROUDENKO-BERTIN

Pratiques pluridisciplinaires, installation, performance

PIERRE SAVATIER

Photographie

CLAUDIA TRIOZZI

Danse, performance

JEAN-LUC VERNA

Dessin, pratiques pluridisciplinaires

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

BORIS ACHOUR

Artiste, né en 1966, ex-étudiant de l'école et de l'ENSBA, co-fondateur de Public (1999-2006), espace d'art à Paris, et de *Trouble* (2002-2010), revue d'essais critiques.

Mêlant sans hiérarchie des éléments hétérogènes issus de champs culturels et formels très variés, son travail constitue un système combinatoire ouvert et en perpétuelle évolution basé sur l'affirmation de la forme, la jubilation de la création et la puissance de la mise en relation. Les notions de fragment, d'unité et donc de relations, qu'on les envisage à l'échelle d'une seule œuvre ou à celle de l'ensemble du travail sont du point de vue formel, conceptuel et humain au cœur de sa pratique.

PIERRE ARDOUVIN

«Le travail de Pierre Ardouvin est aussi évident visuellement qu'il est psychologiquement incertain. Simplicité matérielle exacerbée VS trouble psychique, suscitant dissonances, fractures des percepts aux affects. La lumière y est ténébreuse, la féerie glauque, le prosaïque magique, la fête sinistre. Partout, on assiste à une imperceptible mutation du clinquant vers le blafard, de l'étréscillant vers l'aveuglant, de la préciosité vers la pacotille. Paradoxes? Tensions, plutôt. Derrière ses gestes faussement humoristiques ou désinvoltes, Pierre Ardouvin développe une œuvre dure, raide, irréconciliée avec le monde. La clarté manifeste des dispositifs, qui ne cachent généralement

rien de leur simplicité, fait preuve d'une brutale générosité, voire d'une empathie - quoique non enjouée - avec certains motifs et matières les plus ordinaires, voire les plus vulgaires de la société contemporaine...» Guillaume Désanges.

RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL

Né en 1968, Renaud Auguste-Dormeuil «est un artiste aux aguets. Depuis le milieu des années 1990, il travaille au dévoilement des structures invisibles qui informent notre relation à un réel toujours déjà médiatisé. Sans relâche, il questionne la fabrique de l'image envisagée dans son espace politique. Visibilité/invisibilité, luminosité/obscurité, mémoire/oubli, ce que l'on sait/ce que l'on croit savoir, évoquer sans montrer, dire sans narrer... sont autant de balises pour appréhender ces œuvres qui mettent en forme les codes organisant le flux des images» (texte d'introduction de Frank Lamy pour son exposition personnelle «Include Me Out» au MACVAL (2013-2014).

Renaud Auguste-Dormeuil est Lauréat du Prix Meurice pour l'art contemporain (2010) ainsi qu'ancien pensionnaire de la Villa Médicis (2010). Il participe à de nombreuses expositions institutionnelles et muséales en France et à l'étranger (Palais de Tokyo, Fondation Ricard, MACVAL, Fondation Caixa, Generali Foundation, Macro Testaccio de Rome, Swiss Institut de NY, etc.)

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

YANN BEAUVAIS

Né en 1953, cinéaste, curateur indépendant, critique d'art spécialiste de cinéma expérimental et de la transdisciplinarité entre cinéma et les autres arts, programmateur de nombreuses manifestations, parmi lesquels, Monter sampler l'échantillonnage généralisé, Centre Georges Pompidou 2001, Malcolm LeGrice le Temps des Images Espace Multimédia Gantner 2011, Kuir Bogota 2015. 1^{er} Forum do Movimentos das Imagens, Recife. 2016. Co-fondateur de Light Cone en 1981 et de Scratch en 1982 à Paris. Co-fondateur (2011-2015) avec Edson Barrus de B3 à Recife. Films et installations présentés dans de nombreuses manifestations, représentées dans différentes collections nationales et internationales. La question du transcinéma démultipliant le champ cinématographique se comprend autant par la réalisation, la recherche et son enseignement en regard de l'exploration de langages formels, d'activisme et leurs articulations et usages dans les média.

> www.yannbeauvais.com

CAROLE BENZAKEN

Peintre multimédia, lauréate du Prix Marcel Duchamp en 2004. Le travail de Carole Benzaken s'appuie sur une banque d'images prélevées dans la presse et les médias et sur une base de films et de photographies personnels. Œuvrant tout à la fois dans la profondeur du tableau peint et à la surface du médium numérique, l'artiste met en

scène un théâtre multiple, qui travaille simultanément le dedans et le dehors, l'intime et la surface, le code collectif et la mémoire individuelle. De la peinture «tableau» à l'élargissement spatial de la peinture, son travail se ramifie en divers médias dont la vidéo, la mise en volume de l'image peinte ainsi que son extension dans l'espace architectural. Elle a participé à de nombreuses expositions institutionnelles et muséales en France et à l'étranger (Fondation Cartier, 1994; Villa Arson, Nice, 1995; CAPC, Bordeaux, 1999; Gunma Museum of Contemporary Art, Japon, 1998; Espace Paul Ricard, Paris, 1999; "Dear Painter, paint me", Centre Georges Pompidou, 2002; Schirn Kunsthalle, Frankfurt et Kunsthalle, Wien, 2003; Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, 2003; Espace 315 Prix Marcel Duchamp, Centre Georges Pompidou, 2004; MoMA, New York, 2006; Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, 2011-2012). En préparation: exposition monographique, musée des Beaux-Arts de Nancy, 2014.

SYLVIE BLOCHER

Sylvie Blocher est basée à Saint-Denis, France. Depuis la série vidéo des Living Pictures (1991) son travail filmique repose sur un matériau humain, fragile et imprévisible, mais doué d'une présence extrême. Les participants rencontrés dans le monde entier, grâce à des annonces dans les journaux locaux, sont invités à partager l'autorité de l'artiste. Son but est d'inviter des corps et des voix — ni regardés, ni entendus car inexistantes dans les processus communicationnels de l'ordre mondial actuel

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

— et de les amener à un autre niveau de perception et de présentation. Se confrontant aux imaginaires des autres, Sylvie Blocher s'engage vers une poétique de la relation et invente une autre distribution des rôles et des mots au sein de la société contemporaine. Elle questionne les identités, les genres, les couleurs de peau, les codes de représentation et les déterminismes dans un monde globalisé où l'altérité est blessée. En parallèle, en 1997, elle crée avec l'architecte-urbaniste François Daune le collectif Campement Urbain, qui reçoit en 2012 le Grand Prix d'Urbanisme d'Australie. Il redessine le plan urbain d'une ville du western Sydney à partir de la parole des habitants. Sylvie Blocher expose internationalement dans de nombreux musées et biennales. Ses œuvres font partie des collections du Mudam, du SFMoma, du Centre Pompidou, de l'AGO, du CNAP, etc.

> sylvieblocher.net
> campementurbain.org

FRANÇOIS BON

François Bon, né en 1953, en Vendée. Père mécanicien-garagiste, mère institutrice. Après des études d'ingénieur à dominante mécanique (Arts et Métiers), travaille dans le soudage par faisceau d'électrons pour l'industrie aérospatiale et nucléaire, en France et à l'étranger (notamment Inde et URSS). Publie en 1982 aux éditions de Minuit *Sortie d'Usine*. Lauréat en 1984-1985 de l'Académie de France à Rome (Villa Médicis). Commence en 1991 une recherche continue dans le domaine des ateliers

d'écriture (*Tous les mots sont adultes*, Fayard, 2002, rééd. 2005), soit auprès de publics en forte difficulté sociale (centre de jeunes détenus Bordeaux, SDF à Nancy), soit scolaire ou universitaire (ENSBA, CNSAD, ENS Ulm etc.). Au théâtre, *Quatre avec le mort* à la Comédie Française en octobre 2002 et *Daewoo* au festival d'Avignon en 2004 (Molière). Se consacre plusieurs années à une trilogie sur le rock 'n' roll et l'histoire des années 60/70 (Rolling Stones, Bob Dylan, Led Zeppelin). En 2009-2010, professeur invité en création littéraire à l'université Laval/Québec et à l'université de Montréal (UdeM/ Montréal). Récemment parus: *Après le livre* (Seuil, 2011), *Autobiographie des objets* (Seuil, 2012), *Proust est une fiction* (Seuil, Fiction & cie, 2013). Présent sur Internet depuis 1997 via le site www.tierslivre.net.

CAROLE BOULBÈS

* Auteure, chercheuse indépendante, intéressée notamment par les avant-gardes dadaïstes et surréalistes;

* a organisé les colloques «Femmes, attitudes performatives» au centre culturel André Malraux, de Vandœuvre-lès-Nancy (2012), «Temps danses» au musée Matisse du Cateau Cambrésis (2006) et la table-ronde «Itinéraires numériques» à l'École supérieure d'art de Cambrai (2001);

* est l'auteur d'une thèse de doctorat d'Arts et Sciences de l'art sur *Les Écrits esthétiques de Francis Picabia*, soutenue sous la direction de Gilbert Lascault à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne (1993);

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

* a édité un essai intitulé *Picabia, le saint masqué* aux éditions Jean-Michel Place (1998);

* a dirigé la réédition des *Poèmes et écrits critiques* de Picabia pour Mémoire du Livre (en 2002 et 2005);

* a publié *Picabia avec Nietzsche, réflexion sur l'art, l'amour et le plagiat philosophique*, aux Presses du Réel (septembre 2010);

* a rédigé de nombreux comptes-rendus d'expositions sur l'art moderne et contemporain international et mené des entretiens pour les revues *Art press*, *Synesthésie* et *Mudam*;

* est l'auteur du *Voyage à Syracuse*, nouvelle disponible en ligne sur le site publie.net

* a effectué des recensions de livres pour la revue *Critique d'art* entre 2007 et 2012;

* a aussi écrit des articles pour les catalogues d'exposition et les monographies de Nina Childress, Claude Closky, Nathalie Elemento, Anthony Freestone, Jan Kopp, Monique Frydman, Frédérique Lucien, Orlan, François Morellet, etc.

JEAN-MICHEL BRINON

Architecte, pratique de la profession en indépendant depuis 1980. Architecte œuvrant dans différents programmes privés, sociaux, publics, en abordant l'architecture comme profession mais aussi comme champ artistique et discipline intellectuelle. Nombreux concours d'architecture. Expositions personnelles et collectives de projets et réalisations d'architecture. Publications dans des revues et ouvrages d'architecture.

Enseigne depuis 1982 dans les écoles nationales d'art: Bourges, Nancy puis Cergy. A enseigné à l'École spéciale d'architecture.

JÉRÔME COMBIER

Compositeur et directeur artistique de l'ensemble Cairn. Diplômé du CNSM de Paris dans les classes de composition (Emmanuel Nunes), d'orchestration et d'analyse musicale. Maîtrise - *Le principe de variation chez Anton Webern* - à l'université Paris 8 - Saint-Denis, sous la direction d'Antoine Bonnet. Pensionnaire à la Villa Médicis, Prix de la Fondation Bleustein-Blanchet, Prix Pierre Cardin de l'Académie des Beaux-Arts.

Jérôme Combiel travaille régulièrement à l'Ircam (*Stèles d'air*, *Gone*). Voyage au Japon (Akiyoshidaï international Art Village), au Kazakhstan et en Ouzbékistan (conservatoires de Tashkent et d'Almaty). En 2008, il est professeur pour la session de composition de l'Abbaye de Royaumont. En 2005, il imagine *Vies silencieuses* avec le peintre Raphaël Thierry et en 2008, l'installation *Noir gris* avec le vidéaste Pierre Nouvel pour l'exposition «Beckett» au Centre Georges Pompidou. Il écrit *Stèles d'air* pour l'Ensemble Intercontemporain et le Festival d'Automne à Paris. Sa musique est jouée au Louvre dans le cadre du cycle «Le Louvre invite Pierre Boulez». En 2011, avec Pierre Nouvel et Bertrand Couderc, il adapte pour la scène le roman de W.G. Sebald, *Austerlitz*, créé au Festival d'Aix-en-Provence. En 2012, il écrit l'opéra *Terre et cendres* avec Atiq Rahimi.

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

Opéra de Lille, Opéra de Lyon, Orchestre National de France, Orchestre national de Lyon, Ictus, 2e2m, Accroche Note, Orchestre de la BBC Pays de Galles, San Francisco Contemporary Music Players.

La musique de Jérôme Combier est publiée aux éditions Lemoine et enregistrée par les labels Motus et Æon (Vies silencieuses - Grand Prix de l'Académie Charles Cros).

> www.ensemble-cairn.com

Disques:

- *Pays de vent*, par l'ensemble Cairn et l'Orchestre national de France, label Motus, 2001
- *Vies silencieuses*, par l'ensemble Cairn, label Æon, 2005

CHRISTOPHE CUZIN

Artiste peintre en bâtiment. Le travail de Christophe Cuzin s'effectue sur l'architecture. Il est la plupart du temps éphémère. Christophe Cuzin expose régulièrement, son travail est visible dans diverses collections et commandes publiques en France et à l'étranger.

ÉRIC DALBIS

Artiste, particulièrement attaché au médium de la peinture, à son histoire, à ses techniques. Lauréat du prix Félix Fénéon (Sorbonne) pour la peinture en 1985, de la Villa Médicis hors les murs pour Venise en 1987, de la Villa Médicis à Rome en 1991-1992, son travail est régulièrement exposé en France et à l'étranger. Œuvres présentes dans des collections publiques et privées.

GALLIEN DÉJEAN

Gallien Déjean (né en 1978, vit et travaille à Paris) est critique d'art et commissaire d'exposition. Il enseigne la théorie et l'histoire de l'art à l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Il est membre de Treize, structure de production, d'exposition et d'édition. Récemment, il a organisé la première rétrospective des activités du groupe anglais BANK (*Self Portrait - BANK's Archives & Relics - 1991-2003* à Treize en 2012 et à Elaine MGK, Bâle, en 2013). En 2013, il a co-organisé l'exposition collective *Le club des sous l'eau* autour de l'œuvre du réalisateur Jean Painlevé. Entre 2013 et 2015, il occupe le poste de curator au Palais de Tokyo. Il a dirigé la publication du catalogue du festival UNdocumenta de Gwangju (Corée). Il a été en 2018 commissaire de l'exposition «A Study in Scarlet» au Plateau - FRAC Île-de-France.

ÉRIC DUYNCKAERTS

Éric Duyckaerts (Liège, 1953), est un vidéaste, conférencier, aquarelliste et pastelliste. Son travail articule les arts plastiques et des savoirs exogènes, tels que les sciences, le droit, la logique mathématique... Il a occupé le pavillon belge de la Biennale de Venise en 2007. Il a publié *Hegel ou la vie en rose* (1992, réédition augmentée 2015) et *Théories tentatives* (2007). Il a enseigné dans les écoles d'art de Bourges, Dijon, Lyon, Nice, Bordeaux, Biarritz, et participé à plusieurs conseils et commissions du Ministère de la Culture et de la Communication.

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

VINCENT GÉRARD

Depuis 1997 il a écrit, réalisé, produit plusieurs films de fiction, documentaires, vidéos et installations. Il collabore régulièrement avec le réalisateur Cédric Laty, dont il est producteur associé de la compagnie Lamplighter Films. Il est également commissaire d'exposition indépendant.

Filmographie (partielle):

2017

- *Grande Europa* (volet LM *Le livre d'heures*)
- *Paris Summer* (volet LM *Le livre d'heures*)
- *Barthes** - avec Cédric Laty, Bernard Marcadé, Camille Zéhenne

2016

- *L'homme-fumée, une aventure démocratique* - LM, avec Cédric Laty /

2015

- *William Eggleston's shooting Dunkerque*
- ##### 2007
- *By the ways, a journey with William Eggleston* - LM doc, coécrit et coréalisé avec Cédric Laty

Commissariat, textes et dessin (liste partielle):

2017

- «Crowds & Orphans» - commissariat de l'exposition du photographe Mark Lyon et texte (Reid Hall - Columbia University, Paris)

- «Je vous apporte des nouvelles du monde» - Cycle cinéma au Cinéma des Cinéastes, en regard de l'exposition «Magnum Analog Recovery» (Le Bal, Paris)

2016

- «À la fenêtre des chambres» - Cycle cinéma au Cinéma des Cinéastes, en regard de l'exposition «Gérard Petrus Fieret» (Le Bal, Paris)

2015

- «American Journey» - Exposition à la Galerie La rétine (Marseille) / photographies de William Eggleston et de Mark Lyon, dessins de Vincent Gérard / commissariat, Vincent Gérard & Caroline Hérard

2012

- «Réel, mon beau souci» - Cycle de films et de vidéos - de jeunes artistes et cinéastes (Le Bal, Paris)

JEFF GUESS

Jeff Guess est un artiste américain qui vit et travaille à Paris depuis 1988. Ses études en photographie et en histoire du cinéma ont permis, dans un premier temps, de situer son travail dans l'intervalle entre l'image fixe et l'image en mouvement. Depuis une dizaine d'années cet espace «entre» est problématisé par l'introduction d'un troisième terme, l'algorithme, qui ouvre plus explicitement ses recherches à la question du langage. Ses photographies, programmes, installations et performances ont été présentés notamment au Centre Pompidou, à la Maison Rouge, à l'Américan Center, au ZKM-Zentrum für Kunst

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

und Medientechnologie (Karlsruhe), au Filmmuseum (Amsterdam), au Centro Cultural Banco do Brasil (Rio de Janeiro), au Moderna Museet (Stockholm) et au Museet For Fotokunst (Odense).

VÉRONIQUE JOUMARD

Artiste. Tout à la fois photographe, sculptrice et réalisant des installations lumineuses qui dialoguent avec l'espace d'exposition, elle participe à des expositions dans des centres d'arts, musées, galerie en France ou à l'étranger. Elle exposera ses œuvres au Consortium à Dijon, structure avec laquelle elle a travaillé à plusieurs reprises notamment pour l'une de ses premières interventions dans l'espace public dans un village de Côte d'Or à Grancey le Château.

Ses œuvres ont été présentées dans des expositions personnelles à l'Ashiya City Museum au Japon, au Credac à Ivry-sur-Seine, au Kunsthaus Baselland en Suisse, au Musée de Nantes ou chez Luis Adelando au Mexique.

Elle réalise plusieurs commandes publiques en France en Italie ou au Japon, récemment pour Setouchi Art Triennale sur un archipel d'îles et élabore un projet de vitraux contemporains pour la Cathédrale de Bayeux en Normandie.

GEOFFROY DE LAGASNERIE

Geoffroy de Lagasnerie est philosophe et sociologue. Ses travaux portent sur l'art, la culture et les intellectuels, sur la philosophie sociale et politique ou encore sur la théorie critique. Il est notamment l'auteur de *Penser dans un monde mauvais* (PUF, 2017), *Juger. L'Etat pénal face à la sociologie* (Fayard, 2016), de *L'Art de la révolte*. Snowden, Assange, Manning (Fayard, 2015), de *La Dernière leçon de Michel Foucault* (Fayard, 2012), *Logique de la création* (Fayard, 2011), *Sur la science des œuvres* (Cartouche, 2011) et *L'Empire de l'Université* (Amsterdam, 2007). Il dirige la collection «à venir» aux Éditions Fayard.

LUC LANG

Luc Lang est écrivain et théoricien de l'art. Auteur de romans (*Voyage sur la ligne d'horizon*, Gallimard, 1988; *Liverpool marée haute*, id., 1991; *Furies*, id., 1995; *Mille six cent ventres*, Fayard, 1998; *Les Indiens*, Stock, 2001; *La Fin des paysages*, id., 2006; *Cruels*, 13, id. 2008; *Esprit chien*, id., 2010; *Mother*, id., 2012), d'un «road story» dans le grand ouest américain (*11 septembre mon amour*, Stock, 2003) et d'ouvrages théoriques sur l'art et la littérature (*Les Invisibles*, 12 récits sur l'art contemporain, ed. du Regard, 2002; *Notes pour une poétique du roman*, Inventaire/Invention, 2002) et de multiples contributions à *Arstudio*, à des catalogues d'exposition et aux *Cahiers de*

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

recherche (tous disponibles à la bibliothèque de l'ENSAPC).

Son dernier roman: *Au commencement du septième jour*, Stock, 2016.

Enseigne l'esthétique à partir d'un corpus d'œuvres visuelles, tous médias confondus, y compris la vidéo, le cinéma, l'architecture, principalement de la deuxième moitié du XXe siècle jusqu'à aujourd'hui.

CORINNE LE NEÜN

Historienne de l'art, doctorante à l'École des hautes études en sciences sociales sous la direction de Giovanni CARERI (CEHTA).

Ses travaux portent principalement sur la figure infamante et la généalogie des images au travers des œuvres de Michel Journiac, Carsten Höller, Rosemarie Trockel, Michael Haneke et Pier Paolo Pasolini.

Elle fut commissaire d'exposition, conservateur du Château d'Oiron, conseiller pour les arts plastiques et les musées, directeur de l'École nationale supérieure d'art de Bourges, inspecteur général pour les enseignements artistiques au ministère de la Culture et de la Communication. Elle a exercé les missions de déléguée scientifique culture au sein de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Aujourd'hui, elle a conçu le Furoshiki Art Studio, lieu de création et de production expérimentale Art et Textile.

ÉRIC MAILLET

Artiste travaillant plus particulièrement avec les médias numériques (informatique, vidéo, son), en diffusion classique ou en dispositif. S'intéresse particulièrement au statut des images, leur valeur documentaire et leur économie de production. Mène des expériences croisant l'art et d'autres disciplines: sociologie, urbanisme, reportage, etc. Présente son travail lors d'expositions, de festivals et d'événements publics en France et à l'étranger.

FEDERICO NICOLAO

Pensionnaire de la villa Médicis en littérature (2005 et 2006), il a été directeur de programme au Musée d'art moderne de la ville de Paris (2004) ainsi qu'au musée Picasso d'Antibes (2005) et a collaboré en tant que commissaire d'exposition, intervenant ou animateur de débats avec de nombreuses institutions internationales: l'ECAL de Lausanne, l'Akademie Schloss Solitude de Stuttgart, le CCA de Kytakyushu au Japon, le Centre international d'art et du paysage de Vassivière, le Musée national Marc Chagall de Nice.

Il est l'auteur de nombreux essais sur les arts et la littérature. Parmi ses dernières parutions Parmi ses dernières parutions: *Nicolas de Staël, lumières du nord, lumières du sud* (Paris, Gallimard, 2014), *Staël la figure à nu* (Paris, Hazan, Paris), *Koo Jeong-A* (New York, D.I.A. Foundation, 2012), *Giuseppe Penone* (Paris, ENSBA, 2009), *La figure dans*

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

l'art (Bordeaux, William Blake & Co. 2008), *Gilles Aillaud* (Paris, Hazan, 2007) *Nicolas de Staël, un automne, un hiver* (Paris, Hazan, 2006) et *Celia Misteriosa*, un ouvrage pour le moment en trois volumes conçu avec les artistes Koo Jeong-A, Laura Erber et Jean Sabrier (Rome, Villa Médicis 2007-2010). Il a fondé et dirige la revue *Chorus una costellazione*. Il traduit de nombreux auteurs en italien (Jean-Christophe Bailly, Edmond Jabès, Alain De Libera, Gherasim Luca, Philippe Lacoue-Labarthe, Roger Laporte, Michel Leiris, Tomas Maia, Jean-Luc Nancy, Jean-Marie Pontevia) et, avec Philippe Lacoue-Labarthe, en français, les récits sur Auschwitz du poète italien Giorgio Caproni *Cartes postales d'un voyage en Pologne* (Bordeaux, 2004).

Membre de l'association Artistes & associés, il poursuit depuis quelques années une politique de collaboration directe avec les auteurs et participe de ce fait à plusieurs projets d'artistes (avec Koo Jeong-A, Jérôme Combier, Elein Fleiss, M/M, Eryck Rocha, pour ne citer que quelques exemples).

> www.nicolao.org

JUDITH PERRON

Diplômée du Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris en 1993, elle travaille régulièrement avec Daniel Larrieu. Dans le cadre du Centre chorégraphique national de Tours elle participe aux travaux de William Forsythe et du quatuor Knust. Depuis 1994, elle collabore aux projets de Nadège Macleay, José Valls, Joan

Baixas, Paulo Duarte, Michel Ozeray, Anne Buguet, Dominique Brun. Elle a enseigné parallèlement à l'IUFM de Tours et à Sciences Po Paris.

CLAIRE ROUDENKO-BERTIN

Formation: université, école d'art, architecture, patrimoine. Enseigne à Cergy depuis 1992. Expose depuis 1980 en France et à l'étranger. Musées, galeries, commandes et collections publiques, interventions dans des organismes et territoires très divers, publications. Enseigner l'art n'est peut-être pas si possible que cela, reste l'art!

PIERRE SAVATIER

Artiste, né en 1954. Son œuvre est liée au dispositif photographique; elle est une réflexion sur la lumière et la vision. Depuis plusieurs années, il utilise la technique du photogramme qu'il considère comme une prise de vue en chambre noire où la notion d'aléatoire tient une grande place. Dans la continuité de cette réflexion entre image et hasard, il utilise aujourd'hui différents types de scanner. On peut trouver ses œuvres dans des collections publiques et privées. Il est titulaire d'un Master of Fine Arts (York University, Toronto, Canada, 1984), d'une licence d'arts plastiques (Paris-VIII, 1979), d'un DNSEP (1978).

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

CLAUDIA TRIOZZI

Claudia Triozzi commence ses études de danse classique et contemporaine en Italie et s'installe à Paris en 1985. Parallèlement à son travail d'interprète (avec Odile Duboc, Georges Appaix, François Verret, Alain Bufard, Xavier Leroy et Xavier Boussiron), elle crée ses propres pièces dans lesquelles elle développe aussi bien la direction de la mise en scène que l'interprétation. Son travail de recherche et de réflexion se fonde sur une transmission où l'expérience du faire, du partage et l'engagement à l'autre fait preuve de pensée ouvrant des espaces de subjectivité et de remise en œuvre du temps.

Elle produit des spectacles iconoclastes, des tableaux vivants, dont la danse ne sort jamais indemne car il s'agit toujours pour Claudia Triozzi de mettre à l'épreuve les présupposés du spectacle chorégraphique. L'espace de représentation, les modes d'interprétation propres au danseur et les notions mêmes de spectacle font l'objet d'une perpétuelle remise en question. De pièce en pièce, d'espaces d'exposition en scène de théâtre, Claudia Triozzi repousse les limites du corps et les espaces de visibilité du danseur.

Depuis la pièce *the Family tree* (2002), Claudia Triozzi, accompagnée sur scène par Xavier Boussiron, explore le travail de la voix en passant par des expériences qui l'engageront à l'écriture de textes et de chansons. Elle expérimente des sonorités au vocabulaire bruitiste et lyrique où la voix s'exprime par des paragraphes de temps puisés dans le cinéma, le théâtre et la radiophonie.

En mars 2011, invitée par le Musée de la Danse à Rennes, elle entame un nouveau projet intitulé *Pour une thèse vivante*, dans lequel elle livre sa réflexion sur l'écriture d'artiste. Son travail se développe aussi bien sur scène qu'au travers de vidéos ou installations, exposées dans les musées ou des galeries. Elle présente ses spectacles sur la scène européenne ainsi qu'aux États-Unis, en Corée, au Japon où elle a bénéficié de la bourse AFAA, Villa Kujoyama, hors les murs, 2004. Elle développe une pédagogie liée à son propre travail en intervenant dans différentes écoles d'art en France et à l'étranger. En 2011, elle reçoit une bourse de recherche à l'Akademie Schloss Solitude à Stuttgart. En 2011 puis en 2018, elle reçoit une bourse d'aide à la recherche et au patrimoine en danse mise en place par le CND (Pantin) Claudia Triozzi est artiste associée au Centre national de danse contemporaine d'Angers de 2011 à 2013 puis au CDN Théâtre de Gennevilliers de 2013 à 2015 et à la Ménagerie de Verre en 2014 et est en résidence aux Laboratoires d'Aubervilliers en 2018.

JEAN-LUC VERNA

«L'exposition de son œuvre (...) ne laisse plus aucun doute sur son caractère spectaculaire (au sens du spectacle plus que du théâtral) et les titres de ses expositions, curieusement depuis 1995 souvent réduites à la même bribe de dialogue («- Vous n'êtes pas un peu beaucoup maquillé? - Non») ne laissent plus de doute sur la manière dont Verna a déplacé les enjeux de la

B. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

pratique artistique depuis le socle de la nouveauté vers la scène d'une interprétation toujours recommencée. Quant au maquillage, il est moins nécessaire au visage de Jean-Luc Verna, dont la malléabilité et l'expressivité le dispense de blush, qu'au crime du jeu des faux-semblants de l'art, où il endosse vraiment le rôle du tueur en série.» (Éric Troncy, «L'interprète», catalogue de l'exposition au MACVAL, 2017).

B. ÉQUIPE

2. VISITING PROFESSOR EN 2018-2019

Recruté par appel à candidatures international, le-la «Visiting Professor» rejoint l'équipe enseignante de l'ENSAPC pour une année universitaire.

SENAM AWO OKUDZETO

Senam Awo Okudzeto est une artiste, écrivaine et conférencière transnationale. Ses recherches et pratiques multimédia explorent les modernités africaines dans le contexte de l'art, de l'architecture et de la culture matérielle. Son travail a notamment été présenté dans les expositions Dada Afrika, Museum Rietberg (2016), 14e Biennale d'Istanbul (2015), The Progress of Love, the Menil Collection, Houston, (2012); Portes-Oranges, projet individuel à PS1 MoMA (2007); Africa Remix, Centre Pompidou (2005); et Freestyle, Studio Museum in Harlem (2001). Elle a publié «Emotive Histories; The Politics of Remembering Slavery in Contemporary Ghana», *The Journal of Atlantic Studies*, (Routledge, 2012); et «Feminist Time: A Conversation, Aruna D'Souza, Miwon Kwon, Ulrike Müller, Mignon Nixon, Senam Okudzeto», Grey Room, MIT Press, 2008. Okudzeto est fellow du Radcliffe Institute for Advanced Study, de l'Université Harvard (2003-2004), et Edith Bloom/Jesse Howard Jr. Rome Prize Fellow de l'Académie américaine à Rome (2015-2016). Elle a fondé «Art in Social Structures».

B. ÉQUIPE

3. RESPONSABLES D'ATELIERS

DAVID COUSINARD, NC

Volumes

NICOLAS DAVID

Son

CHRISTIAN GENTY

Photographie

BENJAMIN GRAFMEYER

Sérigraphie, impression

NC

Édition

JEAN-LUC JUSSEAU

Vidéo

B. ÉQUIPE

4. INTERVENANT-E-S EXTÉRIEUR-E-S EN 2017-2018

Chaque année, de nombreu-x-ses intervenant-e-s invité-e-s participent aux enseignements de l'ENSAPC. En 2017-2018 sont intervenu-e-s :

Michel Agier, anthropologue
Romy Alizée Pantelidis, photographe
Félicia Atkinson, artiste
Xavier Antin, artiste
Donatien Aubert, artiste et chercheur
Jean-Christophe Bailly, écrivain
Daniela Baldelli, commissaire d'exposition
Nicolas Balleriaud, artiste
Edson Barrus, artiste
Eva Barto, artiste
Loraine Baud, galeriste
Célia Bernasconi, conservatrice et commissaire d'exposition
Frédéric Bielle, ingénieur du son
Catherine Bizern, productrice et programmatrice
Philippe Bordes, historien de l'art
Guillaume Bresson, artiste
Jephthé Carmil, artiste
Olivier Culmann, photographe
Régine Cuzin, commissaire d'exposition
Sepand Danesh, artiste
Ari De B, danseuse
Pietro Della Giustina, commissaire d'exposition
Chloé Dugit-Gros, artiste
Éric Dupont, galeriste
Bruno Fernandes, chercheur indépendant
Yves-Noël Genod, chorégraphe
Louise Hervé, artiste
Gaelle Jones, productrice
Stéphanie Katz, historienne et critique
Diane Lagorce, artiste

Guillaume Lasserre, commissaire d'exposition et critique
Cédric Laty, réalisateur
Pierre Leguillon, artiste
Tan Lin, artiste
Edouard Louis, écrivain
Rose Lowder, cinéaste
Lionel Manga, écrivain
Gastineau Massamba Mbongo, artiste
An Mertens, artiste
Simon Nicaise, artiste
Emmanuelle Ollier, historienne de l'art
Loren Palmer, danseuse
Jean-Gabriel Périot, cinéaste
Justine Pluvinae, artiste
Cécile Proust, performeuse
Séraphim Ranson, artiste
Simon Ripoll-Hurier, artiste
Olga Rozenblum, productrice
Théo Robine-Langlois, auteur et commissaire d'exposition
Macdara Smith, artiste
Marie Sommer, artiste
Abdellah Taïa, écrivain
Manuel Valentin, anthropologue
Laura Vazquez, écrivaine
Marianne Wasowska, photographe
Mélanie Wenger, photographe
Viveca Wessel, auteur

B. ÉQUIPE

5. ADMINISTRATION

Directeur
SYLVAIN LIZON

SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire général
JEAN-FRANÇOIS ETANCELIN

Adjointe au secrétaire général,
responsable ressources humaines et
administrative

PERVIN AKBULUT

Comptabilité et budget
FRANÇOISE BRIE
DAVID TAIEB

Secrétariat de direction et régie de
recettes

FLORENCE ARNOULT

Communication et mécénat
JEANNE DEGOY

RELATIONS INTERNATIONALES ET PROFESSIONNALISATION

Relations internationales et
professionnalisation
NINA VOLZ

Stages et éducation artistique et
culturelle
LAMIAÂ SAJID-SOLIMAN

CENTRE D'ART YGREC

Responsable
NC

Accueil
NC

PEDAGOGIE ET RECHERCHE

Coordination des études et de la
recherche

ANTOINE IDIER

Pédagogie
**MICHÈLE BUSCH, MARIE-LISE
DUMESNIL, VINCENT GAILLARD**

Secrétariat de la recherche
SYLVIE SEBBAH

RESSOURCES

Centre de documentation
NADINE LE RIGOLEUR

Magasin de prêt
**VINCENT GAILLARD, LYDIE
PACILLY**

Maintenance et logistique du bâtiment
ALBERIC CHABANON

Accueil, standard
STEEVE GANDOSSI

Ygrec est le lieu d'exposition dont l'ENSAPC s'est doté en 2012. Initialement inauguré en octobre 2000 sous le nom de La Vitrine, rue Moret dans le 11^e arrondissement, le projet élit ensuite domicile rue Louise Weiss dans le 13^e arrondissement. À l'été 2016, Ygrec a inauguré de nouveaux espaces au cœur du laboratoire urbain et social des Grands Voisins, projet d'occupation temporaire du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul. Aujourd'hui, Ygrec est en cours de relocalisation et cherche un nouvel espace.

Fort d'une expérience unique, l'inscription du lieu au centre de différents quartiers de la ville de Paris, au croisement de projets inventifs et expérimentaux, atteste de cette volonté de partage dans le contexte d'un lieu ouvert à tous, habité par un projet social et politique engagé.

Ambassade de l'ENSAPC, Ygrec est un terrain de rencontres et d'expérimentations, un espace de recherches et d'interactions entre le centre et sa périphérie où pédagogie, recherche et professionnalisation se croisent et se nourrissent. Adoptant les modes de réflexions propres à celles d'un centre d'art, Ygrec s'affirme comme un espace possible voué à questionner et à réinventer la pratique de l'art et sa transmission en lien avec des domaines et des pratiques diverses. Structure de production et de diffusion, Ygrec accompagne la création émergente en favorisant la transversalité et la pluralité des formes. C'est aussi un espace de travail collaboratif qui s'adapte et se transforme au gré

des projets: expositions, performances, séminaires, concerts, projections, rencontres, débats, etc.

Quatre axes structurent sa programmation

- l'engagement en faveur de la création émergente à travers la production d'œuvres d'artistes français et étrangers dans le cadre d'expositions collectives ou monographiques;
- la valorisation des projets de recherche menés au sein de l'école en lien avec ses partenaires;
- le développement de l'action internationale par la mise en œuvre d'opérations dans le cadre des partenariats avec des écoles et des universités étrangères;
- la valorisation des travaux des étudiant.e.s et des diplômé.e.s dans une démarche de professionnalisation.

Le cycle annuel d'expositions est enrichi par l'organisation d'une programmation satellite d'événements, de rencontres, de conférences et de projections, qui sont autant d'occasions d'accueillir des publics variés par la mise en place d'outils de médiation spécialisés.

Ygrec est membre du réseau public d'accès à l'art contemporain Tram.

D. UNE DOUBLE LABELLISATION ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

Dans le prolongement de la démarche initiée par le ministère de la culture, l'ENSAPC, sensible aux enjeux de diversité et d'égalité, s'est engagée à la rentrée universitaire 2017-2018, dans un processus de labellisation auprès de l'AFNOR de l'ensemble de ses actions, qu'elles concernent le champ des ressources humaines ou plus globalement sa mission d'enseignement. Cette démarche vise une amélioration continue des pratiques, afin que ces dernières soient toujours plus favorables aux enjeux de diversité et d'égalité.

L'ENSAPC a obtenu les deux labels «égalité» et «diversité» en juin et juillet 2018, reconnaissances de la mise en œuvre de la promotion de la diversité et de la prévention des discriminations par des mesures précises auprès de ses étudiants, de ses enseignants, de ses agents administratifs, de ses publics et de ses prestataires. La double démarche a suivi trois axes principaux : la recension et valorisation d'un certain nombre d'actions et d'engagements déjà mis en œuvre par l'ENSAPC, la définition d'objectifs et la déclinaison de ces objectifs en un plan d'actions structurées et formalisées.

Parmi les outils déployés pour garantir l'effectivité de la démarche, en particulier en matière de discrimination, la cellule d'alerte et d'écoute «allodiscrim» a été mise en place au sein du Ministère de la culture. Chaque personne fréquentant l'établissement, que ce soit un-e agent ou un-e étudiant-e, qui estime être victime d'une discrimination ou qui pense être témoin d'une telle situation peut saisir

cette structure qui garantit l'anonymat et la confidentialité. La procédure est décrite dans la partie VI du présent livret.

Les engagements de l'ENSAPC se sont également traduits par l'adoption en juillet 2018 d'une charte éthique pour la diversité et l'égalité entre les femmes et les hommes, figurant en annexe du livret de l'étudiant.

1. LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS SEINE

L'ENSAPC est membre fondateur de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université Paris Seine (anciennement Université de Paris Grand Ouest, UPGO). L'Université Paris Seine regroupe des établissements du territoire qui s'étend sur la vallée de la Seine reliant Paris au Havre. Comme l'indiquent ses statuts, elle «ambitionne d'inscrire ses membres au cœur des questions sociétales qui traversent le monde contemporain et de porter un nouveau modèle académique dédié à l'innovation, à l'esprit d'entreprendre et à la créativité». En sont notamment membre l'Université de Cergy-Pontoise, l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), l'École internationale des sciences traitement information (EISTI), l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA), l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSAV) ou encore l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSPV).

Croisant sciences exactes, sciences de la santé, technologie, arts, architecture, paysage, sciences humaines et sociales, droit et science politique ainsi que des partenariats originaux avec de grands acteurs culturels, territoriaux et socio-économiques (grands groupes, PME, Chambre de Commerce et d'industrie), il s'agit bien de créer «un Campus international d'une ère nouvelle qui permette à sa communauté de vivre au sein d'une cité intellectuelle où se croisent et interagissent des communautés

académiques et économiques riches de leur diversité. Véritable réceptacle et démonstrateur de l'état d'esprit qu'elle promeut, ce Campus favorise la mise en réseau, le croisement et l'ouverture des savoirs. Lieu d'échange et d'innovation, véritable «fabrique de rencontres», elle est constituée d'objets architecturaux et culturels ouverts sur la ville et à tous publics.»

Comme ses statuts le soulignent, l'Université Paris Seine «repense «l'innovation». Qu'elle soit intellectuelle ou technologique, l'innovation commence par une distance critique qui permet de stimuler l'imagination et de s'autoriser les ruptures et renversements de perspective. L'Université Paris Seine se veut ainsi le champ d'expérimentation propice à l'incubation d'une société ré-imaginée.» Parmi les traits communs que partagent les établissements réunis se trouve en particulier l'attachement à une «pédagogie nouvelle», qui est au cœur de l'histoire, passée et à venir, de l'ENSAPC.

Pour mettre en œuvre ces projets, les établissements membres de l'Université Paris Seine coordonnent leurs stratégies, mutualisent leurs ressources et travaillent à l'émergence de projets communs.

En raison de son appartenance à l'Université Paris Seine, l'ENSAPC est membre de la Fondation des sciences du patrimoine (ex-Labex Patrima), laboratoire d'excellence initié par les universités de Cergy-Pontoise et de Versailles- Saint-Quentin en Yvelines et qui réunit des chercheurs de 39 laboratoires et des experts de haut niveau issus d'institutions patrimoniales et culturelles telles que le Musée

E. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE

du Louvre, la Bibliothèque nationale de France, le Musée du Quai Branly, le Château de Versailles, Les Archives nationales et de grands laboratoires de recherche et de restauration.

2. PARIS SEINE GRADUATE SCHOOL HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE

La Paris Seine Graduate school Humanities, Creation and Heritage associe l'École nationale d'architecture de Versailles (ENSA-V), l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSPV), l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (ENSAPC), l'Institut national du patrimoine (INP) et les UFR en Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Cergy-Pontoise. En lien étroit avec la Fondation des Sciences du Patrimoine, ces établissements souhaitent former la structure de référence, au niveau master et doctorat, dans les domaines de la création et du patrimoine avec une méthodologie innovante de recherche par le projet (*practice-led research*).

Cette Graduate school Humanities, Creation and Heritage répond à un double besoin au niveau national: il n'existe pas en France de cluster offrant une large gamme de formations sur la base du project-based learning; ni de Practice-led PhD permettant de répondre aux attentes des architectes, paysagistes, restaurateurs, conservateurs, artistes, écrivains pour mener des recherches dans un environnement international.

La Graduate school sera donc structurante sur le plan institutionnel en rassemblant les laboratoires des établissements partenaires (dont le Laboratoire de recherche en arts de l'ENSAPC) qui seront rattachés à une seule et nouvelle école doctorale. Elle permettra aussi de rassembler les formations de l'université et des écoles afin d'offrir un panel unique en France autour des Humanités, du patrimoine et de la création.

La Graduate school sera innovante en formation par la recherche avec la mise en place d'un nouveau diplôme de master 2 en patrimoine et création par le projet, co-porté par les 5 établissements partenaires, transversal et bilingue. Au sein de la nouvelle école doctorale, la Graduate school porte la création d'un practice-led PhD, sélectif et très fortement internationalisé.

3. ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS

L'ENSAPC organise également des échanges et des mutualisations avec différents établissements et formations universitaires.

Dans le domaine de la création littéraire, l'école est engagée dans un partenariat avec, d'une part, le Master de Lettres «Métiers de l'écriture et de la création littéraire» de l'Université de Cergy-Pontoise et, d'autre part, le Master de création littéraire de l'Université Paris 8. Les étudiant-e-s ont la possibilité de suivre les cours et workshops qui sont proposés dans ces deux masters (et

de valider les crédits correspondant). Les étudiant-e-s de l'UCP et de Paris 8 peuvent également suivre et valider des enseignements à l'école d'arts (en écriture ainsi que dans l'ensemble du cursus). Renseignements Antoine Idier et François Bon.

En conservation et études patrimoniales, une convention avec l'École du Louvre permet aux étudiants de l'ENSAPC de suivre le séminaire «La vie tumultueuse des œuvres d'art contemporain» proposé par Sophie Duplaix, conservatrice en chef des collections contemporaines au Musée national d'art moderne.

F. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le CA règle par ses délibérations les affaires de l'école. Il prend des décisions sur les questions budgétaires et d'emploi, l'organisation de la scolarité et des études et la vie administrative de l'école. Il se réunit environ trois fois par an. Les compte-rendus des séances, une fois approuvés, sont consultables sur l'Intranet de l'ENSAPC.

Au 1er septembre 2017, sa composition est la suivante :

- Une Présidente, Albertine de Galbert;
- Le Directeur général de la création artistique (Ministère de la culture) ou son représentant;
- La Directrice régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (Ministère de la culture) ou son représentant;
- Le Président du Conseil Régional d'Île-de-France ou son représentant;
- Le Maire de Cergy ou son représentant;
- Abdellah Taïa, personnalité qualifiée, écrivain;
- Latifa Echakhch, personnalité qualifiée, artiste;
- Vincent Gérard, Véronique Joumard et Jeff Guess, représentant-e-s des enseignant-e-s;
- Deux représentant-e-s des autres catégories de personnel;
- Deux représentant-e-s des étudiant-e-s élus pour un an.

Le directeur de l'École Sylvain Lizon, le secrétaire général Jean-François Etancelin, le contrôleur financier Emmanuelle Welker, et l'agent comptable Evelynne Méli, participent également au CA sans voix délibérative.

2. LA COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)

La CRPVE a un avis consultatif sur les questions suivantes :

- les orientations pédagogiques et de la recherche de l'École;
- les projets internationaux
- les projets extérieurs
- l'attribution d'aides aux voyages ou aux projets des étudiant-e-s
- la politique d'exposition et de publication.

Elle se réunit de quatre à six fois par an. Elle se compose du directeur de l'école, de représentants des enseignant-e-s, des responsables d'ateliers et des étudiant-e-s et peut inviter des membres des équipes administratives et pédagogiques.

SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

L'ENSAPC encourage ses étudiant-e-s à inventer par eux-mêmes des projets qui s'insèrent dans leur logique de travail et de recherche, en lien avec des partenaires extérieurs: participation à une exposition, à un festival ou à une

résidence, production de film, organisation d'un événement, etc. Ces projets permettent de se placer dans une dynamique professionnelle, de se plonger dans une situation concrète de réalisation, production, diffusion et valorisation de leur travail. La CRPVE peut accompagner financièrement ces projets, sur présentation d'un dossier de demandes d'aide défendu oralement devant la commission.

En 2017-2018, les projets suivants ont été aidés :

- production de la pièce «Ma chambre en l'air» de Jisoo Yoo dans le cadre de sa participation au festival «Traverse vidéo»;
- réalisation du film «Des clous» par Laura Cardile;
- résidence collective à Athènes de Konstantinos Kyriakopoulos, Ethan Assouline, Romain Best, Gabriel Fabry et Lucille Léger;
- création d'une structure curatoriale en ligne par Kévin Blinderman;
- festival de cinéma africain Nekalante organisé par Bocar Niang;
- «Khial Nkhe», résidence collective et exposition à Marrakech organisée par Alia Belgsir;
- production de vidéos en Arménie par Araks Sahakyan.

3. LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS

Créé en 2018, le "Laboratoire de recherche en arts" (LaRA) de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy est une structure interne réunissant les enseignants-chercheurs titulaires de l'école, des enseignants-chercheurs non-titulaires associés et les doctorats.

Reconnu comme unité de recherche du Ministère de la culture, ce laboratoire est soutenu à ce titre par le Direction générale de la création artistique du Ministère de la culture, autorité de tutelle de l'ENSAPC. Lié à l'École doctorale Droits et sciences humaines de l'Université de Cergy-Pontoise (ED 284), il sera membre de la future école doctorale de la Paris Seine Graduate School Humanities, Creation and Heritage.

Rassemblant les nombreux et riches projets de recherche menés à l'ENSAPC, le LaRa constitue un espace de réflexion épistémologique articulant théorie et pratique de la recherche en arts par le projet. La recherche en arts et par l'art place les artistes, les auteurs, les créateurs et leurs pratiques au cœur du processus méthodologique : la recherche en arts, étroitement associée à une expérience professionnelle de haut niveau, se déploie à l'intérieur de la pratique artistique. Cette recherche convoque les différentes étapes du processus de création (de la conception à la production et à la diffusion), qu'elle irrigue en retour. Elle est traversée par un regard réflexif constant qui crée un aller-retour entre

F. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

expérimentation et distance analytique. Inventant ses propres formes, les résultats de la recherche doivent révéler une pratique de la pensée et une pensée de la pratique.

L'unité et son conseil sont associés à la définition des orientations de la politique de la recherche de l'école et à son organisation. Les membres du LaRA élaborent et discutent la politique scientifique, ses objectifs, ses objets d'étude et ses priorités. Ils organisent la recherche en plusieurs axes de recherche dont sont responsables un ou plusieurs membres.

G. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACCÈS À LA CULTURE : UNE DEMARCHE D'OUVERTURE ET DE DIVERSITÉ

Soucieuse de s'inscrire dans son territoire et dans son environnement socio-culturel immédiat, l'ENSAPC entend poursuivre une politique inclusive d'éducation artistique et d'accès à la culture à destination de deux cibles prioritaires: le public scolaire et les publics empêchés.

En premier lieu, l'ENSAPC a mené ces dernières années des projets d'éducation artistique et culturelle avec des établissements scolaires du département et de la région. Dans le cadre du programme «Égalité des chances en école d'arts» de la Fondation Culture et diversité (www.fondationcultureetdiversite.org), l'école est partenaire des lycées Julie-Victoire Daubié d'Argenteuil et Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie. Ce programme prépare des lycéen-ne-s issus de l'éducation prioritaire aux concours en école d'arts.

En second lieu, l'ENSAPC met en œuvre des projets auprès de publics empêchés.

Dans le domaine pénitentiaire, un travail a été mené, de 2014 à 2017, avec la Maison centrale de Poissy: un groupe d'étudiant-e-s, encadré par plusieurs enseignant-e-s, est intervenu dans cet établissement pénitentiaire, pour créer avec les détenus, condamnés à de longues peines, des situations de production. Lors de l'année scolaire 2017-2018, un projet similaire s'est déployé à la Maison d'arrêt d'Osny.

Dans le même temps, depuis 2015, dans le cadre d'un projet mené par l'Association médiations culturelles et expérimentations sociales et soutenu par

le Ministère de la culture, des actions communes ont été menées avec des jeunes gens et des éducatrices de la Protection judiciaire de la jeunesse d'Argenteuil.

Un atelier de recherche et de création musicale en collaboration avec des personnes en situation de handicap est mené depuis 2016 dans le cadre d'un projet associant l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de Cergy-le-Haut et Brut Pop, structure dédiée à la promotion de la musique expérimentale et des arts plastiques auprès de personnes autistes ou en situation de handicap mental ou psychique. Un disque vinyl est en cours de pressage, et des concerts sont prévus en 2018-2019.

À destination des mineurs isolés, l'ENSAPC s'est associée fin 2017 avec le Palais de Tokyo et l'association Timmy, en organisant des ateliers de pratiques artistiques animés par les étudiant.e.s. avec restitution publique dans les espaces d'exposition au printemps dernier.

Par cette politique active, l'ENSAPC entend conforter son rôle citoyen par la réalisation de projets artistiques et culturels auprès de différents publics.

PARTIE II

DEVENIR ÉTUDIANT-E À L'ENSAPC

Soucieuse des enjeux de diversité et d'égalité, l'ENSAPC promeut des procédures objectives d'admission, que ce soit en 1^{re} année ou en équivalence (premier et second cycles), ainsi qu'en VAE.

A. ADMISSION EN 1^{re} ANNÉE	48
B. ADMISSION EN COURS DE CURSUS PAR ÉQUIVALENCE	49
C. ADMISSION POUR LE DNSEP PAR VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE (VAE)	51
D. MENTION «ARTS» DU DOCTORAT DE PROJET DE LA PARIS SEINE HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE	52

A. ADMISSION EN 1^{RE} ANNÉE

La procédure d'admission en première année permet à des candidat-e-s français-es ou internationaux-ales d'intégrer l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy en début de cursus. L'admission en première année se fait par examen. Le baccalauréat ou un équivalent est requis mais les candidat-e-s non titulaires du baccalauréat peuvent présenter une demande de dérogation.

Les candidat-e-s qui relèvent de la procédure Parcoursup, qu'ils soient bacheliers de l'année, déjà inscrits dans l'enseignement supérieur ou en réorientation, doivent impérativement candidater via le portail en ligne.

Les candidat-e-s qui ne relèvent pas de la plateforme Parcoursup candidatent directement auprès de l'école.

Dans les deux cas, le dossier d'inscription sera disponible sur le site de l'école à partir de la mi-janvier. L'examen d'entrée aura lieu du 13 au 17 mai 2019 (sous réserve de modifications).

L'examen d'entrée se déroule à l'EN-SAPC sur une journée. Il se compose de:

- une épreuve théorique écrite d'une heure, d'analyse et de commentaire d'une citation ou d'une œuvre;
- une épreuve pratique: un exercice de création (le médium étant laissé au choix de chaque candidat-e), à préparer en amont des épreuves qui auront lieu à l'école et sur une thématique indiquée dans le dossier d'inscription;
- une épreuve de langue étrangère;
- un entretien individuel avec un jury de trois enseignant-e-s, au cours duquel le-la candidat-e présente son parcours personnel, ses travaux et l'exercice de création qu'il a réalisé. L'entretien évaluera sa capacité d'analyse, sa motivation, son autonomie et sa connaissance des enjeux de la création contemporaine.

B. ADMISSION EN COURS DE CURSUS PAR ÉQUIVALENCE

La procédure d'admission par équivalence permet à des candidat-e-s français-es ou internationaux-ales d'intégrer l'école en cours de cursus, soit en premier cycle d'études (à partir de la deuxième année), soit en second cycle (à partir de la quatrième année) sous conditions d'acceptation du dossier.

Pour être recevables à l'admission aux semestres 3, 5, 7 ou 9, les candidat-e-s doivent justifier respectivement de 60, 120, 180 ou 240 crédits européens obtenus dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé, ou dans un établissement étranger, selon les conditions précisées par le règlement des études.

Les épreuves d'admission ont lieu devant un jury et se composent :

- d'une présentation d'un dossier personnel de travaux et de recherches;
- d'un entretien individuel d'une durée de 15 minutes.

Les entretiens devant les jurys sont prévus du 8 avril au 12 avril 2019 (ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre de candidatures). Les dossiers d'inscription seront à retirer à partir de janvier 2019 sur le site internet de l'école.

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES ÉTUDIANT-E-S INTERNATION-AUX-LES

Un test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen est obligatoire pour les candidats non francophones (TCF ou DELF B2). Ces tests devront être passés auprès d'un organisme agréé de formation (CIEP, ambassades, alliances françaises). Le secrétariat de l'école devra avoir reçu l'attestation du test de français au plus tard le vendredi 8 mars 2019.

Pour être recevables, les diplômes étrangers doivent être traduits en langue française par un traducteur assermenté et certifiés conformes à l'original.

Les étudiant-e-s chinois-es qui sont détenteurs d'un diplôme obtenu avant 2009, doivent demander auprès du CDGCD le certificat d'authentification du titre obtenu et la reconnaissance de celui-ci dans les grades chinois.

- > cqv@cdgcd.edu.cn
- > <http://cqv.chinadegrees.cn/en/>

Les candidat-e-s internationaux-ales résidant à l'étranger et désireux-ses d'entrer dans un cursus universitaire français sont invité-e-s à se rapprocher des procédures mises en place par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI):

- > Campus France (procédure CEF): www.nomdepays.campusfrance.org
- > Campus Art: www.campusart.org

B. ADMISSION EN COURS DE CURSUS PAR ÉQUIVALENCE

Dans le cadre du dispositif «Etudes en France» mis en place par Campus France, les candidat-e-s qui résident dans l'un des trente-sept pays conventionnés (dont la liste est consultable sur www.campusfrance.org) doivent impérativement faire une demande d'admission préalable par voie électronique sur le site de Campus France de leur pays de résidence (pour faciliter l'obtention d'un visa d'études pour la France). La demande d'admission préalable (DAP) sera transmise directement à l'ENSAPC par l'Espace Campus France des pays de résidence des candidat-e-s. Il est alors inutile pour les candidat-e-s concernés par ce dispositif de télécharger le formulaire d'inscription pour l'admission par équivalence sur le site internet de l'ENSAPC : ce document est uniquement à usage des candidat-e-s résidant en France ou faisant partie de l'Espace économique européen et des pays membres de l'AELE.

Il faut veiller à ce que les demandes soient transmises dans un délai d'un mois avant les épreuves devant les jurys d'équivalence.

L'audition des candidat-e-s dans le cadre du dispositif «Etudes en France» se déroulera par l'application skype aux dates des jurys d'équivalence du 8 avril au 12 avril 2018, sous réserve de modifications administratives). Les résultats seront communiqués par l'ENSAPC dans un délai d'un mois sur le site web de l'Espace Campus France. Un avis favorable de l'établissement permettra aux candidat-e-s retenu-e-s d'obtenir leur visa d'études et de venir en France pour l'année universitaire 2018-2019.

La procédure Campus art est proposée aux étudiant-e-s internationaux-les qui justifient d'au moins trois années d'études en école d'arts, d'un bon niveau de français (TCF ou DELF B2) et de la création d'un site personnel. Aussi, cette procédure ne se substitue pas à la procédure «Etudes en France» mais elle est complémentaire. Il est donc nécessaire de s'inscrire à la procédure «Etudes en France» sur le site Web de l'Espace Campus France en vue de compléter le formulaire d'inscription sur le site www.campusart.org.

Le site www.campusart.org permet de formuler des choix d'études sur le réseau des écoles d'art. Les écoles d'art pourront accéder à la liste des candidatures et émettre des propositions d'entrée aux candidate-s.

C. ADMISSION POUR LE DNSEP PAR VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

L'ENSAPC est centre de validation du DNSEP par VAE. Ce diplôme est accessible à toute personne engagée dans la vie active justifiant d'au moins une année entière d'expérience professionnelle dans le domaine de la certification visée, que les activités aient été exercées de manière continue ou discontinue à temps plein ou à temps partiel, en France ou à l'étranger.

Cette voie d'accès à une certification professionnelle permet aux candidat-e-s de faire reconnaître ainsi leurs acquis, connaissances et compétences professionnelles en cohérence avec le diplôme visé inscrit au registre national des certifications professionnelles.

La demande de VAE est à télécharger sur le site internet de l'école à partir du 1er octobre 2018. La date limite du dépôt de la demande (partie 1 du dossier et livret de recevabilité (CERFA)) au secrétariat de l'école est fixée au mercredi 15 novembre 2018, cachet de la poste faisant foi.

Une commission examine la pertinence de la demande au regard des activités avancées par le-la candidat-e. Après acceptation de la recevabilité par la commission, un accompagnement classique et individualisé peut être suggéré à tout-e candidat-e admis-e à poursuivre la VAE jusqu'à l'obtention de la certification professionnelle.

La partie 2 du dossier concernant l'activité professionnelle de chaque candidat-e doit-être déposée au secrétariat pédagogique pour le 28 juin 2019 en cinq exemplaires.

La nature des épreuves du diplôme DNSEP VAE se déroule en deux parties:

- un entretien avec le jury de 30 minutes. Au cours de cet entretien, le-la candidate fait état de la nature de ses engagements artistiques et professionnels et de sa motivation à obtenir le diplôme visé au regard de ses engagements;
- une présentation formelle et critique des travaux d'une durée de 40 minutes, un travail réalisé par le-la candidat-e au cours d'une année entière précédant la date des épreuves du diplôme.

Ce diplôme peut être validé partiellement par le jury. Le candidat qui obtient partiellement le diplôme dispose de cinq ans pour réunir les composantes manquantes à l'obtention du DNSEP.

D. MENTION « ARTS » DU DOCTORAT DE PROJET DE LA PARIS SEINE HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE

Un appel à candidatures pour le doctorat de projet, commun à l'ensemble des mentions, sera diffusé au début du printemps 2019 sur le site de l'ENSAPC, de l'Université Paris Seine et des institutions partenaires.

PARTIE III

A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT	55
1. TEXTES DE RÉFÉRENCE	55
2. DÉROULEMENT DU CURSUS	55
A. PHRASE PROGRAMME ET PHRASE PROJET	55
B. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	56
C. OBTENTION DES CRÉDITS ET VALIDATION DES SEMESTRES	57
D. COURS, ARCS, STUDIOS, SÉMINAIRE DE SUIVI, MÉMOIRE ET LIGNES DE RECHERCHE	57
E. LANGUES	59
B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ANNÉE 2017-2018	60
1. CALENDRIER	60
2. TABLEAU SYNTHÉTIQUE PAR UE	62
3. PREMIÈRE ANNÉE	63
A. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	64
B. GRILLE DES ÉVALUATIONS	66
C. EMPLOIS DU TEMPS	68
4. DEUXIÈME ANNÉE	73
A. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	75
B. GRILLE DES ÉVALUATIONS	76
C. EMPLOIS DU TEMPS	80
5. TROISIÈME ANNÉE	85
A. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	87
B. GRILLES DES ÉVALUATIONS	88
C. EMPLOIS DU TEMPS	92
6. QUATRIÈME ANNÉE	97
A. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	99
B. GRILLE DES ÉVALUATIONS	100
C. EMPLOIS DU TEMPS	104
7. CINQUIÈME ANNÉE	109
A. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	111
B. GRILLE DES ÉVALUATIONS	112
C. EMPLOIS DU TEMPS	116
8. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	119
A. COURS	119
B. LIGNE DE RECHERCHE	135
C. ARC	147
D. STUDIO	175



● **A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT**

1. TEXTES DE RÉFÉRENCE

L'organisation des études à l'ENSAPC est régie par le décret N°88-1033 du 10 novembre 1988 portant organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre de la culture, par l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes et par le règlement des études de l'École. Nous renvoyons à ce dernier pour une présentation exhaustive du fonctionnement du cursus; les paragraphes suivants ne reprennent que les points essentiels.

2. DÉROULEMENT DU CURSUS

a. PHASE PROGRAMME ET PHASE PROJET

Comme le récapitule le schéma ci-dessous, le cursus en cinq ans est divisé en deux temps: d'une part la «phase programme», qui s'étend sur les trois premières années, est composée de six semestres et prépare au DNA, et d'autre part la «phase projet», qui s'étend sur les deux dernières années, est composée de quatre semestres et prépare au DNSEP.



Phase programme						Phase projet			
Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5	
Semestre									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Crédits									
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
DNA 180 crédits ECTS						DNSEP grade Master 120 crédits ECTS			



A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

La première année est une année d'immersion dans les langages de l'art et les logiques de l'œuvre. Elle éveille aux questionnements plus qu'elle ne dispense un seul savoir-faire. Elle suscite une résolution critique et un intérêt méthodique pour les enjeux de l'art. L'exigence de l'œuvre y est primordiale. L'émergence des projets, la diversification des pratiques et l'approfondissement du travail personnel caractérisent la deuxième année. En troisième année, au terme de la phase «programme», le travail engagé depuis l'année 1 trouve son accomplissement. Cette troisième année donne accès aux épreuves du DNA, à la condition d'avoir satisfait à toutes les exigences du cursus. La décision de présentation au diplôme est prise dès le mois de mars.

Au cours de la quatrième année, l'étudiant-e affirme ses initiatives personnelles et un projet artistique qu'il met à l'œuvre. Mobilité à l'étranger pour un semestre d'études ou pour un stage, qui sera obligatoire à partir de la rentrée 2015 (cf. le chapitre 4 «Relations internationales et professionnalisation»), expositions etc., sont les conditions propices à une création qui se mesure à la réalité du monde. Au terme de la cinquième année, et donc de la «phase projet» qui s'achève par la présentation au DNSEP, le travail de l'étudiant-e montre une cohérence plastique, une pertinence conceptuelle et un intérêt esthétique; son projet témoigne de pratiques engagées dans le projet d'une œuvre significative au regard de l'histoire de l'art et de la scène artistique contemporaine.

b. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Chaque semestre est subdivisé en trois unités d'enseignements (UE) qui regroupent des cours, arcs, studios, séminaires et lignes de recherche. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur, et facilite les échanges entre établissements), les cours/arcs/studios/séminaires/lignes de recherche sont validés par des «crédits européens», désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

L'UE1 est dédiée aux enseignements théoriques, l'UE2 à la pratique plastique et l'UE3 à la discussion et à la confrontation collective des travaux plastiques lors des séminaires de suivi. Au fur et à mesure de l'avancement dans le cursus, la place dédiée à l'UE1 diminue tandis que la place consacrée à l'UE2 croît. Au sein de chaque unité d'enseignement, l'étudiant-e choisit, avec plus ou moins de latitude, les unités de cours qui lui permettent d'obtenir le nombre de crédits nécessaires à la validation de son semestre. Fidèle au projet pédagogique qui anime l'ENSAPC depuis ses origines, ce fonctionnement privilégie le choix, l'initiative et l'engagement des étudiant-e-s qui sont responsables de leur cursus et en construisent le cheminement. Sous la conduite de l'équipe enseignante et tout particulièrement des coordinateur-ice-s, l'autonomie de l'étudiant-e est au cœur du cursus et constitue un principe majeur de la pédagogie. Elle est la condition de toute démarche artistique.

A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

c. OBTENTION DES CRÉDITS ET VALIDATION DES SEMESTRES

En début d'année, l'étudiant-e complète le contrat pédagogique sur lequel il indique les enseignements qu'il suivra lors de l'année universitaire, en respectant les éventuelles obligations. Il signe ce contrat et le fait viser par les coordinateur-ice-s de son année.

Un semestre est acquis lorsque l'étudiant-e a validé les trente crédits nécessaires. L'étudiant-e n'ayant pas obtenu l'intégralité de ces trente crédits se voit donner la possibilité de rattraper les crédits ECTS qui lui manquent lors du semestre suivant en respectant la répartition des crédits entre les différentes UE. Le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est cependant subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens.

Cette règle n'est pas valable à la fin de la première année: pour passer en deuxième année, il est nécessaire d'avoir validé les trente crédits. Aucun redoublement de la première année n'est par ailleurs possible. De même, il est nécessaire d'avoir validé tous ses crédits pour se présenter au DNA et au DNSEP.

En quatrième année, le projet de mobilité fait l'objet d'un contrat d'études qui est formalisé avant le départ de l'étudiant-e. Il précise les enseignements suivis et le nombre de crédits correspondant.

d. COURS, ARCS, STUDIOS, SÉMINAIRE DE SUIVI, MÉMOIRE ET LIGNES DE RECHERCHE

COURS

Au-delà de la transmission des connaissances, les cours sont indispensables à l'appropriation des langages et des concepts que l'art requiert et met à l'œuvre. L'approche critique, la mise en perspective historique, le dialogue productif avec les œuvres sont nourris de ces cours. Ils favorisent l'échange, le débat, l'ouverture au monde.

Les cours dispensés en anglais apportent un point de vue, un éclairage, une approche de l'art, de l'histoire et de la civilisation anglosaxonnes. Ils sont essentiels à la compréhension et au partage du monde contemporain.

ARC (ATELIERS DE RECHERCHE ET CRÉATION)

Animés par un ou plusieurs professeurs, les ARC sont constitués autour d'une problématique. S'y croisent différentes pratiques qui permettent d'ouvrir l'horizon des recherches, de multiplier les points de vue, de relancer son travail. Les ARC privilégient l'esprit de transversalité, de pluridisciplinarité et d'expérimentation.

STUDIO

Au cœur du studio se trouve la spécificité d'une pratique plastique dans ses composantes techniques et conceptuelles. Tout au long du cursus, les studios accompagnent le choix d'une pratique et permettent d'en orienter l'engagement.

RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

Les étudiant-e-s s'inscrivent pour des entretiens individuels avec les enseignant-e-s de leur choix. Les entretiens sont pris en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

SÉMINAIRE DE SUIVI

Chaque année du cursus est placée sous la responsabilité d'un-e enseignant-e coordonnateur-ice et d'une équipe de coordination. Leur rôle est déterminant dans l'orientation de l'année scolaire, l'organisation des études, le suivi et l'évaluation des étudiant-e-s.

Organisés par semaine ou par quinzaine, les séminaires de suivi regroupent tous les étudiant-e-s d'une année autour d'une équipe de coordination. À l'occasion, des personnalités extérieures peuvent être invitées à donner leur point de vue sur les réalisations des étudiant-e-s. À chaque séance, les étudiant-e-s désigné-e-s présentent leur travail dans des conditions d'exposition ou de monstration rigoureuses, mais aussi d'argumentation conceptuelle afin de rendre compte de la progression et de l'évolution de leurs travaux tout au long de l'année. Chaque présentation est une mise à l'épreuve critique de la qualité du travail plastique et de la vitalité du projet artistique. La présence aux présentations est impérative. Elle est prise en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

LIGNE DE RECHERCHE

Les lignes de recherche, proposés aux étudiant-e-s de quatrième et cinquième années, sont les enseignements consacrés à la recherche en arts, théorique et

expérimentale. Elles prennent la forme de séminaires et de programmes de travail qui mobilisent de façon institutionnelle des partenaires de recherche, sur une durée de plusieurs années. La réflexion engagée dans les lignes de recherche nourrit également les mémoires des étudiant-e-s pour le DNSEP. Les travaux réalisés par les étudiant-e-s chercheur-e-s font l'objet d'une restitution sous des formes plurielles (colloques, éditions d'actes, expositions, productions, etc.).

MÉMOIRE

Le mémoire de fin d'études, qui concerne l'ensemble des étudiant-e-s de second cycle de l'ENSAPC, est une des pierres angulaires de la méthodologie de la recherche et de l'autonomie de pensée de l'étudiant-e, de ses compétences théoriques et conceptuelles. Il fait l'objet d'un séminaire intensif de 5 semaines en octobre pour les 4^e et 5^e années. Informations, documents et commentaires rassemblés par l'étudiant-e sont articulés autour de l'objet choisi. Quelle que soit la forme d'écriture adoptée, la clarté de l'exposition et la rigueur de la réflexion y comptent tout autant que l'abondance des matériaux recueillis.

Dans cette approche d'écriture, impulsée dès les années antérieures dans le cadre des ARC ou séminaires, l'étudiant-e se positionne en auteur par son appréhension sensible autant d'analytique et l'autonomie de son écriture.

A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

e. LANGUES

Certaines interventions extérieures, tout comme certains cours, arc et studios, se déroulent en langue étrangère, notamment en anglais. L'information est précisée en amont aux étudiant-e-s.

Les étudiant-e-s internationa-ux-les présent-e-s à l'ENSAPC dans le cadre d'échanges académiques ou en cursus normal peuvent bénéficier de cours de «français langue étrangère». Après accord de l'équipe pédagogique et suite à un test de niveau, l'étudiant-e peut être amené-e à suivre des cours de français à l'université de Cergy-Pontoise, dans le cadre d'un partenariat entre les deux établissements.

Pour toute information, se renseigner auprès du secrétariat pédagogique et de la responsable de relations internationales.

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018

1. CALENDRIER

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER		
1	S		1	L	Début Semestre 1	1	J	FERIE	1	S		1	M	
2	D		2	M		2	V		2	D		2	M	
3	L		3	M		3	S		3	L		3	J	
4	M		4	J		4	D		4	M		4	V	
5	M		5	V		5	L		5	M		5	S	
6	J		6	S		6	M	Elections CA/CRPVE	6	J	Elections professionnelles	6	D	
7	V		7	D		7	M		7	V		7	L	
8	S		8	L		8	J		8	S		8	M	
9	D		9	M		9	V		9	D		9	M	
10	L		10	M		10	S		10	L		10	J	
11	M		11	J		11	D		11	M		11	V	Rendu évaluations S1
12	M		12	V		12	L		12	M		12	S	
13	J		13	S		13	M		13	J		13	D	
14	V		14	D		14	M		14	V		14	L	Semaine 1 de workshops
15	S		15	L		15	J		15	S		15	M	
16	D		16	M		16	V		16	D		16	M	
17	L		17	M		17	S		17	L		17	J	
18	M	DNSEP VAE	18	J		18	D		18	M		18	V	
19	M	DNSEP VAE	19	V		19	L		19	M		19	S	
20	J		20	S		20	M		20	J	Réunion délégués et BDE	20	D	
21	V		21	D		21	M		21	V		21	L	Début semestre 2
22	S		22	L		22	J		22	S		22	M	Semaine 2 de workshops
23	D		23	M	CT/CHSCT	23	V		23	D		23	M	
24	L		24	M		24	S		24	L		24	J	
25	M	Réunion générale	25	J	Réunion délégués et BDE	25	D		25	M		25	V	
26	M	Pré-rentree	26	V		26	L		26	M		26	S	
27	J		27	S		27	M	CRPVE	27	J		27	D	
28	V		28	D		28	M		28	V		28	L	
29	S		29	L		29	J	Réunion délégués et BDE	29	S		29	M	Réunion générale
30	D		30	M		30	V		30	D		30	M	Réunion délégués et BDE
			31	M					31	L		31	J	CRPVE

 Semaine A

 Semaine B

FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	V		1	V		1	L		1	M	FERIE	1	S	
2	S		2	S		2	M		2	J		2	D	
3	D		3	D		3	M		3	V		3	L	DNSEP
4	L		4	L		4	J		4	S		4	M	DNSEP
5	M		5	M		5	V		5	D		5	M	DNSEP
6	M		6	M		6	S		6	L		6	J	DNSEP
7	J		7	J		7	D		7	M		7	V	DNSEP
8	V		8	V		8	L	Equivalence	8	M	FERIE	8	S	
9	S		9	S		9	M	Equivalence	9	J		9	D	
10	D		10	D		10	M	Equivalence	10	V		10	L	FERIE
11	L		11	L		11	J	Equivalence	11	S		11	M	DNSEP // CT et CHSCT
12	M		12	M	CA	12	V	Equivalence	12	D		12	M	DNSEP
13	M		13	M		13	S		13	L	Examen d'entrée A1	13	J	
14	J		14	J		14	D		14	M	Examen d'entrée A1	14	V	
15	V		15	V		15	L		15	M	Examen d'entrée A1	15	S	Rendu des mémoires
16	S		16	S		16	M	CRPVE	16	J	Examen d'entrée A1	16	D	
17	D		17	D		17	M		17	V	Examen d'entrée A1	17	L	
18	L		18	L		18	J		18	S		18	M	
19	M	CT/CHSCT	19	M	Diplômabilité 3 et 5	19	V	Réunion délégués et BDE	19	D		19	M	Rendu évaluations S2
20	M		20	M		20	S		20	L		20	J	
21	J	Réunion délégués et BDE	21	J		21	D		21	M		21	V	
22	V		22	V		22	L		22	M		22	S	
23	S		23	S		23	M		23	J	Réunion délégués et BDE	23	D	
24	D		24	D		24	M		24	V		24	L	DNA
25	L		25	L		25	J		25	S		25	M	DNA
26	M		26	M		26	V		26	D		26	M	DNA
27	M		27	M		27	S		27	L		27	J	DNA // CA
28	J		28	J	Réunion délégués et BDE	28	D		28	M		28	V	DNA // Réunion délégués et BDE
			29	V		29	L		29	M		29	S	
			30	S		30	M		30	J	FERIE	30	D	
			31	D					31	V		JUILLET		
												1	L	DNA
												2	M	DNA
												3	M	Réunion générale
												4	J	
												5	V	

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
2. TABLEAU SYNTHÉTIQUE PAR UE

		UE 1 Philosophie, histoire, culture, théorie, langue	UE 2 Production, réalisation, expérimentation	UE 3 Confrontation, exposition	TOTAL
A1	S1	16 crédits	7 crédits	7 crédits	30 crédits
	S2	16 crédits	7 crédits	7 crédits	30 crédits
A2	S3	12 crédits	12 crédits	6 crédits	30 crédits
	S4	8 crédits	16 crédits	6 crédits	30 crédits
A3	S5	12 crédits	12 crédits	6 crédits	30 crédits
	S6	8 crédits	4 crédits	3 crédits	15 + 15 crédits DNA
					TOTAL PREMIER CYCLE = 180 crédits

		UE 1 Philosophie, histoire, culture, théorie, langue, recherche, méthodologie, mémoire	UE 2 Production, réalisation, expérimentation	UE 3 Confrontation, exposition	TOTAL
A4	S7	16 crédits	8 crédits	6 crédits	30 crédits
	S8	16 crédits	8 crédits	6 crédits	30 crédits
A5	S9	12 crédits	8 crédits	10 crédits	30 crédits
	S10				5 crédits mémoire, 25 crédits DNSEP
					TOTAL SECOND CYCLE = 120 crédits

B. PREMIER CYCLE
PHASE PROGRAMME

ANNÉE

1

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
3. PREMIÈRE ANNÉE

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
3. PREMIÈRE ANNÉE

**a. PRÉSENTATION DE
LA COORDINATION**

Jean-Luc Verna
Eric Maillet
Carole Benzaken
Judith Perron

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
3. PREMIÈRE ANNÉE

b. GRILLE DES ÉVALUATIONS

UE 1 - Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Type	Enseignants	S1	S2
Quatre cours obligatoires				
Champs de force	Cours	Lang	4	4
L'envers du décor	Cours	Boulbès	4	X
Face à Face	Cours	Lang/Benzaken	4	4
In Vivo	Cours	Poirier	4	4
Cours au choix (1 au S1 ou au S2)				
As Time Goes By	Cours	Smith	4	4
Become the media	Cours	Déjean	4	4
Littérature express	Cours	Bon	4	4
Langue - Centre Babel	Cours		4	4
Queer quoi!	Cours	beauvais, Idier	4	4
Théories, images	Cours	Nicolao	4	4
Voilà la femme	Ligne de recherche/Cours	Boulbès, Le Neün	X	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			16	16

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018

3. PREMIÈRE ANNÉE

UE 2 Production, réalisation, expérimentation

Nom	Type	Enseignants	S1	S2
Enseignements obligatoires				
Initiations ateliers (édition, photo/vidéo, son, volume, sérigraphie/impression)		Responsables d'ateliers	3	3
Enseignement aux choix (1 au S1; 1 au S2)				
Confrontation aux œuvres	ARC	Dalbis	4	4
Lire dans les choses	ARC	Nicolao	4	X
LM DP	ARC	Roudencko-Bertin	4	4
Maison d'arrêt d'Osny	ARC	Cuzin	4	4
Massage production	ARC	Déjean	4	4
Paysage ouvert	ARC	Nicolao	4	4
Plug-in	ARC	Brinon	4	4
Réparer le futur	ARC	Benzaken, Bon	4	X
Dessin de nu	Studio	Verna	4	4
Hacking	Studio	Maillet	4	4
Ici ça écrit	Studio	Bon	4	4
Image et ressemblance	Studio	Genty, Jusseau	4	4
Mise en œuvre dessins peintures	Studio	Dalbis, Benzaken	4	4
Pôle son	Studio	Combier, Maillet, David	4	4
Pump up the volume	Studio	Ardouvin, Cuzin, Cousinard	4	4
Recherche et écritures	Studio	Nicolao	4	4
Uccello and the birds	Studio	Verna	X	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			7	7

UE 3 Confrontation, exposition

Nom	Type	Enseignants	S1	S2
Séminaire de suivi		Équipe de coordination	7	7
Sous-total des crédits nécessaires			7	7

ANNÉE 1
Semestre 1 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Champs de force (9h30-13h30)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Recherche et écritures (10h-16h)	Pôle son (10h-13h) - Théories, images (9h-12h30) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h)	Image et ressemblance (9h30-13h)
L'envers du décor (14h30-17h30)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Ici ça écrit (14h-17h) - Pôle son (14h-18h) - Recherche et écritures (10h-16h)	Pôle son (14h-18h) - Théories, images (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - As time goes by (14h-18h)	Confrontation aux œuvres (14h-18h) - In Vivo (15h-17h, 1x/mois)

Cours obligatoire

ANNÉE 1
Semestre 1 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Séminaire de suivi	Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Plug-in (9h-18h)	Pôle son (10h-13h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h)	Queer quoi! (10h-13h) - Image et ressemblance (9h30-13h)
Face à face (14h-18h)	Séminaire de suivi	Ici ça écrit (14h-17h) - Dessin de nu (14h-18h) - Pôle son (14h-18h) - Plug-in (9h-18h)	Pôle son (14h-18h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h)	Massage production (14h-17h) - In Vivo (15h-17h, 1x/mois)

Cours obligatoire

ANNÉE 1
Semestre 2 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Champs de force (9h30-13h30)	Séminaire de suivi	Littérature express (10h45-11h45) - Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Recherche et écritures (10h-16h)	Pôle son (10h-13h) - Théories, images (9h-12h30) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h)	Image et ressemblance (9h30-13h) - Voilà la femme (9h30-12h30)
	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Ici ça écrit (14h-17h) - Pôle son (14h-18h) - Recherche et écritures (10h-16h)	Pôle son (14h-18h) - Théories, images (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - As time goes by (14h-18h)	Confrontation aux œuvres (14h-18h) - In Vivo (15h-17h, 1x/mois)

Cours obligatoire

ANNÉE 1
Semestre 2 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Séminaire de suivi	Littérature express (10h45-11h45) – Dessin de nu (10h-13h) – Pôle son (10h-13h) – Plug-in (9h-18h)	Pôle son (10h-13h) – Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h)	Queer quoi! (10h-13h) – Image et ressemblance (9h30-13h)
Face à face (14h-18h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) – Ici ça écrit (14h-17h) – Pôle son (14h-18h) – Plug-in (9h-18h)	Pôle son (14h-18h) – Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) – Become the media (15h-17h)	Massage production (14h-17h) – In Vivo (15h-17h, 1x/mois)

Cours obligatoire



B. PREMIER CYCLE
PHASE PROGRAMME

ANNÉE

2



B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
4. DEUXIÈME ANNÉE

**a. PRÉSENTATION DE
LA COORDINATION**

Renaud Auguste-Dormeuil
Yann Beauvais
Sylvie Blocher
Geoffroy de Lagasnerie

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
4. DEUXIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES ÉVALUATIONS

UE 1 - Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Intitulé	Type	Enseignants	S3	S4
Enseignement obligatoire				
Histoires d'idées / Questions quodlibétiques	Cours	Duyckaerts	4	4
Enseignements au choix (2 au S3; 1 au S4)				
As Time Goes By	Cours	Smith	4	4
Become the media	Cours	Déjean	4	4
Champs de force	Cours	Lang	4	4
L'envers du décor	Cours	Boulbès	4	X
Littérature express	Cours	Bon	4	4
Langue - Centre BABEL	Cours		4	4
Queer quoi!	Cours	beauvais, Idier	4	4
Théories, images	Cours	Nicolao	4	4
Voilà la femme	Cours/Ligne de recherche	Boulbès, Le Neün	X	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	8

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018

4. DEUXIÈME ANNÉE

UE 2 Production, réalisation, expérimentation

Intitulé	Type	Enseignants	S3	S4
Enseignement obligatoire				
Production, émancipation: méthodologie de projet	Studio	Rozenblum	4	4
Enseignements au choix (2 au S3; 3 au S4; au moins un studio et un arc)				
Confrontation aux œuvres	ARC	Dalbis	4	4
Images en mouvement et expériences sonores	ARC	Combier, beauvais	4	4
L'image photographique	ARC	Auguste-Dormeuil	4	4
Latitudes	ARC	Le Neün, Cuzin	4	X
Lire dans les choses	ARC	Nicolao	4	X
LMDP	ARC	Roudenko-Bertin	4	4
Maison d'arrêt d'Osny	ARC	Cuzin	4	4
Massage production	ARC	Déjean	4	4
Opus Collection	ARC	Le Neün	4	X
Paysage ouvert	ARC	Nicolao	4	4
Plateforme expérimentale	ARC	Blocher, Lagasnerie	4	4
Plug-in	ARC	Brinon	4	4
Réparer le futur	ARC	Benzaken, Bon	4	X
303	Studio	Bon	4	4
Cinéfface	Studio	Cuzin, Gérard	4	4
Cinéma	Studio	Gérard	4	4
Danse	Studio	Perron, Triozzi	4	4
Dessin de nu	Studio	Verna	4	4
Exposition, flânerie et apparition	Studio	Savatier	4	4
Hacking	Studio	Maillet	4	4
Ici ça écrit	Studio	Bon	4	4
Image et ressemblance	Studio	Genty, Jusseau	4	4

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018

4. DEUXIÈME ANNÉE

Mise en œuvre dessins peintures	Studio	Dalbis, Benzaken	4	4
Un œuvre, une œuvre	Studio	Savatier	4	4
La photographie infamante	Studio	Auguste-Dormeuil	4	4
Pôle son	Studio	Combier, Maillet, David	4	4
Pro bono	Studio	Auguste-Dormeuil	4	4
Pump up the volume	Studio	Ardouvin, Cuzin, Cousinard	4	4
Recherche et écritures	Studio	Nicolao	4	4
Thinking in images	Studio	Joumard	4	X
Uccello and the birds	Studio	Verna	X	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	16

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
4. DEUXIÈME ANNÉE

UE 3 Confrontation, exposition

Intitulé	Type	Enseignants	S3	S4
Séminaire de suivi		Équipe de coordination	4	4
Séminaire de professionalisation		Volz, Sajid-Soliman	2	2
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			6	6

ANNÉE 2

Semestre 3 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Champs de force (9h30-13h30) - Un œuvre, une œuvre (10h-13h)	Séminaire de suivi	Littérature express (10h45-11h45) - Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Recherche et écritures (10h-16h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois) - Images en mouvement et expériences sonores (10h-13h) - Cinéma (9h-13h)	Pôle son (10h-13h) - Théories, images (9h-12h30) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Image et ressemblance (9h30-13h)
L'envers du décor (14h30-17h30) - Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h) - Thinking in images (14h-17h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Ici ça écrit (14h-17h) - Pôle son (10h-13h) - Recherche et écritures (10h-16h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Théories, images (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - As time goes by (14h-18h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Confrontation aux œuvres (14h-18h)

ANNÉE 2
Semestre 3 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Un œuvre, une œuvre (10h-13h) - <u>Histoires d'idées/questions quodlibétiques</u> (9h-13h)	Séminaire de suivi	Littérature express (10h45-11h45) - Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Plug-in (9h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois) - Images en mouvement et expériences sonores (10h-13h)	<u>Production, émancipation: méthodologie de projet</u> (10h-14h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Queer quoi! (10h-13h) - Image et ressemblance (9h30-13h)
Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h) - Thinking in images (14h-17h) - <u>Histoires d'idées/questions quodlibétiques</u> (14h-18h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Ici ça écrit (14h-17h) - Plateforme expérimentale (14h-18h) - Pôle son (14h-18h) - Plug-in (9h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - Become the media (15h-17h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Massage production (14h-17h)

Cours et studio obligatoires

ANNÉE 2

Semestre 4 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Champs de force (9h30-13h30) - Un œuvre, une œuvre (10h-13h)	Séminaire de suivi	Littérature express (10h45-11h45) - Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Recherche et écritures (10h-16h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (10h-13h) - Théories, images (9h-12h30) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - Cinéma (9h-13h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Image et ressemblance (9h30-13h) - Voilà la femme (9h30-12h30)
Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Ici ça écrit (14h-17h) - Pôle son (14h-18h) - Recherche et écritures (10h-16h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Théories, images (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - As time goes by (14h-18h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Confrontation aux œuvres (14h-18h)

ANNÉE 2
Semestre 4 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<u>Histoires d'idées/ questions quodlibétiques</u> (9h-13h) - Un œuvre, une œuvre (10h-13h)	Séminaire de suivi	Littérature express (10h45-11h45) - Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Plug-in (9h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	<u>Production, émancipation: méthodologie de projet</u> (10h-14h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Queer quoi! (10h-13h) - Image et ressemblance (9h30-13h)
Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h) - <u>Histoires d'idées/ questions quodlibétiques</u> (14h-18h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Ici ça écrit (14h-17h) - Plateforme expérimentale (14h-18h) - Pôle son (14h-18h) - Plug-in (9h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - Become the media (15h-17h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Massage production (14h-17h)

Cours et studio obligatoires



B. PREMIER CYCLE
PHASE PROGRAMME





B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
5. TROISIÈME ANNÉE

**a. PRÉSENTATION DE
LA COORDINATION**

Corinne Le Neün
Claudia Triozzi
Pierre Savatier
Pierre Ardouvin
(au second semestre)

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
5. TROISIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES ÉVALUATIONS

UE 1 - Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Intitulé	Type	Enseignants	S5	S6
Enseignements au choix: 3 au S5 et 2 au S6.				
As Time Goes By	Cours	Smith	4	4
Become the media	Cours	Déjean	4	4
Champs de force	Cours	Lang	4	4
L'envers du décor	Cours	Boulbès	4	X
Japonologies	Cours/Ligne de recherche	Le Neün, Joumard	4	4
Littérature express	Cours	Bon	4	4
Langue - Centre Babel	Cours		4	4
Queer quoi!	Cours	beauvais, Idier	4	4
Théories, images	Cours	Nicolao	4	4
Voilà la femme	Cours/Ligne de recherche	Boulbès, Le Neün	X	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	8

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018

5. TROISIÈME ANNÉE

UE 2 Production, réalisation, expérimentation

Intitulé	Type	Enseignants	S5	S6
Enseignements au choix: 3 au S5 (au moins un studio et un arc), 1 au S6.				
Confrontation aux œuvres	ARC	Dalbis	4	4
Counter-histories of a continent through visual culture	ARC	Okudzeto	4	4
Faire, défaire, refaire	ARC	Boulbès, Triozzi	4	X
Images en mouvement et expériences sonores	ARC	Combier, beauvais	4	4
L'image photographique	ARC	Auguste-Dormeuil	4	4
Latitudes	ARC	Le Neün, Cuzin	4	X
Lire dans les choses	ARC	Nicolao	4	X
LMDP	ARC	Roudenko-Bertin	4	4
Maison d'arrêt d'Osny	ARC	Cuzin	4	4
Massage production	ARC	Déjean	4	4
L'oasis de Tighmert	ARC	Triozzi, Perron	X	4
Opus Collection	ARC	Le Neün	4	X
Paysage ouvert	ARC	Nicolao	4	4
Plateforme expérimentale	ARC	Blocher, Lagasnerie	4	4
Plug-in	ARC	Brinon	4	4
Réparer le futur	ARC	Benzaken, Bon	4	X
With Sonic Protest	ARC	Combier	X	4
303	Studio	Bon	4	4
Cinéfface	Studio	Cuzin, Gérard	4	4
Cinéma	Studio	Gérard	4	4
Danse	Studio	Perron, Triozzi	4	4
Dessin de nu	Studio	Verna	4	4
Exposition, flânerie et apparition	Studio	Savatier	4	4
Hacking	Studio	Maillet	4	4

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018**5. TROISIÈME ANNÉE**

Ici ça écrit	Studio	Bon	4	4
Image et ressemblance	Studio	Genty, Jusseau	4	4
Mise en œuvre dessins peintures	Studio	Dalbis, Benzaken	4	4
Un œuvre, une œuvre	Studio	Savatier	4	4
La photographie infamante	Studio	Auguste-Dormeuil	4	4
Pôle son	Studio	Combier, Maillet, David	4	4
Pro bono	Studio	Auguste-Dormeuil	4	4
Pump up the volume	Studio	Ardouvin, Cuzin, Cousinard	4	4
Recherche et écritures	Studio	Nicolao	4	4
Thinking in images	Studio	Joumard	4	X
Uccello and the birds	Studio	Verna	X	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	4

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
5. TROISIÈME ANNÉE

UE 3 Confrontation, exposition

Intitulé	Type	Enseignants	S5	S6
Séminaire de suivi		Équipe de coordination	4	3
Stage obligatoire effectué en cours de deuxième ou troisième année		Équipe de coordination, Sajid-Soliman	2	
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			6	3

SOUS TOTAL DES CRÉDITS	30	15
DNA	X	15

TOTAL DES CRÉDITS	30	30
-------------------	----	----

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 3

Semestre 5 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Champs de force (9h30-13h30) - Faire, défaire, refaire (10h-13h) - Un œuvre, une œuvre (10h-13h)	Séminaire de suivi	Littérature express (10h45-11h45) - Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Recherche et écritures (10h-16h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois) - Images en mouvement et expériences sonores (10h-13h)	Counter-histories of a continent through visual culture (14h-19h) - Pôle son (10h-13h) - Théories, images (9h-12h30) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Image et ressemblance (9h30-13h)
L'envers du décor (14h30-17h30) - Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h) - Thinking in images (14h-17h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Ici ça écrit (14h-17h) - Pôle son (14h-18h) - Recherche et écritures (10h-16h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois) - Cinéma (14h-18h)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Théories, images (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - As time goes by (14h-18h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Confrontation aux œuvres (14h-18h)

ANNÉE 3
Semestre 5 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Faire, défaire, refaire (10h-13h) - Un œuvre, une œuvre (10h-13h)	Séminaire de suivi	Littérature express (10h45-11h45) - Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (14h-18h) - Plug-in (9h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois) - Images en mouvement et expériences sonores (10h-13h)	Counter-histories of a continent through visual culture (14h-19h) - Pôle son (10h-13h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Queer quoi! (10h-13h) - Image et ressemblance (9h30-13h)
Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h) - Thinking in images (14h-17h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Ici ça écrit (14h-17h) - Plateforme expérimentale (14h-18h) - Pôle son (14h-18h) - Plug-in (9h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - Become the media (15h-17h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Massage production (14h-17h)

ANNÉE 3

Semestre 6 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Champs de force (9h30-13h30) – Un œuvre, une œuvre (10h-13h)	Séminaire de suivi	Littérature express (10h45-11h45) – Dessin de nu (10h-13h) – Pôle son (10h-13h) – Recherche et écritures (10h-16h) – Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (10h-13h) – Théories, images (9h-12h30) – Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) – L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) – Image et ressemblance (9h30-13h) – Voilà la femme (9h30-12h30)
Danse (14h-18h) – Exposition, flânerie et apparition (14h-18h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) – Ici ça écrit (14h-17h) – Pôle son (14h-18h) – Recherche et écritures (10h-16h) – Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (14h-18h) – 303 (14h-17h) – Théories, images (14h-17h) – Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) – L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) – Cinéma (14h-18h) – As time goes by (14h-18h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) – Japonologies (14h-18h) – Confrontation aux œuvres (14h-18h)

ANNÉE 3
Semestre 6 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Un œuvre, une œuvre (10h-13h)	Séminaire de suivi	Littérature express (10h45-11h45) - Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Plug-in (9h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (10h-13h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Queer quoi! (10h-13h) - Image et ressemblance (9h30-13h)
Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Ici ça écrit (14h-17h) - Plateforme expérimentale (14h-18h) - Pôle son (14h-18h) - Plug-in (9h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - Become the media (15h-17h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Japonologies (14h-18h) - Massage production (14h-17h)



● C. DEUXIÈME CYCLE
PHASE PROJET

ANNÉE

4





B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
6. QUATRIÈME ANNÉE

**a. PRÉSENTATION DE
LA COORDINATION**

Jérôme Combier
Federico Nicolao
Christian Genty
Nina Volz

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
6. QUATRIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES ÉVALUATIONS

UE 1 - Philosophie, Histoire, culture, théorie, langue, recherche, méthodologie, mémoire

Intitulé	Type	Enseignants	S7	S8
Un cours au choix				
As Time Goes By	Cours	Smith	4	4
Become the media	Cours	Déjean	4	4
Champs de force	Cours	Lang	4	4
Langue – Centre Babel	Cours		4	4
Queer quoi!	Cours	beauvais, Idier	4	4
Théories, images	Cours	Nicolao	4	4
Mémoire				
Séminaire de méthodologie/recherche		Équipe de coordination	3	3
Suivi du mémoire		Directeur de mémoire	5	5
Une ligne de recherche au choix				
303	Ligne de recherche	Bon	4	4
Comment penser par images	Ligne de recherche	Nicolao	4	4
Japonologies	Ligne de recherche	Le Neün, Joumard	4	4
Le petit tour	Ligne de recherche	Gérard	4	4
La vie tumultueuse des œuvres d'art contemporain	Ligne de recherche	Duplax	4	4
Voilà la femme	Ligne de recherche	Boulbès, Le Neün	X	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			16	16

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018

6. QUATRIÈME ANNÉE

UE 2 Production, réalisation, expérimentation

Intitulé	Type	Enseignants	S7	S8
Deux enseignements au choix				
Confrontation aux œuvres	ARC	Dalbis	4	4
Counter-histories of a continent through visual culture	ARC	Okudzeto	4	4
Faire, défaire, refaire	ARC	Boulbès, Triozzi	4	X
Images en mouvement et expériences sonores	ARC	Combier, beauvais	4	4
L'image photographique	ARC	Auguste-Dormeuil	4	4
Latitudes	ARC	Le Neün, Cuzin	4	X
Lire dans les choses	ARC	Nicolao	4	X
LMDP	ARC	Roudenko-Bertin	4	4
Maison d'arrêt d'Osny	ARC	Cuzin	4	4
Massage production	ARC	Déjean	4	4
L'oasis de Tighmert	ARC	Triozzi, Perron	X	4
Opus Collection	ARC	Le Neün	4	X
Paysage ouvert	ARC	Nicolao	4	4
Plateforme expérimentale	ARC	Blocher, Lagasnerie	4	4
Plug-in	ARC	Brinon	4	4
Réparer le futur	ARC	Benzaken, Bon	4	X
With Sonic Protest	ARC	Combier	X	4
303	Studio	Bon	4	4
Cinéfface	Studio	Cuzin, Gérard	4	4
Cinéma	Studio	Gérard	4	4
Danse	Studio	Perron, Triozzi	4	4
Dessin de nu	Studio	Verna	4	4
Exposition, flânerie et apparition	Studio	Savatier	4	4
Hacking	Studio	Maillet	4	4

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018

6. QUATRIÈME ANNÉE

Image et ressemblance	Studio	Genty, Jusseau	4	4
Mise en œuvre dessins peintures	Studio	Dalbis, Benzaken	4	4
Un œuvre, une œuvre	Studio	Savatier	4	4
La photographie infamante	Studio	Auguste-Dormeuil	4	4
Pôle son	Studio	Combier, Maillet, David	4	4
Pro bono	Studio	Auguste-Dormeuil	4	4
Pump up the volume	Studio	Ardouvin, Cuzin, Cousinard	4	4
Recherche et écritures	Studio	Nicolao	4	4
Thinking in images	Studio	Joumard	4	X
Uccello and the birds	Studio	Verna	X	4

UE 3 Confrontation, exposition

Intitulé	Type	Enseignants	S7	S8
Séminaire de suivi		Équipe de coordination	6	6
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			6	6

TOTAL DES CRÉDITS	30	30
-------------------	----	----

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018

6. QUATRIÈME ANNÉE

Dans le cas d'un séjour de mobilité, la répartition des crédits est la suivante:

Mobilité internationale/ professionnalisation	Enseignants	S7	ou	S8
Stage à l'étranger (4 mois)	Équipe de coordination et lieu d'accueil	30		30
Séjour international dans une université ou une école (un semestre)	Établissement d'accueil	30		30
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		30		30

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 4

Semestre 7 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Champs de force (9h30-13h30) - Faire, défaire, refaire (10h-13h) - Un œuvre, une œuvre (10h-13h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Recherche et écritures (10h-16h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois) - Images en mouvement et expériences sonores (10h-13h)	Counter-histories of a continent through visual culture (14h-19h) - Pôle son (10h-13h) - Théories, images (9h-12h30) - Comment penser par images (9h-12h30) - 303 (10h-12) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Image et ressemblance (9h30-13h)
Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h) - Thinking in images (14h-17h) - Cinéma (14h-18h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Pôle son (14h-18h) - Recherche et écritures (10h-16h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Théories, images (14h-17h) - Comment penser par images (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - As time goes by (14h-18h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Confrontation aux œuvres (14h-18h)

ANNÉE 4
Semestre 7 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Faire, défaire, refaire (10h-13h) - Un œuvre, une œuvre (10h-13h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Plug-in (9h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois) - Images en mouvement et expériences sonores (10h-13h)	Counter-histories of a continent through visual culture (14h-19h) - Pôle son (10h-13h) - 303 (10h-12h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Queer quoi! (10h-13h) - Image et ressemblance (9h30-13h)
Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h) - Thinking in images (14h-17h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Plateforme expérimentale (14h-18h) - Pôle son (14h-18h) - Plug-in (9h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - Become the media (15h-17h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Massage production (14h-17h)

ANNÉE 4

Semestre 8 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Champs de force (9h30-13h30) - Un œuvre, une œuvre (10h-13h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Recherche et écritures (10h-16h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (10h-13h) - Théories, images (9h-12h30) - Comment penser par images (9h-12h30) - 303 (10h-12h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Image et ressemblance (9h30-13h) - Voilà la femme (9h30-12h30)
Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Pôle son (14h-18h) - Recherche et écritures (10h-16h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois) - Cinéma (14h-18h)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Théories, images (14h-17h) - Comment penser par images (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - As time goes by (14h-18h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Japonologies (14h-18h) - Confrontation aux œuvres (14h-18h)

ANNÉE 4
Semestre 8 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Un œuvre, une œuvre (10h-13h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Plug-in (9h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (10h-13h) - 303 (10h-12h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Queer quoi! (10h-13h) - Image et ressemblance (9h30-13h)
Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Plateforme expérimentale (14h-18h) - Pôle son (14h-18h) - Plug-in (9h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - Become the media (15h-17h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Japonologies (14h-18h) - Massage production (14h-17h)



C. DEUXIÈME CYCLE
PHASE PROJET

ANNÉE

5





B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
7. CINQUIÈME ANNÉE

**a. PRÉSENTATION DE
LA COORDINATION**

Gallien Déjean
Eric Duyckaerts
Vincent Gérard
Véronique Joumard

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
6. CINQUIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES ÉVALUATIONS

UE 1 - Philosophie, Histoire, culture, théorie, langue, recherche, méthodologie, mémoire

Intitulé	Type	Enseignants	S9	S10
Deux cours au choix				
As Time Goes By	Cours	Smith	4	X
Become the media	Cours	Déjean	4	X
Champs de force	Cours	Lang	4	X
Langue – Centre Babel	Cours		4	X
Queer quoi!	Cours	beauvais, Idier	4	X
Théories, images	Cours	Nicolao	4	X
Une ligne de recherche au choix				
303	Ligne de recherche	Bon	4	X
Comment penser par images	Ligne de recherche	Nicolao	4	X
Japonologies	Ligne de recherche	Le Neün, Joumard	4	X
Le petit tour	Ligne de recherche	Gérard	4	X
La vie tumultueuse des œuvres d'art contemporain	Ligne de recherche	Duplaix	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	X

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018

6. CINQUIÈME ANNÉE

UE 2 Production, réalisation, expérimentation

Intitulé	Type	Enseignants	S9	S10
Deux enseignements au choix				
Confrontation aux œuvres	ARC	Dalbis	4	X
Counter-histories of a continent through visual culture	ARC	Okudzeto	4	X
Faire, défaire, refaire	ARC	Boulbès, Triozzi	4	X
Images en mouvement et expériences sonores	ARC	Combiér, beauvais	4	X
L'image photographique	ARC	Auguste-Dormeul	4	X
Latitudes	ARC	Le Neün, Cuzin	4	X
Lire dans les choses	ARC	Nicolao	4	X
LMDP	ARC	Roudenko-Bertin	4	X
Maison d'arrêt d'Osny	ARC	Cuzin	4	X
Massage production	ARC	Déjean	4	X
Opus Collection	ARC	Le Neün	4	X
Paysage ouvert	ARC	Nicolao	4	X
Plateforme expérimentale	ARC	Blocher, Lagasnerie	4	X
Réparer le futur	ARC	Benzaken, Bon	4	X
303	Studio	Bon	4	X
Cinéface	Studio	Cuzin, Gérard	4	X
Cinéma	Studio	Gérard	4	X
Danse	Studio	Perron, Triozzi	4	X
Dessin de nu	Studio	Verna	4	X
Exposition, flânerie et apparition	Studio	Savatier	4	X
Hacking	Studio	Maillet	4	X
Image et ressemblance	Studio	Genty, Jusseau	4	X

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
6. CINQUIÈME ANNÉE

Mise en œuvre dessins peintures	Studio	Dalbis, Benzaken	4	X
Un œuvre, une œuvre	Studio	Savatier	4	X
La photographie infamante	Studio	Auguste-Dormeuil	4	X
Pôle son	Studio	Combier, Maillet, David	4	X
Pro bono	Studio	Auguste-Dormeuil	4	X
Pump up the volume	Studio	Ardouvin, Cuzin, Cousinard	4	X
Recherche et écritures	Studio	Nicolao	4	X
Thinking in images	Studio	Joumard	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			8	X

B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2017-2018
6. CINQUIÈME ANNÉE

UE 3 Confrontation, exposition

Intitulé	Type	Enseignants	S9	S10
Séminaire de suivi		Équipe de coordination	10	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			10	X

MÉMOIRE	X	5
DNSEP	X	25

TOTAL DES CRÉDITS	30	30
-------------------	----	----

ANNÉE 5

Semestre 9 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Champs de force (9h30-13h30) - Faire, défaire, refaire (10h-13h) - Un œuvre, une œuvre (10h-13h) - Cinéma (10h-13h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Recherche et écritures (10h-16h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois) - Images en mouvement et expériences sonores (10h-13h)	Counter-histories of a continent through visual culture (14h-19h) - Pôle son (10h-13h) - Théories, images (9h-12h30) - Comment penser par images (9h-12h30) - 303 (10h-12h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Image et ressemblance (9h30-13h)
Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h) - Thinking in images (14h-17h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Pôle son (14h-18h) - Recherche et écritures (10h-16h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Théories, images (14h-17h) - Comment penser par images (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - As time goes by (14h-18h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Confrontation aux œuvres (14h-18h)

ANNÉE 5
Semestre 9 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Faire, défaire, refaire (10h-13h) - Un œuvre, une œuvre (10h-13h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (10h-13h) - Pôle son (10h-13h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois) - Images en mouvement et expériences sonores (10h-13h)	Counter-histories of a continent through visual culture (14h-19h) - Pôle son (10h-13h) - 303 (10h-12h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Queer quoi! (10h-13h) - Image et ressemblance (9h30-13h)
Danse (14h-18h) - Exposition, flânerie et apparition (14h-18h) - Thinking in images (14h-17h)	Séminaire de suivi	Dessin de nu (14h-18h) - Plateforme expérimentale (14h-18h) - Pôle son (14h-18h) - Pro bono (9h-18h, 1-2x/mois)	Pôle son (14h-18h) - 303 (14h-17h) - Mise en œuvre dessins peintures (10h-18h) - L'image photographique (9h-18h, 1-2x/mois) - Become the media (15h-17h)	La photographie infamante (9h-18h, 1-2x/mois) - Massage production (14h-17h)



C O U R S



AS TIME GOES BY

Macdara Smith

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

15 étudiant-e-s par session

Objectifs

Approche pratique de l'anglais, centrée autour des projet des participant-e-s (mobilité Erasmus, stage à l'étranger, festivals, appel à participation, etc.).

Les participant-e-s recevront des ressources lexicales et grammaticales pour parler de leur travail. L'objectif étant de les utiliser pour des résidences, concours, bourses, entretiens, site web, réseaux sociaux, etc.; par les moyens suivants: écrire des mails, parler au téléphone, se présenter, suivre des directions lors de déplacements à l'étranger, préparation au TOEFL, etc. Surtout l'objectif est de (re)donner aux participant-e-s l'envie d'utiliser leur anglais, quel que soit leur niveau et de continuer de l'utiliser.

Contenu

Une évaluation préalable permettra d'établir des groupes (de débutant à avancé). L'enseignant proposera un livret qui sera le noyau des modules et des bases. Il y aura aussi des documents audio et visuels. Les participant-e-s peuvent aussi apporter des matériaux en plus de leur travail.

Les séances seront organisés autour de plusieurs modules (le nombre de séances pour chaque module sera déterminé en fonction du nombre de participant-e-s et du calendrier). Voici les modules:

1. **Let me introduce myself** – se présenter et parler de son travail artistique en anglais. À la fin de ce module vous aurez abordé un champs lexical vous permettant de parler de votre travail en anglais. Vous travaillerez aussi vos acquis en les mettant au service de vos paroles en anglais.
2. **Please find attached** – répondre à des appels d'offres, rechercher des résidences, parler de son projet par écrit. À la fin de ce module, vous aurez des mails templates, votre CV traduit, et vous connaîtrez des expressions typiques et idiomatiques en anglais.
3. **me dot com** – La présence sur les réseaux sociaux, les sites web, les blogs. À la fin de ce module, vous aurez traduit votre site existant, ou commencerez à créer votre site en anglais. Vous aurez des astuces de traduction.
4. **What is on your mind?** - recherche créative en anglais, en échangeant sur le travail des participant-e-s. À la fin de ce module, vous serez à même de participer à des cours en anglais (lors d'un échange Erasmus ou un stage).
5. **Now listen here and Read all about it.** - L'écoute et la lecture sont primordial pour une langue. Dans ce module avec divers matériaux et des sources diverses (et des accents divers) nous allons travailler

l'approche globale. La plupart de temps, on lit sur des sites web en anglais. Ce module donne des approches pour améliorer sa lecture et mieux saisir l'anglais écrit. À la fin de ce module vous aurez écouté et lu plusieurs «types» d'anglais et vous serez davantage prêts (ou moins choqué) lors de vos périples en pays anglophone.

Méthode

Cours en groupe avec discussion participative. Quatre axes sont travaillés pour l'apprentissage d'une langue: écouter, parler, lire et écrire.

Divers matériaux sont utilisés pour appréhender ces quatre axes (articles, vidéo, audio, jeux, etc.). Le travail se fait en groupe général, en petits groupes et de manière individuelle. Après chaque séance un travail individuel sera demandé aux participant-e-s afin de consolider les acquis.

Évaluation

Contrôle continu et mini-examens adaptés aux niveaux des participant-e-s. Les mini-examens seront très court et basé sur les modules; par exemple, rédiger un mail.

Pour la dynamique des groupes, il est souhaitable d'essayer d'être présent à un maximum de séances. Pour valider le cours il est nécessaire de participer à l'ensemble des séances du semestre.

Calendrier

Semaine A, jeudi, 14h-18h.

Une durée de quatre heures toutes les quinze jours selon le nombre et le niveau des participant.e.s.

«BECOME THE MEDIA» HISTOIRES DE L'EXPOSITION

Gallien Déjean

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

Objectifs et contenu

Dans la tradition moderniste, chaque médium – à commencer par la peinture – se doit d'être autoréférentiel afin d'atteindre son essence. Dans ce contexte, le médium curatorial, qui s'incarne par l'exposition, est impur car il est composite et ses supports sont multiples. C'est donc pour garantir la pureté de ses expositions que le modernisme a créé l'environnement aseptisé du «white cube». Contrairement à cette conception, la théorie des médias permet d'envisager la plate-forme curatoriale comme le médium absolu puisque son objet intrinsèque est la diffusion. Dans ce cours, nous étudierons cette fonction de diffusion en évoquant, d'une part, le rôle du curateur à travers l'analyse critique de son statut. D'autre part, nous observerons à travers un certain nombre d'exemples historiques et contemporains comment les artistes se sont saisi-e-s de cette fonction curatoriale dans son sens le plus large (expositions, magazines, maisons d'édition, librairies, chaînes de télévision, etc.), afin de s'appropriier et de réinventer des prérogatives essentielles (diffusion, théorie, économie) qui leur ont souvent été confisquées.

Méthode

L'enseignement est constitué de cours magistraux et d'un cycle de conférences qui s'échelonnent tout au long de l'année. La sélection des intervenant-e-s

extérieur-e-s et l'organisation de ce cycle s'effectuera en collaboration avec les étudiant-e-s. Sur cette base, l'enseignement théorique s'envisage comme une expérience curatoriale collective dont la structure est conçue par les étudiant-e-s eux-mêmes en fonction d'un certain nombre de paramètres et de décisions à prendre.

Évaluation

Les participants seront évalués en fonction de leur capacité d'engagement collectif et d'esquive individuelle.

Calendrier

Semaine B, jeudi 15h-17h.

CHAMPS DE FORCE

Luc Lang

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

Obligatoire en première année

Objectifs

Il s'agit de poursuivre des réflexions philosophiques très ponctuelles et précises, à partir d'œuvres visuelles et/ou littéraires sur des questions essentielles qui sont au cœur de la démarche, de la posture, et de la recherche des artistes aujourd'hui.

Contenu

Il faut entendre «champs de forces» dans le sens de «questions sensibles». La liste proposée de pôles de réflexion est ambitieuse et une année n'y suffira peut-être pas. Présentation/Représentation/Signification/Réel/Imaginaire/Symbolique/Objet/Sujet/Pragmatique de l'objet d'art et/ou littéraire/Passé/Présent/Futur/Transitif/Réflexif/Mémoire/action. Le travail de la pensée s'élabore à partir d'une étude phénoménologique et/ou textuelle extrêmement attentive des œuvres, visuelles et/ou littéraires et philosophiques. Ce travail s'élabore totalement avec les étudiants, et leur participation active est non seulement requise mais nécessaire dans cette approche des œuvres.

Méthode

Cours à la fois magistral, interactif et participatif selon les moments dans la question traitée. C'est à la fois une participation et un engagement qui donne toute sa qualité et son intensité à un cours attendu comme un happening à chaque fois de la pensée qui s'élabore ensemble.

Évaluation

La participation est constitutive pour moitié de l'attribution de ce cours. Il est exigé d'autre part un travail écrit dont il reste encore à définir la nature, qui compte pour l'autre moitié dans l'attribution des crédits.

Bibliographie

- Platon, *La République*;
- Aristote, *Poétique*;
- Bergson, *Matière et mémoire, L'évolution créatrice*;
- Hans Blumenberg, *De l'imitation de la nature et autres essais*;
- Merleau-ponty, *L'Œil et l'esprit, phénoménologie de la perception*;
- Clément Rosset, *Le Réel et son double*;
- Deleuze et Guattari, *L'Anti-Œdipe*;
- Deleuze, *L'Image-temps, L'Image-mouvement*;
- Luc Lang, *Les Invisibles. 12 récits sur l'art contemporain, Délit de fiction, Mother*;
- Jean-Claude Milner, *L'amour de la langue*;
- Borgès, *Fictions*;
- Torgny Lindgren, *Paula ou l'éloge de la vérité*;
- Bioy Casarès, *L'invention du docteur Morel*.

Calendrier

Semaine A, lundi, 9h30-13h30.

L'ENVERS DU DÉCOR

Carole Boulbès

SEMESTRES 1

ANNÉES 1 À 3

Obligatoire en première année

Objectifs

À partir des huit chapitres de l'exposition «Womenhouse» (Monnaie de Paris, 2017-2018), ce cours d'histoire et théorie des arts posera la question de l'introduction de la maison (objet architectural, refuge, espace de vie familial, cocon et prison) dans le musée ou la galerie d'art contemporain.

En outre, on investira les champs de l'architecture, du design et de la sculpture pour interroger ces espaces intimes fortement réactivés dans les pratiques artistiques contemporaines. Le problème de la représentation de l'espace (par le dessin, par la photographie et le cinéma) sera également abordé à travers des exemples historiques précis.

Contenu

1. Maison, organisme vivant et cellule
2. Womanhouse
3. Objets domestiques
4. Jeux de rôles
5. Lieux de guerre
6. Empreintes du passé
7. Maisons déconstruites
8. Maisons mobiles
9. Maisons remake
10. Maisons globe, utopie ?

Méthode

Lecture, analyse et réflexion commune à partir de textes de théorie des arts et d'images fixes ou en mouvement.

Évaluation

Présence au cours et participation sous forme d'exposé écrit ou oral. Un calendrier précis des interventions sera élaboré en début d'année et déterminera l'obtention des crédits.

Repères bibliographiques

- *Womenhouse*, catalogue d'exposition, Monnaie de Paris, 2017
- Franco Borsi, *Utopie et architecture*, Hazan, 1997
- Rem Koolhaas, *New York delire*, Parenthèses, 2002
- André Bloc, *De la sculpture à l'architecture*, éd. d'aujourd'hui, 1964
- Anne-Marie Eyssartel, Bernard Rochette, *Des mondes inventés, Les parcs à thème*, éditions de la Villette, 1992
- Soullillou Jacques, *Le livre de l'ornement et de la guerre*, Parenthèses, 2003.
- Thierry Paquot, *Utopies, utopistes*, La Découverte, 2007.
- *Utopie, la quête de la maison idéale en Occident*, Bibliothèque Nationale, 2000
- *Images et imaginaires d'architecture*, Editions du Centre Georges Pompidou, 1984

- *L'envers du décor*, dimensions décoratives dans l'art du XXe siècle, MAM, Lille, 1998
- *Archilab*, Orléans, 2001.
- *Dreamland*, Editions du Centre Georges Pompidou, 2013
- *Nouvelles de nulle part*, Utopies urbaines, Musée de Valence, 2001
- Revue d'esthétique et d'art contemporain *Exposé*, N° 2, 3, 4, ZYX, 1995-2003

Catalogues d'exposition, monographies

- Barbara Rose, *Claes Oldenburg*, The Museum of modern art, 1970
- James Lingwood, *House: Rachel Whiteread*, Phaidon Press, 1995
- Xavier Veilhan, *Le plein emploi*, Musée d'art moderne et contemporain, Musées de Strasbourg, 2005
- *Jessica Stockholder*, CAPC, Musée d'art contemporain de Bordeaux, 2003
- *Louise Bourgeois*, Editions du Centre Georges Pompidou, 2008
- *Gordon Matta-Clark*, Musée du Jeu de Paume, 2018

Calendrier

Semaine A, lundi, 14h30-17h30.

FACE À FACE

Carole Benzaken, Luc Lang

En partenariat avec le Centre Pompidou

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉE 1

Obligatoire en première année (par demi-groupe)

Objectifs

Il s'agit d'accepter de se confronter à la réalité physique des œuvres qui implique un rapport d'une toute autre complexité que lorsqu'on regarde les dites œuvres dans un catalogue. Présence physique de l'œuvre et du regardant où notre corps est tout autant engagé que celui de l'œuvre dans un temps où nous nous rendons contemporains à l'objet et réciproquement

Contenu

Accepter de se confronter à cette réalité-là, afin que dans l'expérience qui s'ensuit, du sens advienne, grâce à un regard toujours plus aigu et avisé. Devant les œuvres. Ce n'est pas seulement un travail d'érudition qui est demandé, même si le détour par la bibliothèque n'est pas inutile pour préparer cette rencontre. Mais ce n'est pourtant pas l'essentiel. C'est une pratique qui consiste en un travail phénoménologique où la manière de faire sens procède d'une expérience : faire sens et faire monde devant trouver leur pertinence et tenir en présence de l'œuvre abordée.

Méthode

Lors du cours qui se tiendra toujours à Beaubourg et qui pourra mobiliser tout le corpus disponible du XXe comme du

XXIe siècles, nous nous confronterons à chaque fois à deux ou trois œuvres maximum afin de prendre le temps de construire une approche qui ne soit pas du prêt à penser en kit d'histoire de l'art, mais bien une pensée inventée in situ et in tempore.

Il peut être même souhaitable en certaines situations de travailler sur deux œuvres à la fois, tant il y a une évidence dans l'écho ou la tension qui se construisent entre certaines œuvres.

Ce travail de recherche et de présentation se fera en relation avec le travail plastique de l'étudiant-e (démarche, recherche, évolution et genèse des projets).

Évaluation

Présence et participation régulière (exposés, échanges et débats autour des œuvres abordées).

Repères bibliographiques

En fonction des œuvres choisies.

Calendrier

Semaine B, lundi, 14h-18h.

Un groupe aura cours au premier semestre, l'autre au second.

HISTOIRES D'IDÉES / QUESTIONS QUODLIBÉTIQUES

Éric Duyckaerts

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉE 2

20 étudiant-e-s par groupes
Obligatoire en deuxième année

Objectifs

L'objectif est d'ouvrir les étudiant-e-s à des questions qui n'ont pas fait partie de l'enseignement secondaire ni des prépas. Je les appelle quodlibétiques en référence aux questions qui étaient à la convenance des étudiant-e-s et de leurs maîtres (en théologie), au Moyen-Age. On parlera de ce qu'il nous plaît: les entrelacs, les bulles, le chaos, l'imposture, la vulgarisation, etc, etc. L'objectif est que les étudiant-e-s nous fassent partager leurs idées quodlibétiques. Nous l'envisageons comme une bonne introduction à la prise de parole en public.

Contenu et méthode

Ces deux aspects dépendent de moi et des étudiant-e-s. Je présenterai quelques sujets qui me plaisent et, bien sûr, les étudiant-e-s en feront autant. Les méthodes de prise de parole sont très variées: improvisation, contenu mémorisé, lecture d'un texte; avec ou sans images à commenter, à dessiner sur un tableau ou via Keynote, Powerpoint. La prise de parole peut être théâtralisée, rappée, slammée, dansée, «performée», etc. Nous verrons au cas par cas.

Comme pour les mémoires, les contenus ne doivent pas porter sur les travaux personnels des étudiant-e-s. De la même façon, ils ne doivent pas nécessairement

appartenir à l'Histoire avec un grand H. Il s'agit d'histoires d'idées susceptibles d'être racontées.

Évaluation

Elle est collective. Entre moi et les étudiant-e-s qui suivent le processus, nous délibérerons et discuterons sur chaque prise de parole avec la personne concernée.

Si des modes d'expression qui ont émergé au cours d'histoires d'idées sont repris dans d'autres contextes, on essaiera de tenir compte de la réception dans ces contextes.

Repères bibliographiques

Ils seront donnés par chaque participant-e, moi compris, au fur et à mesure des questions quodlibétiques qui apparaîtront durant l'année.

Calendrier

Semaine B, lundi, 9h-13h ou 14h-18h (selon le groupe)

IN VIVO: L'ART DEPUIS 1900

Matthieu Poirier

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉE 1

Obligatoire en première année

Objectifs et contenu

Contrairement à certaines idées reçues, l'histoire de l'art n'est pas un frein à l'émotion esthétique que procurent les œuvres. Bien au contraire, la compréhension de leurs données matérielles et visuelles (médium, technique) ainsi que la connaissance de leur contexte (de création, de présentation et de réception) ont toujours été un levier puissant de la création et donc un outil précieux pour les artistes, notamment en ce qu'elles permettent d'alimenter, d'étoffer et de préciser cette émotion.

À cet effet, le présent cours, axé sur la création des XXe et XXIe siècles, mettra en avant la description des œuvres et le vocabulaire le plus essentiel de l'art. Car cette étape, pourtant préalable à tout développement d'une production artistique personnelle ou d'une connaissance plus affinée, est trop souvent évacuée au profit – illusoire – d'une analyse ou d'une interprétation uniquement « intuitive », généralement fondée sur des idées préconçues. Le champ historique abordé dans ce cours est relativement vaste sur un plan chronologique – des avant-gardes historiques jusqu'aux réalisations les plus actuelles. Il sera observé sous certains angles plus resserrés, dont la logique est propre à la modernité, comme par exemple l'abstraction. Ses enjeux dépassent l'idée d'un simple formalisme, où la forme colorée ne vaudrait que pour elle-même.

Étendue au-delà des limites strictes du tableau à de nombreux médiums comme le dessin, la sculpture, l'installation, le film, la photographie ou la performance, nous considérerons l'abstraction pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un processus créatif et non une fin en soi. Car cette modalité prend en compte l'imaginaire de la modernité, les disciplines connexes (architecture, sciences cognitives, photographie, littérature, philosophie, etc.) mais aussi la réalité de l'expérience de chacun au sein de l'espace d'exposition et l'influence de ce dernier sur la lecture des œuvres.

À l'époque actuelle des écrans et du tout-image, nous ferons l'expérience de l'art tel qu'il se présente à nous directement, *in vivo*, dans le temps et l'espace réels.

Méthode

Les cours seront dispensés au sein des collections des principaux musées, institutions et galeries dédiés à cette période chronologique, notamment en fonction de l'agenda des expositions temporaires. Des présentations seront également faites dans des ateliers d'artistes afin d'envisager la réalité des productions artistiques et le rôle des différentes structures et personnes nécessaires au rayonnement de l'art.

Évaluation

Un examen oral se déroulera au sein de l'école en fin d'année, à l'issue des cours. Il consistera en la description et en l'analyse d'une des œuvres abordées tout au long du parcours.

Calendrier

Vendredi, 15h-17h, une fois par mois.

La première séance aura lieu le vendredi 26 octobre au Palais d'Iéna à Paris.

Les séances suivantes auront lieu à 15h les vendredis 26 octobre, 23 novembre, 21 décembre, 11 janvier, 22 février, 22 mars et 19 avril (examen avril).

LITTÉRATURE EXPRESS

François Bon

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 3

20 étudiant-e-s

Objectifs

Plongées d'une heure chrono dans histoire de la littérature, et problématiques théoriques de la littérature contemporaine, en suivant auteurs ou thèmes.

Contenu

Redessiner une arborescence générale de la littérature, poser les bases de l'approche contemporaine, proposer pistes de lectures et repères.

Méthode

Portes fermées à 10h45, on n'entre pas une fois commencé.

Évaluation

Présence régulière vérifiée. Présentation en terme de semestre d'une œuvre libre en rapport énonçable à un des auteurs évoqués.

Repères bibliographiques

Seront fournis à mesure sur page web d'accompagnement du cours.

Calendrier

Semaines A et B, mercredi, 10h45-11h45.

QUEER QUOI!

yann beauvais et Antoine Idier

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

20 étudiant-e-s

Objectifs

L'objet de ce séminaire est de déployer une archéologie du cinéma queer et de la théorie queer en regard de la multiplicité des pratiques artistiques développées depuis une trentaine d'années dans ces champs.

Contenu

Né à l'intérieur des mouvements gay, lesbiens et féministes dans les années 1990, le queer a interrogé – parfois ardemment – la politique des identités et le rapport aux normes sociales et sexuelles. Comment ces préoccupations théoriques et politiques ont-elles pris forme et se sont déployées dans la production artistique et le champ de l'art? Et, à l'aune du queer, que signifie de faire de l'art depuis un point de vue minoritaire?

Si le new queer cinéma s'est révélé un catalyseur de nouvelles approches du cinéma qui s'opposaient aux pratiques dominantes de l'avant-garde par une réappropriation de formes narratives, et par l'affirmation des question relatives au plaisir, l'irruption du sida a de son côté joué un rôle prépondérant dans cette mutation que les études de genre ont accompagné simultanément, défrichant de nouveaux territoires qui permettent de penser des instances de différenciation déstabilisant les identités en les mettant au regard d'une indétermination généralisée. Le camp apparaît alors comme précurseur de cet univers en déconstruction constante.

Une attention sera également portée aux relectures critiques de l'histoire de l'art et aux généalogies minoritaires qu'il est possible de dresser.

Méthode

Les séances prendront la forme de dialogue entre lectures de textes théoriques, projections de films et présentation d'œuvres. Les discussions collectives y tiendront un rôle primordial.

Dans le cadre du cours est envisagé la possibilité de lancer un travail de traduction de textes non disponibles en français jusqu'alors.

Repères bibliographiques

- *AIDS RIOT – Collectifs d'artistes face au sida*. New York, 1987-1994, l'école du magasin Magasin, Grenoble 2003
- Michele Aaron, *New Queer Cinema: A Critical Reader*. New Jersey: Rutgers University Press, 2004
- Judith Butler, *Trouble dans le genre*, La découverte 2006
- Richard Dyer, *The culture of Queer*, Psychology Press 2002
- Didier Eribon, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Flammarion, 2012
- Guy Hocquenghem, *Le Désir homosexuel*, Paris, Fayard, 2000
- Eve Kosofsky Sedgwick, *Epistemology of the closet*, University of California Press, new edition 2008
- Elisabeth Lebovici: *Ce que le sida m'a fait*, jrp/ringier Zurich 2017

- Renate Lorenz, *Art queer, art freak* éditions B 42, 2018
- *Queer*, Whitechapel Documents of Contemporary Art Mit Press 2016
- B. Ruby Rich, *New Queer Cinema: The Director's Cut*, Duke University Press, 2013
- Didier Roth Bettoni, *Les années sida à l'écran*, ErosOnyx, 2017
- Michael Warner, *Fear of a queer planet*, University of Minnesota Press, 1994
- Monique Wittig, *La pensée Straight* Editions Amsterdam Paris 2018

Calendrier

Semaine B, vendredi, 10h-13h.

La première séance aura exceptionnellement lieu en semaine

Filmographie historique partielle

- Bruce La Bruce, *No Skin of My Ass*, 1991
- Derek Jarman, *The Last of England* 1987 87:00
- Jeanne Livingstone, *Paris is Burning*, 1990 54:00
- Isaac Julien, *Looking For Langston*, 1989 55:00
- Sue Friedrich, *Sink or Swimm*, 1990 48:00

THÉORIES, IMAGES

Federico Nicolao

En partenariat avec le Centre culturel Suisse de Paris, le Doc, la Cité internationale des arts, la Faculté des beaux arts de l'Université de Lisbonne, la Fondation Calouste Gulbenkian Paris, Klima review, La Colonie, No man land's et l'Université fédérale de Rio

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

Objectifs

Ouvrir un chantier intellectuel permanent, un espace d'exploration pour la pensée. Se forger des outils théoriques par la pratique d'un médium et à partir de l'étude d'œuvres et d'écrits d'artistes et théoriciens.

Contenu

La question posée dans les dernières années et développée en parallèle dans la ligne de recherche «Comment penser par images?» reste la basse continue sous-jacente aux différentes propositions pédagogiques. Après avoir consacré une réflexion approfondie à la construction d'un espace par la séparation, la faille, la lacune, et pris en examen la question du rythme et de la fulgurance du fragment, après avoir mis la question du jardin, comme pensée philosophique, au centre de son attention et avoir analysée dans les trois dernières années comment donnaient forme à des images des réalisateurs comme Roberto Rossellini, Michelangelo Antonioni et Federico Fellini, le cours cette année analyse l'œuvre filmée «Six fois deux / Sur et sous la communication» d'Anne-Marie Miéville et Jean-Luc Godard, celle au sujet de laquelle Deleuze a dit: «Il faudrait renverser le schéma de l'informatique. L'informatique suppose une

information théorique maximale; puis à l'autre pôle, elle met le pur bruit, le brouillage; et entre les deux, la redondance, qui diminue l'information, mais lui permet de vaincre le bruit. C'est le contraire: en haut, il faudrait mettre la redondance comme transmission et répétition des ordres ou commandements; en-dessous l'information comme étant toujours le minimum requis pour la bonne réception des ordres; et en-dessous encore? Eh bien, il y aurait quelque chose comme le silence, ou bien comme le bégaiement, ou bien comme le cri, quelque chose qui filerait sous les redondances et les informations, qui ferait filer le langage, et qui se ferait entendre quand même. Parler, même quand on parle de soi, c'est toujours prendre la place de quelqu'un, à la place de qui on prétend parler, et à qui on refuse le droit de parler.»

Outre des rencontres en partenariat avec l'Université fédérale de Rio, la Faculté des beaux-arts de Lisbonne, la Fondation Gulbenkian et le Centre culturel Suisse, le cours prévoit une parenthèse à l'occasion de l'organisation d'un microfestival conçu avec l'artiste Axelle Stiefel portant au centre de l'attention une forme particulière de la pensée par images – la lecture.

Méthode

Plusieurs temporalités, plusieurs dispositifs se croisent dans cet enseignement qu'il ne faut plus imaginer comme un cours traditionnel mais comme un espace collectif d'expérimentation. Orienté par l'enseignant, l'étudiant-e articule obligatoirement sa participation à l'ensemble des propositions.

«Il y a deux manières de concevoir un programme d'enseignement... Une statique et une dynamique. Il y en a une dans laquelle l'individu est forcé à s'adapter à un schéma fixe, presque toujours dépassé ou de toute façon, dans le meilleur des cas, destiné à être dépassé dans la réalité pratique de chaque jour. Et il y en a une autre qui se forme au fur et à mesure, sans cesse modifiée par les individus mêmes et par leurs problèmes toujours plus actuels... Dans le cas de l'enseignement dynamique les enseignants étudient un programme de base, le plus avancé possible et donc continuellement modifiable selon les intérêts qui émergent de l'enseignement même. Seulement à la fin du cours on saura quelle forme il a eu et comment il s'est développé» Bruno Munari.

Évaluation

Passion, assiduité, curiosité et participation active. Cette année des groupes seront constitués pour récolter et éditer les textes d'une série de conférences d'artistes et auteurs intervenus à l'ENSAPC dans les dernières années, en vue de la publication du volume des actes de la ligne de recherche. L'inscription aux groupes et le travail requis seront obligatoires et

la présence aux événements qui ponctueront l'année – à l'ENSAPC, ou dans le cadre des séminaires extérieurs développés hors calendrier scolaire – est à concorder avec l'enseignant. Un travail écrit pourra être demandé à la fin de chaque semestre aux étudiants de la première année.

Repères bibliographiques

Une bibliographie exhaustive sera diffusée en début de chaque semestre.

Calendrier

Semaine A, jeudi 9h-12h30 et 14h-17h. Les séances auront lieu les jeudi 4 octobre, 18 octobre, 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre 2018, 10 janvier, 7 février, 21 février, 21 mars, 4 avril, 18 avril, 16 mai, 13 juin 2019.

The background image is a high-contrast, grainy photograph of an industrial or underground setting. It features a network of pipes, some of which are wrapped in insulation. The floor is covered in a layer of dust or sand, with various mechanical components and debris scattered around. A bright, circular light source, possibly a lamp, is visible in the upper right, casting a strong glow and creating deep shadows. The overall atmosphere is gritty and mysterious.

LI
GNE
DE
RE
CHERC
H
E

303

François Bon

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 4 & 5

15 étudiant-e-s

Ouvert aux étudiant-e-s du Master Métiers de l'écriture et de la création littéraire de l'Université de Cergy-Pontoise et du Master Création littéraire de l'Université Paris 8 (sous réserve entretien préalable)

Objectifs

Exploration et expérimentations des modes de publication Print et Numériques, édition supports transmédia, vidéo écriture et podcasts. Diffusion web et propagation réseau.

Contenu

Appui sur les projets personnels des participants, indépendamment des supports ou média. Développement du projet, rédaction, édition, outils numériques de publication sur support print, web, podcast ou vidéo.

Prise en compte de la voix et de l'image. Attention particulière aux projets collectifs (revues, performances, problématiques urbaines et actions dans l'espace public...

Méthode

Présence régulière souhaitée sur tout ou partie de l'atelier. Présentation régulière des projets personnels au groupe. Travail individuel en mode open space.

Évaluation

Participation régulière. Apport au groupe. Évolution et formulation du projet personnel ou sa réalisation.

Repères bibliographiques

Seront fournis à mesure.

Calendrier

Semaines A et B, jeudi, 10h-12h, salle 303.

COMMENT PENSER PAR IMAGES

Federico Nicolao

En partenariat avec le Centre culturel Suisse de Paris, le Doc, la Cité internationale des arts, la Faculté des beaux arts de l'Université de Lisbonne, la Fondation Calouste Gulbenkian Paris, Klima review, La Colonie, No man land's, L'Apostrophe – Scène national Cergy et Val d'Oise, et l'Université Fédérale de Rio

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 4 & 5

Objectifs

Le photographe italien Luigi Ghirri concluait une des premières versions de son livre Kodachrome avec un clin d'œil à Giordano Bruno en proposant presque à la fin de son ouvrage une série de photographies qu'il estimait issues de la rencontre quotidienne avec le réel et dont il disait qu'elles étaient comme trouvées dans la rue; dans la dernière émergeaient d'un journal roulé en boule sur le macadam ces mots: «Comment penser par images». La réflexion et l'art contemporains ont repris à maintes reprises ce motif ancien, faisant une fois de plus de l'image, aussi bien mentale que concrète, l'espace le plus souvent interrogé par la pensée, pour ne pas dire son outil de production et de référence privilégié (mais Aristote disait déjà de l'âme intelligente que dans les images perçues elle pensait les formes et que les sensations, n'étant pourtant pas des images, sans les images n'auraient jamais été).

Contenu

«Comment penser par images» est le devenu titre d'un cycle d'événements qui voient le jour dans le cadre d'un cours qui se veut une sorte de séminaire permanent. Une série de journées d'études, de conférences, de discussions avec les étudiant-e-s, de

voyages d'études, de rencontres le ponctuent; cette recherche se développe sur un laps de temps assez large dans le chaos fertile qu'évoque Hegel quand il parle de l'imagination. De l'art préhistorique jusqu'à celui de nos jours, de l'art grec jusqu'aux films de Tacita Dean, en passant par les réminiscences de Giordano Bruno ou du cycle de pièces pour piano *Images* de Debussy, par *Svolgere la propria pelle* de Giuseppe Penone ou les spéculations de Michelangelo Antonioni, dans un mouvement en même temps de déconstruction et d'analyse mais aussi de création et de travail, artistes, écrivains et philosophes n'ont pas cessé de s'interroger sur le rapport complexe qui existe entre image et pensée, espaces subversifs où apparaissent les intensifications du réel les plus raffinées et les plus profondes.

«Comment penser par images»: nombreux sont les reflets que ce thème peut prendre, on peut le lire à l'aune de la «révolution numérique», en s'interrogeant avec Jean-Pierre Vernant sur quelles opérations mentales mettent en œuvre les images en dehors du couple paraître/être, en pensant au livre des dessins de Vasari ou aux Atlas d'Aby Warburg ou Marcel Broothaers, en se penchant sur l'art médiatique qu'Hans Belting définit désormais comme un hybride de technologie et de concept,

ou en s'intéressant aux nouvelles recherches des neurosciences sur la mémoire ou aux réflexions de Benjamin sur la reproductibilité mais aussi aux conséquences juridiques et politiques que cette jonction pensée-image continue à provoquer – et bien évidemment on pourra se pencher sur cette question de mille autres manières encore. L'image nous intéresse quand elle interroge les limites de la pensée et la pensée encore plus quand elle met à l'épreuve le statut même d'une image».

Méthode

Après tant d'invités qui se sont succédés dans les six dernières années, en nous appuyant sur les acquis des cycles précédents, les rencontres cette année reposeront principalement sur l'envie de continuer à interroger la question de l'observation et de l'écoute, en analysant quelle pensée par images s'élabore dans des parcours d'artistes et théoriciens en première ligne dans la question de la recherche.

Évaluation

Passion, assiduité, curiosité et participation active. La présence aux événements – à l'ENSAPC, à l'espace YGREC – est strictement obligatoire pour tous les inscrits. Des groupes seront constitués pour récolter et éditer les textes d'une série de conférences d'artistes et auteurs intervenus à l'ENSAPC dans les dernières années, en vue de la publication du volume des actes de la ligne de recherche. L'inscription aux groupes et le travail requis sont obligatoires.

Repères bibliographiques

Une bibliographie exhaustive sera diffusée en début d'année.

Calendrier

Semaine A, jeudi, 9h-12h30 et 14h-17h. Les séances auront lieu les jeudi 4 octobre, 18 octobre, 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre 2018, 10 janvier, 7 février, 21 février, 21 mars, 4 avril, 18 avril, 16 mai, 13 juin 2019.

JAPONOLOGIES

Corinne Le Neün, Véronique Joumard

Avec Michael Lucken, directeur du Centre d'études japonaises de l'INALCO, Gérald Peloux, maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise et Bruno Fernandès, chercheur indépendant

En partenariat avec le Centre d'études japonaises de l'INALCO, le laboratoire AGORA, la Villa Kujoyama, l'Institut français au Japon, la Faculté des études internationales de l'Université de Ryukoku, Kyoto et le programme «Global Seminar» de l'Université d'Art et Design de Kyoto (ZOKAI)

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 3 À 5

Objectifs

Le séminaire a pour ambition de doter les étudiant-e-s des outils de l'analyse critique en leur offrant les connaissances nécessaires à la compréhension de la création au Japon, afin de mieux appréhender une culture qui exerce une puissance fascination sur toute une jeune génération. Lors de cette nouvelle saison de Japonologies, le travail d'analyse de divers registres d'images se poursuivra grâce aux apports historiques, culturels et linguistiques mis en partage par les intervenants (chercheurs-ses, étudiant-e-s, artistes et enseignant-e-s) avec comme point central la généalogie des images et les questions de l'influence des modèles esthétiques fournis par les arts japonais et les constants allers-retours entre les différentes cultures.

Contenu

Un grand nombre d'événements se dérouleront lors de l'année 2019 avec comme thème principal le Japonisme: nous en visiterons quelques uns en nous interrogeant sur le risque possible d'essentialisation de la culture japonaise.

Pour rester en alerte sur cette question, le séminaire accueille au second semestre Bruno Fernandès, auteur de

Pornologie vs capitalisme – Le groupe de happening Zero Jigen – Japon 1960-1972. Il a créé la première collection sur les avant-gardes consacrée aux contre-cultures japonaises du XXe siècle et intitulée Delashiné! (du français déraciné). Sa programmation éditoriale s'emploie à battre en brèche les clichés sur un Japon soumis et obéissant.

Gérald Peloux, maître de conférences en civilisation japonaise, grand spécialiste de l'œuvre de l'écrivain Edogawa Ranpo, interviendra sur la fortune esthétique de Ranpo alors que cette figure de la scène artistique japonaise est saisie par nombre de jeunes artistes. Rebecca Scalèse, jeune docteurante, communiquera sur l'avancée de sa thèse sur les Animés.

Le workshop de l'automne (mi-octobre 2018) encadré par Véronique Joumard et Corinne Le Neün fera l'objet d'une restitution au second semestre. Il est conçu en partenariat avec La Villa Kujoyama et Sylvain Cardonnel, écrivain et traducteur, professeur à l'université de Ryukoku autour de ses recherches sur le Tomason et la figure de l'artiste néo-dada et critique japonais Akasegawa Genpei.

Les étudiant-e-s de Cergy travailleront avec quelques jeunes artistes de

la scène Kyotoïte, ainsi que ceux du master international de Zokai (University of Art and Design), et les étudiants du séminaire du Sylvain Cardonnel de la Faculté des études internationales de l'Université de Ryukoku.

Les travaux réalisés dans le cadre de ce workshop seront montrés à La Villa Kujoyama à l'invitation de sa directrice Charlotte Fouchet-Ishii dans le cadre des Open Studio.

Au premier semestre, les étudiant-e-s du séminaire Japonologies sont conviés à assister au Colloque de la Société française des études Japonaises. Intitulé « Résistances, conflits et réconciliations », il se déroulera à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), les 13, 14 et 15 décembre 2018. Le colloque propose de « discuter de l'émergence des oppositions, des violences et des conflits qu'elles engendrent, ainsi que des processus menant à leur apaisement et, éventuellement à la (ré) conciliation des parties en conflit. En lien avec cette dialectique conflits/réconciliations, la question de la résistance pourra être également analysée de différents points de vue, qu'ils soient politiques, sociologiques, économiques ou artistiques. »

Évaluation

Présence obligatoire au séminaire et forte motivation, les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à prendre la parole et à problématiser leur relation à la culture japonaise sous divers formats de restitution, textuelle, plastique ou magistrale.

Repères bibliographiques

Une bibliographie spécifique sera fournie selon les thématiques d'intervention.

Calendrier

Au premier semestre, workshop au Japon avec un groupe de cinq étudiant-e-s et une participation aux rencontres de la Société française d'études japonaises à Paris.

Au second semestre, reprise du séminaire les vendredis après-midi sur une douzaine de dates.

Les inscriptions seront prises début novembre afin de déterminer les communications des chercheurs, des artistes ainsi que les interventions des étudiant-e-s.

LE PETIT TOUR #2: GRÈCE

Vincent Gérard

Avec Laura Brunellière, Sandrine Rebeyrat et Christina Sgouromiti

En partenariat avec l'ESBA TALM – Le Mans, l'ÉESI Poitiers-Angoulême, l'ASFA, Grèce, le HCR (Paris), Le Bal et Perspective Films

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 4 & 5

6 étudiant-e-s

Objectifs et contenu

Le Petit Tour est un programme de recherche qui allie pédagogie et création, à la croisée des médiums du cinéma, de la photographie, de l'écriture, des sciences politiques et sociales. Via des projets d'étudiant-e-s, d'artistes et de chercheurs, le travail consiste à se déplacer à travers plusieurs endroits d'Europe où s'agit la définition de son territoire. L'observation, le prélèvement in situ et la création d'éléments ex situ, participent au projet commun de la réalisation de formes éclatées ou réunies, soit: dessiner une carte de l'Europe aujourd'hui.

Après un travail d'investigation qui a occasionné relevés, réalisations, recherches – artistiques, comme scientifiques, à Lesbos, Athènes, en Grèce et en France, sur l'année 2017/2018, il va dorénavant s'agir de restituer le travail. Une programmation de rencontres et d'événements se prépare pour la fin de l'année 2018 en France – et pour l'année 2019 en Grèce (Athènes et Thessalonique). Dans cette perspective où les réalisations individuelles seront réunies et présentées dans des contextes comme dans des lieux différents (pas forcément artistiques): le montage d'un film/programme est en préparation dans ces

perspectives, le projet d'une édition des relevés (écriture, photographies, documents, enquêtes) est également mise en projet.

Une équipe de six personnes est à constituer pour compléter l'actuelle équipe (2 à 3 étudiant-e-s par école partenaire): cela pour mise en œuvre de la production, du suivi et des monstrosités des travaux: cela jusqu'à l'aboutissement des réalisations commune (monstrosités/rencontres, film/programme et édition).

Méthode

Pour l'année 2018/2019, il s'agira d'accompagner le travail de production en cours – 8 étudiant.e.s français.e.s et grec.que.s: cela pour les finalisations artistiques, éditoriales et curatoriales.

Calendrier

- Suivis de productions, éditorial, montage et programmation:** programmation/rencontres Paris, Le Mans, Poitiers: octobre à janvier 2019.
- Idem pour la finalisation** – production, logistique, suivis éditorial et curatorial: programmation/rencontres en Grèce: février à mai 2019.
- La préparation d'un Petit Tour #3** - Europe/Portugal est en cours d'élaboration avec l'équipe actuelle (Laura Brunellière, Béatrice Hibou

(politologue), Boris Samuel (économiste), Graziella Antonini (photographe) à laquelle se joindra le cinéaste portugais Pedro Costa); les partenaires, Esba Le Mans, ASFA (Grèce), la Hear de Strasbourg, l'Institut Supérieur en Sciences Sociales et en Sciences Politiques de Lisbonne, la cinémathèque de Lisbonne. Une présentation du projet aura lieu en mars 2019 pour les 3, 4, 5 années. Elle sera suivie d'un appel à projet à la fin du même mois. Après retenue des projets (mai-juillet 2020): la préparation, la réalisation et la finalisation sont envisagées entre mi octobre 2019 et février 2020.

LA VIE TUMULTUEUSE DES ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN

Sophie Duplaix, conservatrice en chef des collections contemporaines, Musée national d'art moderne-Centre Pompidou
En partenariat avec l'École du Louvre

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 4 & 5

8 étudiant-e-s

Objectifs et contenu

Ce séminaire vise à sensibiliser un groupe d'étudiant-e-s, issu-e-s à la fois de l'École du Louvre et de l'ENSAPC, à la spécificité de la gestion scientifique des œuvres d'art contemporain, en particulier les installations complexes. La chaîne étudiée va de l'acquisition à l'accrochage et au démontage, en passant par les réserves, que l'on visitera, la documentation et la conservation des œuvres. Il s'agit de se confronter à la gestion de la matérialité des œuvres au sein de la vie muséale.

Méthode

Le séminaire prend appui sur des cas concrets issus des collections du Musée national d'art moderne, et donnera la parole à divers intervenants de cette institution, qui aborderont le sujet à travers leur pratique quotidienne.

Programme

- **1re séance**, lundi 5 novembre 2018 de 9h30 à 12h30: présentation générale du séminaire par Sophie Duplaix, conservatrice en chef des Collections contemporaines au Mnam/Centre Pompidou. Lieu: École du Louvre.
- **2e séance**, mardi 20 ou 27 novembre 2018 de 9h30 à 12h30: présentation d'une sélection d'œuvres contemporaines, dont certaines habituellement inaccessibles au public, de l'accrochage du Mnam/Centre Pompidou par l'équipe du Service des Collections contemporaines du Mnam/Centre Pompidou. Lieu: Musée national d'art moderne, Centre Pompidou, RV entrée du personnel (angle rue du Renard/rue Saint-Merri) à 9h30 précises.
- **3e séance**, lundi 10 décembre 2018 de 9h30 à 12h30: documenter la présentation des œuvres d'art contemporain: méthodes d'analyse et études de cas (travail en petits groupes), par Isabelle Merly, ingénieure d'études aux Collections contemporaines du Mnam/Centre Pompidou. Lieu: École du Louvre ou ENSAPC, à préciser
- **4e séance**, lundi 14 janvier 2019 de 9h30 à 12h30 (suite de la 3e séance): documenter la présentation des œuvres d'art contemporain: méthodes d'analyse et études de cas (travail en petits groupes), par Isabelle Merly, ingénieure d'études aux Collections contemporaines du Mnam/Centre Pompidou. Lieu: École du Louvre ou ENSAPC, à préciser.
- **5e séance**, une matinée de la semaine du 21 janvier ou du 28

janvier ou du 4 février 2019: visite des réserves «Paris Nord» du Centre Pompidou (des indications seront transmises, RV dans les réserves à 9h45 précises). Lieu: réserves Paris Nord du Centre Pompidou, Métro Porte de La Chapelle.

- **6e séance**, lundi 18 février 2019 de 9h30 à 12h30: de l'archive papier au numérique: la question du dossier d'œuvre par Odile Rousseau, documentaliste principale, responsable de la Documentation des œuvres contemporaines au Mnam/Centre Pompidou. Lieu: ENSAPC.
- **7e séance**, courant mars 2019, une matinée de 9h30 à 12h30 ou un après midi de 14h30 à 17h30: présentation de cas de restauration d'œuvres du Mnam/Centre Pompidou, par les restaurateurs du Mnam (2 à 3 intervenants). Lieu: Centre Pompidou, atelier électro-mécanique
- **8e séance**, lundi 8 avril 2019 de 9h30 à 12h30: séance de bilan et de préparation à la remise de la note de synthèse, par Sophie Duplaix. Lieu: École du Louvre.

Évaluation

À l'issu du séminaire, il est demandé aux étudiants de rédiger une note de synthèse à partir de cas étudiés tout au long de l'année, afin de montrer que les enjeux en sont compris. Les cas retenus sont au choix des étudiant-e-s. La dernière séance du séminaire est consacrée à l'accompagnement des étudiant-e-s en vue de la réalisation de cette note, rédigée ultérieurement.

Bibliographie

Compte tenu de la nature du séminaire – s'attacher aux œuvres dans leur matérialité –, il sera plutôt recommandé, le moment venu de consulter les dossiers d'œuvres contemporaines du Musée national d'art moderne.

Calendrier

Cf. supra.

VOILÀ LA FEMME

Carole Boulbès, Corinne Le Neün

SEMESTRE 2

ANNÉES 1 À 4

12 étudiant-e-s

Ouvert sous forme de cours aux étudiants de première, deuxième et troisième années

Objectifs

Ce séminaire vise à lire ensemble et à étudier un corpus de textes et d'images choisis en vue de poser et d'analyser des problèmes théoriques, critiques et politiques.

Contenu

Cette année, nous partirons de diverses publications d'histoire de l'art et d'esthétique (catalogues, essais critiques, œuvres) et du site Internet AWARE (Archives of Women Artists, Research and Exhibitions). Ce centre de ressources virtuel accessible à tous a été co-fondé en 2014 par Camille Morineau, historienne de l'art. Le site est couplé à un espace de documentation à Paris: le AWARE (Lab).

On s'interrogera sur la place des femmes dans l'art et la société, leurs rapports à l'autorité et aux institutions. La réflexion s'ouvrira plus largement autant au champ de la représentation (la figure de la sorcière, de la prostituée, de la vierge, etc.) que de celui de l'engagement artistique.

Méthode

Six rendez-vous obligatoires (un calendrier sera fourni) pendant lesquels un ou deux exposés seront menés par les étudiant-e-s et par les enseignantes sur

leurs recherches respectives, à partir de textes et visuels relevant d'un corpus précis, discuté en amont et complété en fonction de l'actualité.

Évaluation

L'évaluation prendra en compte la présence et la participation active à chacune des six séances.

Bibliographie

- Bertrand Dorléac Laurence, *L'ordre sauvage. Violence, dépense et sacré dans l'art des années 1950-1960*, Gallimard, 2004
- Bonnet, Marie-Jo, *Les femmes dans l'art*, éd de la Martinière, 2004
- Haraway Dona, *Manifeste cyborg et autres essais*. Sciences - Fictions - Féminismes, Anthologie établie par Laurence Allard, Delphine Gardey et Nathalie Magnan. Éditions Exils, 2007
- Haraway Dona, *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*, trad. Oristelle Bonis, Éditions Jacqueline Chambon, 2009.
- Gardey Delphine, «Donna Haraway: poétique et politique du vivant», *Cahiers du Genre*, no 55, p. 171-194, 2013.
- Lebovici, Elisabeth, Gonnard, Catherine, *Femmes artistes- Artistes femmes*, Hazan, 2007
- Morineau, Camille, *Les femmes artiste au XXe siècle*, Centre Pompidou, 2010.

- Tracey Warr et Amelia Jones, *Le corps de l'artiste*, Phaidon, 2005
 - *Women artists*, Taschen, 2001
 - *Wack, art and the feminist revolution*, Mit press, 2007
 - *Elles@centrepompidou*, MNAM, 2009
 - *Women House*, Monnaie de Paris, 2017.
-

Calendrier

Semaine A, vendredi, 9h30-12h30 (les six séances auront lieu les vendredis 8 février, 22 février, 22 mars, 5 avril, 19 avril et 17 mai 2019).

A

R

C



CONFRONTATION AUX ŒUVRES

Éric Dalbis avec Stéphanie Katz

Au Musée du Louvre

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

20 étudiant-e-s

Inscription en début d'année pour les deux semestres

Objectifs

En se confrontant à la présence physique d'œuvres choisies parmi les collections du musée du Louvre et recouvrant les périodes du XIX^e au XVIII^e siècles, en les questionnant, en les analysant, il s'agira d'interroger sa propre pratique artistique dans ses intentions et ses gestes, tout en se référant à une mémoire, à des filiations, à une culture de la peinture.

Contenu

Étudier et comprendre les règles et la logique propres à une œuvre.

En analyser les enjeux esthétiques, les moyens, les contextes de sa création et de sa destination; en éprouver sa présence et son rayonnement, etc.

Méthode

Il est demandé aux étudiant-e-s de choisir une œuvre en fonction des questions et intérêts qu'elle suscite, d'en évaluer la relation qu'elle entretient avec leurs pratiques; de la présenter et de la commenter devant le groupe de participant-e-s.

Évaluation

À partir de l'assiduité, de l'engagement, de la qualité de la participation et du travail de recherches effectué.

Repères bibliographiques

Bibliographie communiquée au fil des séances.

Calendrier

Semaine A, vendredi, 14h-18h.

COUNTER-HISTORIES OF A CONTINENT THROUGH VISUAL CULTURE; MAPPING, MAKING, RECOVERING AND REVIEWING

Senam Okudzeto

En partenariat avec le CCA Lagos.

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 3 À 5

16 étudiant-e-s

Objectives

This course mixes research and practice by presenting an eclectic archive of materials which asks participants to investigate the ways in which our understanding of vision and perception might be culturally mediated. It is based on the premise that "Africa" is a mutable construction. Beyond its existence as a continent of nation states, it also presents as a series of contested historical and social constructions, a mythical or ideological space, and a zone of cultural production that is active both in and outside of its physical boundaries.

The discourse of Africa and its Diasporas will be explored as expressed in diverse range of cultural fields as possible, including but not limited to literature, music, film, visual art and architecture. This topic includes narratives such as environment and ecology, queer identity in relation to constitutional and civil rights, internal African migration and diasporas, science fiction in relation to economics and alternative modernities, cuisine and agriculture in relation to notions of "authenticity".

Content

Research will begin with a seminar program which investigates the discourse of Africa and its Diasporas in relation to ideas such as "modernity", "independence", "identity and identification". Students will be asked to undertake independent research and also make creative work in response to the subjects presented. Some students will take part in a field trip to Lagos and participate in a related exhibition project. All students on the course will be expected to work towards the generation of a public exhibition project and related publication program in the second semester.

Method

Following the seminar program of semester 1, participants will be asked to formulate research projects, artistic responses and projects of their own.

Evaluation

This course demands dedicated participation and independent research from its participants, but ultimately its goal is to help artists make art. Students work will be evaluated on its ability to display

an academic, emotive or otherwise considered response to the material presented in the course

Bibliography

To be supplied as course develops, recommended reading below, students may read these texts in translation if they wish.

- Chinua Achebe, *Things Fall Apart*, Heinemann (1958)
- Jacques-Achille Mbembe, Steven Rendall, "African Modes of Self Writing", *Public Culture*, Duke University Press, Duke University Press, Volume 14, Number 1, Winter 2002, pp. 239 -273
- Yves Valentin Mudimbe, *The Idea of Africa*, Indiana University Press (1994)
- Paul Gilroy, *The Black Atlantic; Modernity and Double Consciousness*, Harvard University Press (1993)

Calendar

Semester 1, week A and B, Thursday, 2pm-7pm. There will be no classes in November. Classes will resume on Thursdays in December.

Semester 2 will be geared towards the realisation of a public project; students will work on the exhibition, publication and presentation of work related to the course in France. A field trip to Lagos will also take place, open to a restricted number of students. The second semester schedule will be determined as the course develops

FAIRE, DÉFAIRE, REFAIRE

Carole Boulbès, Claudia Triozzi

Avec Véronique Joumard, Judith Perron

SEMESTRE 1

ANNÉES 3 À 5

8 étudiant-e-s

Objectifs

FAIRE, DÉFAIRE, REFAIRE. Où en est l'art aujourd'hui? Où sommes-nous par rapport à l'art? Qu'est-ce que le «faire»? Qu'est-ce que le «savoir-faire»? Faire une œuvre, faire œuvre, faire faire, fais-le toi-même! Fabriquer et apprendre à fabriquer, faire et passer son savoir-faire, dépasser ses compétences, être dans la compétence de l'autre.

Contenu

Fabriquer, réparer, améliorer, bidouiller, s'outiller, jouer, aider, expérimenter nos propres espaces, les confronter à des pratiques collectives. Proposer des invitations et des rencontres spécifiques pour penser notre pratique.

Méthode

L'idée est de privilégier le contact direct et le dialogue à l'intérieur et à l'extérieur de l'école d'art, de partager nos expériences dans le «milieu» de l'art. Pour approfondir le questionnement, la consultation de sites d'archives et de création en ligne sera un outil essentiel.

Évaluation

Présence participative et créative, force de proposition, initiatives.

Repères bibliographiques

- Gorgio Agamben, *La communauté qui vient*, 1990
- Luc Boltanski, Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

- Isabelle Berrebi-Hoffmann, Marie-Christine Bureau, Michel Lallement, *Makers*, enquête sur les laboratoires du changement social, Paris, Seuil, 2018.
- Judith Butler, *Rassemblement. Pluralité, performativité et politique*, Fayard, 2016.
- Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, Gallimard, 1990.
- Tim Ingold, *Faire, anthropologie, archéologie, art et architecture*, Dehors, 2017.
- Michel Lallement, *L'âge du faire, Hacking, travail, anarchie*, Paris, Seuil, 2015.
- Pierre-Michel Menger, *Portrait de l'artiste en travailleur*, Seuil, 2002.
- Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle*, Seuil, 2013
- Jacques Rancière, *Le partage du sensible*, La fabrique, 2000.
- Jacques Rancière, *Le spectateur émancipé*, La fabrique, 2008.

Catalogues d'exposition

- *Archilab 2013, naturaliser l'architecture*, Hyx, 2013.
- *Nouvelles de nulle part*, Utopies urbaines, Musée de Valence, 2001.
- *Imprimer le monde*, Centre Pompidou, Hyx, 2017.
- Taroop & Glabel, *Vous en chiez jusque à la fin des temps*, Semiose, 2005.

Calendrier

Semaines A et B, lundi, 10h-13h.

L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE

Renaud Auguste-Dormeuil

Avec Christian Genty

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

20 étudiant-e-s

Objectifs

Approfondissement de la recherche personnelle des étudiant-e-s sur le volet de la production photographique, développement de leur originalité et de leur autonomie en regard d'un corpus visuel existant.

Contenu et méthode

Confrontation avec des personnalités du milieu de la photographie.

Évaluation

Participation et engagement dans l'ARC, présentation des étapes de la réalisation, justification des choix plastiques, qualité de la démarche et de la réalisation.

Calendrier

Jeudi, 9h-18h, une ou deux fois par mois. Les séances auront lieu les jeudi 18 octobre, 25 octobre, 15 novembre, 6 décembre 2018, 17 janvier, 31 janvier, 28 mars, 11 avril, 9 mai, 6 juin et 20 juin 2019.

IMAGES EN MOUVEMENT ET EXPÉRIENCES SONORES

yann beauvais et Jérôme Combiér

Avec Grégoire Lorieux

En partenariat avec l'IRCAM-Centre Georges-Pompidou

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

10 étudiant-e-s

Objectifs

En partenariat avec l'Ircam, Institut de recherche et coordination acoustique/musique, l'un des plus grands centres de recherche publique au monde se consacrant à la création musicale et à la recherche scientifique, l'objectif de cet ARC est de déployer des passerelles entre art et science à partir des pratiques plastiques contemporaines, privilégiant les dimensions visuelle, textuelle, gestuelle, performative en relation avec différents outils que l'Ircam a développés au fil de son histoire et qui exploitent principalement dans le domaine de la musique et du son, la notation et l'improvisation, la génération algorithmique et l'interaction homme-machine, la perception, l'identité... et leurs interactions dans la production et la création d'œuvres.

Contenu

L'ARC est un cours pluriel porté par yann beauvais, Jérôme Combiér et Grégoire Lorieux, qui associe des apprentissages techniques autant qu'historiques et théoriques dans le champ de la programmation musicale, dans le champ des arts plastiques et de l'image en mouvement, ainsi qu'à travers une série de rencontres, de développement et d'accompagnement de projets individuels au sein de l'Ircam et à l'école.

Méthode

Première semaine d'octobre 2018: le démarrage de cet ARC sera précédé d'une conférence de présentation donnée par Grégoire Lorieux, (compositeur et réalisateur en informatique musicale chargé de l'enseignement à l'Ircam) à l'ENSAPC de ce qui se fait et s'est fait à l'Ircam: recherche musicale, projets associant recherche et création dans le domaine de la musique mais également des arts plastiques, du cinéma notamment, écoutes...). Deux semaines après cette conférence et suite à une série d'entretiens avec les candidats souhaitant participer à cet ARC, sera organisée une visite afin que chacun puisse prendre la mesure de ce qu'il sera possible de faire.

Une fois le groupe déterminé, les cours commenceront dès la mi-octobre tous les mercredis.

Octobre à décembre 2018: les semaines A seront celles du cours de yann beauvais autour du film programme, en perspective les questions relatives aux rapports entre son, image, programmation, texte, espace. Les semaines B, Jérôme Combiér propose une série de cours sur la transformation sonore (synthèse, resynthèse, hybridation, synthèse granulaire sur les logiciels Live et Max). Une fois par mois, rencontre avec Grégoire Lorieux

à l'Ircam afin de favoriser les rencontres entre la culture plastique des étudiants et la culture de l'Ircam s'articulant autour des relations art, science et technologie dans la musique et le son.

Janvier 2019: Dans le cadre des semaines de workshop, les projets des étudiants sont étudiés, travaillés à l'Ircam, en envisageant notamment leur faisabilité.

Semaine du 18 février 2019: rendu d'une maquette de chaque projet

De mars à mai 2019, les projets sont travaillés en suivi par les trois porteurs de l'ARC.

Semaine du 20 mai 2019: restitution publique des projets dans un espace à définir.

Évaluation

Sur travaux

Repères bibliographiques

- *Notation Kalkul und form in den Künsten*, Akamedie der Kuntste Berlin, ZKM, Karlsruhe, 2008
- Boris Debackere & Aroie Altena (dir.), *The Cinematic Experience*, Sonic Act Press, Amsterdam 2008
- *See This Sound Promises in Sound and Vision*, Lentos Kunstmuseum Linz Walter König, Köln 2009
- Dieter Daniels and Sandra Nauman (dir.), *See this Sound Audio visuology*, Köln Ludwig Boltzmann Institute, 2010
- *Les cloches d'Atlantis, Musique électroacoustique et cinema Archéologie et Histoire d'un art sonore*, Musica Falsa, Paris 2012
- *Ian Cheng: Forking at Perfection*. Zurich, Switzerland: Migros Museum Für Gegenwartskunst and JPR|Ringer, 2016
- Pierre Schaeffer, *Traité des objets musicaux*, Le seuil, 1966

- *UTOPIES, Les cahiers de l'Ircam*, Recherche et Musique, Ed. Ircam-Centre Georges Pompidou, 1993
- Philippe Langlois, «Les cloches de l'Atlantis» *Musique électroacoustique et cinéma, Archéologie et histoire d'un art sonore*. Ed. Musica Falsa, 2012
- Bastien GALLET: «Composer des étendues, l'art de l'installation sonore»

Repères discographiques

- *An anthology of noise & electronic music vol 1 à 7*; Ed. Sub rosa
- *Mortuos plango vivos voco* de Jonathan HARVEY (analyse en ligne sur le site de l'Ircam)

Calendrier

Au semestre 1, mercredi, 10h-13h. En semaine A, un cours de Yann Beauvais. En semaine B, un cours de Jérôme Combier. Une fois par mois, un cours de Grégoire Lorieux à l'Ircam. Suivi des projets en rendez-vous individuels. Semaine de workshop en janvier 2019. Au semestre 2, travail sur les projets individuels et la restitution publique.

LATITUDES

Corinne Le Neün, Christophe Cuzin

Avec Régine Cuzin, commissaire indépendante

En partenariat avec la Cité internationale des arts, le Centre caribéen des arts à Fort-de-France en Martinique, et l'association OCEA

SEMESTRE 1

ANNÉES 2 À 5

ARC destiné aux étudiant-e-s ayant suivi Latitudes en 2018.

Objectifs

Latitudes donne la possibilité aux étudiant-e-s de présenter leurs travaux dans le cadre d'un échange pré-professionnel avec une personnalité active dans la programmation artistique depuis plus d'une trentaine d'années. L'objectif est la réalisation d'une exposition conçue entre les étudiants de l'ARC Latitudes de l'ENSAPC et les étudiant-e-s de l'école d'art de Fort-de-France.

Contenu

Latitudes emprunte son nom au travail engagé depuis de nombreuses années par Régine Cuzin, commissaire indépendante, auteure de l'exposition «Haïti. Deux siècles de création artistique» au Grand Palais en 2015. Latitudes est aussi le titre d'une série d'expositions présentée de 2002 à 2009 à la Mairie de Paris et au-delà pour présenter la création contemporaine des outre-mers et d'ailleurs (Caraïbe, Océan Indien, Océanie, Amazonie...).

«Les artistes présentés ont tous une réflexion sur les sociétés post-coloniales, les notions d'identité, le marché, les rapports nord/sud. Ils se positionnent par rapport à tous ces thèmes dont ils interrogent les enjeux.»

Après avoir découvert l'actualité des scènes artistiques néo-zélandaise, australienne, calédonienne et caribéenne, la rentrée 2018/2019 sera consacrée à l'organisation de la présentation des travaux qui font écho à ces différentes scènes artistiques mais cette fois au sein de la production des participant-e-s à l'ARC.

Méthode

Après des visites d'ateliers et la présentation des travaux de chaque étudiant-e participant à l'ARC Latitudes, une nouvelle étape a consisté en une réflexion participative en vue de définir le concept d'un travail commun permettant la mise en relation des étudiants de Cergy et de ceux de Fort-de-France.

Un drive a été mis en place pour échanger des textes, des images, des sons, des vidéos et dialoguer sur les recherches et les protocoles des projets. Le lien sera établi à travers le Bureau des idées.

A contrario d'une exposition dont le contenu est défini par une thématique en amont, il s'agira de définir des points de convergence entre les différentes recherches des étudiant-e-s afin de dégager une idée-force rassemblant les préoccupations personnelles et artistiques de chacun d'entre eux.

Évaluation

Implication et présence aux rendez-vous. Propositions de pièces spécifiques pour la présentation.

Calendrier

Le calendrier sera diffusé ultérieurement, l'exposition est prévue en janvier 2019.

Repères bibliographiques

Catalogues Latitudes

- «Latitudes 2002»
- «Latitudes 2003 – Terres de l’océan Indien», avant-propos de JMG Le Clézio
- «Latitudes 2004 – Terres de l’Atlantique», avant-propos de Maryse Condé
- «Latitudes 2005 – Terres du Pacifique», avant-propos de Nicolas Kurtovitch
- «Latitudes 2006 – Terres d’Amazonie», avant-propos de Serge Patient
- «Latitudes 2007 – Terres du Monde», avant-propos d’Alain Mabanckou
- «Latitudes 2009», avant-propos de Luc Lang

LIRE DANS LES CHOSES

Federico Nicolao

Avec Laurent Berger et Celia Bernasconi

En partenariat avec L'Anniversaire de l'art, Villefranche-sur-Mer, le centre d'art Ygrex, le NMNM, le Pavillon Bosio, le MAMAC et l'EAC

SEMESTRE 1

ANNÉES 1 À 5

6 étudiant-e-s

Objectifs

Lire dans les choses est un arc qui expérimente des formes pédagogiques inhabituelles. Après des éditions en partenariat avec Chiara Parisi, Christian Boltanski et Hans Ulrich Obrist à l'occasion de l'exposition «Take me I'm yours», Stefano Boeri et le Polytechnique de Milan dans le cadre du projet «Animal City», l'Archivio Basilico et l'Institut de la création, Joseph Grima et le collectif Space Caviar à l'occasion de l'exposition «Archertz», Axelle Stiefel dans le cadre de la préfiguration du festival Les Atmosphériques / Texte-Contact, cette année l'ARC se structure pour la deuxième année consécutive autour des pratiques curatoriales et de l'exposition, et donne vie à une collaboration avec le ça musée, l'anniversaire de l'art à Villefranche-sur-Mer, le Nano Museum d'Hans Ulrich Obrist et les collections du NMNM. Un musée qui opère hors de toute contrainte grâce à ses dimensions variables et à sa fréquente dématérialisation, s'active pour une semaine en Côte d'azur. Une petite équipe de six étudiant-e-s se déplace dans la principauté de Monaco en compagnie d'Eric De Becker et Laurent Berger sous l'œil

bienveillant de Célia Bernasconi, chief curator du département scientifique du Nouveau Musée National de Monaco et au cœur de l'architecture d'une région complexe, conçoit un musée éphémère, ouvert pour les plus entreprenants des curieux qui parviendront à le trouver.

Contenu

Mettant au centre de la réflexion la production d'espaces et modes contemporains d'exposition, six jeunes artistes, sélectionné-e-s sur dossier pour participer à cette aventure, produisent, éditent et montrent lors d'un voyage une série de pièces conçues expressément pour faire écho au contexte artistique, politique et urbain très particulier de la principauté.

Méthode

Les étudiant-e-s discutent avec les enseignants et les intervenant-e-s des questions qui les passionnent et qui orientent habituellement leurs œuvres se regroupant d'abord au premier semestre pour débattre de la conception de ce musée éphémère et du contexte particulier dans lequel il s'inscrira. Après une première phase d'échanges et d'études de travaux dans les collections du NMNM, ils procèdent à une pré-sélection

d'œuvres personnelles qu'ils jugent idéales pour le transport, la production ou la post-production sur place. Ils se déplacent ensuite avec des propositions précises pour le voyage et à travers l'exploration de la région éditent leurs pièces in situ participant collectivement à la création du musée éphémère.

Prérequis

Pour l'admission, entretien avec l'équipe du ça musée.

Évaluation

Passion, assiduité, curiosité et participation active. La présence aux événements préparatoires ainsi qu'au voyage est strictement obligatoire pour tou-te-s les inscrit-e-s.

L'évaluation sera fondée sur l'assiduité obligatoire aux rencontres, l'engagement dans l'ensemble des propositions pédagogiques et la production d'un projet. Des rendus intermédiaires pourront être demandés. Pour la partie projet, l'étudiant-e s'engage à respecter un contrat qui prévoit un certain nombre d'obligations: la mise en œuvre d'un projet personnel au sein d'une réflexion et d'un travail collectif (conception, production, création, finalisation); la prise en charge de sa restitution lors de la monstration à l'anniversaire de l'art, mais aussi de toute autre possible future rencontre publique.

Repères bibliographiques

Une bibliographie exhaustive sera diffusée en début d'année.

Calendrier

Octobre à décembre: conception du projet et du musée, préparation du voyage par des séances ponctuelles et des rendez-vous personnels.

Du 12 au 18 janvier 2019

L'AUTRE MOITIÉ DU PAYSAGE VERSUS LMDPLUS PRÈS, LMDPLUS PRÊT

Claire Roudenko-Bertin

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

Inscription en début d'année pour les deux semestres

LMDP cette année continue de confirmer sa forme nomade, son «atelier d'ir-résolution» tant il n'y a pas de solution en art que ce qui l'emmène tout court. Charge lourde et pied léger, avec accélération ces prochains mois!

Où et comment?

dans l'espace, en posant et déplaçant quelquefois son regard et son travail entre le soleil levant et couchant et l'aurore boréale; dans le temps, avec un peu d'apnée dans l'histoire de l'art, un peu de brasse coulée dans l'actualité, pour une quête de ressources re-désignées, une pêche irraisonnée d'informations contenant, des analyses en actes c'est à dire traversantes et poreuses, avec l'antagonisme, le regard et l'amitié comme seules garanties. Chacun-e son rétroviseur et chacun-e son travail, en somme il n'y a rien à faire de spécial dans cet ARC que ce qui nous a déjà mis en mouvement dans l'art et nous y tient en lien avec les autres. La confiance est totale.

L'art est ce voyage, solidaire avec son propre rêve, solitaire avec les autres; son enseignement, une invention

partagée, un co-enseignement continu où circule contraintes et paradigmes; l'autonomie réelle du geste dépendant paradoxalement de la capacité à faire connexions et relais.

Le programme actuel de l'ARC est compact et son dessin déjà assez visible pour l'année, cependant cela ne se fait pas d'autorité, il est un continuum de dialogue et nous l'avons dit de relais: précision, cette année ce «dessin» sera validé avec les étudiant-e-s ayant déjà travaillé dans cet ARC auprès de celles et ceux qui souhaiteraient y contribuer nouvellement.

Courant octobre il y aura des rencontres déterminantes pour élaborer ce programme en fonction des possibilités et des souhaits ou non des étudiant-e-s intéressé-e-s à positionner leur travail et leurs perspectives et postulats dans la rythmique et l'utopie de cet arc.

Nos principaux outils actuels sont des partenariats et des lieux que le groupe LMDP a contribué à interpréter:

- Le Confort Moderne à Poitiers, qui est notre résidence permanente
- La Konsthöuset de Stockholm attachée au National Museum qui est l'un de nos lieux principaux de

recherche puisque nous nous y avons été inventé.e.s spécialistes de la partie française et arabe des archives laissées par un peintre suédois inconnu en France.

- Ivan Aguéli, cet artiste disparu il y a un siècle, et qui a été principalement basé à Paris et au Caire, nous permet de par son histoire et son travail singulier et fulgurant, de mettre, tel un alibi interne et jointif, notre point de réflexion névralgique à un point très aigu, dans le spectre des contextes, les tensions entre politiques et philosophies, entre réconfort et chaos, nécessité et contingence... tensions dans lesquelles l'art peut prendre forme ou non.»

Calendrier

Le nouveau groupe devra être constitué le 15 octobre pour l'année; merci d'écrire un email (avec votre contact téléphonique si vous le permettez) avant le 8 octobre à Claire:

claire.roudenko-bertin@ensapc.fr qui fera le secrétariat pour l'organisation des rencontres d'information et d'inscription qui auront lieu la semaine 41. Merci.

MAISON D'ARRÊT D'OSNY

Christophe Cuzin

En partenariat avec la Maison d'arrêt d'Osny et le SPIP95

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

Objectifs

Quand l'école de la liberté rencontre celle de la peine.

Contenu

Les étudiant-e-s animeront en pleine autonomie un atelier arts visuels et écriture au sein d'une maison d'arrêt particulièrement sensible du Val d'Oise, Osny.

Méthode

Dans le cadre d'un partenariat avec le SPIP 95, la maison d'arrêt d'Osny et l'ENSAPC, les étudiant-e-s sont amené-e-s à proposer et à animer des ateliers auprès des détenus au sein de l'établissement carcéral.

Évaluation

La régularité des interventions et la participation à l'ensemble du parcours est indispensable.

Calendrier

Réunions, rencontres du SPIP, visite de la maison d'arrêt et préparation des projets au premier semestre, interventions à la maison d'arrêt et rendu des travaux, avec exposition éventuelle, au 2e semestre.

MASSAGE PRODUCTION: STRUCTURE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION AUDIO-VISUELLE AUTOGÉRÉE

Gallien Déjean

Avec Olga Rozenblum

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

15 étudiant-e-s

Objectifs et contenu

Massage Production est un plateau de fromage hétéroclite et autogéré. Dédié à l'enregistrement et à la production audiovisuelle, Massage Production utilise tout ce qui permet de près ou de loin de diffuser des massages.

Dans le prolongement de son cours théorique sur les pratiques curatoriales et la fonction de diffusion, Gallien Déjean propose, en collaboration avec Olga Rozenblum, la création par les étudiant-e-s d'une structure de production et de diffusion audiovisuelle. Inspiré par un certain nombre d'initiatives historiques alternatives (Paper Tiger TV, Videofreex, etc.), cet ARC a pour objectif d'amener les étudiant-e-s à réévaluer les statuts d'artiste, de producteur et de diffuseur en créant une plate-forme collective de travail pouvant se pérenniser et devenir, à terme, indépendante de l'école.

Les participants de cet ARC sont invités à concevoir une structure originale, modulable et évolutive, adaptée aux projets et aux technologies contemporaines. Il doivent également choisir le modèle économique approprié à cette structure, avec l'aide des enseignant-e-s.

Depuis deux ans, Massage Production développe un projet curatorial intitulé Tortilla Flat. Adaptation libre du roman éponyme de John Steinbeck transposé dans un futur proche, Tortilla Flat est une série découpée en épisodes et en saisons. Entre fiction et documentaire, son élaboration se nourrit des collaborations et des contextes – institutionnels ou non – de production et de diffusion (résidences d'écriture, expositions, projections, voyages, etc.). Les étapes de la réalisation (scénario, tournage, montage, diffusion) sont envisagées comme des outils méthodologiques de recherche collective permettant de croiser les disciplines (art, littérature, sciences sociales, militantisme, etc.) au gré des collaborations.

Récemment, Tortilla Flat a été présenté au Forum des Images dans le cadre de la Nuit Blanche 2017 et au Confort Moderne lors d'une exposition conçue par Massage Production en mai 2018. Au cours de l'année 2018-2019, Massage Production organisera un séminaire de recherche en collaboration avec l'université de Tbilissi autour de la révolution de 1848 pour préparer la saison 2 de Tortilla Flat. Le tournage aura lieu (sous réserve) à Tbilissi, capitale de la Géorgie, à l'été 2019.

Repères bibliographiques

Livres

- John Steinbeck, *Tortilla Flat*, Gallimard, Paris, 1972 (première parution: 1935)
- Thomas Mann, *La Montagne magique*, Le Livre de Poche, Paris, 1991 (première parution: 1924)
- Anton Tchekhov, *La Cerisaie*, Le Livre de Poche, 1988 (première parution: 1904)

Films

- Nicholas Ray, *We Can't Go Home Again*, 1972
- Jacques Rivette, *Out One*, 1971
- Jacques Rivette, *Le Pont du Nord*, 1981

Calendrier

Semaine B, vendredi, 14h-17h.

L'OASIS DE TIGHMERT

Claudia Triozzi, Judith Perron

Avec Carlos Pérez Marin

En partenariat avec l'Institut national des beaux-arts de Tetouan et l'Espace 18, Marrakech

SEMESTRE 2

ANNÉES 3 & 4

8 étudiant-e-s

Objectifs et contenu

Cet ARC propose un échange entre les étudiant-e-s de l'ENSAPC et celles et ceux de l'Institut national des beaux-arts de Tétouan au sein d'une expérimentation commune. Dans la perspective de restituer et formaliser les traces de cette expérience, une première étape de visibilité dans l'Espace 18 à Marrakech est prévue le 16 avril 2019. Dans le cadre de ce projet, une collaboration est également envisagée avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles.

Le désert est un espace d'apprentissage artistique où les modes de vie, l'histoire, les cultures, la géographie et les écosystèmes deviennent des domaines de recherche qui peuvent être traités simultanément. Ainsi, l'expression de l'art peut servir d'instrument pour analyser, comprendre, traiter et expliquer la complexité des sociétés sédentaires et nomades des régions du sud du Maroc.

Nous échangerons autour de différents axes et approches de travail en organisant des vidéoconférences avec Carlos Perez et les étudiants de l'école de Tétouan avant de notre départ.

Un des intérêts de travailler sur l'oasis de Tighmert réside dans son importance historique (plus concrètement de l'ancienne ville de Noul Lamta du IXe

siècle) comme port saharien, avec ses liens (encore aujourd'hui présents dans la culture locale) avec le nord du Mali et de la Mauritanie qui ont été entretenus grâce au moyen de transport et au passage des caravanes. Cette dimension locale et internationale rend cet espace très intéressant pour développer des projets, tel que le laboratoire de cultures contemporaines oasiennes et le festival Caravane Tighmert le montre depuis 5 ans.

Repères bibliographiques

À définir.

Calendrier

Workshop du 5 au 17 avril.

OPUS COLLECTION

Corinne Le Neün

Avec Pietro Della Guistina, commissaire indépendant, et le collectif

«Curate It Yourself»,

En partenariat avec le CNAP et le CREDAC

SEMESTRE 1

Ouvert aux étudiant-e-s ayant suivi l'ARC en 2017-2018

Objectifs

Ce travail conçu avec Pietro della Guistina membre du collectif de jeunes commissaires «Curate It Yourself» s'inscrit dans le prolongement du partenariat engagé par l'école ces trois dernières années avec le Master des Sciences et techniques des expositions de l'Université Paris 1 qui a donné lieu à une ligne de recherche jalonnée d'événements, d'une exposition et d'une publication.

La programmation du Collectif Curate It Yourself, dont les fondateurs sont issus de cette formation ainsi que celle du master de Paris IV «L'art contemporain et son exposition», vise à promouvoir et à soutenir les artistes émergents, pour les accompagner et les conseiller à un moment charnière de leur carrière: du passage de leurs études au début de leur activité professionnelle. De plus, la constitution d'une collection propre est partie prenante du soutien du collectif à la création. Le collectif développe une pratique curatoriale collaborative vouée à l'expérimentation de nouvelles formes et stratégies de présentation, pratiquant l'exposition comme medium et appliquant une analyse systémique du monde de l'art contemporain.

Contenu

Le constat du Collectif «Curate It Yourself» est qu'aujourd'hui nous assistons à une augmentation des pratiques collectives parmi les artistes et les commissaires d'exposition. «Dans une situation de précarité comme celle qui nous est contemporaine, jeunes et moins jeunes se réunissent en groupe pour profiter des avantages et des synergies qui en résultent, notamment pour mettre en partage des connaissances majeures et atteindre un plus haut niveau de spécialisation, de même que l'élargissement des réseaux personnels et la confrontation avec des personnalités d'autres milieux.»

Avec Pietro Della Guistina, les étudiant-e-s ont pris connaissance des origines des pratiques collectives qui s'inscrivent au début du XXe siècle. Elles se déploient à des moments historiques marqués par des mouvements sociaux aspirant à un changement radical dans la société: les avant-gardes historiques dans l'Europe de l'après-guerre autour de 1915, les néo-avant-gardes à la fin des années soixante, les pratiques artistiques après la chute du régime communiste ainsi que le changement du panorama artistique du début des années 2000.

Accueilli-e-s par Juliette Pollet, conservatrice, en charge des collections contemporaines depuis 1960, les étudiant-e-s ont interrogé un

corpus d'œuvres vidéographiques de la Collection du Cnap réalisées par des collectifs d'artistes historiques et contemporains. Ils sont également aller à la rencontre de jeunes collectifs d'artistes; Nøne Futbol Club, Le collectif YOURS, ainsi que l'artist-runs-space "Rinomina" et le duo d'artistes Raphaël Bastide and Louise Drulhe.

Méthode

À l'invitation de Claire Le Restif, directrice du Crédac et de son équipe, Opus collection associé à Curate It yourself propose Collective Work, une programmation d'œuvres vidéographiques et des performances autour des pratiques collectives.

Cette programmation conçue comme un espace de travail et de partage de connaissances vise à créer un système d'apprentissage performatif.

Il s'agit de cartographier les dynamiques multiples d'un centre d'art en permettant aux étudiant-e-s de prendre une part active à son fonctionnement en collaborant pour cela tant avec les artistes invités au sein de Collective Work sur cette approche spécifique qu'avec l'équipe du Crédac.

Le spectateur sera invité à découvrir les zones normalement non visitables, les lieux de travail et de production du centre d'art et à interagir avec les collectifs d'artistes qui occuperont ces diverses unités.

Évaluation

Implication active sur la phase de conclusion de l'ARC: commissariat, accompagnement des artistes, propositions pour le dispositif de monstration et la programmation.

Repères bibliographiques

- Claire Bishop, *Artificial Hells, Participatory Art and the Politics of Spectatorship*, Londres, New York, Verso, 2012;
- Grant Kester, *The one and the Many, contemporary collaborative art in a global context*, Durnham, Duke University Press, 2011;
- René Passeron, *La création collective*, Paris, Éditions Clancier-Guénaud, 1981.

Calendrier

Le calendrier sera précisé ultérieurement.

PAYSAGE OUVERT

Federico Nicolao

Avec Tristan Lavoyer

En partenariat avec La Colonie et No Man's Land

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

6 étudiant-e-s

Inscription en début d'année pour les deux semestres

Objectifs

Réalisation d'une exposition et d'une édition collective, papier ou numérique, ayant pour centre d'intérêt la notion de jardin philosophique et s'élaborant en Italie dans le terrain vague mis à disposition par Mario Pieroni et Dora Stiefelmester: pensant chaque partie comme faisant partie d'un ensemble, mais travaillant à cette fin dans une économie de pensées et savoirs qui tienne compte des rapports d'interdépendances entre les contenus fournis et de l'importance des différentes ressources mises en commun par tous les participant-e-s (les enseignants, les intervenant-e-s et les étudiant-e-s). Le format final qui sera discuté et déterminé au cours de l'année, réunira une partie des recherches et documentations qui naîtront de la semaine préparatoire et des rencontres avec les intervenants et une partie travaillée singulièrement par chaque étudiant-e qui verra le jour directement de l'étude in situ.

Contenu

S'inspirant en premier lieu de l'idée de jardin philosophique, Paysage ouvert (dont le titre reprend une expression du photographe Gabriele Basilico) est un arc basé sur l'exploration d'un territoire

précis selon les méthode de l'observation propre à la recherche artistique. Un groupe d'étudiant-e-s, intéressé-e-s principalement par l'édition (digitale et papier) mais familiers de media différents (son, cinéma, écriture, danse), est sélectionné sur dossier pour participer à deux séminaires d'une semaine. Dans le premier, à Paris, les étudiants se questionnent sur la notion de jardin. Les étudiant-e-s décident avec les enseignants des questions à aborder, se regroupent pour une première phase de lectures, projections, rencontres avec des intervenants et visites d'expositions, au terme de laquelle se prépare le séjour.

Méthode

Plusieurs temporalités, plusieurs dispositifs se croisent dans cet enseignement qu'il ne faut plus imaginer comme un cours traditionnel mais à l'instar d'un jardin comme un espace collectif d'expérimentation. Orienté-e-s par l'expérience collective, les étudiant-e-s articulent leur participation à l'ensemble des propositions. En continuité avec le travail effectué sur le terrain, les étudiant-e-s formalisent un projet. Lorsque nos perceptions sont structurées par des closes, des normes, des contrats, des lois, etc., ces ensembles producteurs de loi répondent d'une économie qui peut se générer en créant des réseaux de dépendances qui se régulent, se répondent, s'appellent,

s'accouplent. Qu'en est-il quand les contrats que nous souhaitons établir avec un ensemble d'acteurs politiques ne sont pas produits uniquement par une perception humaine, anthropocentrée, mais dite biopolitique? Qu'est ce qu'implique une dépendance avec une nature domestiquée entre des acteurs aussi différents que le climat, les humains, des animaux, des végétaux que composent un jardin? Comment pouvons-nous y répondre et éduquer notre regard dans des rapports qui ne dépendent plus uniquement de notre capacité de rationalisation ou d'affect aux liens envisagés? Le workshop et l'édition qui naîtront de la collaboration avec Mario Pieroni et Dora Stiefelmeister répondent à la nécessité de produire des objets artistiques qui permettent aux étudiant-e-s de positionner, définir le contexte à partir duquel ils et elles opèrent et affinent leur perception.

Prérequis

Soumettre aux enseignants un dossier de candidature, les inscrire-e-s à la ligne de recherche et au studio Recherche et écritures sont prioritaires.

Évaluation

Passion, assiduité, curiosité et participation active. La présence à la semaine de préparation ainsi qu'au voyage est strictement obligatoire pour tou-te-s les inscrit-e-s.

Les étudiant-e-s inscrit-e-s sont tenus de participer à tous les moments déterminés ensemble pour les deux semestres. C'est de cette participation globale et du développement d'un projet personnel et collectif abouti que dépendra l'attribution des crédits. Pour la partie projet, l'étudiant-e s'engage à respecter un contrat qui prévoit un certain nombre d'obligations: la mise en

œuvre d'un projet personnel au sein d'une réflexion et d'un travail collectif (conception, production, création, finalisation).

Repères bibliographiques

Une bibliographie exhaustive sera diffusée en début d'année.

Calendrier

Deux semaines intensives: une à Paris en collaboration avec la ligne de recherche Penser par images et le studio Recherche et écritures avec leurs intervenant-e-s et institutions partenaires; une en workshop sous forme de séjour dans un jardin potager.

PLATEFORME EXPÉRIMENTALE / VIOLENCE, POLICE ET QUARTIERS POPULAIRES

Sylvie Blocher et Geoffroy de Lagasnerie

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

20 étudiant-e-s

Objectifs

Production et exposition.

La question des violences policières, des comportements des forces de l'ordre dans les quartiers populaires notamment sur les jeunes garçons noirs et arabes, mais aussi sur les femmes, occupe une place de plus en plus centrale dans la théorie et la politique contemporaines. Elle renvoie aux sujets du racisme et de l'État, du corps et de la Justice, de l'espace public et du droit de courir, de la vie et de la mort, du contrôle d'identité et de l'appartenance. Y est attaché de grandes mobilisations comme *Black Lives Matter* aux États Unis et, en France, le combat Vérité et Justice pour Adama ou les mobilisations à l'occasion des morts de Zyed et Bouna, ou Lamine Dieng.

Cette question est encore peu prise en charge dans l'espace contemporain des pratiques artistiques. L'enjeu de cet arc est de nous confronter tout au long de l'année à l'ensemble des problématiques soulevées par la question des violences policières et les mobilisations des quartiers populaires qui les dénoncent. Il s'agit de réfléchir sur les enjeux théoriques et politiques de cette question, d'imaginer des images qui n'en soient pas de simples illustrations

et nouent éthique et esthétique au sein de la pratique artistique.

Le cours procédera avec des séances variées, séance théorique, lecture de texte, échange avec des militant.e.s, production, exposition.

Évaluation

Évaluation continue.

Calendrier

Semaine B, mercredi, 14h-18h.

Le planning des cours sera annoncé au début de l'année.

PLUG-IN

Jean-Michel Brinon

En partenariat avec l'abbaye de Maubuisson

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

14 étudiant-e-s

Inscription en début d'année pour les deux semestres

Objectifs

Plug-In est un ARC pluridisciplinaire, un laboratoire de réflexion et d'expérimentation in-situ qui permet aux étudiant-e-s de l'ENSAPC d'investir l'abbaye de Maubuisson, ancienne abbaye cistercienne et lieu chargé d'histoire, aujourd'hui centre d'art contemporain. L'abbaye de Maubuisson produit de grandes expositions monographiques qui s'inscrivent dans la durée. Les artistes invité-e-s sont choisi-e-s pour la force de l'actualité de leurs recherches, mais aussi pour leur capacité à interroger un espace beaucoup plus complexe que sa seule identité patrimoniale. L'abbaye développe des programmes de recherche, de production et de médiation autour des trois axes qui structurent son identité : patrimoine, création contemporaine, écologie urbaine. Il s'agira de créer un ensemble d'œuvres contemporaines en symbiose avec ce lieu, de s'inscrire dans cet espace, sa configuration et son histoire. Une attention particulière sera portée à la scénarisation et à l'accès du public aux œuvres.

Contenu

Prise de contact avec les lieux, appel à projet, élaboration des propositions et leurs lieux associés, élaboration des projets avec réflexions et critiques collectives, mise en place et scénographie

de l'exposition des œuvres, communication, ouverture au public de l'exposition.

Méthode

Au 1er semestre :

- Fin octobre : première prise de contact avec l'abbaye de Maubuisson et son site, permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s par l'ARC de découvrir les différents espaces disponibles, intérieurs (dans les bâtiments), et extérieurs (dans le parc), leur histoire, leur contenu architectural, paysager et urbain.
- Mi-novembre : appel à projet. À l'issue de la visite de l'abbaye les étudiant-e-s devront présenter une note d'intention, pour la mi-novembre impérativement, décrivant leurs motivations et en quoi cette participation s'inscrit dans l'approfondissement ou l'évolution de leur pratique plastique.
- Jusqu'à mi-janvier, élaboration des propositions en alternant les séances de travail entre l'abbaye de Maubuisson et l'ENSAPC. Travail préparatoire in situ, développement et avancement des projets et des propositions artistiques.
- Fin janvier : journée de présentation et de validation des projets et propositions par un jury composé de nos partenaires et de l'enseignant de l'ARC .

● Au 2nd semestre:

- Structuration des espaces des œuvres à exposer et répartition des travaux des étudiant-e-s dans la perspective d'un parcours ouvert au public.
- Finalisation des projets et de leur réalisation 10 jours avant le montage de l'exposition.
- Derniers repérages et ajustements in situ.
- Travail autour et sur l'accrochage. Accrochage.
- Mise au point de la communication de l'exposition et des œuvres exposées.
- — Inauguration, vernissage de l'exposition. Exposition dans les lieux intérieurs et extérieurs aux dates et d'une durée encore à déterminer.
- Séances de débriefing à l'abbaye et à l'école fin mai-début juin.

Évaluation

Une évaluation interviendra au terme de chacune des deux étapes, à savoir à l'occasion de la présentation des projets pour le 1er semestre et à la fin de l'exposition des travaux pour le 2nd semestre.

● Elle tiendra compte de la qualité des travaux artistiques, de la démarche permettant leur élaboration et leur réalisation, de la pertinence dans l'adaptation aux lieux, de la présence, la motivation et la participation active aux séances de l'ARC.

Repères bibliographiques

En fonction des projets et propositions artistiques, et de leur stade d'avancement.

Calendrier

Semaine B, mercredi, 9h-18h.

RÉPARER LE FUTUR

Carole Benzaken, François Bon

Avec Nira Pereg, Larry Abramson et Nina Volz

En partenariat avec Shenkar College of Engineering and Design, l'Institut Français, l'Ambassade d'Israël en France et la Saison France-Israel

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

5 étudiant-e-s

Objectifs et contenu

L'ENSAPC et le Shenkar College of Engineering and Design de Tel Aviv s'associent pour proposer à leurs étudiant-e-s, en octobre et novembre 2018, deux workshops de deux semaines, un dans chaque ville. Cinq binômes seront constitués, indépendamment des disciplines et pratiques des étudiants (peinture et volume, installation, vidéo, photo, écriture).

Le projet inachevé de Walter Benjamin, «Passages», sera au centre du travail, dans son questionnement de la ville et la multiplicité des pistes (utopies, révoltes, urbanisme) qu'il explore, et qu'on retrouve notamment dans ses «Thèses sur l'Histoire» et ses textes sur Baudelaire («Central Park» ou la vaste compilation de ses fiches préparatoires par Agamben).

À Paris, nous travaillerons directement dans un certain nombre de ces lieux symboliques (hôtel Pimodan, bibliothèque de la maison de Balzac, passages et galeries des rues Vivienne et Richelieu). Mais aussi des lieux emblématiques de la transformation urbaine, comme la Défense et bien sûr la ville de Cergy elle-même, pour des expériences directement prises à Georges Perec («Espaces d'espaces») ou aux psychogéographies de Guy Debord. Des travaux comme ceux de Rem Koolhaas («Junkspace») ou ceux de Kenneth Goldsmith («Uncreative writing») seront aussi convoqués.

En Israël, des excursions de groupe à Tel Aviv, Jaffa et Jérusalem permettront d'examiner le lien entre architecture urbaine et les forces sociales, historiques et idéologiques. Il s'agira également d'explorer l'écart entre l'imaginaire et le réel. Une restitution des travaux aura lieu à la galerie de Shenkar College à la fin du séjour.

Repères bibliographiques

- Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIXe siècle*, Paris, Éditions du Cerf, Paris (English title: «Arcades»);
- Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*, Paris, Payot;
- Kenneth Goldsmith, *L'écriture sans écriture*, Paris, Jean-Boîte, Paris (English title: «Uncreative writing»);
- Rem Koolhaas, *Junkspace*, Paris, Payot (English title: «Junkspace»);
- Georges Perec, *Espaces d'espaces*, Paris, Galilée (English title: «Species of spaces»);
- Walter Benjamin. *Archives*, Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme / Klincksieck 2011;
- Edward W. Said, *L'Orientalisme: l'Orient créé par l'Occident*, Paris Seuil.

Calendrier

Du 14 au 26 octobre 2018

WITH SONIC PROTEST

Jérôme Combier

Avec Nicolas David, Éric Maillet et le Pôle son

En partenariat avec le Festival Sonic Protest

SEMESTRE 2

ANNÉES 3 À 4

10 étudiant-e-s

Objectifs et contenu

Workshop de trois ou quatre jours dans le cadre du Festival Sonic Protest (27 mars-7 avril 2019) avec un artiste invité par le Festival.

Méthode

Motivation, présence pendant la totalité du workshop.

Évaluation

Présence durant toute la durée du workshop.

Calendrier

Workshop de quatre jours entre le 27 mars et le 7 avril 2019.





STUDIO

303

François Bon

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

15 étudiant-e-s

Objectifs

Exploration et expérimentations des modes de publication Print et Numériques, édition supports transmédia, vidéo écriture et podcasts. Diffusion web et propagation réseau.

Contenu

Appui sur les projets personnels des participants, indépendamment des supports ou média. Développement du projet, rédaction, édition, outils numériques de publication sur support print, web, podcast ou vidéo.

Prise en compte de la voix et de l'image. Attention particulière aux projets collectifs (revues, performances, problématiques urbaines et actions dans l'espace public...

Méthode

Présence régulière souhaitée sur tout ou partie de l'atelier. Présentation régulière des projets personnels au groupe. Travail individuel en mode open space.

Évaluation

Participation régulière. Apport au groupe. Évolution et formulation du projet personnel ou sa réalisation.

Repères bibliographiques

Seront fournis à mesure.

Calendrier

Semaines A et B, jeudi, 14h-17h. Salle 303.

CINÉFFACE

Vincent Gérard, Christophe Cuzin

En partenariat avec Perspective Films

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

10 étudiant-e-s

Objectifs

Quand l'immobilité de la peinture murale ne peut perdurer, le mouvement cinématographique vient tout emporter. Projet de film qui viendra documenter la disparition d'un lieu.

Contenu

Dans un château en Bretagne au bord de l'eau, des œuvres furent peintes sur les murs lors de résidences d'artistes (777 au château de Kerpaul) entre 2007 et 2014. L'association initiatrice de ces événements a cessé ses activités. Il était convenu avec les propriétaires du château une restauration des murs par l'art contemporain en échange du prêt du bâtiment. Aujourd'hui les œuvres appartenant aux artistes ne peuvent être cédées aux propriétaires du château, c'est pour-quoi cette opération d'effacement par le cinéma est entreprise.

Méthode

Finalisation du scénario (écriture, découpage, repérages 2), enclenchement et suivi de la production (accompagné par la compagnie de production Perspective Films et la productrice Gaëlle Jones). Les prises de vue se feront au château de Kerpaul pendant le recouvrement des œuvres par une entreprise du bâtiment. Des rendez-vous auront lieu en amont afin d'établir un plan de tournage depuis le

scénario. Le montage se fera à la suite du tournage. La post-production sera faite entre l'été et l'automne 2019.

Évaluation

Assiduité aux rendez-vous et implication dans le projet et son calendrier possiblement mobile.

Calendrier

Le calendrier sera précisé à la rentrée universitaire.

- Octobre 2018 à janvier 2019: fin du scénario et finalisation de la production.
- Février à mars 2019: production et préparation du tournage.
- Mars/avril 2019: tournage.
- Mai/juillet 2019: montage.
- Septembre/novembre 2019: post-production image et son.

CINÉMA

Vincent Gérard

Avec Cédric Laty, Nicolas David, Jean-Luc Jusseau et Christian Genty

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

12 étudiant-e-s par année
Inscription en début d'année pour les deux semestres

Objectifs

Le studio cinéma a pour vocation de définir ce que peut être aujourd'hui une intervention artistique qui, sans avoir le désir ou l'illusion de se substituer à une école professionnelle de cinéma dont elle n'a ni les moyens ni les finalités, ne méconnaît pas pour autant les réalités et les virtualités économiques ou techniques de ce médium. Dans ce lieu idéal de confrontation et d'hybridation des langages plastiques que représente une école d'art, il s'agit d'interroger la machine-cinéma et ses avatars numériques en la faisant tourner selon un autre régime de fiction, de figuration, de représentation.

Méthode

Par delà le pseudo-professionnalisme ou la réappropriation sauvage, le studio cinéma s'efforcera sans faux-semblant et avec les moyens du bord, de dégager la voie d'une pratique continue et personnelle du cinéma qui débouche sur la production effective de films et de vidéo. Le suivi des projets (théorique, technique et artistique), de leur conception (écritures) à leur finalisation, se fait au cœur du studio: à travers des rendez-vous tous les quinze jours autour de la projection des films/ vidéos en gestation ou des projets en conception, dont les introductions

seront préalablement rigoureusement préparées.

Un échange sera mis en place cette année 2018-2019 entre les étudiant-e-s du studio cinéma de l'ENSAPC et les étudiant-e-s de l'atelier de l'artiste Jacques Percontes à l'École Louis Lumière. Les termes de l'échange sont actuellement en discussion, ils porteront sur «création et technique et vice et versa».

Pré-requis

Une première approche de la photographie et de la vidéo est vivement souhaitée.

Évaluation

Présence obligatoire aux deux séances mensuelles (Semaines A). Production de films et de vidéos, et leur suivi continu dans le cadre du studio; en rendez-vous individuels, lors des workshops et conférences proposés ou associés.

Journées d'études: focus techniques et théoriques

Au 1er semestre: trois journées pratiques et théoriques sur le son (de la prise de son à la post-production) et sur l'image (de la prise de vue à la post-production). Déroulé: présentation des processus techniques, conférence sur les médiums son et image (histoire et théories). Une présentation pratique aura lieu, depuis une sélection de travaux d'étudiants en cours de finalisation.

Au 2nd semestre (la date sera entérinée fin 2018), une journée d'écriture(s) et de production: rencontre entre la productrice Gaëlle Jones (Perspective Films) et le cinéaste Pedro Costa autour de la relation entre l'écriture (qui peut également être le tournage) et la production (et vice versa). Suivie d'une projection de films de Pedro Costa, présentée par le cinéaste et le productrice.

Film

La chaîne de production sur support pellicule – super 8mm et 16mm, pourra être activée sur des projets préalablement présentés au studio cinéma. Cédric Laty sera en charge de la mise en place et du suivi des projets (work-flow de production et technique).

Plateforme

La plateforme du studio cinéma de l'ENSAPC sera mise place à la rentrée 2018/2019: les films et vidéos finalisés dans le studio cinéma pourront y être mis en ligne. L'objet de cette plateforme est de communiquer plus aisément en dehors de l'école avec les milieux (professionnels) du cinéma et de l'art.

Repères bibliographiques

- Michel Chion, *Écrire un scénario*, Cahiers du cinéma, 1985
- François Truffaut, *Hitchcock/Truffaut*, Gallimard, 1993
- André Bazin, *Qu'est ce que le cinéma?*, Cerf, 1997
- Vincent Pinel, *Vocabulaire technique du cinéma*, Nathan, 1996
- Robert Bresson, *Notes sur le cinématographe*, Gallimard, «Folio», 1998
- Patrice Rollet, *Passages à vide*, POL, Trafic, Paris, 2002
- Maël Renouard, *Fragments d'une mémoire infinie*, Ed. Grasset, 2016

- Pierre-André Boutang, *Serge Daney – Itinéraire d'un ciné-fils*, DVD - Ed. Montparnasse, 1992
- *Montrer l'Invisible*, Jean-Paul Curnier, Ed. Jacqueline Chambon
- *L'Hallucination artistique*, Jean-François Chevrier - Ed. l'Arachnéen
- Maya Deren, *Ecrits sur l'art et le cinéma*, Ed. Re:voir
- Revue *Trafic*, en libre accès à la bibliothèque de l'Ensapc, Ed. P.O.L.
- Jean-Pierre Cometti et Eric Giraud (dir.), *Black Mountain College - Art, démocratie, utopie*, Presses universitaires de Rennes 2014.

Calendrier

Semaine A.

Au premier semestre:

- lundi, 10h-13h en cinquième année, 14h-18h en quatrième année;
- mercredi, 9h-13h en deuxième année, 14h-18h en troisième année.

Au second semestre:

- mercredi, 9h-13h en cinquième année, 14h-18h en quatrième année;
- jeudi, 9h-13h en deuxième année, 14h-18h en troisième année.

DANSE

Judith Perron, Claudia Triozzi

Avec Carole Boulbès

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

20 étudiant-e-s

Inscription en début d'année pour les deux semestres.

Objectifs et contenu

Performer. Actionner. Agir. Composer un espace tout en risque. C'est l'acte qui me fait mouvoir vers un intérêt.

Traverser des expériences sensibles qui utilisent notre propre mouvement, celui qui nous fait parcourir, qui nous fait soulever, déplacer, rire, regarder, auquel nous songions et qui ne nous appartient pas, celui qui marque le temps et ses affects, celui qui nous fait voir d'une façon particulière le monde qui nous entoure et nous fait agir.

À travers la pratique du mouvement et de la voix comme acte de vie, nous travaillerons – en passant par des exercices de différentes pratiques – une conscience du corps. Nous pratiquerons cet apprentissage comme un vrai matériau de création. Expérimenter là où j'en suis avec mon mouvement, ma perception du corps et ma manière de le penser.

Trois axes de travail serviront d'appui à nos questionnements.

En premier lieu, nous ferons une reprise de la pièce «Paradise Now» signé de Julian Beck et de Judith Malina du Living théâtre et présenté au Festival d'Avignon en 1968, théâtre de la contestation et de la revendication, proche du happening et de l'improvisation.

Parler de reprise, à quoi cela nous fait songer? Faire le passeur d'une expérience comme un acte de documentation que l'on a subjectivé. Recontextualiser l'œuvre, lire, interpréter, réadapter et créer de nouveaux champs d'investigation, de pistes et traces de travail à l'endroit de notre propre expérience, en somme là où j'en suis. De quoi se compose t-elle? Quelles sont ses actions, verbes, ses adresses (raisons), ses espaces de liberté et de propagation? Dans quelle interprétation, je me projette pour l'actualiser?

Le travail se concentrera sur une création collective. La pièce servira de matière à nos explorations, à des discussions pour savoir ce que chacun désire dire ou faire car poser la question de l'adaptation, c'est aussi définir ce qui continue à nous questionner. Nous ferons des parallèles sur ce qu'il s'est passé dans cette histoire des arts entre l'Amérique et la France mais aussi et plus précisément à travers la poésie sonore en Italie. Pour cela, nous solliciterons le poète sonore et spécialiste de la poésie sonore Enzo Minarelli.

Une deuxième partie du cours sera consacré au travail des «Tunning Scores» de Lisa Nelson. Certaines notions qu'elle développe serviront de matières à nos explorations afin d'apprendre à affiner notre sens kinesthésique et proprioceptif pour augmenter notre pouvoir d'agir.

Une semaine de performance: «Je fais ce que je fais»

Initiée en 2011 à l'ENSA de Bourges, cette semaine d'échange et de travail part du désir de partager des formes hétéroclites et parfois innommables qui parlent de l'enjeu du vivant. Des champs d'investigation du geste qui investissent et accompagnent aussi bien le monde du travail que notre propre quotidien, sans pour autant délaisser les formes qui engagent les outils de la scène, du théâtre et de la danse; des champs ou les corps résistent.

Mais avant tout, un échange et une rencontre entre plusieurs étudiant-e-s de différentes écoles d'art.

Dans un temps de 7 jours, un laboratoire s'organise avec des ateliers proposés par les étudiant-e-s, des temps de répétition, la mise en espace des différents travaux mais aussi penser le programme de la journée performance, créer son affiche, construire un temps de lecture qui donne sens aux différents travaux proposés et enfin s'investir là où nous le désirons.

Évaluation

La progression est évaluée par une forme d'aptitude qui se traduit dans le passage à l'acte. La réalisation est aussi analysée comme un exercice continu qui ne souffrirait pas de cette recherche d'idéal de création qui reste trop souvent de l'ordre de la parole: «Je voudrais faire... je pense faire.» En somme, il s'agit d'arriver à une situation avec moins d'autocensure. Estimation des présences et d'engagement au cours.

Repères bibliographiques

— Judith Malina et Julian Beck,
Paradise Now Paperback, 1971.

Calendrier

Semaines A et B, lundi, 14h-18h.

CAMPING

Du 17 juin au 28 juin les étudiant-e-s sont invité-e-s à l'événement camping organisé par le Centre National de la danse. CAMPING, plateforme expérimentale et internationale de workshops est un espace de rencontres et de création.

En première année : sortir

Nous irons voir cinq spectacles de théâtre et de danse de la saison 2018-2019. Il s'agira de partager des temps d'observation et d'analyse de ce qui est propre au spectacle vivant. Vous êtes conviés pour ce rendez-vous, et «d'être à l'heure», c'est-à-dire là où notre rôle de spectateur, acteur pensant commence. Le programme est en cours de préparation.

DESSIN DE NU

Jean-Luc Verna

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

Objectifs

Destiné en priorité aux étudiant-e-s de première et deuxième années, mais ouvert à toutes celles et tous ceux qui souhaitent y participer, ce studio propose un jour entier de cours de dessin de nu, exercice roi qui allie expression, graphie, perspective, anatomie et morphologie avec en accompagnement l'histoire de la pop et du rock des années 1960-1970 à 2000.

Contenu et méthode

Avec des modèles hommes et femmes. En l'absence de modèle, exercice «dessin par l'exemple»: d'Ingres à Crumb, de Verna à Didier Trentet, etc., analyser le dessin (style, sujet, positionnement technique, etc.) par écrit puis en faire des copies ou/et des dessins de même écriture.

À partir de la troisième année, exigence d'une production de dessin propre.

Calendrier

Semaines A et B, mercredi, 10h-18h.
Salle de danse.

EXPOSITION, FLÂNERIE ET APPARITION

Pierre Savatier

Avec Pascal Beausse

En partenariat avec les collections photographiques du CNAP

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

5 étudiant-e-s

Méthode

Projet et réalisation.

Objectifs

Passer d'une relation à l'art basée sur des reproductions et des livres à une relation directe aux œuvres. Avoir une expérience de commissariat d'exposition avec les œuvres d'une collection publique. Trouver et réaliser la forme d'une exposition qui présentera pour les mêmes artistes des livres de photographies et des œuvres photographiques. Se poser la question de la présentation de cette exposition au public.

Évaluation

Investissement.

Calendrier

Semaines A et B, lundi, 14h-18h.

Contenu

Finalisation de l'exposition «Flânerie et apparition» en partenariat avec les collections de photographies du CNAP et Pascal Beausse, responsable de ces collections.

«Flânerie et apparition» cherchera à montrer la singularité et les qualités spécifiques d'œuvres photographiques éditées (livres conservés en majorité à la bibliothèque de l'EN-SAPC) et d'œuvres photographiques issues des collections du Cnap. Rédaction et réalisation d'un document qui accompagne l'exposition. Ce studio fait suite au studio Édité/Exposé de l'année 2017-2018.

HACKING

Éric Maillet

Avec David Cousinard

En partenariat avec Electrolab à Nanterre

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

6 étudiant-e-s

Inscription en début d'année pour les deux semestres

Objectifs

Mise en œuvre de projets personnels ayant recours à des usages appropriés ou détournés de technologies: interactivité, programmation, robotique, mises en œuvres techniques diverses.

Aucun prérequis technique n'est demandé; seule compte l'envie de développer un projet personnel dans l'esprit du «hacking»; ce projet devra être un minimum défini au moment de l'inscription.

Contenu

Le hacking n'est pas à l'origine une pratique informatique. Plusieurs versions existent pour situer l'origine du mot: le terme aurait été popularisé à la fin des années 50 par le club de modélisme ferroviaire du MIT afin de désigner des bricolages inventifs pour la signalisation et le pilotage de petits trains électriques; ou encore, le premier hack (en 1972) serait le sifflet offert dans les céréales Cap'n Crunch qui permettait de passer des appels longue distance gratuitement... Quoi qu'il en soit, le Hacking désigne la bidouille, l'appropriation, le détournement de systèmes (que ce soit un grille-pain ou un ordinateur), l'esprit do it yourself, le refus des solutions commerciales et propriétaires, ainsi que le partage des savoirs et la collaboration.

C'est cet esprit originel du Hacking qui est mis en œuvre dans ce studio, avec comme terrain de jeu l'Electrolab, hackerspace extraordinaire de 1500m2 équipé de toutes les machines possibles dans de nombreux domaines (électronique, métal, robotique, impression 3D, découpe laser, informatique, métallurgie, radio, etc). Electrolab est bien plus qu'un énorme fablab, c'est un lieu militant et indépendant animé par des passionné-e-s de très haut niveau, dans lequel chaque participant-e est amené-e à aider les autres chaque fois que possible.

Méthode

Accompagnement personnalisé; initiations techniques selon la demande; travail à Electrolab. Les étudiant-e-s inscrit-e-s seront membres d'Electrolab et pourront y travailler autant qu'ils le veulent (le lieu est ouvert sept jours sur sept et certains soirs en nocturne).

Évaluation

Continue.

Repères bibliographiques

À venir.

Calendrier

Le calendrier se déterminera à la carte, en fonction des projets de chacun et des possibilités à Electrolab.

ICI ÇA ÉCRIT

François Bon

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 3

25 étudiant-e-s

Inscription en début d'année pour les deux semestres

Ouvert aux étudiant-e-s du Master Métiers de l'écriture et de la création littéraire de l'Université de Cergy-Pontoise et du Master Création littéraire de l'Université Paris 8

Objectifs

- 1er semestre: exploration des différentes composantes des formes poétiques et narratives.
- 2e semestre: progression vers formes longues, rapport écriture et formes performatives, écriture et film/vidéo.

Contenu

- 1re partie (50'): présentation du thème et de la consigne, leurs enjeux, et de l'auteur contemporain sur qui nous nous appuyons.
- 2e partie (1h): temps d'écriture individuel.
- 3e partie (1h): lecture, mise en espace ou projection, analyse et reprises.

Méthode

On écrit avec smartphone ou ordinateur (salle connectée, ordi à disposition en 305 si pas de laptop ou tablette). Note importante: aucun pré-requis pour s'embarquer. Il s'agit pour chacun-e de conquérir sa singularité dans la langue.

Cette autonomie dans la langue dialogue avec l'ensemble des autres disciplines, c'est une des spécificités de l'écriture en école d'art.

Évaluation

Présence régulière vérifiée. Les textes écrits sont transmis par mail chaque semaine.

Repères bibliographiques

Seront fournis à mesure dans liste mail de coordination.

Calendrier

Semaines A et B, 14h-17h. Amphithéâtre.

- Semestre 1: initiation continue au récit et aux formes contemporaines de la langue. Pas de pré-requis.
- Semestre 2: formes narratives, performance, image & écriture – suppose d'avoir suivi un semestre initiation les années précédentes.

IMAGE ET RESSEMBLANCE (PHOTO/VIDÉO)

Christian Genty, Jean-Luc Jusseau

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

15 étudiant-e-s

Objectifs

Cours adressé aux étudiant-e-s de toutes les années qui veulent entreprendre un travail liés aux média photo et vidéo.

Ce cours a pour objectif de donner des moyens de réflexion et de réalisation aux étudiant-e-s afin qu'ils puissent engager une recherche personnelle.

Contenu

- Prise de vue photographique et vidéo, production et postproduction.
- Workshop sur l'utilisation de la lumière comme medium dans la production de photographique et vidéo.
- Travail sur l'écriture, la réalisation de vidéos, montage et finalisation.

Méthode

Cours magistral.

Réalisation de projets à partir de contraintes précises.

Développer une réflexion sur les moyens et le sens de la mise en œuvre, poser la question de la pertinence des techniques, de la réalisation à la présentation.

Nous attacherons une attention toute particulière au travail réalisé sur le plateau de prise de vue en ne négligeant pas les autres formes de production.

Le premier semestre est consacré à des cours plus généraux concernant l'écriture, les techniques de prise de vue et de post-production. Le second semestre est rythmé par la présentation, la concrétisation et la finalisation des projets.

Évaluation

Présence, participation et productions.

Repères bibliographiques

Les références bibliographiques seront données au fur et à mesure de l'avancement du cours.

Calendrier

Semaines A et B, vendredi, 9h30-13h.

MISE EN ŒUVRE DESSINS PEINTURES

Éric Dalbis, Carole Benzaken

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

Objectifs

Aider l'étudiant-e à la réalisation, à la mise en œuvre de sa pratique artistique, au développement de son projet.

Contenu

Définir avec les étudiant-e-s les spécificités de leur pratique dans une approche plurielle des contenus, des moyens et des techniques, des contextes, etc.

Méthode

Sous la forme de suivi des travaux, de présentations, d'entretiens collectifs et individuels, d'invitations de personnalités etc., le studio a pour objet de fournir une aide à l'élaboration des moyens plastiques, à l'analyse, à la pertinence des choix techniques et des références, à la cohérence et aux conditions de présentation.

Évaluation

À partir de la régularité de la participation, de l'engagement, de la pertinence, de la qualité et du développement des travaux .

Repères bibliographiques

Adaptés et communiqués aux cours des séances.

Calendrier

Semaines A et B, jeudi, 10h-18h.

UN ŒUVRE, UNE ŒUVRE

Pierre Savatier

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

16 étudiant-e-s

Objectifs

À partir d'un regard critique sur des œuvres et des usages, la réflexion engagée durant le studio doit permettre aux étudiant-e-s de mieux formuler et problématiser leur relation à l'art en général et à la photographie en particulier. L'ambition est que le questionnement sur l'œuvre d'un-e artiste à travers une œuvre choisie comme emblématique puisse être relié à l'expérience de l'art qu'ont les étudiant-e-s eux-mêmes.

À terme on espère favoriser la pratique, l'expérimentation et l'élaboration d'un projet artistique.

Contenu

À chaque cours, une œuvre choisie chez un-e artiste servira de repère pour aborder l'œuvre de cet-te artiste.

La relation posée entre une œuvre particulière et un ensemble d'œuvres sera abordée du point de vue de l'expérience que l'on peut avoir de la «lecture» d'un travail plutôt que de celui de l'histoire de l'art. Comment une œuvre particulière peut-elle devenir un point de repère pour définir une méthode, une démarche, un projet?

Méthode

Dans un premier temps, est présentée et discutée une œuvre de façon approfondie, comme une porte d'entrée ou une grille de lecture pour un ensemble d'œuvres du même artiste. Avec pour support, outre une sélection de visuels projetés, des livres et catalogues d'exposition. La discussion cherche à définir la place que prend l'œuvre choisie dans le travail de l'artiste et dans le contexte de l'époque.

Dans une deuxième partie du cours, les étudiant-e-s sont invité-e-s à présenter leur travaux finis ou en cours de réalisation et à différencier, si possible, intuition et méthode dans leurs expérimentations.

Évaluation

Présence, participation, qualité des travaux présentés.

Calendrier

Semaines A et B, lundi, 10h-13h.

LA PHOTOGRAPHIE INFAMANTE

Renaud Auguste-Dormeuil

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

Objectifs

Réflexions autour de la possibilité de construire aujourd'hui des images absentes ou mentales.

Contenu

La peinture infamante est une pratique picturale du 15^e siècle de l'Italie du nord qui consistait à peindre de manière bien visible sur les murs des bâtiments publics des «images infamantes» de condamnés par contumace. Ces condamnés étaient également facilement identifiable grâce à des inscriptions (*tituli*) peintes en lettres bien visibles.

Méthode

Visite d'exposition ou de lieux non muséaux.

Évaluation

Évaluation continue, présence, participation et productions.

Repères bibliographiques

— Gherardo Ortalli, *La Peinture infamante*, éd. Gérard Monfort, coll. «Imago mundi», 1994.

Calendrier

Vendredi, 9h-18h, une à deux fois par mois.

Les séances auront lieu les vendredi 19 octobre, 26 octobre, 16 novembre, 7 décembre 2018, 18 janvier, 1^{er} février, 29 mars, 12 avril, 10 mai, 7 juin et 21 juin 2019.

PÔLE SON

Jérôme Combier, Éric Maillet, Nicolas David

Avec Radio *DUUU, Sonic Protest, Ircam et les Instants chavirés

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

Objectifs

Le Pôle son est un studio visant à accueillir tous les types de pratiques sonores et à leur offrir un cadre pratique et théorique favorable et ouvert.

Contenu

Le Pôle son propose plusieurs axes simultanés :

- accompagnement du projet personnel de l'étudiant-e ;
- workshops (session de travail de plusieurs jours sur un projet ou une problématique) ;
- séminaires (un intervenant présente son travail puis rencontre les étudiant-e-s concerné-e-s) ;
- formations techniques (spécialisées et approfondies) ;
- sessions d'écoute d'œuvres (animées à tour de rôle par les trois responsables du Pôle son, et portant sur des domaines précis : pionniers de la musique électronique, le field recording, histoire du sampling, la poésie sonore, etc).

Méthode

Un engagement intense et continu est demandé aux étudiant-e-s ; des connaissances musicales ou techniques ne sont pas un pré-requis.

Évaluation

Les crédits sont obtenus par contrôle continu. Chaque étudiant-e, pour bénéficier de ses crédits, s'engage sur le semestre à travailler sur un projet

personnel et à participer soit à une proposition longue (workshop / initiation technique, 4 jours minimum), soit à deux propositions courtes (séminaire / initiation technique).

Repères bibliographiques

- *Planètes sonores*, Alexandre Castant
- *Journal Audiobiographique*, Alexandre Castant
- *Les arts sonores*, Alexandre Castant
- *Pour une écriture du son*, Daniel Deshays
- *Field recording*, Alexandre Galand
- *Composer des étendues, l'art de l'installation sonore*, Bastien Gallet
- *Noise Water Meat*, Douglas Kahn (en anglais)
- *Background noise perspectives on sound art* Brandon Labelle (en anglais)
- *Acoustique et musique*, Emile Leipp
- *Les chercheurs de sons*, Gérard Nicollet & Vincent Brunot
- *Traité des objets musicaux*, Pierre Schaeffer
- *Espaces sonores, actes de recherche*, Anne Sédès (sous la direction d')
- *Catalogue Sonic process*, Centre Georges Pompidou
- *Musique et acoustique, rencontre entre l'architecture et le monde musical*, Marcel Val

Calendrier

Semaines A et B, mercredi et jeudi, 10h-13 et 14h-18h.

PRO BONO

Renaud Auguste-Dormeuil

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

Objectifs

À partir de la découverte et du visionnage de films ou de documentaires, discussions et échanges sur la pratique des étudiants participant au studio. Recherche, suivi et développement d'une pratique singulière de fabrication d'images (photographique et autres).

Calendrier

Mercredi, 9h-18h, une à deux fois par mois. Les séances auront lieu les mercredis 17 octobre, 24 octobre, 14 novembre, 5 décembre 2018, 16 janvier, 30 janvier, 27 mars, 10 avril, 5 juin, 19 juin 2019.

Contenu et évaluation

Evaluation continue, présence, participation et productions

Méthode

Discussion collective autour de projets en cours.

PRODUCTION, ÉMANCIPATION: MÉTHODOLOGIE DE PROJET

Olga Rozenblum

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉE 2

Obligatoire en deuxième année

Objectifs

Le cours propose aux participantes et participants de développer un rapport critique aux étapes de fabrication d'une œuvre. Les recherches et enseignements, dans ce cadre, permettront de définir et comprendre le droit des artistes, et d'appréhender les liens qu'entretiennent des entités indépendantes (artistes, commissaires, collectifs, associations, etc.), avec les institutions et les structures privées (musées, centres d'art, galeries, fondations, collections, etc.). L'objectif est d'encourager les étudiant-e-s à se positionner au sein de leur environnement professionnel d'un point de vue situé, afin d'accéder à des moyens d'action, d'autonomisation, et de défense.

Contenu et Méthode

Ce cours permettra aux étudiantes et étudiants de s'engager dans la mise en œuvre de projets, par l'expérimentation de méthodes et outils de présentation, préparation, production et diffusion. Nous nous intéresserons aux systèmes matériels et conceptuels que les artistes initient afin d'identifier différents processus de travail, plus spécifiquement ceux permettant d'accéder à des formes d'émancipation en tant qu'artiste.

Au fil des séances, l'apprentissage méthodologique et la rencontre avec un certain nombre de travailleurs de l'art et

la culture (notamment lors des séances du séminaire de professionnalisation associé à ce studio) nous permettront de relier les contenus artistiques à leurs contextes d'émergence. L'étude de cas et l'analyse de projets donneront lieu à l'apprentissage d'aspects très concrets de la production: recherches de partenaires et financements, rédaction et gestion de budgets, stratégies d'infiltration et de communication, plannings de production, recherches de diffuseurs, modes de travail collectifs, gestion logistique etc.

Evaluation

Implication dans la réflexion et la recherche collectives, engagement dans des processus critiques, présence et participation à toutes les séances du séminaire.

Calendrier

Semaine B, jeudi, 10h-14h.

PUMP UP THE VOLUME

Pierre Ardouvin, David Cousinard et Christophe Cuzin

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

Objectifs

Ce studio est le lieu de production d'objets où s'élaborent les réalisations des désirs artistiques en volume. On peut y travailler le bois, le fer, le béton, la terre, le plâtre et les résines.

Calendrier

Le calendrier sera précisé ultérieurement selon les modules et workshops.

Contenu et méthode

L'inscription à ce studio est conditionnée par l'acceptation d'un projet artistique par l'équipe enseignante.

RECHERCHE ET ÉCRITURES

Federico Nicolao

En partenariat avec After 8 books, Klima Review, La Colonie, le Doc, No man Land's et Fey Rencontres d'art

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

8 étudiant-e-s

Objectifs

La question de la recherche en école d'art éveille chez l'étudiant-e une forme d'acuité qui va bien au-delà de ses possibles, innombrables, fragiles définitions.

Si l'énergie complexe et raffinée de l'observation (Giacometti s'exclamant: «je ne sais ce que je vois qu'en travaillant»), si la pratique inlassablement transcrite dans une forme (Bailly notant: «l'œuvre finit toujours par se configurer et se déposer dans une forme»), si l'expérience à l'œuvre dans les patémata de l'art («Artists are intuitive. They wait for inspiration. That's what art is about, the intuitive, not the intellectual. Art about ideas stimulates ideas, but art that comes from inspiration stimulates feelings of happiness, innocence and beauty», Agnès Martin), si les injonctions de l'éthique («Il y a quelque chose de méchant et d'égoïste et de lâche dans la jouissance artistique. – remarque Levinas – Il y a des époques où l'on peut en avoir honte, comme de festoyer en pleine peste.») nous aident indéniablement à penser ce qui entoure la recherche et à en prendre en compte les paradoxes, il sera toujours légitime d'imaginer dans le domaine artistique des écritures – quel qu'en soit le support (la danse, la vidéo, l'installation, la musique, le théâtre, l'architecture, la littérature et caetera) – par lesquelles ne

jamais figer ce qu'on recherche mais s'en servir pour décroïsonner les disciplines, favoriser l'indiscipline et l'impertinence sans jamais transiger sur la rigueur et la méthode, parvenant à activer de nouvelles manières de nous rapporter à ce qui nous entoure.

Contenu

«L'art est peut-être aujourd'hui le plus visible, le plus manifeste des non-donnés auxquels on a à faire. Et c'est vraiment un non-donné dont on ne peut pas dire qu'il manque à sa place parce que précisément nous ne savons pas quelle est la place de l'art (même si nous croyons grossièrement pouvoir dire là, il y a la science, la philosophie, la politique, la religion et puis là il y a l'art [...]). Nous ne savons pas quelle est la place de l'art.

C'est aussi pourquoi nous ne savons pas quelle est la place des écoles d'art ou ce qu'elles doivent être ou comment elles doivent l'être, mais ce qui est certain c'est qu'il ne peut pas y avoir exploration du monde artistique, en général, sans qu'elle soit en même temps exploration de l'art lui-même et de ce qu'il en est de l'art. Et à ce titre, cela fait de la tâche de la recherche en art, une tâche au carré. Il y a deux fois plus de recherche à faire en art que dans les autres domaines...» Le philosophe Jean-Luc Nancy adressait ces pensées aux jeunes artistes dans un colloque sur la recherche en école d'art.

Les inscrit-e-s au cours soumettent à l'enseignant un projet artistique à réaliser et il leur est donné licence en un semestre d'en explorer en profondeur la méthodologie et les dérives.

Méthode

Ce studio se propose donc de familiariser l'étudiant-e avec la question de la recherche et ses différentes écritures, et de l'accompagner dans la préparation d'un projet s'appuyant sur une méthodologie.

Au premier semestre le cours prévoit la tentative de réalisation d'une pièce: il porte sur sa structuration, sa mise en forme et son développement progressif. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à prendre part à des rendez-vous individuels et collectifs afin de favoriser des situations de travail adaptées aux besoins de chacun-e. Des temps forts seront organisés avec des invité-e-s – majoritairement de jeunes artistes et théoricien-ne-s – pour permettre aux étudiant-e-s de se confronter à des pairs – artistes, écrivain-e-s, édit-eurs-rices, anthropologues, critiques – qui entretiennent un rapport privilégié avec la création.

Le groupe sera invité à s'investir personnellement dans la prolongation du cours du matin, à travers l'organisation de déjeuners, goûters, dîners, pique-niques conçus pour un partage d'impressions et connaissances. Le séminaire demande un engagement dans des moments en commun prévus pour les inscrit-e-s. Parmi les temps forts de l'année au cours succède au deuxième semestre un voyage d'études organisé pour une partie des inscrit-e-s en déplacement cette année dans un jardin (voir l'ARC Paysage Ouvert). Et d'autres excursions sont prévues.

Évaluation

Assiduité et engagement, participation obligatoire à toutes les séances de séminaire, ainsi qu'aux repas en commun et aux conférences des intervenant-e-s extérieur-e-s.

Pré-requis

L'étudiant-e doit «bien cuisiner» et présenter un projet de réalisation d'œuvre personnel, ainsi que des contenus textuels et visuels qui en permettent la préfiguration. C'est à partir de ceux-là que le projet se développera. Soumettre à l'enseignant une note d'intention la plus précise possible détaillant projet et contenu avant le 1er octobre 2018.

Repères bibliographiques

Une bibliographie exhaustive sera diffusée pendant l'année.

Calendrier

Semaine A, mercredi, 10h-16h.

Au semestre 1, les séances auront lieu les mercredis 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre 2018, 9 janvier 2019.

Au semestre 2, le studio aura lieu sous forme de workshop avec l'ARC Paysage ouvert.

THINKING IN IMAGES

Véronique Joumard

Avec Judith Perron

SEMESTRE 1

ANNÉES 2 À 5

30 étudiant-e-s

Objectifs

Pratique récréative du dessin.

Contenu et méthode

Thinking in images est un réflexion pratique autour dessin, du langage et des images mentales. Des phrases sont données comme stimuli au dessin.

Ces phrases peuvent provenir de l'actualité, de la littérature, etc. Les dessins seront aussi variés que les participant-e-s, ils peuvent se réaliser au crayon, au stylo, en couleur, de petites ou grandes tailles, avec différents papiers ou sur écran. Ces dessins font appel à l'imaginaire de chacun-e, à sa perception, à son histoire.

Les dessins sont réalisés rapidement entre 30 secondes et cinq minutes, selon un tempo défini par avance. La rapidité permet plus facilement de lier avec un dessin: la pensée, le langage et l'image; et de relier naturellement les deux hémisphères du cerveau, le gauche «verbal», et le droit «visio-spatial». Lors d'une pause, ils sont tous présentés de façon simple.

Les étudiant-e-s peuvent alors voir les diverses interprétations d'une même phrase, à l'image d'une partition pouvant être jouée différemment.

Cette année la participation de Judith Perron à l'atelier favorisera l'attention donnée au geste du dessin, son tracé et son emplacement dans la feuille. Deux artistes viendront parler

de leur pratique du dessin lors du premier semestre.

On y abordera différentes formes de dessins, le story-board, le dessin partagée, le modèle vivant, le dessin de presse etc. En fin de semestre, une publication sera réalisée en collaboration avec le studio édition.

«Qu'est-ce qui fascine dans un tableau, qui fait que telle œuvre plutôt que telle autre nous arrête et qu'on ne peut s'en détacher? En ce qui me concerne, je dirais que c'est le sentiment que dans cette œuvre-là il y a quelque chose qui pense, et qui pense sans mots.» Daniel Arasse, Histoires de Peintures

Évaluation

Assiduité et qualité des propositions.

Calendrier

Semaines A et B, lundi, 14h-17h.

UCCELLO AND THE BIRDS

Jean-Luc Verna

Avec Loren Palmer

SEMESTRE 2

ANNÉES 1 À 4

Objectifs et Contenu

Workshop de danse sur un axe entre haute et basse culture, sur cinq jours:

- 1er jour: visite du Louvre en groupe avec lecture chorégraphique d'un large choix d'œuvres;
- 2e et 3e jours: avec Loren Palmer, danseuse;
- 4e et 5e jours: finition des exercices nombreux et variés, menants à un rendu constitué de solos et d'auto-portraits qui tisseront un lien entre l'histoire de l'art et l'histoire de l'étudiant-e dansant.

Calendrier

Le calendrier sera précisé ultérieurement.



PARTIE IV

RELATIONS INTERNATIONALES ET PROFESSIONNALISATION

A. PROFESSIONNALISATION	200
1. LE STAGE DE 1 ^{er} CYCLE	200
2. SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION	204
B. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL	205
1. LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES	205
A. PARTIR EN MOBILITÉ	205
B. VENIR EN MOBILITÉ À L'ENSAPC	206
2. LE STAGE LONG	208
3. BOURSES	210
4. LES SÉJOURS DE L'ÉCOLE	212
C. LES COURS DE LANGUE	214
D. PROGRAMME KEPLER	216

A. PROFESSIONNALISATION

L'ENSAPC accorde une place importante à la professionnalisation et veut permettre aux étudiant-e-s de se confronter aux réalités pratiques du monde artistique pour une future insertion professionnelle réussie.

L'école s'efforce ainsi de promouvoir et de développer de nombreux partenariats tant en France qu'à l'étranger avec des institutions et des établissements divers (ateliers d'artiste, centres d'art, entreprises, etc.).

1. LE STAGE DE PREMIER CYCLE

À l'issue du premier cycle, les étudiants doivent avoir effectué un stage d'une durée comprise entre 15 jours et un mois qui donnera lieu à l'obtention de deux ECTS délivrés au semestre 5. Ce stage est obligatoire et se fait de préférence la deuxième année.

Il revient à l'étudiant-e de trouver un stage court pendant son premier cycle. L'école diffuse régulièrement par mail et sur ses réseaux sociaux des offres de stage. Les enseignant-e-s et l'équipe pédagogique de l'école peuvent aussi être sollicités pour des conseils et contacts utiles.

Les stages font l'objet d'une convention tripartite conclue entre l'école, l'établissement d'accueil et l'étudiant-e. Elle précise la position administrative de l'élève, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du/de la coordinateur-trice et celui du/ de la tuteur-trice de stage.

La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à l'entreprise d'accueil, un autre remis à l'étudiant-e, le troisième est conservé par l'école.

La nature et le moment du stage sont variables en fonction du projet pédagogique de l'étudiant et des opportunités qui s'offrent à lui. Les propositions de stages peuvent émaner de structures diverses : centres d'arts, FRAC, musées, fondations, galeries, ateliers d'artistes, festivals, biennales, écoles, etc. Des partenariats privilégiés se sont progressivement renforcés entre l'école et certains établissements : Palais de Tokyo, Musée des arts décoratifs, Fondation Art Kadist, Bétonsalon, Abbaye de Maubuisson, FRAC Île de France/Le Plateau, les galeries Air de Paris, Bernard Jordan, Loevenbruck, Yvon Lambert, etc.

Ce stage peut se dérouler à l'étranger.

Lieux de stages

(liste non exhaustive)

ATELIERS D'ARTISTES

Dimitri Tolstoï, Julie Legrand, Frederic Laffy, Christophe Atabekian, Fayçal Baghriche, Emmanuel Barcilon, Yto Barrada, Pauline Bastard, Mohamed Bourouissa, Pauline Curnier Jardin, Andrea Crews, Keren Cytter, Mounir Fatmi, Carole Fékété, Michel François, Charles Fréger, Yann Gonzalez, Annette Huster, Marie Jager, Taro Izumi, Bronwyn Katz,

A. PROFESSIONNALISATION

Min Jung-Yeon, Mark Lewis (GB),
Stephan Lubrina, Angelika Markul,
Ronit Meirovit, Mathieu Mercier,
Simon Nicaise, Otobong Nkanga,
Henrique Oliveira, Cécile Paris,
Laurent Pernot, Wilfredo Prieto
(Cuba), Jean-Pierre Plundr, Nathalie
Quintane, Regis-R, Emmanuel
Rivière, Manuel Rocha Iturbide
(Mexique), Jim Shaw (EU), Christine
Streuli (Allemagne), Barthélémy
Toguo, Asim Wakif, Yujun Ye (Taiwan).

CENTRES D'ART, FRAC, MUSÉES, FONDATIONS

- Musée du Louvre
- Kadist Art Fondation
- Sam Art Projects
- FRAC île de France/Le Plateau
- Laboratoires d'Aubervilliers (93)
- Fonderie Darling (Montréal, Québec)
- La Ferme du Buisson (77)
- Bétonsalon (75)
- Galeries Lafayette/ Fondation d'entreprise
- Centre des Arts d'Enghien-Les-Bains (95)
- Centre de photographie de Lecture (32)
- Centre d'art graphique La Métairie Bruyère
- Centre d'art Le Lait (81)
- Centre d'art contemporain Domaine de Kerguéhennec, (56)
- CREDAC (94)
- Centre d'art APDV (75)
- Manufacture des Abbesses (75)
- Palais de Tokyo
- La Halle Saint-Pierre (75)
- Le Cube-Art 3000 (espace création numérique communauté agglo Arc de Seine)
- Fondation Art Kadist (75)
- SAM Art Projects (75)
- Musée des Arts Décoratifs
- Abbaye Maubuisson (95)
- Le Générateur (94)
- BBB Centre d'art Toulouse
- Andréa Crews Studio (collectif qui agit entre art et mode en fédérant stylistes, dessinateurs, musiciens, vidéastes et performers)
- Debrouï art (site internet interactif)

GALERIES

- Galerie Daniel Templon (75)
- Progress galerie (75)
- Galerie Air de Paris (75)
- Galerie Bernard Jordan (75)
- New Documents Gallery (75)
- Galerie Crèvecœur (75)
- Galerie Chantal Crousel / La Douane (75)
- Galerie GP&N Vallois (75)
- Galerie la Ferronnerie (75)
- Galerie Art Concept (75)
- Galerie Emmanuel Perrotin (75)
- Galerie Martine Aboucaya (75)
- Galerie les Douches (75)
- Galerie de Multiples (75)
- Galerie Loevenbruck (75)
- Galerie Kamel Mennour
- Galerie Yvon Lambert (75)
- Galerie Michel Rein (75)
- Galerie La Controverse (75)
- Galerie ARSFUTURA (75)
- Galerie de l'Entrepôt (75)
- Gb agency (75)
- Atelier Moreira (75)
- Frieze art fair (75)
- Galerie Anton Weller (75)
- Galerie Nelson Freeman (75)
- Galerie Hussenot (75)
- Galerie Virginie Louvet (75)
- Galerie LJ (75)

A. PROFESSIONNALISATION

- Progress Gallery (75)
- Agnès B /Galerie du Jour
- Center Gallery (Allemagne, Berlin)

SPECTACLE VIVANT

- La Comédie Française
- Centre de la Danse et d'Études Chorégraphiques (97110 Pointe à Pitre)
- La Gaîté Lyrique (75)
- Le Centquatre (75)
- Cloud Gate Dance Foundation (Taipei, Taiwan)
- Théâtre du Vieux Colombier
- Théâtre de l'Œuvre (75)
- Opéra National de Paris
- Cité de la Musique
- IRCAM
- New Morning Arts Café Theatre and Creative Center Accra (Ghana)

FESTIVALS, BIENNALES

- Festival EXIT 09 (2009)
- Festival International du documentaire (Marseille) (2009)
- Festival «Le Printemps de Septembre à Toulouse» (2010)
- Les Rencontres Internationales Paris/Berlin/Madrid (2010)
- Les Rencontres d'Arles (2017)
- Biennale d'Istanbul (2011)
- Nuit blanche Paris (2011)
- Festival Nuits sonores de Lyon (2012)
- Festival «Bains numériques» Enghien-Les-Bains (2012)

ÉCOLES, UNIVERSITÉ, CENTRES DE FORMATION

- École régionale des Beaux-arts de Rouen
- CNRS Délégation Ile de France Sud (91405)

- La Fémis (75)
- Collège Paul Eluard, Garges-lès-Gonesse (95)
- IRCAM / Centre Pompidou (75)
- EHESS (75)

COLLECTIVITÉS, SERVICES PUBLICS ET APPARENTÉS

- CHU de Pontoise
- Communauté d'Agglomération «Les portes de l'Essonne»
- EHPAD Saint Louis (95)
- Hôtel des ventes de Melun (77)
- La Maison des Arts Plastiques (94)
- Conseil général du Val d'Oise
- Mairie de Gentilly
- Ambassade du Panama (Paris)
- Hôpital Bichat (Paris)
- CAUE 92 Nanterre

ASSOCIATIONS/CENTRES CULTURELS

- Collectif Mains d'œuvres
- Association RICOCHER (67)
- Association MOBILES (93)
- Association Muzziques-Instants Chavirés» (93)
- Association Cap Accueil (29770 Audierne)
- Association «Signes de Nuit» (75)
- Association Les Amis de Magnum Photos (75)
- Association Cent Soleils (45)
- Association Plan 9 (Toulouse)
- Association KOB (38)
- Association 1886 (75)
- Association Double Face ((95)
- AEP 95
- Art-O-Rama /Association Loi 1901 (Marseille)
- FIDMarseille /Association Vue Sur Les Docs (Marseille)
- Centre Culturel de Taïwan (75)

A. PROFESSIONNALISATION

- IKSIV (Istanbul Kultur Sanat Vakfi) (Association à but non lucratif) (Istanbul-Turquie)
- Cork Community Art Link (Irlande)
- DISPATCH (Association de commissaires) (New-York /EU)
- Maison des arts et de la culture de la ville de Créteil (94)
- Les Filles du Facteurs (93100)
- LOL Danse Association
- Le Collectif des Yeux
- Mains d'Œuvres (93)
- Orient Expos (75)
- Le Dernier Cri (13)
- Aquarel/ Centre socio-culturel de Marcouville (95)
- Les Gens d'Uterpan
- La Maudite

ENTREPRISES

- Editions FLBLN
- Reversal Content, société de production
- By Agency Interactive (75)
- ARTEBI (75)
- ANECS (75)
- OCEA (75)
- COLOCO (75)
- Agence H (92)
- ALKEO SARL (75)
- B2 (75)
- La Parts des anges (75)
- MakeMeReach (75)
- Jeune création art contemporain (75)
- Art public contemporain (75)
- BHV Rivoli (75)
- Art composit (75)
- Tendances Institut (75)
- Warmgrey (75)
- JT Gleich g-module /SARL (75)
- WIZZ (92)
- Agence letroisièmepôle (75)

- Bildknecht (Timenode, Allemagne)
- Agence ADDB
- Les Trois Ourses librairie-galerie (93)
- Art Bridge Quad (75)

SOCIÉTÉS DE PRODUCTION/ MEDIA

- DELANTE FILMS «LE NOM DES GENS» (75)
- La Méduse (75)
- TOKIB Productions (75)
- FURAX (31280 Drenil-Lafage)
- PLUSH Studio (75)
- France Premium & Artivi.com (75)
- New Deal Films (75)
- Son et Lumière (92)
- La Huit Production (75)
- Midi-Minuit-Partizan (75)
- Made in Production (94)
- Film Media Consultant (75)
- Radio Vieille Eglise (75)
- Lamplighter Films (75)
- Cinema Scene Production (33)
- Perspective Films (75)

A. PROFESSIONNALISATION

2. LE SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION

Le Séminaire de professionnalisation propose trois rendez-vous pendant l'année concernant les thèmes suivants: droit d'auteur, statut de l'artiste, parcours d'un alumni de l'école. Il est complémentaire au studio de méthodologie de projet «Production, émancipation» proposé par Olga Rozenblum (voir offre pédagogique). Il est obligatoire pour tous les étudiants de 2e année.

Ce séminaire est une occasion de rencontrer et d'échanger avec différents acteurs-trices reconnus-e-s de l'environnement professionnel de l'artiste, qui apporteront des connaissances tant théoriques que pratiques aux futurs diplômé-e-s afin de les préparer au mieux aux réalités du monde professionnel.

L'ENSAPC propose également des workshops de création de portfolio, dispensés par le/la responsable d'atelier édition.

Statut étudiant-entrepreneur

L'ENSAPC est en partenariat avec le PEPITE Vallée de Seine afin de faciliter l'accès des étudiant-e-s au statut «Étudiant Entrepreneur».

Ce statut permet d'être accompagné-e dans les démarches de création d'entreprise via:

- un espace de co-working (situé à la Bibliothèque universitaire des Cerclades),
- un accompagnement tout au long du développement de projet,
- des ateliers thématiques animés par des expert-e-s,
- un réseau de financeurs et de mentors,

Contact: Nina Volz

B. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

Le dépaysement est une expérience favorable à l'ouverture artistique et au décentrement, qui permet d'acquérir de nouvelles connaissances, une montée en compétences, la construction de nouveaux contacts et de nouvelles références.

Tous les étudiant-e-s qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d'une expérience hors de France à un moment de leur parcours. Ce séjour à l'étranger peut se faire dans le cadre d'un échange avec une école ou une université (1 semestre), ou d'un stage (4 mois minimum).

1. LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES

a. PARTIR EN MOBILITÉ

La mobilité est obligatoire et tous les étudiant-e-s qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d'une expérience hors de France d'un semestre au moins à un moment de leur parcours. Le séjour à l'étranger se fait dans le cadre d'un échange avec une école ou une université (1 semestre), ou d'un stage (4 mois minimum). Il concerne en priorité les étudiants de 4^e année et de préférence au premier semestre, mais peut aussi se faire en 2^e année (semestre 1 et 2) ou en 3^e année (semestre 1 uniquement). Par ailleurs, une dérogation pour un échange d'une année entière est possible si le projet de l'étudiant le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès des coordinateurs et de la responsable des relations internationales.

Il est possible pour les étudiant-e-s parti-e-s en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle.

	Semestre 1	Semestre 2
Année 1		
Année 2	MOBILITÉ	MOBILITÉ
Année 3	MOBILITÉ	
Année 4	MOBILITÉ	MOBILITÉ
Année 5		

Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité doivent être présentés et validés par les enseignant-e-s coordinateurs-trices et la responsable des relations internationales, qui l'accompagne dans la constitution du dossier de candidature à faire parvenir à l'école concernée, envoyé par l'école ou directement par l'étudiant-e en fonction des accords.

Les critères de sélection étant différents d'un établissement à l'autre, il convient de se renseigner en amont sur le calendrier et la procédure à respecter auprès du service des relations internationales et sur le site web de chaque établissement souhaité. Il appartient aux étudiant-e-s de vérifier les dates limites de candidature susceptibles de changer d'une année sur l'autre.

L'inscription administrative

Les étudiant-e-s de l'ENSAPC qui effectuent un séjour de mobilité internationale restent administrativement inscrits à l'ENSAPC, auprès de laquelle ils s'acquittent normalement de leurs frais d'inscription et dont ils reçoivent une

B. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

carte d'étudiant. Ils devront également prendre contact avec le département en charge des relations internationales dans leur établissement d'accueil avant ou à leur arrivée.

La validation des crédits

En fin de mobilité, l'établissement d'accueil remet aux étudiant-e-s accueillis dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus et convention bilatérale) un relevé de notes. Les étudiant-e-s feront valider les études faites dans leur établissement d'accueil auprès de l'ENSAPC. Cette validation entraînera la validation partielle ou totale du semestre d'échange.

Réunion d'information

Une réunion pendant l'année scolaire donne lieu à la présentation des écoles et universités partenaires avec lesquelles l'ENSAPC a mis en place des conventions bilatérales qui facilitent l'accueil et le départ des étudiant-e-s.

b. VENIR EN MOBILITÉ À L'ENSAPC

Candidature pour étudiant-e-s en échange

L'ENSAPC accueille un nombre grandissant d'étudiant-e-s étranger.e.s venu.e.s du monde entier en échange pour un ou deux semestres. Une commission de sélection se tient une fois par semestre. Les étudiant-e-s internationaux-ales viennent d'écoles qui ont une convention de partenariat avec l'ENSAPC (cf. liste ci-dessous). Le dossier de candidature est à disposition sur le site de l'école ou à demander

à la Responsable des relations internationales. Le dossier doit être remis avant le 15 novembre pour un échange au semestre de printemps, avant le 15 mai pour un échange au semestre d'automne.

Cours de français

Il est préférable d'arriver avec un bon niveau de français (B2 recommandé). L'école offre aussi des cours de perfectionnement du français qui ont lieu à l'Université de Cergy-Pontoise, à quelques minutes à pied de l'ENSAPC, pour les étudiant-e-s qui le souhaitent.

L'inscription administrative

L'inscription administrative est obligatoire pour tou-te-s les étudiant-e-s en échange. Ils disposeront par ailleurs d'une carte d'étudiant délivrée par l'ENSAPC. Tou-te-s les étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre d'une convention bilatérale ou d'un accord Erasmus sont exonéré-e-s des droits d'inscription.

Tou-te-s les étudiant-e-s doivent par ailleurs impérativement souscrire une assurance responsabilité civile. Les étudiant-e-s en échange devront également fournir un document de souscription à une assurance maladie ou la carte européenne d'assurance maladie lors de l'inscription.

La validation des crédits

En fin de mobilité, l'ENSAPC remet aux étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus et convention bilatérale) un relevé de notes (exprimé en crédits ECTS). Les étudiant-e-s feront valider les études faites à l'ENSAPC auprès de leur établissement d'origine.

B. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

Les partenariats universitaires:

L'ENSAPC développe régulièrement de nouveaux partenariats avec des établissements étrangers, soit par des accords Erasmus (en Europe), soit par des conventions bilatérales (hors Europe). Les possibilités d'échanges ne se limitent pas à cette liste: si un-e étudiant- souhaite faire un semestre d'études dans un établissement non partenaire et que la demande est faite suffisamment tôt, les démarches nécessaires peuvent être entamées.

ALLEMAGNE

- Weisensee Kunsthochschule/ School of art, Berlin
- Film University Babelsberg - Konrad Wolf, Potsdam
- Hochschule für Grafik und Buchkunst, Leipzig
- Hochschulübergreifendes Zentrum Tanz (HZT), Universität der Künste Berlin (danse)
- Hochschule für Gestaltung Offenbach

ARGENTINE

- Universidad del Cine, Buenos Aires
- Universidad de Las Artes, Buenos Aires
- Universidad Nacional de Tres de Febrero, Buenos Aires
- Universidad nacional de la Plata

AUTRICHE

- Die Angewandte, University of applied arts, Vienne

BRÉSIL

- EAV do Parque Lage, Rio de Janeiro
- Universidade Federal do Estado do Rio de Janeiro

BELGIQUE

- ERG - École de Recherche Graphique, Bruxelles
- La Cambre - École nationale supérieure des arts visuels, Bruxelles
- Académie royale des Beaux-arts de Bruxelles

CORÉE

- Kaywon University of Art and Design, Séoul

CAMEROUN:

- Institut des Beaux-arts Nkongsamba de l'Université de Douala

CHILI:

- Universidad de Chile, Facultad de Artes, Santiago de Chile

CHINE:

- China Academy of Art, Hangzhou

ESPAGNE

- Llotja, Escola Superior de Disseny i Art, Barcelone
- Escuela de arte de Almeria

ÉTATS-UNIS

- OTIS College, Los Angeles
- Bennington College, Vermont, USA

B. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

ESPAGNE

- Llotja, Escola Superior de Disseny i Art, Barcelone
- Escuela de arte de Almeria

GEORGIE

- Tbilisi State Academy of Arts, Tbilissi

ITALIE

- Brera Academy of Fine Arts, Milan
- Università IUAV di Venezia

ISRAËL

- Bezalel Academy of Arts and Design, Jérusalem
- Shenkar College, Tel Aviv

JAPON

- Joshibi University of Art and Design, Tokyo
- Villa Kujoyama (stage), Kyoto

LIBAN

- Académie libanaise des Beaux-arts, Beyrouth

MEXIQUE

- La Esmeralda, Instituto Nacional de Bellas Artes, Mexico
- Galerie Kurimanzutto, Mexico

NORVÈGE

- Oslo National Academy of the Arts, Oslo
- Academy of Art and Design, Bergen

POLOGNE

- The Jan Matejko Academy of Fine Arts, Cracovie
- Academy of fine arts in Gdansk, Dantzig

PORTUGAL

- Faculdade de Belas Artes, Lisbonne

ROUMANIE

- Universitatea de Arta si Design, Cluj-Napoca

ROYAUME-UNI

- Central Saint Martins College of Art and Design, London

SUISSE

- HEAD - Haute école d'art et de design, Genève

2. LE STAGE LONG

Les étudiant-e-s de l'ENSAPC ont la possibilité de faire un stage professionnel à l'étranger auprès d'artistes ou de structures artistiques ou culturelles. Ces stages permettent aux étudiant-e-s de bénéficier d'une expérience concrète à l'international, de se confronter à de nouveaux milieux professionnels et d'enrichir leurs démarches artistiques.

Tous les stages font l'objet d'une convention de stage avec l'école. Les modalités du stage doivent être détaillées dans la convention et obtenir l'accord de l'équipe de coordination et de la responsable des relations internationales.

Seuls les étudiant-e-s de quatrième année peuvent faire des stages longs d'une durée de 4 mois, qui seront intégrés à leur cursus. L'ENSAPC faisant partie du réseau Erasmus, ces stages peuvent s'inscrire dans ce dispositif.

B. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

Suivi, évaluation et attribution des crédits:

- Pendant son stage, l'étudiant-e s'engage à donner des nouvelles régulièrement à son équipe de coordination. Le/la responsable de stage réalise à la fin une évaluation écrite selon la grille d'évaluation proposée par l'école.
 - A son retour, l'étudiant-e remet un rapport de stage sous forme libre ainsi que la grille d'évaluation. Une soutenance est organisée par l'équipe des enseignant-e-s-coordonateur-trice-s et la responsable des relations internationales (30 minutes) à l'issue de laquelle est décidée l'attribution des crédits.
- Arab Image Foundation, Beyrouth (Liban)
 - Athens Museum of Queer Arts (Grèce)
 - Fonderie Darling, Montréal (Canada)
 - Vanguard Gallery, Shanghai (Chine)
 - Laure Prouvost, Anvers (Belgique)

Exemples de stages longs à l'international effectués:

- Dafna Maimon, artiste, Berlin (Allemagne)
- Matt Mullican, Berlin (Allemagne)
- SALT Gallery, Istanbul (Turquie)
- Henrique Oliveira, artiste, São Paulo (Brésil)
- André Komatsu et Chico Togni, artistes, Sao Paulo (Brésil)
- Wilfredo Prieto (Cuba)
- Andrew Birk (Mexique)
- Manuel Roche Iturpide (Mexique)
- Galerie Art Azad, Téhéran (Iran)
- Cork Community Art Link (Irlande)
- Studio Yto Barrada à Tanger (Maroc)
- Atelier de Jim Shaw à Los Angeles (USA)
- Keren Cytter à New-York (USA)
- Jeff Stark, artiste, New York (USA)
- Studio de Michel François à Bruxelles (Belgique)

B. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

3. BOURSES

Les bourses et aides à la mobilité sont éligibles pour les échanges académiques et les stages longs à l'international.

BOURSE ERASMUS +

Si vous partez étudier ou faire un stage en Europe, vous pouvez bénéficier d'une bourse du programme européen Erasmus +. Son montant dépend de la durée et du pays de destination. Les taux mensuels sont les suivants:

GROUPE	PAYS	ÉCHANGE	STAGE
Groupe 1	AUTRICHE, DANEMARK, FINLANDE, FRANCE, IRLANDE, ITALIE, LICHTENSTEIN, NORVÈGE, SUÈDE, ROYAUME-UNI	200 euros	300 euros
Groupe 2	BELGIQUE, CROATIE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, CHYPRE, ALLEMAGNE, GRÈCE, ISLAND, LUXEMBOURG, PAYS-BAS, PORTUGAL, SLOVÉNIE, ESPAGNE, TURQUIE	150 euros	250 euros
Groupe 3	BULGARIE, ESTONIE, HONGRIE, LETTONIE, LITUANIE, MALTE, POLOGNE, ROUMANIE, SLOVAQUIE, ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE	150 euros	250 euros

— Mobilité en échange universitaire: maximum 5 mois de bourse

— Mobilité en stage: maximum 4 mois de bourse

BOURSES ERASMUS +
MOBILITÉ DE CRÉDITS

L'ENSAPC a obtenu des fonds de la commission européenne pour des mobilités entrantes et sortantes avec trois pays non-européens: la Géorgie, Israël et le Liban. Ces bourses concernent Tbilisi State Academy of Arts, Bezalel Academy of Arts, Shenkar College of Engineering and Design et l'Académie libanaise des Beaux-Arts.

Les bourses seront attribuées dans le cadre d'appels à candidatures internes entre 2017-18 et 2019-20, en direction des étudiant-e-s et des personnels.

B. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE SUR CRITÈRES RÉGION ÎLE-DE-FRANCE/ ENSAPC

L'aide à la mobilité sur critères sociaux est financée en partie par des fonds de la Région Île-de-France, en partie sur fonds propres de l'école. Cette bourse est cumuleable avec les bourses Erasmus+.

Elle concerne toutes les mobilités de stages et d'études effectuées à l'étranger d'une durée minimale d'un mois, quelle que soit la destination. Cette bourse est versée directement par l'ENSAPC et plusieurs appels à candidatures internes sont diffusés tous les ans.

PROGRAMMES D'EXCELLENCE DE L'ENSAPC

Bourse stage à la Villa Kujoyama, Kyoto

- Sur appel à candidatures diffusé par email
- Enseignante de référence: Corinne Le Neun

La bourse de l'ENSAPC comprend le billet d'avion aller/retour. La Villa Kujoyama propose une rémunération de stage.

> <http://www.villakujoyama.jp/>

Bourse séjour à Otis College/ ESMOA, Los Angeles

- Sur appel à candidatures diffusé par email
- Enseignante de référence: Jeff Guess

La bourse comprend le billet d'avion aller/retour. Un logement est mis à disposition par Otis College.

> <https://www.otis.edu/>

OFAJ: BOURSES POUR LES ÉTUDIANTS D'ÉCOLES D'ART

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse soutient financièrement les échanges franco-allemands réalisés par les établissements scolaires et universitaires.

La bourse est d'un montant de 300 euros par mois, avec une prise en charge forfaitaire des frais de voyage. Elle est uniquement cumuleable avec une bourse Erasmus+.

Un dossier de demande est à déposer, par l'intermédiaire de l'ENSAPC.

> <https://www.ofaj.org>

DAAD

Le DAAD est l'office Allemand d'Echanges Universitaires: sa mission est de promouvoir les possibilités d'études dans les universités, les Fachhochschulen et les écoles supérieures des Beaux Arts et de musique en Allemagne.

> <http://paris.daad.de>

Pour trouver plus d'informations sur les dispositifs d'aide aux études dans les pays européens, vous pouvez faire des recherches sur la plateforme EUROPEAN FUNDING GUIDE financée par l'Union Européenne.

> www.european-funding-guide.eu

> www.facebook.de/european-funding-guide

B. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

4. LES SÉJOURS DE L'ÉCOLE

L'école mène plusieurs projets de recherche et de création à l'international dont la forme et la méthode ne sont jamais systématiques.

Voyages d'études

Des voyages collectifs d'études à l'étranger sont organisés régulièrement par les enseignant-e-s, avec une durée et des objectifs variables, généralement liés à l'actualité artistique (expositions, musées, biennales, etc.) et aux programmes pédagogiques.

Projets soutenus en 2017-18

En 2017-18, l'école a organisé et soutenu une dizaine de projets à l'international portés par les enseignant-e-s. Ces initiatives s'inscrivent dans les enjeux pédagogiques et de recherche et permettent aux étudiant-e-s d'échanger avec leurs pairs, des enseignant-e-s et des artistes internationales-aux, en France ou dans le cadre d'un déplacement.

- Voyage de production à Thessalonique dans le cadre du «Petit tour. Studio cinéma hors les murs – Philosophie & cinéma» de Vincent Gérard
- Dans le cadre du programme de coopération entre l'ENSAPC et Otis College porté par Jeff Guess et Annetta Kapon, échange d'étudiant-e-s et d'enseignant-e-s
- Partenariat avec la Villa Kujoyama, Kyoto, l'Institut Français du Japon et l'Université de Kyoto dans le cadre de la ligne de recherche «Japonologies» de Corinne Le Neün. Offre de stage à la Villa Kujoyama pour un-e étudiant-e dans ce cadre
- Collaboration avec la Cambre et le Trans Media Institute de l'Université de Sungkyunkwan (Seoul) dans le cadre de «Cycle et recycle» d'Eric Maillet
- Partenariat avec la Faculté des Beaux-Arts de Lisbonne, l'Accademia di Belle Arti di Brera, Milan et l'Universidade Federal do Rio de Janeiro dans le cadre de «Comment penser par images» et «Théories, images» de Federico Nicolao
- Collaboration avec l'Université de Rabat, Oulef Ftata au Maroc et le Musée national moderne de Stockholm dans le cadre de «LMDP» de Claire Roudencko-Bertin
- Collaboration avec l'Atelier des écritures contemporaines de La Cambre (Bruxelles) dans le cadre du studio «Pour écrire il faut déjà écrire» de François Bon
- Collaboration avec la Hochschule fuer Grafik und Buchkunst Leipzig dans le cadre de la ligne de recherche «Paroles imprimées» de Clémentine Deliss, cofinancé par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)

B. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

- Collaboration avec le Centre d'art Doual'art, le Festival international d'art public SUD2017 et l'Institut des Beaux-Arts de l'Université de Douala à Nkongsamba dans le cadre du programme post-graduate «Moving Frontiers – Do and undo / Faire et défaire» dirigé par Sylvie Blocher et Antoine Idier
- Collaboration avec le California Institute of the Arts et AiR 351 (Portugal) dans le cadre du programme post-graduate «Art by Translation» co-dirigé par Jeff Guess avec Sébastien Pluot et Maud Jacquin (ESBA TALM).

Cours d'anglais

L'école propose des ateliers d'anglais autour de problématiques liées à l'art contemporain, validés par quatre crédits. Espaces d'interaction et d'échange, ces ateliers permettent notamment d'acquérir le vocabulaire indispensable aux pratiques artistiques contemporaines. Ils sont facultatifs et vivement recommandés pour tou-te-s les étudiant-e-s qui préparent leur mobilité à l'international.

> voir offre pédagogique «What you might talk about if you talk about art”

Cours de français langue étrangère

Pour les étudiant-e-s internationaux-ales, l'ENSAPC offre la possibilité de suivre des cours de langue à l'Université de Cergy Pontoise. Ces cours sont pris en charge par l'ENSAPC et permettent l'obtention de 4 crédits par semestre. L'assiduité jusqu'à l'examen final est obligatoire. L'inscription en début d'année a lieu dès le mois de septembre et se fait, après accord du service pédagogique, directement auprès du Centre international langue française et action culturelle.

Université de Cergy-Pontoise,
33 boulevard du Port - Tour des
chênes, 3e étage, bureau 317
- CILFAC

Contact ENSAPC: Michèle Busch

Autres langues

Centre Babel

Pour que les étudiant-e-s puissent suivre des cours de langue autres que l'anglais, l'ENSAPC a noué un partenariat avec le centre de langues BABEL de l'École de Biologie Industrielle.

Les langues proposées* sont:

- Allemand
- Arabe
- Chinois (mandarin)
- Espagnol
- Italien
- Japonais
- Portugais

* en fonction du nombre d'inscrits (votre place sera confirmée après la période d'inscription)

Les cours auront lieu le lundi, mardi ou mercredi selon le niveau et la langue choisie. Horaires: de 18h15 à 19h45; lieu: 49 avenue des Genottes, Cergy

L'ENSAPC prend en charge le coût de ces cours (120 euros par étudiant.e) sous condition que le cours sera validé (assiduité et participation aux examens finaux). À cette fin une convention individuelle sera établie avec chaque participant (à rendre à Vincent ou Marie-Lise).

Le cours sera validé dans le cadre du cursus à l'ENSAPC.

Contact à l'ENSAPC: Nina Volz

C. LES COURS DE LANGUE

Centre des langues étrangères – CIEL – Université de Cergy-Pontoise

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise, les étudiant-e-s de l'ENSAPC peuvent bénéficier de l'offre de cours multimédia et des cours de conversation du CIEL.

Le centre de ressources linguistiques (CRL) est un espace de travail multimédia pour l'apprentissage et le perfectionnement en langues en auto-formation guidée. Les langues proposées sont: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, polonais, portugais, roumain, russe, turc.

Des tuteur-trices aident à organiser le travail des apprenant-e-s et à choisir les logiciels adaptés à leurs besoins.

Le CRL est situé au 3e étage de la Bibliothèque des Cerclades à Cergy.

Des cours de conversation sont proposés en allemand, anglais, chinois, espagnol et japonais, sur le site des Chênes. Les cours sont animés par des étudiants bilingues en collaboration avec l'équipe du CIEL et sont planifiés pour 6 à 8 étudiants maximum par groupe.

Contact à l'ENSAPC: Nina Volz

D. PROGRAMME KEPLER

Les lois de Kepler sont des lois majeures de l'astrophysique qui décrivent les forces régissant le mouvement des planètes. Le programme Kepler permet à l'ENSAPC d'accueillir de jeunes artistes diplômé-e-s de l'École dans différents projets et dispositifs pédagogiques et de recherche initiés par les enseignants. Leur présence contribue à l'enrichissement des projets et nourrit leur dynamique de professionnalisation.

La participation de diplômé-e-s et le soutien qu'ils reçoivent font l'objet d'un accord en début d'année avec les enseignants responsables du projet et la direction de l'ENSAPC. En échange de leur présence dans les dispositifs pédagogiques et de recherche, et de la prise en charge de leurs frais éventuels par l'école, il leur est demandé en retour un engagement en direction des étudiant-e-s. Celui-ci pourra prendre des formes variées comme l'intervention en coordination, en séminaire de professionnalisation, dans les cours, studios, ARC, lignes de recherche, etc.

Les modalités de leur participation et la prise en charge de leurs frais sont définies et validées par la direction de l'école en amont du projet, sur proposition des enseignants pilotes du projet. Elles sont formalisées dans une convention avec l'établissement.



PARTIE V

INITIATIVES ÉTUDIANTES : BDE



•

•

•

•

Le Bureau des étudiants de l'ENSAPC est élu une fois par an. Son rôle principal est de soutenir la vie étudiante de l'école. Avec son statut d'association, le BDE peut représenter un soutien important pour des projets étudiants présentés à des prix, des appels à projets publics etc... Il dispose d'un budget et gère les accès à la cafétéria. Il est à l'écoute: de nombreux projets et événements sont envisageables, notamment grâce au soutien et aux initiatives des étudiant-e-s.

La cafétéria est un espace de cuisine réservé aux étudiant-e-s qui se proposent. Ils peuvent alors réaliser un repas pour un nombre de personnes de leur choix, à charge et à profit du BDE. C'est l'occasion de regrouper les élèves et de faire découvrir de nouvelles cuisines.

Beaucoup d'amour.

•

•

•

•

PARTIE VI

VADE-MECUM DE L'ÉTUDIANT-E

A. ATELIERS TECHNIQUES	222
B. CENTRE DE DOCUMENTATION	227
C. MAGASIN DE PRET (SALLE 111)	229
D. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	230
E. STATUT ÉTUDIANT-E	233
F. CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)	234
G. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES	235
1. LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX	235
2. FNAUA-CULTURE : ATTRIBUTION SUR DÉCISION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (CRÉDITS CONTINGENTÉS)	236
3. FNAU-PONCTUEL : ATTRIBUTION SUR DÉCISION D'UNE COMMISSION DU CROUS DE VERSAILLES.	237
4. AIDES AU LOGEMENT	237
5. ÉTUDIANT-E-S EN SITUATION DE HANDICAP	238
H. SERVICES AUX ÉTUDIANT-E-S À CERGY	239
1. ANNUAIRE DES SERVICES FONDAMENTAUX	239
2. RESTAURATION	240
3. LOISIRS	240

A. ATELIERS TECHNIQUES

Les ateliers techniques sont placés sous la responsabilité des personnel-le-s d'assistance technique. L'accès aux ateliers est seulement possible avec leur accord, sous leur autorité et en leur présence.

ATELIER VOLUMES

Responsable: David Cousinard et un co-responsable en cours de recrutement

Accès sur accord du responsable

Mardi – jeudi 9h-12h/13h-18h,

Vendredi 9h-14h

01 30 30 88 08

Partant de leur projet et avec la participation (ou l'aide) des enseignant-e-s concerné-e-s et du responsable d'atelier, les étudiant-e-s réalisent leur travail de volume dans le matériau qu'ils-elles désirent.

- **Matériel atelier bois:** dégauchisseuse, raboteuse, scie circulaire sur table, scie circulaire à onglet, outil de sculpture, bordet;
- **Matériel atelier fer:** plieuse à tablier, cintreuse pour feuille de métal, cintreuse à galet pour les divers profilés, perceuse à colonne, poste chalumeau à oxygène acétylène, poste à soudure électrique;
- **Machines portatives également disponibles:** meuleuses, ponceuses à bande, ponceuses vibrantes, perceuses, scies sauteuses, cisailles électriques, défonceuses.

ATELIER VIDÉO

Responsable: Jean-Luc Jusseau

mardi, jeudi et vendredi

jean-luc.jusseau@ensapc.fr

L'atelier vidéo est surtout un espace de post-production pour le montage, l'animation et le compositing. À proximité du plateau de prise de vue nous travaillons en relation avec les équipes du cinéma, de la photographie et du son pour stimuler la création et la réflexion autour des projets.

Les stations de post-productions évoluent en fonction des approches et de la technologie.

Nous disposons d'une station Mac Pro avec écran 4K dédiée en principe au compositing et au montage 4K et de 2 Stations iMac HD.

Les sauvegardes se font sur des disques externes dédiés en thunderbolt.

Il est également possible de travailler avec du matériel plus ancien (DVCAM/HDV), écrans CRT...

Nous disposons d'une baie de duplication et de transcodage analogique (PAL/SECAM/NTSC).

L'équipe du studio Cinéma met aussi à la disposition des étudiant-e-s inscrit au studio cinéma une station de montage/étalonnage et du matériel accessible en fonction des projets.

Les logiciels utilisés sont ceux de la suite Adobe Creative Cloud, c'est-à-dire principalement Première, After Effect, Photoshop, Illustrator, Media Encoder. Nous utilisons DaVinci pour les questions relatives à l'étalonnage.

A. ATELIERS TECHNIQUES

Il est possible de travailler également sur Final Cut Pro et Avid Media Composer et éventuellement sur d'autres logiciels.

Pour un premier à l'accès à l'atelier et pour les projets de tournages il est recommandé de prendre rendez-vous par mail.

ATELIER IMPRESSIONS, SÉRIGRAPHIE, TRACEURS

Responsable: Benjamin Grafmeyer
Mode d'accès: sur rendez-vous
Lundi, mardi, mercredi de 9h à 18h
01 30 30 79 02

Traceurs/Impressions jet d'encre

À première vue cet atelier serait le lieu du tirage final d'un travail photographique ou graphique mené en amont. L'expérience démontre qu'il est plus proche d'un lieu où se posent les questions de ce qui relève du «réalisable». Pour mener à bien un projet il faut se donner le temps nécessaire à l'analyse des «images», de leurs données, de leur potentiel au regard du potentiel propre aux technologies mises en œuvre. Trouver des solutions et accompagner l'étudiant-e pour s'approcher au plus près de ce que serait leurs projets, tels sont le but et la raison d'être de cet atelier. Ceci explique également les échanges constants avec l'atelier photo.

Sérigraphie

Dans un premier temps, la sérigraphie est, dans son utilisation des encres et des supports, un prolongement logique des pratiques picturales ou graphiques. Il subsiste, comme pour la peinture,

une part «artisanale» qui nécessite un temps assez long de production. La diversité des supports envisageables ouvre le champ des possibles. Le travail mis en œuvre avec l'étudiant-e se conçoit sur la base de présentation de documents et d'exposition de projet. C'est une contrainte incontournable puisqu'elle est là pour permettre d'aménager et d'établir un planning de travail.

Références (consultables à la bibliothèque)

- Gérard Niemetzky, *Gestion de la couleur*, éd. eyrolles-Color academy;
- Jean Delmas, *La gestion des couleurs*, éd. eyrolles;
- *Anatomie de la couleur*, Musée olympique de Lausanne, BNF-Paris.

Matériel Impression et tirage numérique

- Ordinateur apple Macpro.
- Imprimantes grand format Epson Styluspro 11880 et Canon ipF 9100 à encres pigmentaires.

Ateliers de sérigraphie

- 1 atelier de préparation et nettoyage des cadres.
- 1 atelier de tirage avec 2 machines d'impression manuelle à plat.

ATELIER ÉDITION

Responsable: NC (en cours de recrutement)

Salles 305-306

01 30 30 86 76

Livres d'artiste, revues, portfolios, mémoires, catalogues, l'atelier édition est le lieu de conception et de réalisation de divers projets éditoriaux. On y produit des publications en exemplaire unique ou multiple pour faire exister toute sorte de matériaux comme une collection d'images, un texte, des dessins, des travaux collectifs, etc. Chaque étudiant-e souhaitant engager une démarche de documentation ou d'autopublication est libre de prendre un rendez-vous avec la responsable.

Ce premier rendez-vous préparatoire permet de faire un état des lieux des matériaux et des contraintes du projet, et de mettre au point une méthodologie, un calendrier. La discussion engagée mène à la sélection et à l'organisation des contenus, textuels, visuels qui constituent le chemin de fer. L'étudiant-e est sensibilisé-e au traitement de l'image, à l'usage de la typographie, au choix du support en vue de sa manipulation et de sa diffusion. Les archives de l'atelier sont consultables sur place en présence de la responsable. D'autres rendez-vous peuvent être prévus pour aborder des notions plus spécifiques à la demande de l'étudiant-e.

Toute l'année, des formations indesign sont organisées pour des groupes d'étudiant-e-s.

L'atelier est ouvert trois jours par semaine. Les étudiant-e-s autonomes

peuvent l'utiliser pendant les horaires d'ouverture, en présence d'un responsable. Ils fournissent leur propre papier spécial, et les outils courants (cutter, gomme, crayon). Chacun est en charge du stockage et du transfert de ses propres données, et doit être équipé d'une clé USB ou un disque dur externe.

Activités possibles à l'atelier

NUMERISER

- 1 Scanner A4
- 1 Scanner A3

METTRE EN PAGE

- 6 ordinateurs équipés avec la suite Adobe

PAPIER

Pour les impressions courantes, du papier machine A4 et A3 est fourni en salle informatique.

L'étudiant-e doit fournir son propre papier pour les tirages en grandes et quantités et les papiers spéciaux.

Pour l'utilisation de l'imprimante, il est recommandé l'utilisation d'un papier matt 90-250 gr

IMPRIMER

- imprimante laser couleurs: recto/verso, format A4 ou A3

RELIER

- cousoir
- encolleuse
- colle blanche

A. ATELIERS TECHNIQUES

PLIER / PERFORER

- plioir
- perforeuse-raineuse semi-automatique
- emporte-pièce

COUPER

- table à découper
- massicot semi-automatique

ATELIER SON

Responsable: Nicolas David

Accès sur rendez-vous: nicolas.david@ensapc.fr - 01 30 30 78 90

Mardi, jeudi, vendredi 9h30-18h30.
(Autres disponibilités à définir selon les besoins spécifiques.)

Activités du studio:

Enregistrement, montage, mixage, post-production à l'image, installations sonores, performances, montages techniques in situ, séances d'écoute, création sonore, restauration sonore...

Les activités du studio dépendent de la demande des étudiant-e-s concernant leurs projets personnels. une grande partie du travail concerne la post-production à l'image (montage son, enregistrement de voix-off, doublage, bruitage et musique, mixage stéréo ou multicanal) pour la vidéo et le cinéma. L'autre activité principale du studio est la production musicale: prise de son, montage, mixage. Le studio est membre du Forum irCaM depuis de nombreuses années, ce qui permet aux étudiant-e-s de profiter et de se former sur ses derniers développements logiciels (MaxMsp/jitter, diphone, audiosculpt, Moda-lys, Open Music...).

Contenu pédagogique:

- initiation à la prise de son: présentation des outils liés à la prise de son (microphones, enregistreurs, perches, casques, câbles...), paramétrage de ces outils pour une utilisation optimale.
- Montage son: présentation et pratique des outils d'édition et de montage dans Protools, logiciel d'enregistrement, montage son et mixage (un poste informatique/étudiant-e).
- Mixage: présentation et pratique des outils de mixage dans Protools: traitement du son (égalisation, compression, reverb), automation de volume et de spatialisation...
- Développement d'une autonomie dans le travail (toujours utile à la sortie de l'école!)
- Méthodologie pour bien définir son projet et planifier sa réalisation (matériel, temps de réalisation, collaborations possibles, partage des connaissances, etc.).

Matériel salle 301:

régie principale d'enregistrement, montage, mixage, post- production stéréo et multicanal (5.1)

- Station Protools hd + interface digi i/o 96 + rMe Fireface 800 + Macpro 2*2,6ghz quad-Core intel xeon
- interface Midi digidesign
- autres logiciels Live, reason 3, Logic pro, Max/Msp/jitter 5, plugins audio Mcdsp, waves, native instruments komplette 6
- système d'écoute 5.1 psi audio

A. ATELIERS TECHNIQUES

- microphones telefunken Cu-29, neumann u87, akg C414 (paire), sennheiser k6 + têtes cardio, omni, supercardio, audio-technica at4041 & 4022, electrovoice re20, shure beta58 & sM57...
- double pr.ampli 2-610 universal audio
- double compresseur 2-1176 universal audio
- double pr.ampli et compresseur neve portico

Matériel salle 302: cabine d'enregistrement, montage son et mixage stéréo.

- station protocols Le Mbox2 + Macpro
- autres logiciels: Live, Max/Msp/jitter, reason, native instruments, etc.
- écoute tannoy precision 8d - Clavier Midi Fatar 88 touches toucher semilourd

Matériel Mobile: concerts, performances, installations sonores.

- système de diffusion bose - système de diffusion MaCkie + subbass
- 3 systèmes home cinéma avec ampli denon + enceintes 5.1
- interface Midi Midisport M-audio
- interface audio Motu 888 Mk2
- interface audio rMe Fireface 400

Matériel de prise de son Mobile pour reportage et extérieur (sur demande):

- enregistreurs Fostex Fr2, tascam hd-p2 et dr- 100 Mk2, Zoom h4-n
- micros sennheiser k6 hypercardio, cardio et omni, couple Ms sennheiser Mkh
- bonnettes rycote, casques hd25, perches, poignées...

ATELIER PHOTO

Responsable: Christian Genty
Accès libre et sur rendez-vous, lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9h-18h - 01 30 30 79 89

L'atelier photo est constitué d'un ensemble de matériels qui constituent une chaîne de production et de post-production complète. Cette chaîne est en relation étroite avec les autres ateliers et l'ensemble de la pédagogie de l'école.

Matériel de production

- numérique: Hasselblad H5D -40 / Nikon D800 / Nikon D7200
- argentique: Nikon F100 / Mamiya RB67 / Chambre Plaubel 4 x 5
- Flashe Nikon SB-5000, SB-29s
- Game complète d'objectifs du 17 au 300
- Plateau de prise de vue équipé d'un grill, d'un cyclo, d'un pupitre mx pour lignes gradées et d'une table de prise de vue.
- Flashes
5 générateurs Broncolor 1600 j
12 torches Broncolor

Matériel de post-production

- Scanner Imacon Hasselblad Flextight X1
- Scanners Epson à plat A4/A3
- Macpro
- Ecran Eizo 27 pouces
- iMac 27 pouces
- Tablette graphique Wacom a3
- Suite Adobe cc
- Lamineuse Fimolux à froid 130 cm
- Presse à chaud 60 x 80 cm
- Labo Noir et Blanc argentique tout format

B. CENTRE DE DOCUMENTATION

Responsable: Nadine Le Rigoleur
Accès libre
Lundi-jeudi 10h-18h, vendredi 10h-17h

Le centre de documentation propose environ 14 000 ouvrages, 90 titres de périodiques dont certains sont empruntables, près de 1000 documents sonores et audiovisuels (DVD et VHS, cédéroms et CD audio), ainsi que les mémoires de DNSEP des étudiant-e-s de l'ENSAPC depuis 2011, qui sont également sauvegardés numériquement sur le serveur de l'école.

Le fonds documentaire est spécialisé: monographies et écrits d'artistes, catalogues d'exposition, ouvrages techniques en arts plastiques, cinéma, art numérique, photographie, scènes, livres d'histoire de l'art, d'esthétique... en relation avec la pédagogie de l'école. L'ENSAPC a le souci constant d'enrichir le fonds d'art contemporain et de faire connaître des publications sur les artistes émergents.

Le catalogue est consultable en ligne: Via le site de l'ENSAPC > École > Ressources > Centre de documentation, ou à l'adresse: <https://ensapc.centredoc.fr/index.php>
Il permet notamment:

- de préparer votre visite avec une première recherche dans le catalogue,
- de consulter toutes les modalités de prêt depuis l'onglet «Informations pratiques»,

- de gérer votre compte lecteur, activé dès votre inscription à l'école,
- de trouver des informations sur des ressources documentaires spécialisées et complémentaires de notre fond, des sites de référence en art dans l'onglet «Autres ressources».

Deux postes informatiques sont à la disposition des usager-e-s du centre de documentation, dont l'un est réservé à la recherche bibliographique.

Une photocopieuse est à disposition à l'entrée, utilisable dans le respect des règles de copie.

Un espace vidéo permet de visionner in situ les documents multimédias, en particulier les non empruntables.

Réseaux

Le centre de documentation fait partie du réseau BEAR (Bibliothèques d'écoles d'art en réseau) qui gère une base de signalement et de dépouillement de périodiques en art et design (BSAD), accessible sur internet.

Un partenariat avec la Bibliothèque Universitaire de Cergy-Pontoise accorde un principe d'accès et de gratuité réciproque, dans le respect du fonctionnement de chacun.

Accès et gratuité également dans les bibliothèques de l'agglomération de Cergy-Pontoise pour les étudiant-e-s de la ville nouvelle.

B. CENTRE DE DOCUMENTATION

Dépôt des mémoires

Lors du dépôt obligatoire de son mémoire, il est demandé à chaque étudiant-e de remplir deux documents:

- une fiche d'analyse à des fins de signalement au catalogue du centre de documentation,
- un formulaire de dépôt et d'autorisation ou non de diffusion électronique.

C. MAGASIN DE PRÊT (SALLE 111)

Horaires:

Lundi à jeudi, 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi 9h-12h30 et 13h30-16h30

Matériel photo, vidéo, cinéma et outillage sont disponibles en magasin de prêt. Les conditions de prêt sont détaillées dans le règlement intérieur.

En cas de perte, casse ou vol de matériel, une facture correspondante vous sera éditée. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à se rapprocher de leur assurance afin vérifier leur bonne couverture.

Matériel disponible:

- projecteurs vidéo
- lecteurs multi-media
- enceintes pré-amplifiées
- moniteurs
- écrans plats
- mixettes
- table de mixage
- micros
- projecteurs diapos
- casques
- enregistreurs numériques
- caméras
- boîtiers numériques
- pieds photo/vidéo
- outillage divers

...

Les prêts de matériel durant les vacances d'été sont exceptionnels. Ils sont conditionnés à la présentation du projet de production, visé par un-e enseignant-e, au directeur de l'établissement.

CELLULE ALLODISCRIM (MINISTÈRE DE LA CULTURE) ET PROCÉDURE INTERNE À L'ÉTABLISSEMENT

Parmi les outils déployés pour garantir l'effectivité des engagements en faveur de la diversité et l'égalité, en particulier en matière de discrimination, la cellule d'alerte et d'écoute «Allodiscrim» a été mise en place au sein du Ministère de la culture. Chaque personne fréquentant l'école, que ce soit un-e agent-e, un-e étudiant-e ou un tiers (grand public, prestataire...) qui estime être victime d'une discrimination* ou qui pense être témoin d'une telle situation peut saisir cette structure qui garantit l'anonymat et la confidentialité.

**Critères légaux (article 225-1 du code pénal): le sexe, l'âge, le handicap, la perte d'autonomie, les activités syndicales, l'origine, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la situation de famille, l'état de grossesse, l'état de santé, l'apparence physique, les opinions politiques, les mœurs, le patronyme, les caractéristiques génétiques, le lieu de résidence, la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, la vulnérabilité résultant de la situation économique apparente ou connue de son auteur, l'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, à une prétendue race, à une nation ou à une religion déterminée*

Coordonnées (code employeur ministère à donner: 1959)

Web: <https://www.allodiscrim.fr>

Téléphone: 0800 10 27 46

Courriel: culture.allodiscrim@orange.fr

Courrier: ALLODISCRIM, 222 boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS

Au sein de l'école, chaque personne fréquentant l'établissement peut, en outre, solliciter le secrétaire général qui est le référent interne de cette démarche globale (jean-francois.etancelin@ensapc.fr - 01 30 30 79 00). Une procédure d'accompagnement ad hoc sera alors déployée, en fonction de la nature de la situation.

SAISINE DU DÉFENSEUR DES DROITS

Le Défenseur des droits lutte contre les discriminations et favorise l'accès aux droits des victimes de tels faits.

Vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits si vous estimez avoir été victime d'une discrimination. L'auteur présumé de cette discrimination peut être une personne physique (un individu) ou morale (une association, une société...), une personne privée (une entreprise) ou publique (un service de l'État, une collectivité territoriale, un service public hospitalier).

Qui peut saisir le Défenseur des droits ?

- toute personne physique (un individu) ou morale (une société...) qui s'estime discriminée
- ses représentants légaux (parents, représentant d'enfants ou de majeurs protégés)

D. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- une association déclarée depuis au moins 5 ans dont les statuts combattent la discrimination conjointement avec la victime ou avec son accord
- un parlementaire français et un élu français du Parlement européen
- une institution étrangère qui a les mêmes fonctions que le Défenseur des droits

Le Défenseur des droits peut également se saisir d'office lorsqu'il estime que son intervention est nécessaire.

En droit, une discrimination est un traitement défavorable qui doit généralement remplir deux conditions cumulatives:

- être fondé sur un critère défini par la loi (sexe, âge, handicap...)
- relever d'une situation visée par la loi (accès à un emploi, un service, un logement...).

À ce jour, la loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination. Ainsi, défavoriser une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son handicap, ses opinions... est interdit par la loi et les conventions internationales auxquelles adhère la France.

- Une discrimination peut être directe si la décision contestée est fondée sur un de ces critères définis par la loi.
- Une discrimination peut aussi être indirecte si une règle apparemment neutre a pour effet un traitement défavorable sur des personnes à raison d'un de ces

mêmes critères.

Par ailleurs, une discrimination peut prendre la forme d'un harcèlement fondé sur un des critères définis par la loi.

Est également considérée comme une discrimination -fondée sur le critère du sexe- le harcèlement sexuel, «constitué par des propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui portent atteinte à la dignité et tout comportement, même non répété, qui constitue une pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir une acte de nature sexuelle.»

L'incitation à la discrimination et l'instruction donnée de discriminer sur le fondement d'un critère défini par la loi (par ex: ordre donné à un cabinet de recrutement d'écarter les candidatures en raison de l'âge, de l'origine, de l'adresse...) constituent également des discriminations.

Enfin, la loi protège contre toutes les mesures de représailles ou de rétorsion les personnes qui se sont plaintes de discriminations interdites par la loi ou celles qui en ont été témoins.

D. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

— Informations générales:

<https://www.defenseurdesdroits.fr>
09 69 39 00 00

— Saisine

En ligne https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/code/afficher.php?ETAPE=accueil_2016
Par courrier gratuit sans
affranchissement:
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07

— En rencontrant un délégué

Sur Cergy (permanence ou
RDV en ligne sur <https://www.defenseurdesdroits.fr>)

MAISON DE JUSTICE ET
DU DROIT DE CERGY
12 place des institutions
95000 Cergy
01 30 38 45 15

— George Capdeboscq
Permanence: mardi (journée)

— Jean-Claude Lorentz
Permanence: 2e mercredi
(après-midi); 1er, 2e et 3e jeudi
(après-midi)

En dehors de Cergy, 500 délégués du Défenseur des droits accueillent dans plus de 800 points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire national, en métropole et Outre-mer. Ils tiennent principalement leurs permanences dans des structures de proximité telles que les préfectures et sous-préfectures, les maisons de justice et du droit, les locaux municipaux et les points d'accès au droit. Ils sont également présents dans les établissements pénitentiaires et travaillent en relation avec les maisons départementales des personnes handicapées.

E. STATUT ÉTUDIANT-E

L'inscription à l'école est attestée par la délivrance d'une carte d'étudiant-e valable pour une année universitaire.

Cette carte donne droit à:

- l'accès gratuit à la bibliothèque universitaire de Cergy-Pontoise;
- l'accès gratuit aux bibliothèques municipales de l'agglomération;
- la réduction sur les tarifs de transport en commun (SNCF pour les moins de 26 ans);
- la réduction de tarif dans les salles de cinéma, salles de concert, et dans les musées parisiens;
- l'accès gratuit au Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

F. CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

À partir de la rentrée 2018-2019, les étudiant-e-s doivent désormais acquitter la CVEC, Contribution vie étudiante et de campus, démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

Au moment de l'inscription, les étudiant-e-s doivent fournir une attestation d'acquittement de la CVEC, la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC).

La CVEC permet de développer des services utiles dans votre quotidien, dans votre établissement et le Crous de votre académie, en termes de santé, d'accompagnement social, de soutien aux initiatives, de développement de la pratique sportive, de l'art et de la culture, et d'amélioration de l'accueil des étudiants.

Le montant de la CVEC est de 90 euros. Les étudiant-e-s exonéré-e-s ne paient rien. Sont exonéré-e-s du paiement:

- Les boursier.e.s* ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles (bourses sur critères sociaux du CROUS et bourses versées par les régions)
- Les étudiant.e.s réfugié.e.s
- Les étudiant.e.s bénéficiaires de la protection subsidiaire
- Les étudiant.e.s enregistré.e.s en qualité de demandeurs-euses d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

Les étudiant-e-s exonérées doivent tout de même fournir une attestation d'acquittement de la CVEC lors de leur inscription. Sans celle-ci, l'inscription ne pourra être finalisée.

Les étudiant-e-s en mobilité internationale (convention passée entre l'établissement d'origine et l'établissement français) ne sont pas concerné-e-s par la contribution.

Les démarches s'effectuent sur le site: <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>.

G. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES

1. LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Les bourses d'enseignement supérieur sont attribuées sur critères sociaux, sous réserve de la recevabilité de la demande et en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal (avis d'imposition des revenus des parents pour l'année N-2).

Les futurs boursier-e-s devront impérativement formuler une demande chaque année (car celle-ci n'est pas automatique) entre le 15 janvier et le 31 mai sur le site internet du CROUS de Versailles (dont dépend l'ENSAPC; www.crous-versailles.fr) et remplir le dossier social étudiant (D.S.E) en ligne.

> Crous de Versailles

145 bis Boulevard de la Reine
BP 563 78005 VERSAILLES Cedex
01 39 20 85 14

La demande de bourse devra être faite par anticipation. À cet effet, il est impératif de ne pas attendre le résultat de l'admission à l'examen d'entrée en première année ou par équivalence pour faire la demande de dossier social étudiant. Et le plus tôt la demande sera effectuée, le plus tôt le dossier sera traité. Par ailleurs, il est nécessaire de renouveler la demande de bourse chaque année; la demande de réadmission doit être effectuée avant le 30 avril.

Le transfert du dossier social étudiant se fait au moment de la validation de l'inscription à la demande de l'établissement scolaire d'accueil ou de l'intéressé-e au moment de son inscription scolaire.

Lors de l'instruction de la demande sont pris en compte des critères d'âge,

de diplôme, de nationalité et de situation familiale. Les bourses sur critères sociaux sont réservées en priorité aux étudiant-e-s de nationalité française et, à titre dérogatoire, aux étudiant-e-s étranger-e-s qui remplissent les conditions définies par la circulaire du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les étudiant-e-s boursier-e-s perçoivent une aide financière mensuelle échelonnée sur dix mois. Ils-elles sont exonéré-e-s du paiement de certains droits universitaires de l'établissement auxquels ils sont rattachés, des droits de scolarité ainsi que de la cotisation à la sécurité sociale (y compris les boursiers à l'échelon 0).

Pour une première demande de bourse, les étudiant-e-s doivent être âgé-e-s de moins de 28 ans au 1er septembre de l'année universitaire.

L'assiduité aux enseignements la présentation aux évaluations et diplômes nationaux sont obligatoires pour conserver le bénéfice des bourses sur critères sociaux.

Les manquements aux obligations scolaires semestrielles des étudiant-e-s boursier-e-s doivent être signalés par le chef d'établissement. Les étudiant-e-s risquent la suspension du versement de leur bourse ainsi que le remboursement des sommes qu'ils-elles ont déjà perçues.

Les bourses sur critères sociaux ne peuvent pas être cumulées avec une autre bourse sur critères sociaux émanant d'un autre ministère, ni avec une allocation chômage. Le statut étudiant n'ouvre pas le droit aux prestations de chômage.

2. FNAUA-CULTURE : ATTRIBUTION SUR DÉCISION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (crédits contingents)

Le Fonds national d'aide d'urgence annuelle culture est une aide d'urgence annuelle, attribuée par le Ministère de la culture et de la communication aux étudiant-e-s qui rencontrent des difficultés pérennes attestées par le directeur d'établissement et les services sociaux du Crous.

Pour les demandes d'aide d'urgence annuelle, il est nécessaire de retirer le formulaire au secrétariat pédagogique. Les dates de retrait des dossiers sont consultables sur le site intranet à la rubrique FNAUA-C.

Pour bénéficier du FNAUA-C, l'étudiant-e doit être âgé-e de moins de 35 ans au 1er octobre de l'année de formation supérieure pour laquelle l'aide est demandée. Cette limite d'âge n'est pas opposable aux étudiant-e-s atteints d'un handicap reconnu par la Commission des droits et de l'autonomie des handicapés.

Ces aides d'urgence annuelles permettent d'apporter une aide aux étudiant-e-s qui se trouvent dans l'une des situations suivantes:

a. — étudiant-e en reprise d'études hors formation continue âgé-e de plus de 28 ans et ne disposant pas de ressources supérieures au plafond prévu par le barème des

bourses, sous réserve que l'intéressé-e ne bénéficie pas, par ailleurs, d'autres aides (allocation chômage, revenu de solidarité active...)

— étudiant-e admis-e par son établissement à passer en année supérieure sans avoir validé le nombre nécessaire de crédits, à condition que le nombre de crédits manquants soit inférieur ou égal à 5;

— étudiant-e élevé-e par un membre de sa famille sans décision judiciaire (oncle, tante, grands-parents par exemple);

— étudiant-e français-e ou ressortissant-e d'un état membre de l'Union Européenne autre que la France, d'un Etat partie à l'Espace Economique Européen ou de la confédération suisse, demeurant seul sur le territoire français et dont les revenus déclarés de la famille résidant à l'étranger ne permettent pas d'apprécier le droit à bourse;

b. l'étudiant-e en rupture familiale. Sa situation d'isolement et de précarité doit être attestée par une évaluation sociale par les services sociaux du Crous.

c. l'étudiant-e en situation d'indépendance avérée qui ne bénéficie plus du soutien matériel de ses parents. Cette situation est appréciée à partir d'un dossier attestant d'un domicile séparé, d'un avis fiscal séparé ou, à défaut, d'une déclaration fiscale séparée et de l'existence de revenus réguliers liés à une activité salariée, d'un montant annuel au moins égal à trois SMIC mensuels nets (ces trois SMIC doivent être réunis

G. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES

sur les 12 derniers mois précédant la demande d'aide d'urgence).

Le versement d'une pension alimentaire à l'étudiant-e, lorsqu'il est prévu par une décision de justice, ne fait pas obstacle à l'attribution d'une aide d'urgence annuelle au titre de l'indépendance avérée.

Le paiement de l'aide d'urgence est confié aux établissements d'enseignement. Le montant de l'aide d'urgence annuelle correspond à l'un des échelons de bourses sur critères sociaux (à l'exception de l'échelon 0) lorsque l'aide est versée sur dix mois. En cas de versement inférieur à dix mois, chaque mensualité équivaut à un dixième du montant annuel de l'aide. L'aide d'urgence équivaut à un droit à bourse: les bénéficiaires sont exonérés du paiement des droits de scolarité et de la cotisation à la sécurité sociale étudiante.

Conditions de cumul:

Le FNAUA-Culture du Ministère de la culture et de la communication peut être cumulé avec un FNAU-Ponctuel du Ministère de l'enseignement et de la recherche, contacter pour le FNAU-P: Madame Evelyne Mandroux, assistante sociale du Crous de Versailles.

3. FNAU-PONCTUEL : ATTRIBUTION SUR DÉCISION D'UNE COMMISSION DU CROUS DE VERSAILLES.

Le FNAUP est une aide d'urgence ponctuelle à l'étudiant-e qui rencontre

de graves difficultés financières attestées par le directeur d'établissement et les services sociaux du Crous. Les étudiant-e-s inscrits à l'école peuvent y être éligibles s'ils-elles répondent aux critères d'éligibilité. Les personnes intéressées par ce dispositif doivent s'adresser au secrétariat de Madame Evelyne Mandroux, assistante sociale du Crous de Versailles, pour prendre rendez-vous, à l'Université de Cergy, Tour des Chênes - 4e étage - Bureau 410 (T: 01 34 25 71 05).

4. AIDES AU LOGEMENT

La demande de logement est instruite par le CROUS. Elle se formule à partir du dossier social étudiant entre le 15 janvier et le 31 mai. Avant même d'avoir obtenu les résultats d'examen ou choisi une future orientation, il est nécessaire de renouveler la demande chaque année. La demande de réadmission doit être effectuée avant le 30 avril.

Les attributions sont prononcées par le directeur du CROUS en fonction de la situation sociale de l'étudiant-e. Les étudiants boursiers sont prioritaires. Le CROUS de Versailles gère 6 résidences universitaires à Cergy-Pontoise.

Le Cnous et les Crous d'Ile-de-France ont également créé LokaviZ.fr, une «centrale du logement étudiant en Ile-de-France». De nombreuses annonces de location de logement y sont déposés: <http://www.lokaviz.fr/>

Des aides au logement sont attribuées par la Caisse d'allocations familiales

sur des critères sociaux relatifs aux ressources, à la situation familiale et à la nature du logement. (<http://www.caf.fr>)
- Antenne de la CAF au 2 place de la Pergola, à quelques mètres de l'école).

5. ÉTUDIANT-E-S EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiant-e-s en situation de handicap ou de maladie grave désirant être logé-e-s en résidence universitaire dans un logement adapté pour personnes à mobilité réduite, doivent, parallèlement à la constitution du dossier social étudiant, télécharger le formulaire sur le site internet du CROUS de Versailles, le remplir et le renvoyer avec les justificatifs requis le plus tôt possible et avant le 31 mai.

La Fondation Santé des Étudiants de France (FSDEF) complète le dispositif par une prestation médico-sociale d'accompagnement et d'apprentissage à l'autonomie. Pour tous renseignements concernant la procédure spécifique à laquelle est associé le médecin du rectorat, il est nécessaire de contacter Pascale Riquier du Crous de Versailles (pascale.riquier@crous-versailles.fr ou logement@crous-versailles.fr).

L'étudiant-e handicapé-e à 80% ou dont le taux d'invalidité est compris entre 50 et 79% avec nécessité de soins, peut demander la prise en charge de ses frais de transport entre son domicile et son lieu d'études.

Il doit s'adresser au
STIF (Syndicat des Transports en Ile de France)
39 bis, 41 rue de Châteaudun
75009 PARIS
claudine.castro@stif.info
Tél: 01.82.53.80.14
Fax: 01.82.53.80.64

Service d'information sur l'accessibilité des transports en Île de France
> www.infomobi.com

Le remboursement se fait sur la base d'un aller/retour par jour de scolarité. La demande peut être faite dès le mois de juillet pour la rentrée suivante.

H. SERVICES AUX ÉTUDIANT-E-S À CERGY

1. ANNUAIRE DES SERVICES FONDAMENTAUX

URGENCES

- L'hôpital de Pontoise
Centre hospitalier René Dubos
6 avenue de l'Île-de-France
Pontoise
01 30 75 40 40
www.ch-pontoise.fr
- 15 > SAMU
- 17 > Police
- 18 > Pompiers
- SOS médecins à Saint-Ouen
L'Aumône > 01 30 40 42 42
- Permanence médecin généraliste
le week-end à la Clinique Sainte-
Marie à Osny > 01 34 20 96 96
- Médecins de garde
> 01 30 75 42 11
- SOS dentiste > 01 39 64 42 48
- Centre anti-poison
> 01 40 05 48 48
Prévention et soins
Dans l'agglomération de
Cergy-Pontoise

PLANNING FAMILIAL

Informations sur la contraception, l'avortement, les MST, les abus sexuels... Consultation médicale, conseil conjugal, prescription de contraception sur rendez-vous.

- Tour bleue des Cerclades à Cergy
01 30 30 26 66
Mfpf95@hotmail.fr
www.planning-familial.org
Dispositifs nationaux de prévention

PASS'ÂGE

Maison de l'adolescent et du jeune adulte C'est un lieu pour les jeunes à partir de 14 ans en détresse psychologique. Une équipe composée d'infirmières, de travailleurs sociaux, d'enseignants, de médecins, de psychologues etc. répond à vos interrogations et vous aide à appréhender et à surmonter vos difficultés psychiques.

- Accueil libre le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.
Consultation gratuite sur rendez-vous.
Parvis de la Préfecture
Allée de l'Arcade à Cergy
01 30 17 42 05
passage@ch-pontoise.fr
www.passage95.com

DUNE

Centre de soins en addictologie localisé à Cergy Grand Centre, proposant des consultations sur rendez-vous.

- 01 30 73 11 11
dune95@free.fr

ANPA

Comité départemental de prévention de l'alcoolisme.

Il accueille et informe ses interlocuteurs sur les problèmes liés à l'alcool. Quatre centres dans le Val d'Oise dont un à Cergy.

- 01 30 38 88 90
comite95@anpa.asso.fr
www.centre-dune.fr

ALCOOLIKES ANONYMES

Permanence Paris Île-de-France.

- 01 43 25 75 00

FIL SANTÉ JEUNES

Une équipe de professionnels de la santé répond aux questions santé des jeunes:

- par téléphone: N°vert 0 800 235 236
- sur le site: www.filsantejeunes.com

SIDA INFO SERVICES

Écoute, informe et soutient 24h/24, 7j/7.
Appel anonyme et gratuit: 0 800 840 800

Les horaires d'ouverture ainsi que les menus sont sur l'application CrousMobile.

Le paiement des repas au restaurant universitaire peut se faire avec la carte d'étudiant ou avec l'application pour téléphone IZLY, au rechargement simple et sécurisé.

2. RESTAURATION

Les restaurants universitaires gérés par le Crous permettent de déjeuner au tarif social national, fixé à 3,25 € sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Cergy.

Pour bénéficier du tarif étudiant-e, il suffit de présenter votre carte étudiant de l'année en cours lors de votre passage en caisse.

Les menus sont élaborés par des équipes de professionnels.

Les points de restauration sont consultables sur l'application CrousMobile et sur le site internet www.crous-versailles.fr

Restaurants universitaires (CROUS) à Cergy-Pontoise:

- Restaurant "Le Parc", 5 avenue du parc (à proximité de l'école);
- Cafétéria chênes 1 et restaurant chênes 2, 33 Boulevard du Port (à proximité de l'école);
- Restaurant et cafétéria de Neuville, Université de Neuville, 5 mail Gay-Lussac, Neuville-sur-Oise;
- Restaurant et cafétéria Saint-Martin, 2 rue Adolphe Chauvin, Cergy-Pontoise.

3. LOISIRS

Le Pass «Open Campus», destiné aux étudiant-e-s des établissements d'enseignement supérieur de Cergy-Pontoise, permet de bénéficier de tarifs très préférentiels dans des lieux et des manifestations culturels de la ville. Le Pass permet de profiter d'un tarif maximum de 5 euros dans 20 établissements culturels de la ville (cinémas, concerts, théâtres, etc.) et de 50% sur les tarifs des établissements sportifs. Le Pass coûte 5 euros à l'année. L'inscription se fait auprès de Michèle Büsch du pôle pédagogique de l'école.

- **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

-

-

-

I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

1 Durant toute leur scolarité, les étudiants de l'école sont placés sous l'autorité du directeur de l'établissement. Les activités engageant un partenaire extérieur doivent être examinées au préalable par le directeur ou ses représentants. Ceci concerne les stages, échanges, participations à des festivals, expositions et colloques, ainsi que les relations avec la presse.

2 Tout étudiant qui change d'état civil, de domicile, d'adresse électronique ou de numéro de téléphone en cours d'études doit en tenir informée l'administration. Il est responsable des conséquences de ce changement.

3 Les nouveaux étudiants et les étudiants en cours de scolarité reçoivent chaque année, au plus tard fin juillet, un dossier d'inscription ou de réinscription. Les étudiants doivent le rapporter complété en acquittant au même moment les droits de scolarité annuels pour valider leur inscription.

Le directeur fixe les dates et les délais de cette procédure d'inscription ou de réinscription, qui a généralement lieu au cours du mois de septembre. Tout étudiant qui n'a pas acquitté ses droits de scolarité annuels dans les délais et les conditions fixés perd sa qualité d'étudiant ainsi que le bénéfice de son admission.

4 Le calendrier de l'année scolaire dans sa totalité (cours, évaluations,

diverses procédures d'admissions, diplôme) est déterminé en début d'année scolaire par le directeur, communiqué dans le livret de l'étudiant et diffusé par voie électronique. Il est à tout moment modifiable.

Les dates des vacances de l'établissement ne coïncident pas nécessairement avec celles des vacances universitaires ou scolaires. Des aménagements spéciaux d'horaires peuvent à tout moment être décidés par le directeur en fonction des besoins pédagogiques, des nécessités de la surveillance et de la sécurité, des contingences financières.

L'assiduité aux unités de cours et séminaires de suivi est obligatoire. Des aménagements d'horaires et d'obligations pour les étudiants salariés sont possibles, après accord des professeurs concernés et du directeur.

SUSPENSION ET INTERRUPTION D'ÉTUDES

Pour des raisons de maladie, de grossesse, d'obligations militaires, ou des raisons personnelles graves, les étudiants peuvent demander une interruption d'études à tout moment. Ils doivent faire parvenir leur demande au directeur, dans un délai de quinze jours francs, à dater du fait générateur, en l'assortissant des documents qui justifient leur démarche.

Le directeur peut également le droit d'accorder une suspension d'études

I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

d'une durée d'un an maximum, pour raisons de maladie, de grossesse ou de participation à des entraînements liés à des compétitions sportives de haut niveau. La durée du congé ne peut en aucun cas excéder une année. Les étudiants qui négligent de faire les démarches de demande de suspension d'études sont considérés comme démissionnaires.

Aucune demande pour régularisation *a posteriori* n'est acceptée.

5 Les étudiants qui ne répondent pas à une convocation ou à une demande de renseignement de l'administration renouvelées sont réputés démissionnaires, sauf raisons recensées ci-dessus.

6 Les décisions du directeur, explicitement formulées comme telles, sont portées à la connaissance des étudiants par messagerie et/ou sur l'intranet, et sont réputées connues dès ce moment. Les décisions concernant les cas individuels font l'objet de notifications individuelles par correspondance.

9 Représentants étudiants: deux étudiants de chaque année sont à élire pour un an pour représenter leur promotion. Sans prendre le caractère officiel des instances citées plus haut, cet engagement des représentants étudiants dans le fonctionnement quotidien de leur promotion est déterminant. Ces représentants nommés permettent la concertation et assurent l'interface entre étudiants et enseignants. En année 3 et 5, les délégués participent à l'organisation des diplômes.

REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS

7 Conseil d'administration: deux étudiants sont à élire pour un an parmi l'ensemble des étudiants.

8 Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante (CRPVE): trois étudiants sont à élire pour un an parmi l'ensemble des étudiants.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Le règlement des études détaillant le fonctionnement de la scolarité se trouve en annexe au présent document.

AIDES AUX DIPLÔMES

Des aides aux diplômes sont attribuées aux étudiants des années 3 et 5 admis à présenter leur diplôme, Elles ont pour objectif d'aider les étudiants à mettre en œuvre leur projet.

Le montant de ces aides et leurs modalités d'attribution sont communiqués en début d'année.

Ces aides ne seront versées que si le diplôme est effectivement présenté, sous réserve qu'un RIB ait été fourni au service comptabilité et que l'étudiant est en situation régulière (article IV). Tout étudiant qui renonce à présenter le diplôme ne recevra pas d'aide au diplôme, ou devra rembourser la totalité du versement si ce dernier a déjà été effectué.

Les étudiants sont tenus de se présenter obligatoirement aux examens lorsque la commission pédagogique émet un avis favorable à leur égard. Dans l'hypothèse où un étudiant renoncerait à présenter le diplôme pour des motifs autres que des raisons graves (maladies ou cas de force majeure), sans en avertir directement le responsable pédagogique et son équipe ainsi que la personne de l'administration chargée de la gestion des diplômes, il serait considéré comme démissionnaire. Un certificat médical justifiant d'une quelconque incapacité à passer le diplôme doit être fourni à l'administration.

II. COMMUNICATION INTERNE

INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE

En début de scolarité, l'école dote les étudiants d'adresses emails sur le modèle «prenom.nom@ensapc.fr» ou «prenom-compose.nom-compose@ensapc.fr». Ces adresses permettent d'informer les étudiants des événements de la vie de l'école, mais aussi de communiquer des informations à caractère administratif nécessaires au bon déroulement de leur scolarité. Ils peuvent la rediriger vers une adresse de messagerie personnelle, mais à leur propre initiative.

Il appartient à chaque étudiant de consulter régulièrement leur messagerie @ensapc.fr et d'utiliser la plateforme pédagogique Taiga.

III. ACCÈS, USAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Les horaires d'ouverture de l'école sont susceptibles de changer en fonction des périodes et de l'actualité de l'école.

L'école est fermée les jours fériés, pendant les vacances scolaires de Noël, les vacances scolaires d'hiver et les vacances de printemps (voir le calendrier).

Elle peut être exceptionnellement ouverte pour certaines journées, pendant les vacances ou les week-ends, sur décision du directeur et selon des horaires à préciser.

Accès à l'établissement

L'accès aux locaux de l'école est réservé, sur présentation de leur carte, aux étudiants régulièrement inscrits et aux étudiants invités. Des autorisations exceptionnelles de visite, toujours révoquables, peuvent être accordées par le directeur.

Tout visiteur doit pouvoir justifier de son identité à la demande de tout agent de l'administration.

Pendant les jours d'ouverture exceptionnelle de l'établissement, tous les étudiants et visiteurs doivent se présenter à l'accueil et s'inscrire sur la liste de présence.

Attribution des ateliers

Les étudiants des années 1 et 2 bénéficient d'ateliers communs réservés.

Les étudiants des années 3, 4 et 5 se voient attribuer des ateliers en début d'année scolaire selon des priorités définies par l'année d'études, dans l'ordre suivant: année 5, année 3, année

4. Seule la répartition proposée par le coordinateur de l'année est valable

L'atelier partagé par les étudiants est sous leur entière responsabilité. Ils doivent donc le conserver dans un état d'hygiène et de propreté constant et doivent le restituer en fin d'année sans dégradation manifeste, propre et entièrement vide. Dans le cas contraire, les objets laissés dans l'atelier seront jetés. Si l'atelier n'est pas utilisé régulièrement, il sera immédiatement réattribué. Toute modification des espaces, de leur équipement électrique ou de la plomberie est interdite.

Dans le cadre du respect de l'environnement, il est demandé aux étudiants d'éteindre les lumières des ateliers et de débrancher leur matériel électrique et électronique pendant leur absence. Les ateliers peuvent être utilisés au moment des examens d'entrée et des commissions d'équivalence par les jurys. Les étudiants occupant les ateliers concernés seront prévenus à temps afin qu'ils libèrent un espace pour l'installation des jurys.

Lors du passage des diplômes, des salles sont affectées au stockage des travaux, afin d'éviter l'encombrement des couloirs par des objets, matériaux ou dépôt d'œuvres. La localisation de ces espaces est communiquée sur l'intranet, et doit être strictement respectée.

Prêt des clés

Les clés des salles et des ateliers sont à retirer à l'accueil, après émargement. Elles doivent être remises en fin de journée. Sous aucun prétexte les clefs ne

III. ACCÈS, USAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

doivent être emportées hors de l'école. Le signataire est personnellement responsable de son emprunt.

Toute clé non rendue ou perdue donnera lieu à remboursement (article IV).

Parties communes: cour, hall, espaces de circulation et sanitaires

Il est strictement interdit d'utiliser ces espaces, de les modifier (peinture, perçages, installations) sans une autorisation du directeur, que ce dernier est seul habilité à donner. Il est strictement interdit de vider dans les toilettes ou les lavabos les résidus de peintures, plâtres et tout autre produit susceptible d'endommager la plomberie; il convient de les vider dans les poubelles.

Salles polyvalentes et auditorium

Il s'agit des salles 005, 113, 203, 304, 307, et de l'auditorium. Ces salles, dont l'usage et l'occupation sont réglementés, ne doivent pas être utilisées comme ateliers pédagogiques. L'utilisation de ces lieux est organisée selon un planning tenu à l'accueil, sur lequel les professeurs et les étudiants doivent s'inscrire au moins deux semaines à l'avance. Aucune «réservation» sur la porte de la salle n'est recevable.

Ateliers techniques

Il s'agit des ateliers photo, vidéo, cinéma, sérigraphie, traceur, informatique et édition, bois/fer/volume, son. Le personnel d'assistance pédagogique est responsable de ces ateliers. C'est avec leur accord et sous leur autorité que leur accès est possible. L'accès aux ateliers son, traceur, sérigraphie, bois/

fer ne peut se faire qu'en présence du responsable d'atelier. Pour avoir accès aux autres ateliers en l'absence des responsables, il faut obtenir une autorisation préalable et l'inscription se fait sur une liste remise à l'accueil.

Les horaires et absences des responsables d'ateliers sont diffusés via l'intranet de l'école, et par voie d'affichage sur la porte de l'atelier.

Cafétéria

La gestion de la cafétéria est confiée à un collectif d'étudiants volontaires. Pour rappel, la vente et la consommation d'alcool sont interdites dans l'école. L'espace devant la cafétéria est réservé aux étudiants pour la prise de repas, les rencontres, les rendez-vous; il doit être maintenu propre. En cas de non-respect des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à l'usage de cet espace, la direction pourra procéder à sa fermeture.

EMPRUNT DU MATÉRIEL

L'École met à la disposition des étudiants des outils et du matériel technique au magasin de prêt: caméras, appareils photo, vidéo-projecteurs, câbles, outillage, etc.

Pour des projets spécifiques, du matériel professionnel géré par les ateliers peut faire l'objet de prêt dans des conditions particulières.

Elle offre également la possibilité d'emprunter des documents à la bibliothèque sur tous les supports.

Assurance responsabilité civile adaptée
Chaque étudiant inscrit à l'école doit justifier d'une assurance en responsabilité civile garantissant tout dommage qu'il pourrait causer aux tiers, ainsi qu'aux biens, locaux et matériels de l'École, lors de l'inscription.

Tout prêt, pour une utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, engage l'emprunteur à prendre en charge tous les frais nécessaires à une restitution dans les conditions équivalentes (remise en état, réparation, remplacement,...), en cas de dommage matériel, de perte ou de vol.

L'emprunteur se doit de vérifier en préalable, auprès de son assureur, de la couverture intégrale des risques désignés dans cet article et pour un montant de garantie suffisant. Le cas échéant, il s'engage à prendre en charge personnellement la totalité des frais nécessaires à la réparation des dommages causés. Le matériel reste, pendant toute la durée du prêt y compris dans les locaux de l'école, sous la

garde personnelle et la responsabilité de l'emprunteur.

Une assurance spécifique peut être exigée lors de la sortie du matériel hors du territoire français ou pour couvrir l'emprunt d'un matériel particulier.

Fonctionnement du magasin de prêt

Le bureau du prêt et l'école ne sont pas responsables des éventuelles pannes du matériel pendant la durée du prêt.

Les étudiants peuvent à titre exceptionnel emprunter du matériel de l'école durant la période estivale à condition que leur emprunt réponde à un projet dument validé par un enseignant.

Aucune priorité ne peut être accordée pour l'emprunt. L'étudiant s'engage à rapporter lui-même le matériel emprunté à la date et à l'heure prévues. Le responsable du magasin de prêt contrôlera le matériel en sa présence. En cas de restitution du matériel en dehors des délais prévus ou par une autre personne que l'emprunteur, l'étudiant s'expose à une interdiction temporaire ou définitive.

Matériel des ateliers pédagogiques et techniques

Un chèque de caution d'un montant lié à la valeur du matériel (liste mise à jour annuellement) et/ou une assurance spécifique peuvent être demandés dans le cas d'un emprunt de matériel auprès d'un des ateliers techniques (en particulier: son, vidéo, photo, cinéma). La demande doit être adressée au responsable d'atelier au moins 15 jours

IV. USAGE DES RESSOURCES DE L'ÉCOLE

francs avant la date de sortie du matériel demandé et le chèque produit auprès la régie de recettes de l'École avant tout emprunt.

Le chèque sera restitué après attestation de conformité de restitution délivrée par le chef d'atelier. En cas de dommage sur le matériel ou de non restitution, la caution fera l'objet d'un encaissement en totalité ou en proportion du dommage causé.

Conditions de dédommagement de l'établissement

Chaque étudiant produira un chèque de caution d'un montant défini annuellement dans le dossier d'inscription, sur décision du directeur de l'établissement.

— Matériels (prêt, ateliers pédagogiques et techniques)

En cas de perte, de vol ou de dégradations, l'École demandera à l'étudiant d'acquitter la somme correspondant au prix initial du produit, amorti selon les règles comptables de l'établissement, avec un minimum de 25% du prix initial.

Dans le cas d'un vol, l'emprunteur doit impérativement réaliser une déclaration au commissariat de police et en remettre une copie au directeur de l'établissement; faire jouer son assurance personnelle et procéder au remboursement de la somme facturée.

— Documentation

En cas de perte, de vol ou de dégradations d'un document (quel que soit le support: livre, DVD,...), l'École facturera à l'étudiant la somme correspondant au prix du produit au moment du

rachat (prix neuf ou à défaut prix sur le marché de l'occasion pour une référence épuisée,..)

— Remise en état des locaux

Toute remise en état des locaux (plomberie, électricité, mur, peinture, etc.), qu'elle résulte d'une dégradation attribuée à un étudiant ou qu'elle procède d'une modification des locaux pour des nécessités pédagogiques donnera lieu à l'établissement de l'émission d'une facture basée sur le tarif horaire de 50 € HT (main d'œuvre, petites fournitures ou prestations comprises) et ajustée selon le nombre d'heures nécessaire à la remise en état.

En cas de fournitures spécifiques nécessaires à la remise en l'état, l'École refacturera à l'étudiant le montant réellement engagé (vitres, portes, élément de toilettes, duplication de clés, etc.)

— Dispositions générales

L'École se réserve la possibilité de restreindre, voire interdire l'accès de l'étudiant à tout système de prêt, de réduire, voire de suspendre, toute aide ultérieure au prononcé du dédommagement (aide aux diplômes, bourses diverses,...) ou toute prise en charge de frais pédagogiques (frais de production, frais de voyage,...) pour des sommes qui n'auraient pas été versées en réparation des dommages causés.

Le cas échéant, l'École pourra émettre un titre de recettes correspondant à la somme à percevoir et engager les poursuites idoines.

Dans le cas des œuvres collectives d'étudiants:

- les titres de protection légale (droits d'auteur, brevets, marques, modèles, etc.) sont créés par l'école et sont sa seule et entière propriété, selon les lois en vigueur;
- les étudiants participant à une œuvre collective figurent au générique des dites œuvres sous la forme d'une mention globale et, éventuellement, d'une mention particulière correspondant au poste occupé;
- l'école est seule autorisée à négocier et signer les contrats d'exploitation des droits générés par ces œuvres;
- les sommes encaissées, s'il y a lieu, par l'école au titre de ces droits patrimoniaux lui appartiennent;
- aucune présentation publique ou privée, aucune reproduction par quelque moyen que ce soit, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation expresse de l'établissement;
- le nom de l'école et son logo doivent être mentionnés sur tous les supports de communication

Les œuvres individuelles, même si l'école a apporté l'essentiel des matériaux, installations et fournitures nécessaires à leur réalisation, restent la propriété de l'étudiant dans les conditions suivantes:

- celui-ci doit prendre toute disposition pour qu'elles soient clairement identifiables et il en est entièrement responsable; l'école décline toute responsabilité les concernant, y compris en cas de difficulté d'attribution ou de dépôt durable dans

les locaux.

- l'étudiant doit notamment faire son affaire de la récupération de ses productions à la première demande de l'établissement. Celui-ci conserve les productions pendant un mois franc à compter de l'injonction à les récupérer. Passé ce délai, les productions sont censées avoir été abandonnées par leur propriétaire et l'école en dispose comme elle l'entend.

BÂTIMENT

Si, pour les besoins d'une présentation, des travaux en hauteur ou présentant un caractère dangereux sont nécessaires, ceux-ci ne pourront pas se faire sans l'assistance du personnel qualifié et après autorisation donnée par le chef de l'établissement. D'autre part, en raison des conséquences parfois très coûteuses, le perçage des planchers, des murs et des plafonds ne peut se faire sans l'avis du personnel qualifié. Nous rappelons qu'il est interdit de cuisiner dans les ateliers. Si pour les besoins d'une présentation un étudiant est amené à modifier l'état d'origine du bâtiment, il se trouve dans l'obligation de remettre en état à l'identique à ses frais. Si des dégradations sont apportées au bâtiment, l'étudiant responsable devra rembourser à l'école la remise en état à l'identique. Dans le cas où l'étudiant n'acquitterait pas cette facture, l'école se réserve le droit d'engager les poursuites.

V. ŒUVRES ET TRAVAUX DES ÉTUDIANTS

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Il est interdit aux étudiants d'emprunter des issues ou passages qui ne sont pas normalement prévus pour la circulation, d'accéder aux locaux techniques et aux toitures, de manipuler les appareils liés à la sécurité des personnes et des biens (trappes à fumée, issues de secours, signaux d'alarme, extincteurs, etc.), sauf en cas de sinistre le nécessitant.

Toute action modifiant les locaux de l'école (peinture, et/ou trous dans les murs intérieurs et extérieurs, installation électrique...) doit faire l'objet d'une autorisation préalable auprès de la direction. Il est rigoureusement interdit à toutes les personnes qui fréquentent l'établissement:

- de fumer dans l'établissement
- d'utiliser des appareils à feu nu
- de troubler les activités pédagogiques ainsi que le déroulement des épreuves d'examen quelles qu'elles soient
- de dégrader, de quelque manière que ce soit, les bâtiments et les équipements de toute nature de l'établissement
- d'encombrer les dégagements intérieurs et extérieurs
- d'apporter quelque modification que ce soit aux appareils de chauffage, d'éclairage et aux installations électriques, et à la plomberie.

Toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens, pourra entraîner, indépendamment des poursuites prévues par la loi, l'expulsion immédiate des locaux et des poursuites disciplinaires.

Une documentation sur les règles de sécurité (produits dangereux, conduites à risque...) est consultable au centre de documentation.

Tenue de travail dans les ateliers pédagogiques et techniques

Le vêtement et ses accessoires peuvent être une protection contre le milieu ambiant (chaleur, pluie...) mais ils ne doivent pas être une cause d'accident. Pour ce faire, le vêtement de travail doit répondre à trois principes:

- Rien qui flotte: pas de foulard, pas de cravate pour éviter les strangulations; les cheveux longs doivent être protégés par des résilles ou toute autre coiffe; les manches doivent être serrées aux poignets; port obligatoire d'une combinaison d'une seule pièce pour tout opérateur sur machine; pas de lacets (défaits); pas de collier trop ample.
- Rien qui accroche: pas de bagues, de bracelets, de talons hauts, de manches retroussées. – Rien qui brûle: pas de poches dans les milieux où les poussières sont inflammables, pas de vêtements en tissu de fibres synthétiques aux postes de travail à risque de points chauds, pas de vêtements souillés de gras au voisinage de sources de chaleur importante.

L'admission définitive dans l'école ne peut se faire qu'après acceptation de ce règlement intérieur par chaque étudiant qui doit signer la feuille prévue à cet effet, auprès du secrétariat pédagogique.

•

•

•

•

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

GLOSSAIRE DES SIGLES

CA: Conseil d'administration¹

CRPVE: Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante²

ECTS: European Credit Transfert System

DNA: Diplôme national d'art

DNSEP: Diplôme national supérieur d'expression plastique

VAE: Validation des acquis de l'expérience

¹ Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont régis par le décret N°2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Cergy en établissement public national et portant statut de cet établissement.

² Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont également régis par le décret N°2002-1515 du 23 décembre 2002.

Ce règlement des études forme le cadre général de l'organisation de la formation à l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC).

Il applique les textes réglementaires qui régissent les études d'arts et en précise les modalités d'application dans son programme pédagogique.

Les textes réglementaires qui régissent les études à l'ENSAPC sont :

- le décret 2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Cergy en établissement public national et portant statut de cet établissement;
- l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- le décret N°2014-817 du 17 juillet 2014 relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques;
- l'arrêté du 8 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- la circulaire N°2015-122 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 juillet 2015 relative à la mise en œuvre d'une période de césure.

Le présent règlement est soumis à l'avis de la Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante et est approuvé par le Conseil d'administration. Il est intégré au règlement intérieur de l'école. En début d'année scolaire, les étudiants déclarent auprès du pôle pédagogie de l'école avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études, tous deux publiés dans le livret de l'étudiant.

Les enseignants de l'école, les responsables d'atelier et les agents des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité du directeur de l'école, en conformité avec la réglementation en vigueur et avec le programme des études. Tout étudiant de l'école doit s'y conformer.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

ARTICLE 1.

DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études en vue d'obtenir le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) est de 10 semestres pour les étudiants admis à s'inscrire en première année.

Le cursus se répartit en deux cycles d'enseignement:

- le premier cycle, appelé «phase programme», d'une durée normale de six semestres, conduit au Diplôme national d'arts (DNA);
- le second cycle, appelé «phase projet», d'une durée normale de quatre semestres, conduit au DNSEP conférant le grade de Master.

2. ADMISSION ET INSCRIPTION

ARTICLE 2.

CONDITIONS D'ADMISSION EN PREMIER CYCLE

Conformément aux articles 2, 3 et 4 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'examen d'entrée à l'ENSAPC est ouvert :

aux candidats justifiant de l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ;

ou aux candidats non-titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ayant obtenu une dérogation auprès du directeur d'établissement après avis de la commission de recevabilité.

Dans ce dernier cas, les candidats déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'établissement. Ce dossier est examiné par une commission de recevabilité qui comprend au moins trois membres :

- le directeur de l'établissement ou son représentant, président ;
- au moins deux professeurs nommés par le directeur.

La commission de recevabilité se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Elle se prononce après examen du dossier du candidat. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée au candidat.

L'examen d'entrée comprend quatre épreuves obligatoires :

- une épreuve de pratique artistique : le candidat soumet une production

plastique réalisée en utilisant le medium de son choix sur une thématique donnée, déterminée chaque année et communiquée aux candidats au moment de l'inscription à l'examen ;

- une épreuve écrite destinée à évaluer la culture générale et la maîtrise de la langue française du candidat ;
- une épreuve de langue ;
- un entretien avec un jury composé de trois professeurs nommés par le directeur, au cours duquel sont évalués les compétences, les motivations et le projet personnel du candidat. Lors de cet entretien, le candidat peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées.

L'entretien a pour objet de mesurer le parcours et la motivation du candidat. Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue de ses membres. La décision du jury d'admission ou de non admission est notifiée au candidat par le directeur de l'établissement.

Le montant des droits d'inscription à l'examen d'entrée est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture et de la communication.

ARTICLE 3.

CONDITIONS D'ADMISSION EN DEUXIÈME CYCLE

Conformément aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission au semestre 7 est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en deuxième cycle.

2. ADMISSION ET INSCRIPTION

Si le candidat à l'admission au semestre 7 n'est pas titulaire du DNA, il doit justifier de la validation de 180 crédits européens :

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Les candidats déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'école. Pour les candidats qui sont déjà étudiants à l'ENSAPC, ce dossier est composé d'un dossier de candidature, de l'avis motivé de l'équipe de coordination de troisième année ainsi que d'avis motivés d'enseignants de l'école.

Pour les candidats qui ne sont pas déjà étudiants à l'école, le dossier de candidature comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le candidat passe un entretien avec un jury composé de trois enseignants nommés par le directeur. L'un de ces enseignants est titulaire d'un diplôme de doctorat. Cet entretien, au cours duquel le candidat peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées, permet d'évaluer son parcours, ses compétences, ses motivations et son projet personnel.

La décision d'admission est prise par la commission d'admission en deuxième cycle. Elle comprend au moins trois professeurs du cycle nommés par le directeur. L'un des professeurs est titulaire d'un diplôme de doctorat. Un délégué étudiant par année du second cycle est membre de la commission, il ne prend pas part au vote. Le président de la commission est désigné par le directeur de l'établissement parmi ses membres. La commission d'admission en deuxième cycle se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par le directeur. La décision de refus est motivée.

ARTICLE 4.

CONDITIONS D'ADMISSION EN COURS DE CURSUS DES PREMIERS ET DEUXIÈME CYCLES.

Conformément aux articles 7, 8, 9, 10 et 11 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission en cours de cursus des premier et deuxième cycles est possible en deuxième année, en troisième et en cinquième année.

Pour être recevables à l'admission aux semestres 3, 5 et 9, les candidats doivent justifier respectivement de 60, 120 et 240 crédits européens :

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet

d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Le candidat à l'admission aux semestres 3, 5 ou 9 dépose un dossier artistique et pédagogique auprès de l'École. Le dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le candidat à l'accès aux semestres 3 et 5 passe un entretien avec un jury composé de trois enseignants nommés par le directeur de l'école.

La décision d'admission en cours de cursus du candidat est prise par la commission d'équivalence de premier cycle de l'école à la majorité absolue de ses membres. Cette commission comprend le directeur de l'école, président, et au moins trois enseignants nommés par le directeur. Un délégué étudiant par année du premier cycle est membre de la commission, il ne prend pas part au vote. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Le directeur de l'établissement notifie au candidat la décision de la commission. La décision de refus est motivée. La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le candidat et du résultat de l'entretien.

La candidature à l'accès au semestre 9 se fait dans les mêmes conditions que l'admission en deuxième cycle, décrite à l'article 3. La décision d'admission est également prise par la commission

2. ADMISSION ET INSCRIPTION

d'admission par équivalence en deuxième cycle, selon les dispositions de l'article 3.

Les commissions d'équivalence déterminent le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le candidat et du résultat de l'entretien.

Pour les candidats hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs. Un test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues est requis pour l'entrée dans toutes les années.

ARTICLE 5. INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITÉ.

L'inscription administrative a lieu au mois de septembre, aux dates déterminées par le service de la scolarité. Le montant des droits de scolarité est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture et de la communication.

Le paiement des droits d'inscription, ainsi que celui des frais de sécurité sociale, peut être échelonné en trois versements (septembre, octobre et novembre). Le paiement se fait par chèque ou par virement bancaire (le paiement en espèces peut être exceptionnellement autorisé, sous certaines conditions).

Le remboursement des droits de scolarité des étudiants renonçant à leur inscription à l'ENSAPC est de droit, sous réserve d'une somme restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. La demande de remboursement doit parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire considérée.

Les demandes de remboursement des droits de scolarité des étudiants renonçant à leur inscription après le début de l'année universitaire sont soumises à une décision du directeur de l'ENSAPC. Elles doivent être adressées au directeur avant le 15 novembre de l'année en cours. En cas de décision de remboursement des droits de scolarité, qui peut être partiel, une somme reste acquise à l'ENSAPC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

Le montant de la somme acquise à l'ENSAPC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription est déterminé par l'arrêté annuel du Ministère de la culture fixant les montants des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère ou, à défaut, si aucune disposition n'y figure, dans l'arrêté annuel du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche fixant les droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère.

2. ADMISSION ET INSCRIPTION

ARTICLE 6.

DROITS D'INSCRIPTION À LA VAE

Le montant des droits d'inscription à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture et de la communication.

3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 7.

ÉQUIPES DE COORDINATION ET SÉMINAIRES DE SUIVI

Une équipe de coordination constituée d'enseignants de l'école et renouvelée tous les ans assure l'encadrement pédagogique de chaque année, suit les travaux des étudiants et les évalue de manière collégiale à la fin de chaque semestre. Ses décisions sont définitives. La responsabilité d'une équipe de coordination est confiée à un ou deux enseignants. Une équipe de coordination est composée d'au moins trois membres et sa composition respecte un équilibre entre les domaines plastiques et théoriques. La composition des équipes de coordination est validée en réunion générale.

La journée du mardi est réservée pour la tenue des séminaires de suivi animés par les équipes de coordination. Les modalités des séminaires de suivi (le fonctionnement, la fréquence, l'évaluation, etc.) sont déterminées par l'équipe de coordination et présentées en début d'année dans le livret de l'étudiant.

ARTICLE 8.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS

Les enseignements qui composent chaque semestre sont répartis en trois «unités d'enseignement» (UE). L'UE1 est dévolue aux enseignements théoriques, l'UE2 à la pratique plastique et l'UE3 à la discussion et à la confrontation collective des travaux dans le cadre des séminaires de suivi, ainsi qu'à la professionnalisation. Le nombre de

crédits affectés aux trois UE est déterminé chaque année et est présenté dans le livret de l'étudiant.

ARTICLE 9.

ENSEIGNEMENTS

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours, d'Atelier recherche création (ARC), de studios, de séminaires, de rendez-vous individuels, de lignes de recherches (pour les étudiants de quatrième et cinquième année), d'initiations aux ateliers (pour les étudiants de première année). Le livret de l'étudiant présente chaque année les enseignements proposés.

La règle est le libre choix par les étudiants de la composition de leur cursus, sous réserve de validation d'un nombre de crédits déterminés à l'intérieur de chaque unité d'enseignement. Pour chaque semestre, l'équipe de coordination peut déterminer un certain nombre d'enseignements qui doivent impérativement être suivis. Ces modalités sont précisées dans le livret de l'étudiant.

L'inscription pédagogique est obligatoire. En début d'année, l'étudiant signe un contrat d'études établi par le service de la scolarité et validé par le responsable de l'équipe de coordination. Ce contrat indique les différents enseignements que l'étudiant s'engage à valider au cours des deux semestres de l'année, ainsi que les crédits accordés, dans le respect de l'équilibre entre UE et du caractère obligatoire de certains enseignements.

ARTICLE 10.
ÉVALUATION

Chaque enseignant prévoit des modalités d'évaluation propres à l'enseignement dont il a la charge. L'évaluation tient compte de l'assiduité de l'étudiant, de sa participation et de la qualité des travaux et/ou des réalisations plastiques. Selon les modalités d'évaluation, la simple présence ou la remise du travail demandé ne suffisent pas nécessairement à valider l'enseignement.

Pour évaluer le travail d'un étudiant, l'enseignant peut attribuer une note locale sur 20 qui sera ensuite traduite en crédits ECTS. Le tableau suivant donne, de manière indicative, les correspondances entre cette note locale et le système ECTS.

NOTATION SUR 20	ÉCHELLE ECTS	APPRÉCIATION EUROPÉENNE
19-20	A	Excellent: résultat remarquable avec seulement quelques insuffisances.
18		
17		
16		
14-15	B	Très bien: bon travail malgré un certain nombre d'insuffisances.
12-13	C	Bien: travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
11	D	Satisfaisant: travail honnête, mais comportant des lacunes importantes.
10	E	Passable: le résultat répond à des critères minimaux.
9	FX	Insuffisant: un travail supplémentaire est nécessaire pour l'obtention de crédits.
7-8		
6 ET MOINS	F	Très insuffisant: ne permet pas d'obtenir de crédit, un travail supplémentaire important est nécessaire.

Un travail supplémentaire, dont les modalités sont laissées à la responsabilité de l'enseignant, peut être proposé

aux étudiants dont la note ne permet pas de valider l'enseignement.

3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 11.

RATTRAPAGE DES CRÉDITS

L'acquisition des crédits manquants d'un semestre s'effectue les semestres suivants. Cette acquisition doit respecter la répartition des crédits entre les différentes UE prévue à l'article 8.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant n'a pas validé ses crédits était obligatoire et est proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant doit rattraper ses crédits dans ce même enseignement, sous réserve de l'avis favorable de l'enseignant responsable de cet enseignement.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant n'a pas validé ses crédits était obligatoire mais n'est pas proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant doit rattraper ses crédits dans l'enseignement le plus proche possible, en accord avec l'équipe de coordination.

ARTICLE 12.

VALIDATION DES ANNÉES ET REDOUBLEMENT

Le nombre maximum de crédits européens pouvant être obtenus pour chacun des semestres est de 30.

Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 16 juillet 2013, le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage

au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

En fin de semestre 2, un étudiant qui n'a pas plus de six crédits manquants sur les deux semestres écoulés peut se voir proposer le redoublement de la première année par l'équipe de coordination, après que celle-ci a recueilli les avis des enseignants qui ont suivi le travail de l'étudiant.

En fin de semestre 5, un étudiant qui ne dispose pas de 150 crédits ou que l'équipe de coordination ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNA, peut se voir proposer le redoublement de la troisième année par l'équipe de coordination. Il n'est pas possible de s'inscrire plus de deux fois en troisième année.

En fin de semestre 9, un étudiant qui ne dispose pas de 270 crédits ou que l'équipe de coordination ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNSEP, peut se voir proposer le redoublement de la cinquième année par l'équipe de coordination. Il n'est pas possible de s'inscrire plus de deux fois en cinquième année.

En cas de redoublement, l'assiduité au séminaire de suivi est obligatoire, même si l'étudiant a déjà validé au(x) semestre(s) précédent(s) les crédits affectés au séminaire. Il est également demandé à l'étudiant redoublant de suivre au moins un enseignement (cours, ARC ou studio), même s'il dispose déjà du nombre nécessaire de crédits.

3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Un étudiant qui échoue aux épreuves du DNA ou du DNSEP est autorisé à s'inscrire de nouveau dans l'établissement.

Un seul redoublement par cycle est possible.

Un étudiant qui n'obtient pas son diplôme de fin de cycle se voit attribuer par le directeur de l'école une attestation précisant les semestres ou les enseignements acquis avec les ECTS qui s'y rattachent et les notes obtenues.

ARTICLE 13. STAGE COURT

La réalisation d'un stage, en cours de deuxième ou de troisième année, d'une durée de deux à quatre semaines, est obligatoire. Le stage et la rédaction d'un rapport de stage (dont un exemplaire est remis à l'enseignant responsable de l'équipe de coordination, et un autre à la personne en charge des stages au sein de l'administration) sont validés par deux crédits, attribués au premier semestre de la troisième année (semestre 5).

L'étudiant doit obtenir l'accord préalable de son enseignant coordinateur pour effectuer le stage.

Tout stage donne lieu à une convention tripartite conclue entre l'ENSAPC, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'élève, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du coordinateur

et celui du tuteur de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant, le troisième est conservé par l'école.

ARTICLE 14. MOBILITÉ INTERNATIONALE

Tous les étudiants qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d'une expérience hors de France à un moment de leur parcours. La quatrième année est une année de mobilité internationale: la mobilité internationale concerne en priorité les étudiants de quatrième année et de préférence au semestre 7, mais peut aussi se faire en deuxième année (semestres 3 et 4) ou en troisième année (semestre 5 uniquement). Cette mobilité internationale se fait dans le cadre d'un échange avec une école ou une université (un semestre), ou d'un stage (quatre mois minimum).

Par ailleurs, une dérogation pour un échange d'une année entière est possible si le projet de l'étudiant le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès de l'équipe de coordination et de la responsable des relations internationales.

La mobilité internationale n'est pas obligatoire pour les étudiants qui justifient d'un séjour académique ou de stage à l'étranger d'un semestre minimum effectué après le bac et avant d'intégrer

3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

l'ENSAPC. Il est par ailleurs recommandé aux étudiants internationaux qui ne partent pas à l'étranger dans le cadre du cursus à l'ENSAPC d'effectuer un stage en France.

Il est possible pour les étudiants partis en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle.

Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité doivent être validés par le ou les responsable(s) de l'équipe de coordination.

Les séjours d'études font l'objet d'un contrat (dans le cas d'un échange Erasmus) ou d'un accord entre l'étudiant, l'ENSAPC et l'établissement d'accueil. Les parties définissent les engagements de l'étudiant et le nombre de crédits qui est attribué par l'établissement d'accueil si les résultats d'apprentissage sont atteints.

Le stage à l'étranger doit être effectué avant la date de début des cours de l'année universitaire suivante et être validé par l'équipe de coordination de l'année en cours.

Le stage à l'étranger donne lieu à une convention tripartite conclue entre l'ENSAPC, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'élève, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du coordinateur et du tuteur de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant, les

horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant, le troisième est conservé par l'école.

À l'issue du stage, l'étudiant-stagiaire doit remettre un rapport de stage qui donne lieu à une soutenance organisée par l'équipe de coordination et par la personne responsable des stages au sein de l'administration. Entrent en compte dans la validation du stage pour l'obtention des 30 crédits ECTS la soutenance du rapport et l'étude de la grille d'évaluation fournie par l'école et remplie par le tuteur de stage au sein de la structure d'accueil. Le coordinateur de l'année a la responsabilité de l'évaluation finale du stage.

Il appartient à l'étudiant de se renseigner par avance sur les assurances et la sécurité sociale nécessaires dans son pays de destination, et d'y souscrire le cas échéant.

ARTICLE 15. RECHERCHE ET MÉMOIRE

Au cours du second cycle, une partie du cursus est consacrée à la recherche. L'étudiant suit une ligne de recherche, un séminaire de méthodologie et doit rédiger un mémoire de recherche. Le nom de son directeur de mémoire est arrêté en début de quatrième année. Ce mémoire est soutenu dans les conditions prévues à l'article 20.

3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 16.

PROFESSIONNALISATION

Le cursus de deuxième année intègre un séminaire de professionnalisation qui doit être obligatoirement suivi par les étudiants. Il est validé par deux crédits.

ARTICLE 17.

CERTIFICAT D'ÉTUDES D'ARTS PLASTIQUES

L'étudiant disposant de 120 crédits européens à l'issue des quatre premiers semestres obtient le certificat d'études d'arts plastiques, délivré par le directeur de l'ENSAPC.

ARTICLE 18.

REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS

À la rentrée, les étudiants de chaque année désignent deux représentants parmi les membres de leur année.

ARTICLE 19.

CÉSURE

Conformément aux dispositions du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la césure est un droit pour tout étudiant. La césure peut durer un ou deux semestres universitaires consécutifs. Elle débute en même temps qu'un semestre universitaire. Une seule césure peut être effectuée au cours du cursus.

La césure est soumise à l'approbation du directeur de l'ENSAPC. L'étudiant qui souhaite effectuer une césure doit lui adresser une demande motivée, précisant les modalités de réalisation de cette césure. Si cette césure porte sur le deuxième semestre de l'année universitaire en cours, elle doit être adressée avant le 30 octobre du semestre précédent. Si cette césure porte sur le premier semestre de l'année universitaire suivante, ou sur la totalité de l'année universitaire suivante, cette demande doit être adressée avant le 1er mai de l'année en cours.

Pour autoriser une césure, le directeur se fonde en particulier sur des critères de professionnalisation et/ou d'internationalisation du parcours. En cas de décision négative, qui doit être motivée, l'étudiant peut présenter un recours examiné par le directeur, les membres de l'équipe de coordination de l'étudiant, les représentants étudiants de son année et la coordination des études et de la recherche. La décision de recours est alors prise à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du directeur est prépondérante.

Si une césure est autorisée, le directeur signe un document garantissant la réintégration de l'étudiant au sein du cursus à l'issue de la césure. L'étudiant conserve le bénéfice de ses crédits acquis.

L'étudiant reste inscrit au sein de l'établissement et il lui est délivré une carte étudiante. Par ailleurs, dans la mesure

3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

où la césure ne s'accompagne d'aucun accompagnement pédagogique, l'étudiant est totalement exonéré du paiement des droits d'inscription.

Si la période de césure consiste en une formation, l'éligibilité de l'étudiant à la bourses est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation. Dans les autres cas, le droit à la bourse peut être maintenu sur décision du directeur, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement. La décision est prise par le directeur en même temps que l'autorisation de la césure.

4. DIPLÔMES

ARTICLE 20.

PRÉSENTATION AU DIPLÔME

Conformément à l'article 18 de l'arrêté du 16 juillet 2013, tous les crédits européens correspondant à un cycle, hors crédits attachés aux épreuves du diplôme, sont validés avant la présentation de ce diplôme. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme.

Conformément aux articles 21, de l'arrêté du 16 juillet 2013, pour se présenter aux épreuves des diplômes, le candidat doit avoir obtenu le nombre de crédits requis :

- 165 crédits pour le DNA;
- 270 crédits pour le DNSEP.

Au cours du semestre 6, après avoir consulté les enseignants qui encadrent les étudiants de troisième année, l'équipe de coordination de troisième année décide si l'étudiant peut être présenté au diplôme, sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires.

Au cours du semestre 10, après avoir consulté les enseignants qui encadrent les étudiants de cinquième année, l'équipe de coordination de cinquième année décide si l'étudiant peut être présenté au diplôme.

ARTICLE 21.

MENTIONS ET FÉLICITATIONS

Les diplômes peuvent être accompagnés de mentions ou de félicitations. Pour les notes supérieures ou égales à 14 et inférieures à 16, le jury distingue une qualité particulière du travail

par une mention. Pour les notes supérieures ou égales à 16, le jury accorde les félicitations.

Les candidats peuvent obtenir communication de leur note et de l'appréciation portée par le jury sur demande écrite auprès du directeur de l'école.

ARTICLE 22.

DNA

Les épreuves du DNA, d'une durée de trente minutes, prend la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6. À l'issue de ces épreuves, le jury délibère sur l'attribution du DNA et attribue les crédits correspondants.

Le jury du DNA, nommé par le directeur de l'ENSAPC, comprend trois membres :

- deux personnalités qualifiées extérieures à l'École;
- l'enseignant de l'École qui assure la coordination de la troisième année.

L'un des membres du jury est un représentant des sciences humaines. Le président du jury est désigné par le directeur de l'ENSAPC parmi les personnalités qualifiées. Le jury du DNA se réunit valablement si les trois membres sont présents. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Les décisions sont prises à la majorité absolue.

4. DIPLÔMES

ARTICLE 23.

DNSEP

Le DNSEP comprend deux épreuves :

- la soutenance d'un mémoire ;
- la soutenance d'un travail plastique.

La soutenance du mémoire, d'une durée de vingt minutes, comprend un échange avec les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance de la mémoire. Elle a lieu au semestre 10 à un moment choisi par l'équipe pédagogique. À l'issue de cette soutenance, les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance établissent un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury du DNSEP.

En fin de semestre 10 le jury du DNSEP assiste à la présentation du travail plastique. D'une durée de quarante minutes, elle comprend un échange avec le jury du DNSEP. À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il attribue les crédits correspondants au mémoire et au travail plastique.

Le jury du DNSEP, nommé par le directeur de l'ENSAPC, est composé de cinq membres :

- un enseignant de l'école ;
- quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Le président du jury est désigné par le directeur de l'école parmi les personnalités qualifiées. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Le jury du DNSEP se réunit valablement si au moins quatre membres sont

présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance du mémoire, dont l'un est titulaire d'un diplôme de doctorat, sont :

- l'enseignant de l'école ;
- l'une des quatre personnalités qualifiées.

ARTICLE 24.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Conformément aux articles 30, 31, 34 et 36 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'obtention des diplômes par la validation des acquis de l'expérience (VAE) est régie par les dispositions suivantes.

La demande de VAE est adressée par le candidat au directeur de l'ENSAPC. Un candidat ne peut déposer au cours de la même année civile et pour un même diplôme qu'une seule demande.

La décision de recevabilité de la demande de VAE est prise par le directeur de l'école après avis de la commission de VAE. Cette commission se prononce au regard de la durée de cette expérience et de l'adéquation entre l'expérience acquise dans les activités salariées, non-salariées ou bénévoles exercées par le candidat, et le référentiel du diplôme. Elle comprend au moins quatre membres :

- le directeur de l'ENSAPC ou son représentant, président ;

4. DIPLÔMES

- un membre de l'équipe administrative;
- au moins deux enseignants nommés par le directeur.

La commission se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres.

Toute décision de non-recevabilité prise par le directeur, après avis de la commission de recevabilité, doit être motivée et faire l'objet d'une notification au candidat.

Le jury pour l'obtention du DNSEP par la VAE comprend cinq membres nommés par le directeur de l'ENSAPC :

- deux professionnels extérieurs à l'établissement, respectivement employeur et salarié du domaine de compétences concerné;
- deux enseignants, un théoricien titulaire d'un diplôme de doctorat et un praticien du domaine de compétences concerné;
- une personnalité qualifiée dans le domaine de compétences concerné, extérieure à l'établissement.

Le président est nommé par le directeur de l'ENSAPC parmi les professionnels extérieurs à l'établissement. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Le jury se réunit valablement si au moins trois membres sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

En cas de validation partielle, le jury précise la nature des connaissances et des aptitudes devant faire l'objet de formations complémentaires. Le candidat conserve le bénéfice de la validation partielle de ses acquis de l'expérience pendant cinq ans à partir de son obtention.

- **CHARTRE ÉTHIQUE POUR
LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES ET
LES HOMMES**



CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Fort des labels égalité et diversité qui lui ont été décernés par l'AFNOR en octobre 2017, le ministère de la culture poursuit et amplifie aujourd'hui ses actions en la matière. L'inscription dans sa feuille de route ministérielle 2018-2022, des sept axes d'amélioration relatifs à l'égalité ayant été fixé au plan interministériel en fait état. Ces axes d'amélioration sont aujourd'hui intégrés dans un tronc commun pour l'élaboration par chaque établissement public relevant de son périmètre d'une charte éthique «égalité entre les femmes et les hommes».

Pour l'ENSAPC, l'élaboration de cette charte à son niveau s'inscrit dans la suite logique des actions mises en œuvre dans le cadre de la candidature à la double labellisation auprès de l'AFNOR, au titre de la diversité et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par cette charte, l'ENSAPC entend affirmer son attachement à la lutte contre toutes les formes de discrimination définies par la loi susceptibles de porter atteinte à la diversité et/ou à l'égalité.

Les critères légaux, à la date d'établissement de la charte, sont:

- L'âge
- Le sexe
- L'origine
- L'appartenance ou non appartenance, vraie ou supposée à:
 - Une ethnie
 - Une nation
 - Une prétendue race
- la grossesse
- l'état de santé

- le handicap
- les caractéristiques génétiques
- l'orientation sexuelle
- l'identité de genre
- les opinions politiques
- les activités syndicales
- les opinions philosophiques
- les croyances ou appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée
- la situation de famille
- l'apparence physique
- le patronyme
- les mœurs
- le lieu de résidence
- la perte d'autonomie
- la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique
- la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français
- la domiciliation bancaire

La démarche engagée par l'ENSAPC permet d'analyser, dans les faits, toutes les actions de l'établissement à l'aune des deux thématiques et d'envisager, le cas échéant, des ajustements pour favoriser, au titre d'une amélioration continue, une organisation et un fonctionnement toujours plus favorables à ces enjeux.

Cette charte a vocation à concerner tous les usagers de l'établissement, qu'il s'agisse d'agents, d'étudiants ou de tiers (partenaires, prestataires, public,...).

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Par la présente, l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy s'engage à :

1. IDENTIFIER UN RÉSEAU DE RÉFÉRENTS PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

Le secrétaire général de l'établissement est le responsable de la prévention des discriminations désigné au sein de l'établissement.

Un réseau interne associant ce responsable et des référents prévention des discriminations désignés par le directeur est constitué au niveau de l'administration. Cette configuration permet à tous les usagers de s'adresser en toute confidentialité à une pluralité d'interlocuteurs, et favorise une collégialité dans la prévention des situations à risque et de traitement en cas de risque constitué.

Ce réseau est chargé de :

- effectuer une veille des pratiques au sein de l'établissement et de proposer des axes d'amélioration en cas de nécessité;
- partager et de bénéficier des outils et bonnes pratiques avec l'ensemble du réseau de référents égalité/prévention des discriminations du ministère de la culture;
- se rapprocher le cas échéant des autres établissements sur ces thématiques, au sein de la ComUE Paris-Seine;
- lutter contre toute situation susceptible de constituer une discrimination, sous toutes ses formes (violence, harcèlement,

fragilisation,...), en assurant une animation et une coordination au sein de l'établissement;

- encourager la constitution d'autres organisations locales pouvant compléter l'identification du réseau interne, qu'il s'agisse d'organisations propres ou de structures ad hoc.

2. PRÉVENIR ET TRAITER TOUTE FORME DE DISCRIMINATION SUSCEPTIBLE DE PORTER ATTEINTE À LA DIVERSITÉ ET/OU À L'ÉGALITÉ

La prévention de toute forme de discrimination doit être développée, à partir d'un dialogue entre en particulier les étudiants, les agents, les représentant.e.s du personnel, en s'appuyant notamment sur les outils développés par le ministère de l'enseignement supérieur.

Dans ce cadre, l'établissement s'engage à :

- Former les agents de l'administration à la prévention des risques de discrimination;
- Relayer les actions de sensibilisation proposées par le ministère de la culture pour l'ensemble des personnels;
- Diffuser à tous les usagers, et par tous les moyens dont il dispose, des informations sur les droits des victimes d'une discrimination et l'aide qu'elles peuvent recevoir dans ces situations;
- Promouvoir l'action de la cellule Allodiscrim, dans le cas où les

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

usagers seraient victimes ou prétendues victimes d'une discrimination, quelle qu'en soit la forme. Tout usager pourra bénéficier d'un accompagnement à la fois juridique et psychologique. Tout usager pourra également être orienté vers le défenseur des droits;

- Mettre en place en place les procédures de signalement et d'instruction des cas de survenance d'une situation entraînant une discrimination, une atteinte à la diversité ou une rupture d'égalité ou susceptible de l'entraîner.

3. DÉVELOPPER LES STATISTIQUES ET LES OUTILS D'ANALYSE

- Elaborer systématiquement un rapport annuel de situation comparée afin d'assurer une mesure quantitative dans le champ des ressources humaines et dans le champ de la pédagogie. La publication annuelle de ce document faisant état des lieux statistique sur tous les aspects de la vie de l'établissement, permettra d'actualiser un plan d'action pluriannuel;
- Elaborer un bilan social annuel afin de suivre l'évolution de la situation de l'emploi, de la formation, de l'action sociale et des conditions de travail des personnels;
- Consolider un rapport d'activité afin de témoigner de la richesse et de la diversité des engagements de l'établissement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de diversité. Celui-ci

sera notamment l'occasion de mesurer l'avancement et l'actualisation du plan d'action pluriannuel mis en œuvre dans le cadre de sa candidature à la labellisation égalité-diversité.

4. VEILLER À L'ÉQUITÉ

- Veiller à l'équité de traitement des carrières, des parcours et des activités de tout usager de l'établissement;
- Promouvoir l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances de décision et instances consultatives;
- Au regard des ressources humaines:
 - Mettre en place les procédures permettant de parvenir à une diversité toujours plus large et une égalité entre les femmes et les hommes, en particulier en matière de recrutement et d'égalité salariale
 - Adapter le suivi individualisé à la situation de chaque agent
- Au regard du domaine pédagogique:
 - Poursuivre les démarches d'ouverture de l'accès au cursus. Ce dernier s'engage à poursuivre l'audition de tous les candidats ayant déposé un dossier de candidature complet et conforme. Les jurys motivent les décisions, dans un cadre permettant de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidats.
 - Renforcer un fonctionnement favorable à une meilleure prise en compte de l'égalité et la diversité
 - Poursuivre le développement d'actions pédagogiques ou de

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

valorisation culturelle et artistique favorables aux enjeux d'égalité et de diversité

- Promouvoir la mixité dans toutes les entités pédagogiques dont l'établissement assure l'organisation comme les jurys de concours ou à l'occasion du recours aux collaborateurs occasionnels du service public (intervenants extérieurs, vacataires, moniteur étudiant, stagiaires, ...), etc.

- Poursuivre la mise en place d'un accompagnement pédagogique individualisé et consolider le suivi des étudiants les plus fragiles

- Favoriser l'inclusion sociale des étudiants

- Renforcer l'internationalisation au sein du cursus dans une optique d'une plus grande professionnalisation

5. TRANSMETTRE UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ POUR CHANGER LES REPRÉSENTATIONS

- Poursuivre les actions favorables au changement des représentations et à la transmission d'une culture de l'égalité et de diversité aux usagers;
- Promouvoir tout contenu favorable à l'égalité entre les femmes et les hommes et la diversité, que ce soit dans le champ des ressources humaines que dans le cœur de métier de l'établissement
- Favoriser la constitution des équipes de coordination reposant sur une mixité et une diversité. En particulier les enseignant.e.s

veilleront à renouveler d'année en année la constitution des équipes et l'encadrement des promotions;

- Mesurer la parité et la diversité dans le recours aux intervenants, pour chaque forme d'enseignement qui y ferait appel;

- Promouvoir la diversité et encourager la représentation des femmes dans les répertoires travaillés;

- Soutenir les femmes dans la gestion de leur carrière et de leur parcours, notamment en matière d'accès aux fonctions de direction/management, les informer sur les possibilités de carrières et de parcours;

- Promouvoir l'insertion dans les réseaux professionnels afin de soutenir la diversification et la consolidation des parcours;

- Promouvoir la mise en place de parrainages/marrainages et d'un suivi consolidé du devenir des anciens étudiants.

6. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ, ET FAIRE CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS EXISTANTS

L'ENSAPC considère la promotion de l'égalité et la diversité comme un processus continu visant à l'amélioration des pratiques, et à l'évaluation périodique des actions engagées. L'établissement s'engage donc à mettre en place un plan de communication annuel au profit de l'ensemble des usagers, via des actions de communication ciblées, en matière de lutte contre les discriminations notamment.

•

•

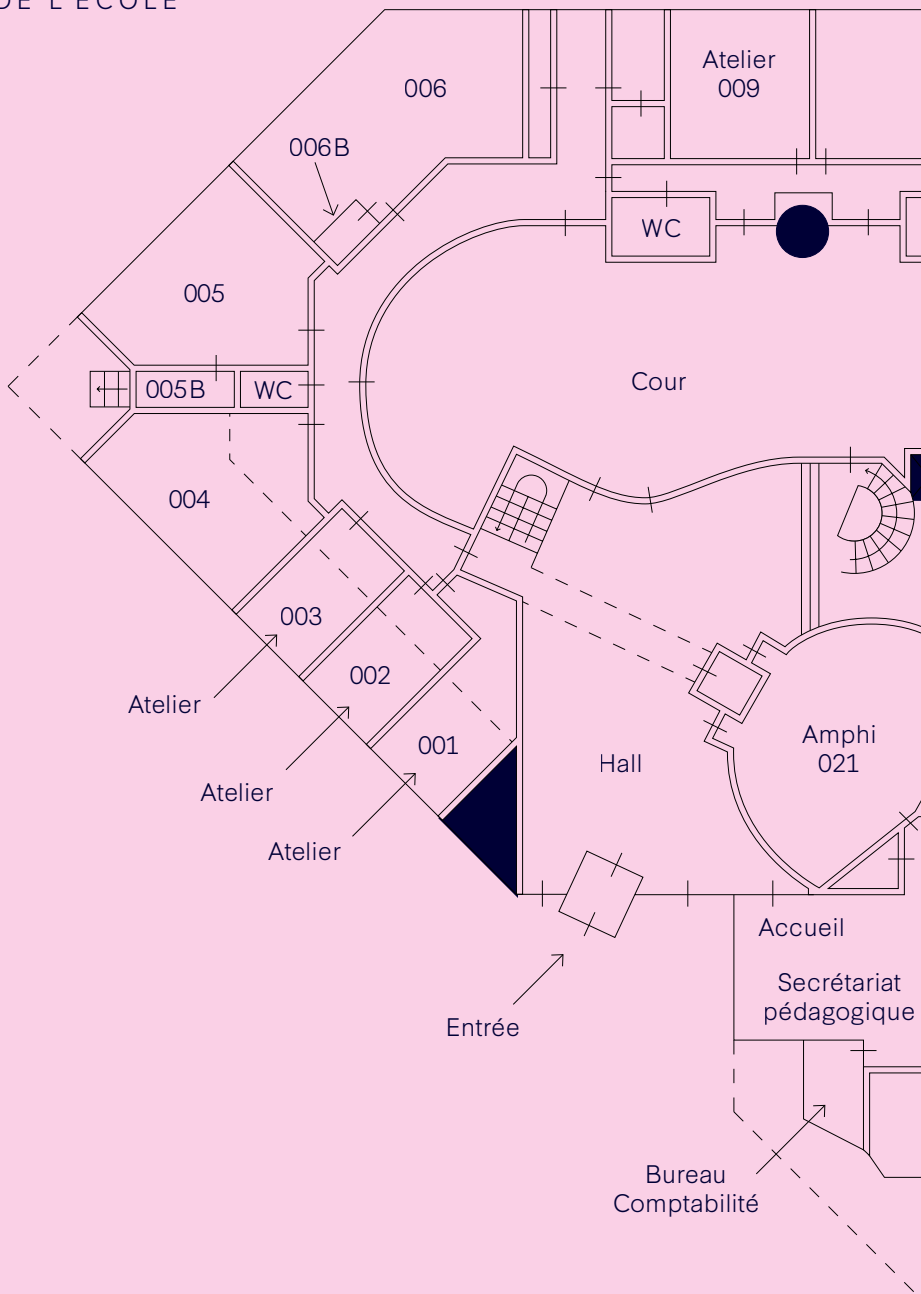
•

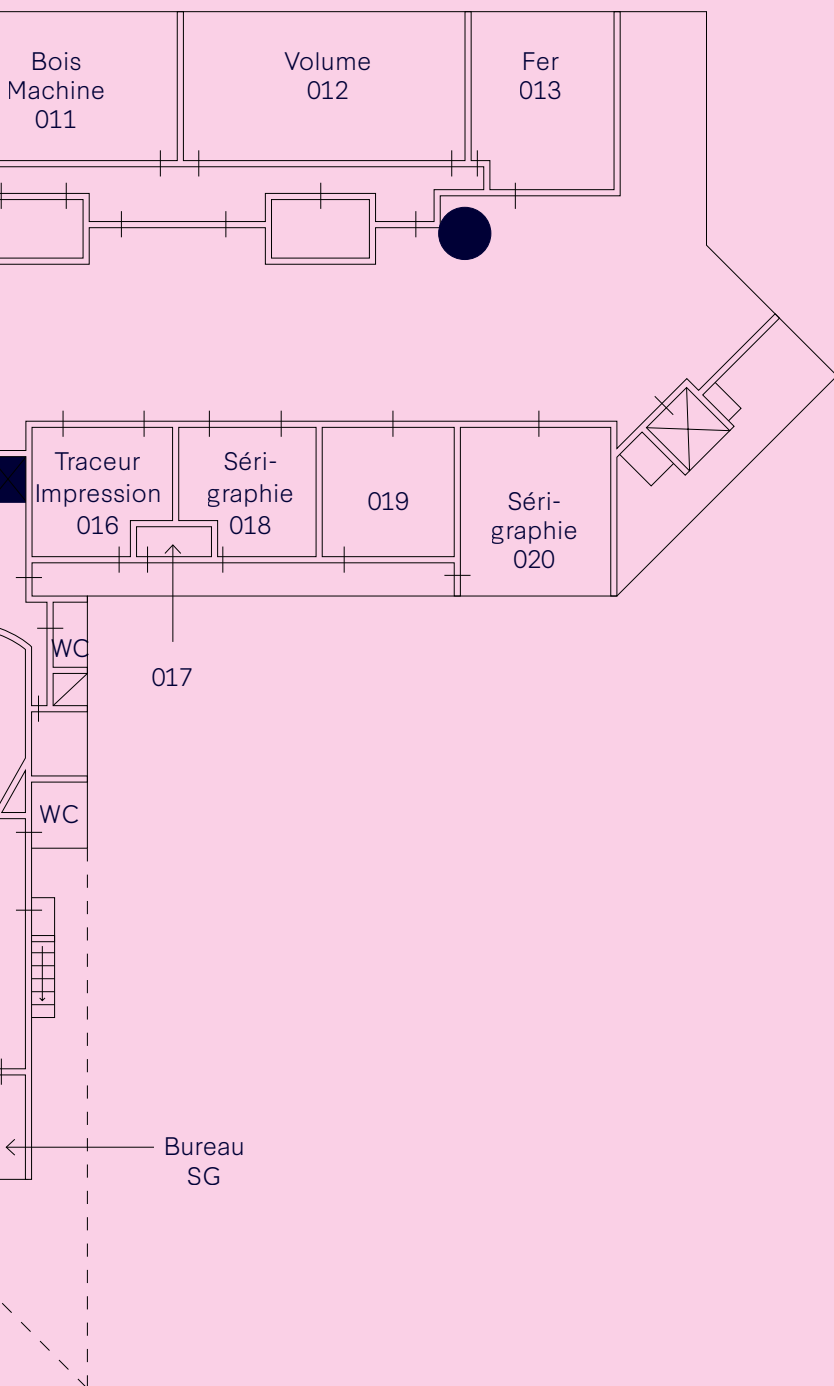
•

- **PLANS DE L'ÉCOLE**

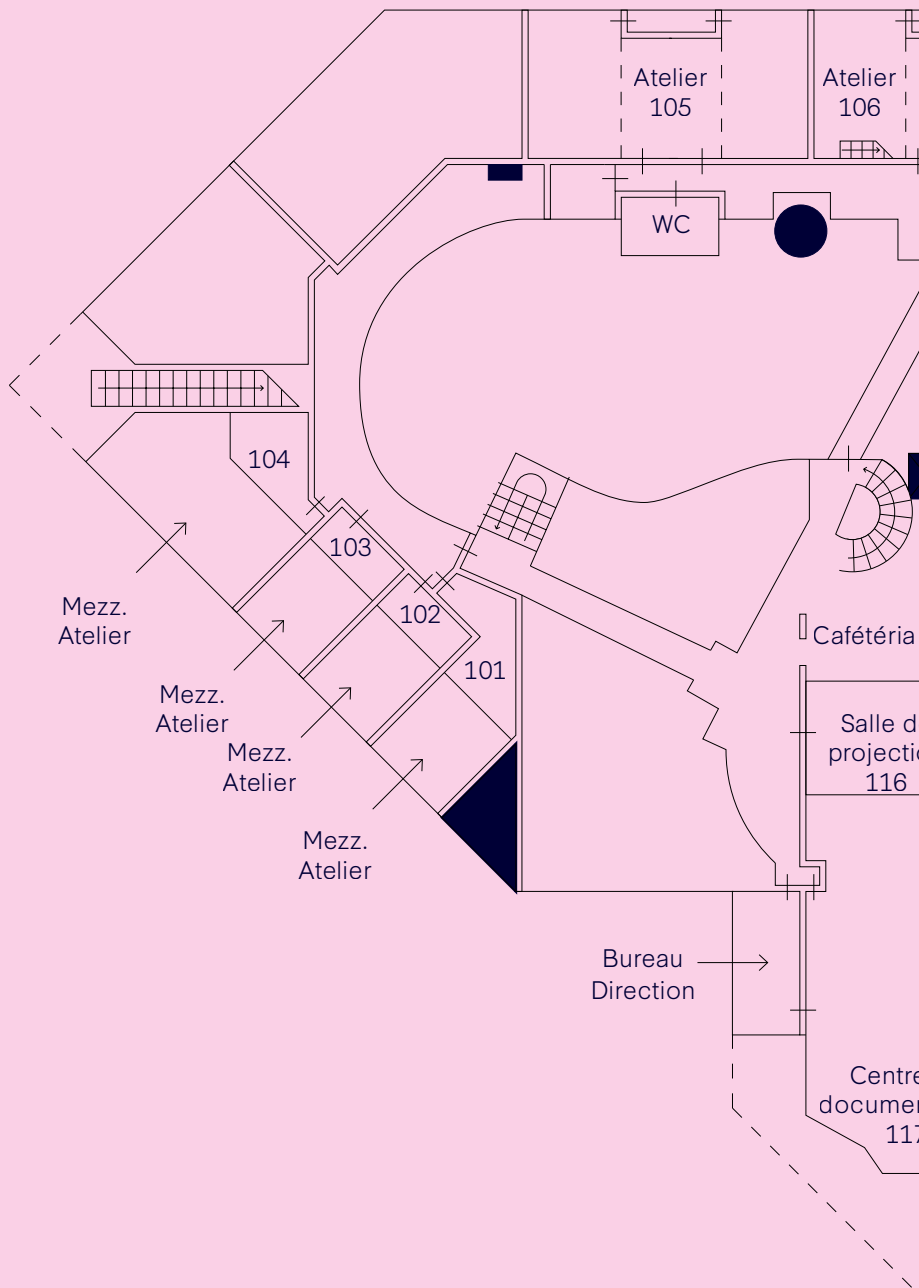


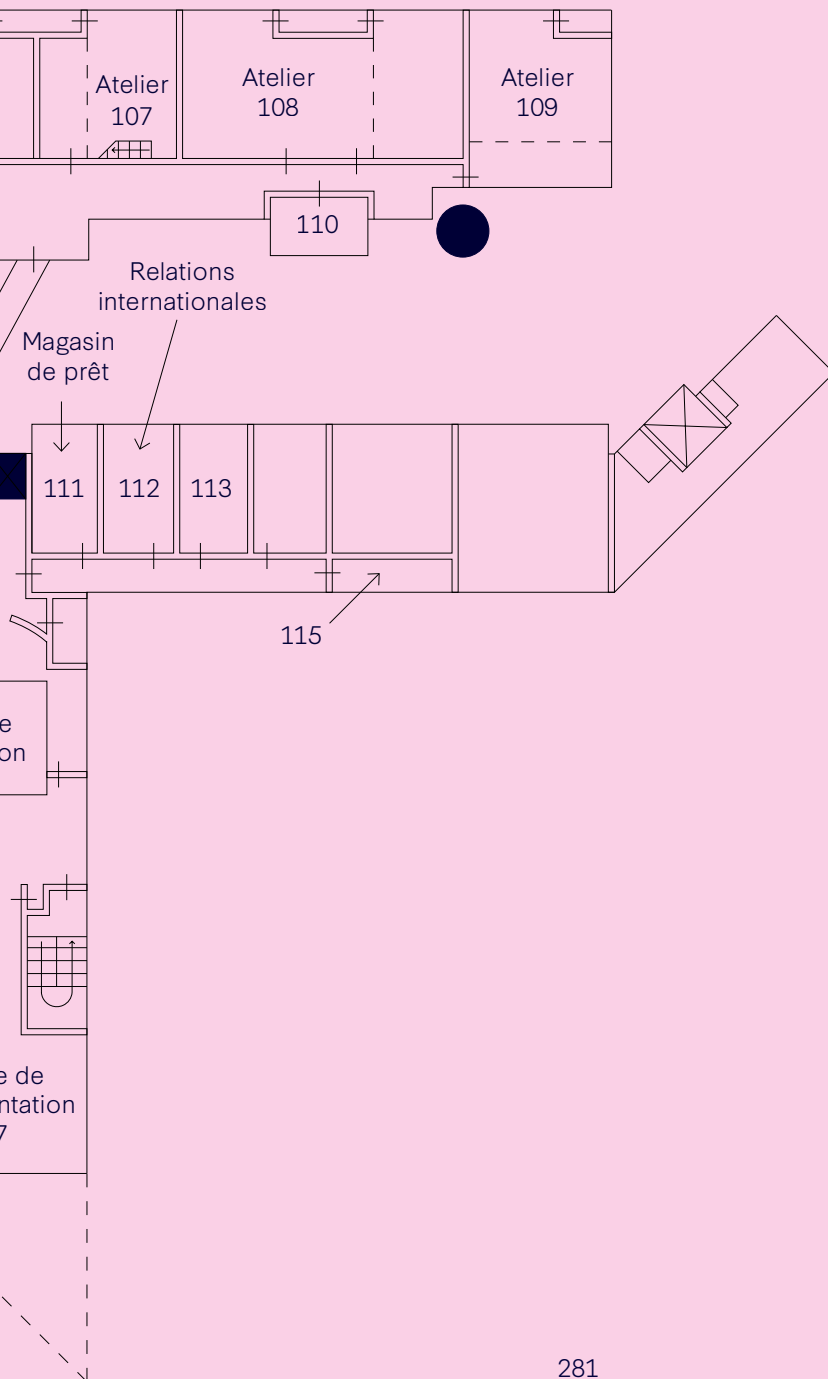
PLANS DE L'ÉCOLE



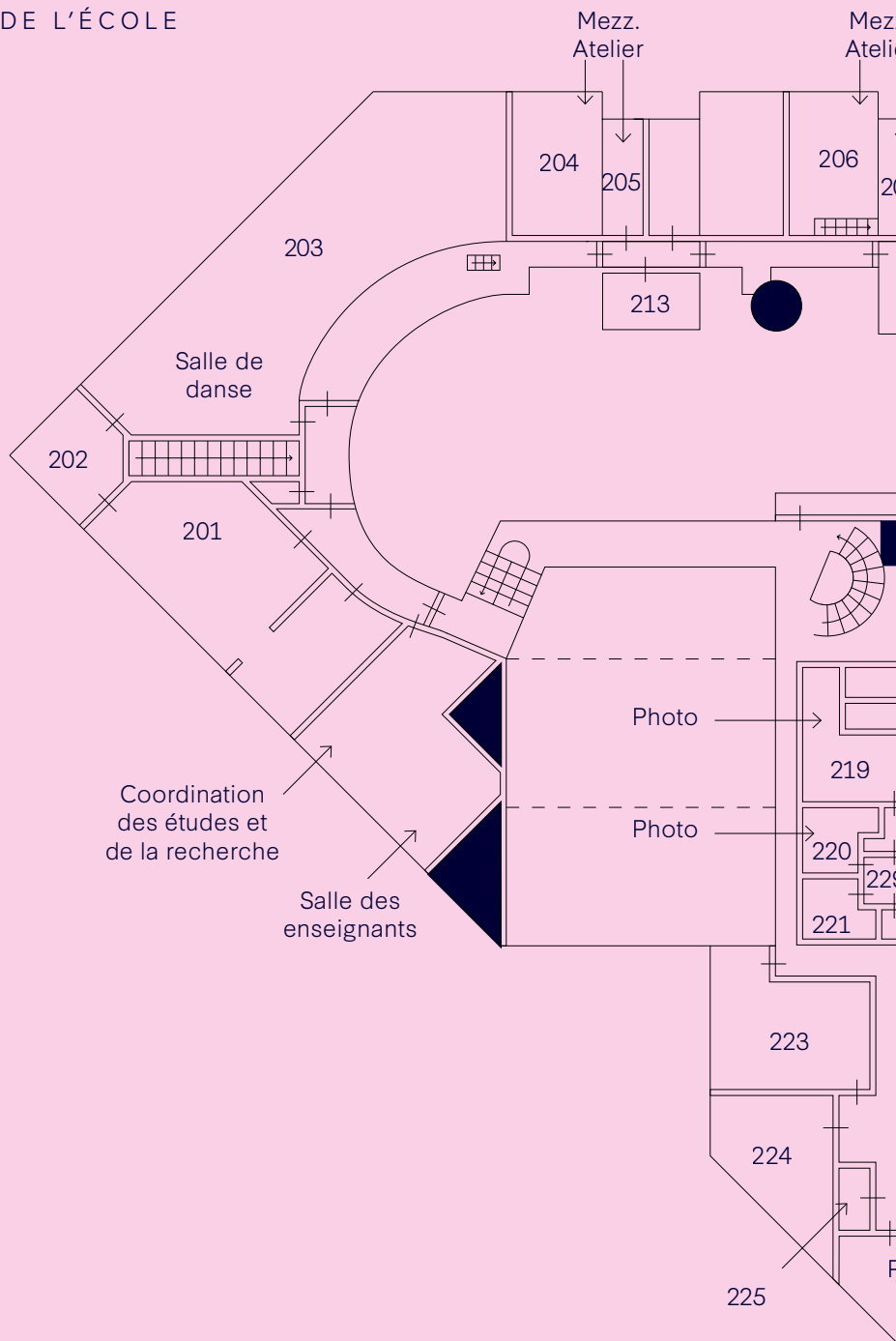


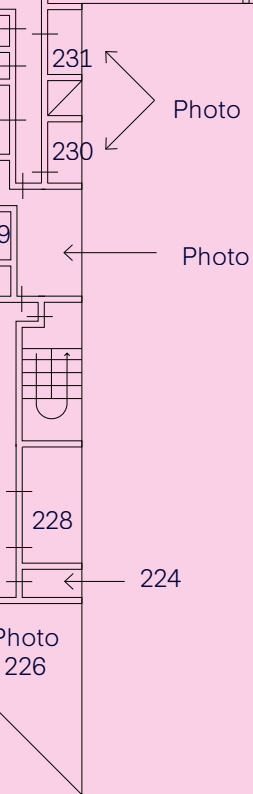
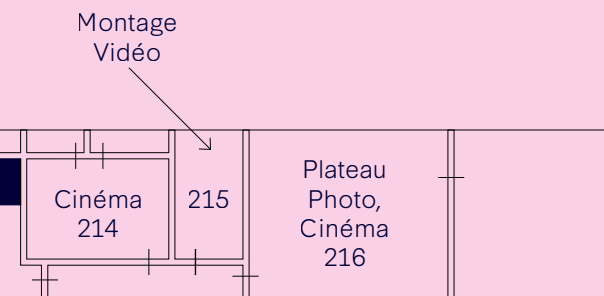
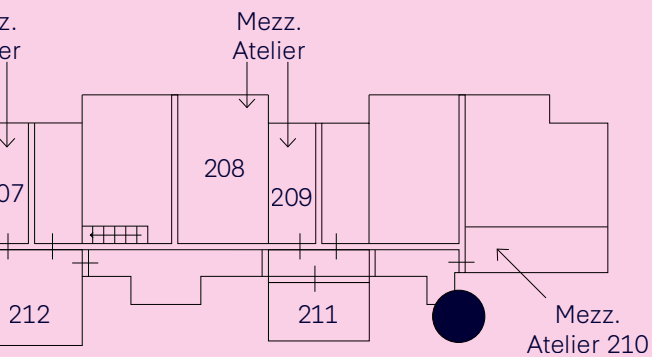
PLANS DE L'ÉCOLE

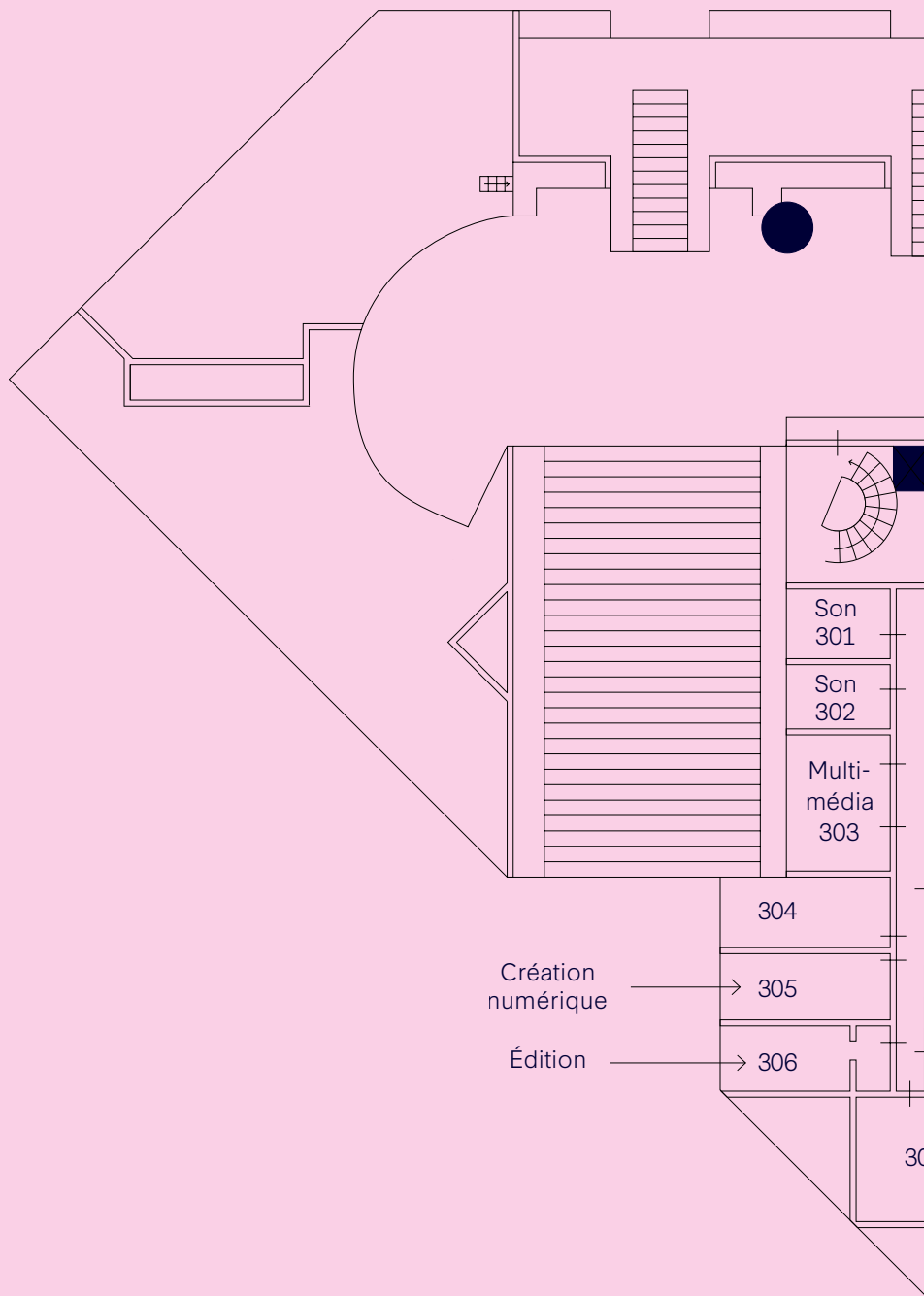


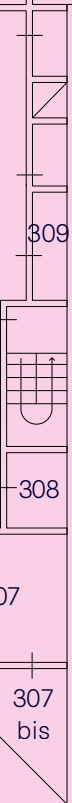
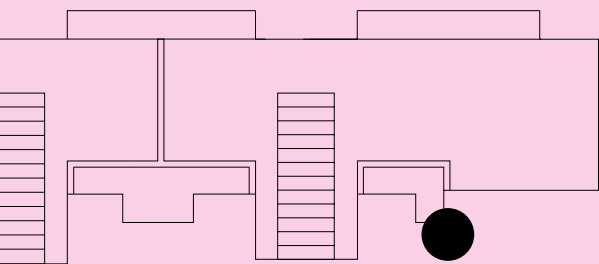


PLANS DE L'ÉCOLE

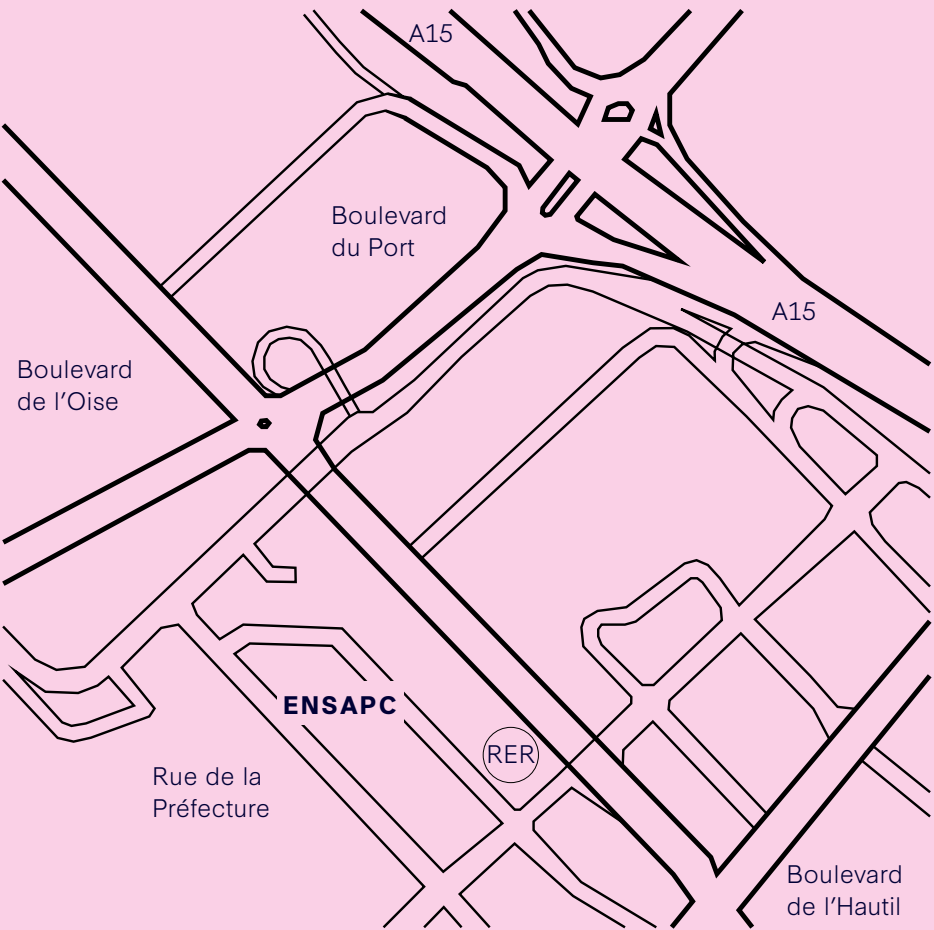








PLANS DE L'ÉCOLE



ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
2, RUE DES ITALIENS

•

•

•

•

DESIGN GRAPHIQUE
IN THE SHADE OF A TREE

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
2, RUE DES ITALIENS
T +33 (0)1 30 30 54 44
F +33 (0)1 30 38 38 09
ACCUEIL@ENSAPC.FR
WWW.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION